N° 552 32e Année. Tome CXLVIII 15 Juin 1921

MERCVRE

DE

FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



—

PRIX DU NUMÉRO

France .... 3 fr. 50 | *Etranger .... 3 fr. 85*

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

LE POÈTE NÉDIM

ET

LA SOCIÉTÉ OTTOMANE AU XVIIIe SIÈCLE

—

A ma sœur Nouryé.

I

UN ENNUYÉ ET UN PASSIONNÉ

Le Sultan Ahmed III, l'homme le plus redouté d'une partie de l'Europe, devait à son tempérament de rêveur et de sensuel de ne point user de son prestige. Le tourbillon d'une mutinerie l'accrochait à son trône, comme un autre tourbillon l'en décrochait. Honneur ou devoir, des considérations irrésistibles lui font faire des guerres qu'il entreprend de mauvais gré. Pour avoir, après Poltava, accordé l'hospitalité à un vaincu, ce gentilhomme est menacé par les Russes. Une longue trêve obtenue, d'autres soucis surviennent. Il a conquis le Péloponèse : Charles VI s'en incommode. Le prince Eugène le conduit jusqu'au traité de Passarowitz. Ahmed III, qui détestait la guerre, tient à l'éviter à tout prix. Thésauriseur en dépit de sa passion pour le plaisir, il poursuit la profonde volupté des avares, qui consiste à accumuler, en des cassettes précieuses, des pièces d'or. A partir de l'époque où, pour de longues années, il cesse de guerroyer, les mœurs d'Ahmed III deviennent celles d'un homme doux, fortement épris de jouissances esthétiques. Un beau palais le préoccupe, ou un jardin soigné, des fêtes bien ordonnées. Après la paix avec l'Autri-

che, il manifeste sa décision de vivre « en amitié » avec l'Europe, et recherche la sympathie de ses Cours. Il s'occupe d'organiser son existence et celle de sa capitale de manière à ce qu'elle se déroule dans les meilleures conditions possibles d'aisance et d'agrément. Gibb constate que « les jours brillants d'Ahmed III furent pleins d'allégresse et d'une somptueuse luxure ». Albert Vandal remarque en retour que rien dans ces fêtes ne rappelle les orgies qui se développaient au cours des mêmes années à la Cour de Russie, les mœurs, le tact, le goût exquis des Ottomans les en préservant, et « maintenant à leurs plaisirs un air de poésie et de gravité ».

Cette ère est féconde, car Ahmed III s'est choisi un ministre précieux, Ibrahim pacha. Un hasard fait qu'Ibrahim entre dans le Corps des pages de l'Empereur. Peu à peu il s'élève au rang de secrétaire à la cour, puis à celui de trésorier-payeur dans les provinces, et c'est après Passarowitz qu'il prend la direction des affaires, honneur qu'il a habilement refusé jusque-là. Il venait d'épouser la fille d'Ahmed III, la Sultane Fatma, fine et délicate créature éclose de cette race de seigneurs autoritaires et somptueux. Elle gardait, raconte lady Montague, pour un premier fiancé les restes d'un amour d'enfant, et la vue de ce mari de cinquante ans attriste jusqu'aux larmes cette épousée de treize. L'alliance avec la famille impériale accroît l'autorité d'Ibrahim. Ahmed III et son ministre se servent mutuellement l'un de l'autre pour conduire les affaires selon leur rêve, éviter toute guerre, consacrer tout ce dont ils disposent à faire de Constantinople une cité unique. De fines railleries d'Ibrahim ont raison de l'avarice de son beau-père et ces sommes qu'il obtiendra, le *vézir* va les consacrer aux travaux de construction et d'aménagement.

Ibrahim s'y emploie avec amour. Il sème de palais les plus beaux endroits de Constantinople. Il protège écrivains, calligraphes, céramistes, encourage et soutient la fabrication de la faïence. D'autre part, quand il gouverne, il est

juste et humain. Mais « sa politique pacifique ne tarde pas à dégénérer en véritable faiblesse ; il ne songe plus qu'à satisfaire son goût dominant pour les fêtes et les constructions, que, du reste, le Sultan partageait avec lui ». Ainsi s'exprime Hammer à son propos. Ibrahim n'en était pas moins un homme d'Etat remarquable, modéré, très fin et très avisé. Il a du reste une belle figure, ce qui lui assure bien des sympathies et des manières de grand seigneur. Tout ce qu'il a fait pour maintenir l'empire dans la paix n'aura été que passager ; mais il ne pouvait détourner avec plus de succès une conjuration systématique, permanente.

Jamais, par contre, la Cour ne fut plus brillante. Près de quinze années déroulées sans guerre retentissent de fêtes et de plaisirs. Il n'y a pas que la Cour qui s'amuse, mais avec elle tout le peuple de Constantinople. L'ennuyé qu'est Ahmed III et le passionné qu'est Ibrahim sont tombés d'accord pour perpétuer cette période de fêtes. Ibrahim, qui protège les poètes, versifie à son tour, et lady Montague découvre dans ses vers l'intime langueur du *Cantique des Cantiques*.

Voilà donc les goûts, les prédilections de l'un et de l'autre, d'Ahmed III et d'Ibrahim. Lorsque les fêtes de la Cour ne se déploient pas en plein air, où elles dégénèrent en fêtes publiques, elles ont lieu entre intimes, au Palais de *Top-Capou*. Et sans doute une des plus vives voluptés de l'empereur était de regarder ses esclaves bondir pour atteindre une boule de cristal suspendue au plafond, tandis que les musiciennes répandaient l'ardente mélancolie des airs orientaux. Ou encore, dans les jardins, ces mêmes esclaves butinent parmi des fleurs « entremêlées de confiserie ». L'Orient a de ces défaillances de goût par excès de mièvrerie et de sensualité, que tempère cependant un grand fond de pudeur et de raison.

Ce ministre aux belles façons, à la belle carrure, qui aimait à se vêtir somptueusement, qui portait des étoffes magnifiques et surchargeait ses doigts de bagues inestimables,

s'occupe jusqu'au moindre détail de la vie urbaine, organise lui-même des corps de pompiers ! Et le même jour, il achève les plans des palais qu'il fait construire pour Ahmed III, et dont le plus fameux est le château de Saâd-Abâd, fait à l'imitation du Palais de Versailles, au bord des Eaux-Douces.

Ce sont ces deux hommes, dont les goûts sont les mêmes, qui créent cette atmosphère où résonnera un Nédim, et façonnent à leur image une société lettrée, spirituelle et raffinée.

II

UNE SOCIÉTÉ DE DÉLICATS

Certaines sociétés se maintiennent par l'amour de leurs traditions, où elles puisent leur force, leur stabilité, jusqu'à leurs agréments. Ce qui caractérise la société ottomane, c'est la Foi et cet esprit chevaleresque, apanage des races repues. Comme partout ailleurs, certaines absences de scrupule la déparent. Cependant elle garde des mœurs ancestrales ; la famille n'est pas corrompue ; on y conserve infiniment de dignité et d'amour. Ainsi qu'aujourd'hui, d'immenses événements passent sur cette société, comme le vent sur la mer : c'est peut-être parce qu'il n'y existe pas de hiérarchie, de noblesse proprement dite, de bourgeoisie murée dans son impuissance, et que le peuple communie avec ceux qui le gouvernent, que c'est presque toujours un enfant du peuple qui obtient les plus hautes fonctions publiques. D'où viennent les grands hommes d'Etat ? Ils sortent pour la plupart d'entre le petit personnel de la Cour, recruté parmi le peuple. Il existe tout au plus une aristocratie de l'esprit, une hiérarchie des aptitudes. Les ministres, les courtisans, les grands prélats dirigent les affaires de ce peuple, que celui-ci se charge de déranger souvent. Cette société, qui est toujours sur le qui-vive, et dont les mem-

bres mâles périssent presque invariablement dans une émeute, exprime une surprenante insouciance du lendemain, se distingue par son penchant pour la joie qu'elle sait éphémère, son goût pour les plaisirs qu'elle ne retrouvera jamais, non parce que « les biens de ce monde sont périssables », mais parce que la vie est courte, que la mort arrive tôt ou tard, et « qu'il faut mettre à profit les jours qu'on a à vivre ». Cette philosophie un peu surfaite n'est pas le privilège de la société ottomane. Bien d'autres l'ont pratiquée. Mais elle se manifeste ici avec une telle amplitude, se révèle dans les moindres gestes si puissamment, qu'il faut en conclure qu'elle lui a presque été une règle de vie.

Ainsi cette téndance morale affine ces hommes, les sauve des plaisirs brutaux et des jouissances absurdes. Amour et ivresse, tout est éprouvé à fleur de peau. Telle que les poètes l'ont énoncée, cette morale se manifeste jusque dans les préoccupations publiques. Lorsque cependant finissent les insurrections militaires ou ces petites révolutions qui surgissent pour un oui ou pour un non, le peuple, aussi outrancier, aussi spontané dans ses déchaînements de colère que placide et silencieux quand il se calme, le peuple s'amuse à ses jeux favoris : joutes endiablées, luttes, combats de bêtes. Puis planant sur tout cela, c'est la vie religieuse, qu'égaie, pendant les semaines de jeûne, une existence de noctambulisme, où se prolongent à l'infini les fêtes populaires, les réceptions mondaines succédant aux journées d'abstinence, de prières et de sermons. On badine avec la Foi, on la plaisante, sans que jamais cela prenne le ton du blasphème, car cette foule est spirituelle à étourdir, et dévote avec scrupule — d'une dévotion de la plus belle qualité d'ailleurs, et qui a engendré un mysticisme subtil, transcendantal. On y trouve des exemples d'une piété que fécondent l'humilité, la douceur, l'abandon. Or la Foi est tout abandon, c'est le geste de confiance de la créature pure vers l'Attraction qu'elle subit. Une femme, dans un élan d'amour, a eu des accents d'une piété mystique :

Seigneur, prenez pitié de mon cœur morbide et misérable,
Seigneur, vous seul pouvez fermer la blessure de ce cœur.
Au jour du réveil ne me laissez point solitaire et désemparée,
Seigneur, ne m'abandonnez pas à ma rébellion.
Ne me laissez point m'abîmer dans ma défaillance,
Seigneur, emplissez de votre Amour mon cœur fatigué !

Mais il n'y a pas que la dévote dans la société féminine. Voici une anecdote de lady Montague, qui semble avoir observé ce monde avec intelligence et curiosité : « Nos femmes, lui confie un « Effendi » de Belgrade, sont aussi libres que vous. La seule différence est que, lorsqu'elles nous trompent, personne ne le sait. » Boutade qui renferme infiniment de malicieuse vérité ! D'ailleurs, Ahmed III et Ibrahim ont imprimé à leur époque un grand mouvement vers le luxe et le plaisir. Cela ne manque pas d'avoir des petits inconvénients sociaux : l'adultère, le divorce, le célibat des femmes atteignent alors des proportions affligeantes.

Mais qu'en retour cette société féminine est pleine de séduction ! Elle se pare tout d'abord d'une politesse exquise, d'une délicatesse de manières, d'une urbanité fière et discrète si générales, que lady Montague ne cesse de s'étonner. Ces femmes sont presque toutes de superbes créatures : c'est encore le témoignage de ma fine Anglaise que j'invoque. Leurs occupations sont restreintes : dignes dans les travaux domestiques, au logis où elles brodent ou travaillent, quand elles ne dansent pas, un peu primitives dans les bains publics qui les réunissent et les retiennent toute la journée, et où elles bavardent et s'amusent. « Le bain est le café des femmes », dit flegmatiquement lady Montague.

Amoureuses, passionnées pour les choses du cœur, et, quand elles sont des lettrées, exhalant leur peine en des vers nostalgiques, ces femmes, toutes voilées et recluses qu'elles sont, n'en préoccupent pas moins les hommes. Les approcher, les atteindre n'est pas si malaisé qu'on le suppose. Elles expriment souvent leur émotion avec grâce et finesse :

Les phalènes n'existaient pas encore que mon cœur se consumait à la flamme de l'amour.

Ah ! il n'existait ni ruines, ni hiboux — que déjà j'étais solitaire et douloureuse !

Ainsi parle une jeune élégiaque. Toute la vie publique, d'ailleurs, est une mutuelle recherche des sexes que séparent des traditions, des lois, souvent l'habitude et parfois des goûts. En été, ce sont des parties de campagne, les déjeuners sur l'herbe, ou les grandes fêtes des Eaux-Douces, les promenades dans les jardins ; en hiver, les réunions intimes autour des brasiers, les dîners fins et les heures de poésie et de musique. Et c'est toujours, semble-t-il, dans l'esprit des uns et des autres, la même idée fixe, l'amant aperçu par la fenêtre, la maîtresse entrevue à travers une porte, ou la rencontre dans les *bazars*. Cependant cette séparation continue engendre un état d'âme singulier. On est moins préoccupé de la femme que de l'amour, et ce cri vague que pousse Nédim est comme l'expression d'une société :

Ah ! que d'ardents désirs remplissaient jadis la poitrine !

Et peu à peu cette émotivité passionnelle prend une forme ambiguë, telle que l'on se tromperait, si l'on croyait que ce vers-ci s'adresse à une femme :

Tu es Beauté des pieds à la tête, tu ravis le cœur, tu es Grâce et Caprice.

C'est donc alors, dans cette littérature qui porte un fond délicieux de candeur dans la manifestation de l'amour, comme une image nouvelle qui surgit, une image d'androgyne, parée de la double séduction du mâle et de la femelle, inquiétante et mièvre.

III

L'AME CHANTANTE D'UN SIÈCLE

Cette société, qui garde presque intactes toutes les particularités de la race, a des tendances intellectuelles où se

manifeste son caractère facile, débonnaire, un peu léger. Quelles peuvent être ces tendances, dans un monde où tout individu cultivé n'a d'autre carrière que la vie publique et où la vie intérieure n'est point, pour ainsi dire, connue ? Une sensibilité qui se disperse en manifestations littéraires au cours des fêtes champêtres s'extériorise en interjections passionnées ou en images gracieuses et ténues ; de cette sensibilité naîtront des vogues, des engouements, mais jamais une littérature d'idées, de critique et d'observation.

Il y en a pourtant une, dont les origines ne diffèrent guère de celle des lettres européennes, et qui a, comme elles, débuté par la poésie épique et la poésie religieuse, mais s'arrête tout d'un coup dans son développement, se concentre en une disposition d'âme qui demeure invariable, se réduit à deux ou trois genres, et semble se pétrifier dans son rêve intime. Elle ne paraît pas, cette littérature, restreinte seulement dans ses genres, mais encore l'étroitesse de ses qualités d'émotion, le nombre limité des images qui y reviennent enlèvent toute ampleur à ces genres où elle évolue. Un poète a été grand : Fuzouli. Dans l'ardente atmosphère de l'Irak où il vécut au XVIe siècle, il a donné une chaleur peu commune à l'expression de sa passion, une vibration de sensitive à la sombre tristesse du cœur. Le reste du temps, la poésie s'est fourvoyée dans un dilettantisme de l'amour, sans manquer cependant de ces paroles déchirantes de nostalgie et de regret communes à toute créature qui souffre par le cœur ou par la mémoire.

D'un genre tour à tour larmoyant ou précieux dans le mauvais sens du mot, Nédim fait une merveille de grâce et de volubilité, en lui versant toute son âme tendre, légère, un peu musarde, volontiers polissonne, et dont les accents passionnés couvrent souvent le madrigal, ou masquent la surexcitation voluptueuse. Nédim parvient à devenir le créateur de tendances nouvelles, et ajoute la griserie d'un breuvage inconnu aux charmantes habitudes intellectuelles d'une société de paisibles jouisseurs.

Au XVIIIe siècle comme aux précédents, les Ottomans honorent la poésie et les poètes. La situation qui est faite aux écrivains est toujours brillante. Ils sont admis à la Cour, où d'ailleurs empereurs, courtisans et ministres sont souvent autant de versificateurs. Et puis, l'initiation à la poésie fait partie de l'instruction d'un jeune Ottoman. Les poètes sont donc les bienvenus dans cette Cour de raffinés. La protection qu'Ibrahim pacha leur accorde est très précieuse. Un obscur rimeur, Ibrahim, a tôt fait de le nommer « Sultan des poètes » ; celui-ci a des prérogatives souveraines et châtie tout manquement aux exigences de la rhétorique. Le gendre d'Ahmed III protège encore tous les écrivains, les historiens, jusqu'aux calligraphes, dont l'art est très subtil et très estimé. Ibrahim fonde des bibliothèques, des écoles, établit l'imprimerie, s'intéresse aux travaux d'érudition, fait traduire des œuvres scientifiques. En retour, les poètes chantent et Ahmed III et Ibrahim.

Et les lettres, que le régime du ministre encourage, trouvent un public spécial, très épris des manifestations littéraires, prenant goût aux réunions où il est discuté d'art poétique, sujet à des engouements subits où la vogue des écrivains court de lèvre en lèvre comme la chanson de l'année. C'est souvent, chez le *grand vézir*, des soirées entières qu'on passe à s'entretenir, entre ministres et poètes, des *divans* du jour, où la manie orientale de la rhétorique et l'amour de la métaphore se déroulent amplement. Tout ce monde a pour Nédim une faiblesse extrême. On le cite partout ; ses vers sont dits dans les fêtes de *Sâad-Abâd*, et ce public a une façon originale de goûter l'art en général, les lettres ou la musique. On aime la poésie amoureuse, parce que l'Ottoman a une sentimentalité faite de mélancolie et de tendre pudeur, mais on en n'aime pas moins les histoires grivoises et la satire : il semble que Nefii, qui vivait au XVIIe siècle, ait donné à ses compatriotes ce goût de la moquerie virulente se développant dans un langage de bronze, en des vers d'une vigueur admirable. Plus bas, le peuple

est pour la chanson leste, ou la chanson dolente, mais toujours la chanson. Et quel fond de subtile philosophie dans l'âme de toute cette nation de rêveurs ! Un scepticisme à fleur d'eau, qui court tout le long des propos et, de temps en temps, pénètre jusque dans les actes les plus graves, — c'est ce qu'on a appelé « le fatalisme oriental », qui suppose une pesante indolence et une immobilité quasi bestiale. L'âme ottomane est plus souple. Elle est emplie de ces demi-tons du sentiment qui la sauvent de tous les excès, mais lui enlèvent par contre certaines grandes conceptions.

Longtemps ce monde a été fécondé par la Foi : elle lui a donné ses meilleurs poètes, d'admirables illuminés, — et des actes magnifiquement mâles. Mais d'où vient cette effémination de l'esprit jusque dans la virilité du caractère ? Je ne sais comment le puissant pessimisme même de tout un peuple semble rétréci, mièvre, ténu. Il lui manque cette ampleur du nihilisme indou, et cette clarté du pessimisme européen. C'est peut-être parce qu'il n'a point été formulé, qu'il s'est manifesté comme en de vagues haussements d'épaules de l'esprit, le court « à quoi bon » qui dénote jusqu'à la paresse de la parole. C'est ce qui fait que cette société porte dans son âme avertie comme une chanson inépuisable, que Nédim rafraîchira de sa voix cristalline.

IV

L'AME DU CHANTRE

C'est bien à Nédim, en vérité, qu'il est donné de féconder ce siècle et de l'exprimer en retour : il en a l'émotivité élégante et superficielle, la mélancolie légère, la sensualité amusée, dévoyée, presque toute de dilettantisme mêlé de corruption. Il porte l'âme de cette époque, une âme où transparaît, dans la polissonnerie grivoise des propos, comme l'imperceptible goût de cendre et de néant que recèle tout Oriental. Comme tout son monde, il a ce sentiment intense de la décomposition finale et de la fuite des choses :

au rebours de la morale de certains peuples, ce sentiment le détermine à la joie plutôt qu'à l'abstention totale. Nous savons combien ces deux tendances opposées ont été exploitées; elles ont acquis parfois un certain caractère de dogmatisme. Ce siècle, qui a opté pour le plaisir, Nédim le montrera plein d'ardeur et de passion ; cependant il n'est pas assez grand poète pour créer une certaine disposition intellectuelle. Mais cette époque, comme il l'a merveilleusement représentée !

Chaque jour de ce siècle est un jour de jeunesse,

dit-il allègrement. De même qu'il dira encore, sur un ton d'élégie, dolent et las :

Les printemps de ce monde ne sont qu'une demi-joie,

. . . .

Y a-t-il donc un seul moment où le cœur ne songe pas,
O belle créature, aux jours écoulés à tes côtés ?

. . . .

Le plaisir qui est complet ne se soucie pas des promesses du lendemain ;
Heureux celui qui aujourd'hui a découvert la créature amie.

On sent passer dans ces vers le souffle pur d'Omer Khayyam, et ce souffle est encore dans ceux-ci :

O échanson, ne remplis la coupe qu'à moitié, car tu m'as trop saoulé !

Ainsi, il se révèle un passionné, cet excellent Ahmed Nédim ! Pourtant l'existence qu'il mena semble avoir été si vide d'émotion et de vie intérieures. Enfant d'un magistrat du clergé, Moustapha Effendi, Nédim dut manquer de goût pour la Foi et la dévote chaleur de l'âme, puisqu'il passe outre à sa profonde éducation religieuse et devient cet écrivain du libertinage, ayant jusqu'au miracle le génie du gazouillement sentimental. Il n'a connu ni cette fortune, ni cette gloire soudaine qui parfois s'empare aussitôt de vous, et il lui a fallu la chance de rencontrer un homme tel qu'Ibrahim-Pacha pour obtenir une charge de bibliothécaire

du premier ministre, et être admis dans une société intellectuelle et délicate, qui lui doit en retour de grands plaisirs littéraires. Car il arrive enfin à ce degré de célébrité qui fait qu'on récite ses poèmes au cours des fêtes de Saâd-Abâd, auxquelles il prend part lui-même régulièrement. Il ensorcelle tout ce monde d'amateurs et de sceptiques ; et l'on a dit qu'Ibrahim Pacha lui remplissait la bouche de joyaux, chaque fois que Nédim lui récitait quelque pièce nouvelle. Qu'il paraît difficile à une sensibilité de moderne de sentir certaines défaillances de l'Orient et tous les raffinements de sa barbarie !

Passionné, Nédim l'est la plupart du temps sans qu'il lui faille un objet de passion, sans qu'il perde jamais son air un peu moqueur, jusque dans les émotions les plus intimes :

O Nédim, fou rossignol, pourquoi donc te tais-tu ?
Tu avais jadis de beaux propos si pleins d'harmonie !

Et lorsqu'il a aimé, ç'a été presque toujours un attachement des sens, où l'imagination n'entrait en ligne de compte que lorsqu'il y avait à exprimer cette excitation en formules neuves légères, souvent grivoises. Rares sont ces cris élégiaques, pathétiques :

Ne passe pas, ô âme vagabonde, telle que ma vie qui fuit !
. . . .
Semblable à la torche des caravanes sur les chemins du Hedjaz,
O mon cœur, tu apparais parmi la foule des passionnés !

Et parfois aussi, la créature qui l'obsède, il la compare tour à tour, selon la disposition tendre ou douloureuse de ses nerfs, d'ordinaire si calmes, à

Un vautour farouche, ou une colombe errante.

Il n'est pas jusqu'à un vague mysticisme sexuel qu'il n'ait connu, tel qu'il l'exprime dans l'admirable quatrain que voici :

Danseur ! Est-ce dans ton jeu que réside ce sortilège ?
Portes-tu à ton cou le péché de ceux qui t'aiment ?
. . . .
O corps d'argent, gardes-tu le Matin sur ta poitrine ?

Puis cette âme est sceptique, elle est celle d'un homme qui dit les grâces d'un être qu'il adore, désire, poursuit de son désir et comble de son adoration, puis il déclare parfois :

> La créature ravissante que tu chantes, ô Nedim, n'existe pas !
> Une image de fée a dû t'apparaître en rêve.

Sceptique aussi, en ce qui a trait à l'existence ! Le thème est banal, ranci, affadi : la course vers la jouissance par la certitude de l'anéantissement. Mais quelle est l'excuse d'une idée ressassée? L'originalité de la manière. Il y en a dans cette image un peu inquiète de cette philosophie :

> S'il faut qu'il se brise quelque chose, que ce soit plutôt le flacon (de vin) qui se brise !
> Et s'il faut qu'il y ait quelque chose de répandu,
> Que plutôt se répande le vin !

Mais il semble qu'il faille beaucoup avoir de passions pour être un sceptique. Cet homme en a déjà pas mal. Passion de la vie, passion de la mort, nulle philosophie ne nous détache de notre goût persistant pour la sensation, et toutes les façons d'interpréter l'existence paraissent aboutir à un sentiment suraigu de cette existence. L'aimer ou la haïr, l'affirmer ou la nier sont autant de dispositions de l'âme dont nous recueillons tout d'abord la féconde association de sensations. D'où toujours ce plaisir intense de vivre. Nédim, pas plus qu'un autre, n'a échappé à cette loi. Il a distillé, tel un parfum précieux, toutes ses impressions, et a enrichi son émotivité de la grâce d'une expression savamment badine, tour à tour émue, frissonnante, enivrée, illuminée d'un sourire parfois gouailleur. Que de fois il termine ses apostrophes amoureuses sur ces mots où se révèle un certain détachement de la créature convoitée :

> On dit que maintenant Nédim
> A cette aventure dont je vous parle...

C'est qu'avant toute chose, franchement et posément, il est libertin, d'un libertinage ambigu, où jamais la femme

n'apparaît que lorsque tel geste, tel caprice de l'être qu'il désire sont d'une trop évidente féminité :

> Ta grâce est celle d'une vierge ;
> Et je ne sais si tu es fille ou garçon...
> . . . .
> Pourquoi regardes-tu donc
> Si souvent dans ce miroir ?
> Est-ce ta sœur qui t'enseigne
> Cette séduction dans la parole ?

Ainsi se révèle Nédim, qui paraît porter l'âme de toute une époque,— une époque et une âme de jouisseurs décidés, créatures d'une civilisation très particulière. Et c'est bien, dans toute la gamme des sentiments ardents ou frais, rieurs ou tristes, voluptueux ou lestes, l'expression et l'image d'une période tout à fait curieuse : l'ère des Tulipes.

V

LA FLEUR SYMBOLIQUE

La tulipe, à l'aube de ce siècle, est presque la fleur impériale, et sans doute elle eût figuré sur un dais ou sur un pavillon, tout comme un lys orna les emblèmes royaux de France, s'il était dans les habitudes orientales d'avoir des emblèmes. Car elle symbolise l'ère à qui elle donne son nom, l'ère où sur les pelouses magnifiques chante une société de jouisseurs. Le culte de la tulipe est général ; on en voit dans tous les jardins, sur toutes les fenêtres, dans toutes les maisons ; on établit pour sa culture des jardins spéciaux, des concours pour le développement des différents échantillons, dont chacun porte des noms d'amantes ou d'amants. Ibrahim institue comme une bourse des tulipes, fixe des prix maxima. Le palais du Sultan contient les plus nombreuses variétés ; dans les jardins impériaux on les soigne délicatement, on les couvre de voiles, aux grosses chaleurs. « Bref, dit un historien, le commerce des tulipes devient un métier aussi précieux que celui de bijoutier. »

Elle symbolise encore, cette fleur, l'élégante suite d'années où des passions rares et subtiles déterminaient un genre de vie tout spécial. L'amour d'Ahmed III pour les plaisirs délicats, que sait entretenir l'exalté qu'est Ibrahim, aboutit à *Saâd-Abâd*. Image de dilettantisme et de précieuse joie, *Saâd-Abâd*, lorsqu'un jour l'émeute l'aura détruit, symbolisera aux yeux de ceux qui, l'ayant connu, le regretteront, la douceur de la vie et la beauté du monde. Grâce aux soins d'Ibrahim, en même temps que les beaux pavillons du *Hussrew-Abâd* et de *Humayoun-Abâd*, à Alibey-keuy et à Bébek, le palais de *Saad-Abad* s'élève sur des piliers de marbre aux bord des Eaux-Douces d'Europe. Des bassins à cascatelles entourent l'impériale villa. La rivière, jusqu'à la Corne d'Or, est, le long de ses deux rives, parsemée de maisons de plaisance. C'est Versailles que le bâtisseur imite parfois, et parfois c'est Ispahan.

C'est autour de la résidence d'Ahmed III que se consomment ces interminables fêtes, durant les beaux jours de l'année, ces fêtes qui souvent prennent des aspects de foire, tant elles sont encombrées de bateleurs, de danseurs, de lutteurs, de musiciens, de charlatans, de prestidigitateurs, de vagabonds de toutes sortes, vivant sous des tentes ou couchant sous les arbres — saison élégante en même temps, puisqu'il vient aux Eaux-Douces les femmes les mieux parées de Constantinople, en des longs canots à plusieurs rameurs, et dont les traînes de velours effleurent la surface de la mer, ou en des carrosses, dont lady Montague dit la magnificence. On y danse et chante, on s'y aime, on y organise des concours de tir et dès courses. Voilà de quelle manière s'amuse, au début du XVIIIe siècle, toute la population d'une grande cité, dans l'oubli de tout souci personnel ou général, avec cette indifférence et cette légèreté qu'a su donner Nédim lui-même à ses chansons *saad-abadiennes* :

Comblons ce cœur épuisé de quelque plaisir,
Et allons à Saâd-Abâd, mon ami.

Nous y chanterons et réciterons des vers ;
La barque à trois paires de rames nous attend ici.

Ces fêtes, qui retentissent de ses poèmes, Nédim y prend part, et Ahmed III semble les présider, avec toute la splendeur et la volupté dont il aime à compliquer ses moindres plaisirs. Dans les jardins impériaux, la fête donne le ton à la succession de jardins voisins, et au soir des journées qu'on épuise dans la chanson et les douces orgies intellectuelles, les parterres de tulipes sont illuminés, dit Hammer, « avec des lampions de couleurs différentes, en sorte que les parties ombrées des fleurs, en se réfléchissant dans les lampions, paraissent briller comme des lampions et les lampions comme un second parterre de tulipes ».

Ahmed III adore ces tulipes, et l'hyacinthe et l'œillet, mais il en mourra. Ou presque. Car en dépit de l'indifférence et de la joie de vivre qu'on continue d'affecter, il se manifeste une mauvaise humeur sourde. Des démêlés avec la Russie manquent d'engendrer un désastre. C'est à grand' peine qu'on lutte contre la seule Perse. Le peuple accuse le gouvernement de ne songer qu'aux distractions de l'Empereur. Et un jour, brutalement, l'émeute éclate. C'est le palais de Top-Capou cerné, Ahmed III réduit à livrer ses ministres à l'étonnant « Padrone », à ce Halil, matelot déguenillé qui impose sa fureur au peuple de Constantinople et l'entraîne comme à la destruction du plaisir, du luxe, de l'indolence. Puis c'est, admises les conditions des mutins, Ahmed III détrôné, Ibrahim mis en pièces, — c'est surtout à lui que les révoltés semblent en vouloir, — son hôtel de Béchiktache saccagé, et Nédim massacré dans la mêlée par mégarde, périssant avec ses maîtres, ses fleurs, ses pièces d'eau, ses palais blancs, car on ne se sentira pas assez vengé avant d'avoir obtenu le droit de démolir le château de Saâb-Abâd, de raser le groupe de résidences qui bordent les Eaux-douces, sans avoir, après la destruction d'une ère, détruit ses symboles.

Ainsi meurt « le fou rossignol », dans la boucherie d'une

émeute de soldats, ce Nédim dont les Ottomans évoquent toujours l'image délicate pour les bénéfices intellectuels qu'ils en retirent, émus de la manière dont singulièrement il flatte leurs goûts modernes et des sensibilités de cérébraux épuisés.

VI

REGARDONS VERS L'OMBRE

Figée dans son rêve où plane une odeur de pavots, la poésie turque, comme toute littérature orientale, a créé dans ses fictions tout un petit univers, des créatures ravissantes, un paysage, une atmosphère spéciale. Ce monde a ses contrées définies prises pour la plupart dans les légendes iraniennes, ses fleuves, ses forêts, ses montagnes, ses fleurs, ses oiseaux, ses figures familières : la duègne de la maîtresse, le gouverneur du bien-aimé, et au-dessus de la vision des femmes chantées, qui passent toujours en une vision hallucinatoire, absentes ou voilées, se dresse l'image de l'échanson, finissant par acquérir l'ampleur d'une figure hiératique avec son geste séculaire de répandre le vin dans la coupe, et représentant l'Amour, étant le Désir, qu'engendre le Vin.

Une sensibilité qui s'est exprimée aussi puissamment ne pouvait manquer d'avoir une esthétique accomplie. Cette esthétique, il a fallu que dans l'espace de deux siècles, Fuzouli, Néfii et Nédim lui eussent donné comme une consécration, en apportant aux lettres turques l'appoint de leur talent merveilleux, tous les éléments de trois riches sensibilités différentes. Nédim est le produit de cette littérature, de ce monde abstrait qui peuple les lettres ottomanes ; mais la science littéraire qu'il y a puisée, il en fera un usage d'un tour personnel, original, et toutes les images ressassées de rhétorique qu'on lui aura apprises, il s'en servira avec je ne sais quel fond d'imperceptible ironie, se réservant d'employer ce qu'il y a de plus personnel en lui pour ses plus précieuses émotions.

Ces émotions sont d'une qualité rare. D'abord nouvelles, d'une nouveauté qui paraît surprenante à ceux qui voient dans toute cette littérature l'uniformité des images exprimant les mêmes sensations. Epris de l'*idée* de l'Amour, de la sensation, du désir, Nédim n'exprimera que la joie d'aimer, la joie de désirer, la joie d'attendre, la joie de regretter, la joie de souffrir. Il porte une âme de polisson que rien ne rebute, et le marivaudage de son vers vole des pieds à la tête de la créature qui le préoccupe, danse autour des bonnets ou des babouches coloriés, des belles fourrures claires des jeunes gens, des casaques rayées qui laissent la gorge à découvert, — s'amuse de l'escapade à l'insu des parents, de la légèreté des barques qui conduisent le couple aux Eaux-Douces, se complaît dans l'énumération des lieux de plaisir pour tenter l'hésitant, — et cette musarderie sentimentale ne tarde pas à se laisser envahir par une subtile surexcitation des sens, où la volupté de la seule étreinte paraît bien légère auprès du plaisir de la vue, l'attouchement, la contemplation sensuelle de la chair encadrée d'étoffes, des yeux cernés de khol, de la chevelure flottant au vent. C'est bien un dilettantisme de l'amour, tel qu'il ne s'en rencontrait pas à l'époque. Et de quel merveilleux langage est dotée cette subtile émotivité passionnelle! Cette surexcitation à fleur de peau se trouvera traduite en images qui ont la gracilité des estampes d'un Dulac. Puis, quand il s'agira d'exprimer un sentiment, la même originalité le sauvera de la fade sensiblerie des amoureux éconduits ou des amoureux comblés. Quitteries, bouderies, reprises, menus événements de l'amour, il les formulera merveilleusement. Rien n'est ample ni continu, pas plus dans son cœur que dans son langage. Mais le gracieux, le délié, l'élégant, et l'abandon, la petite rêverie, la joie, l'éphémère dépit, il a modelé toutes ces choses en de petites sensations d'un goût exquis, avec infiniment de sens esthétique et de sens de l'humour, — un sens de l'humour et de l'esthétique qui convient à un Occidental de notre temps, ou peu s'en faut.

Rapprochons Nédim, après l'avoir découvert dans l'ombre où nous jetons tous nos regards passionnés, rapprochons cette figure, gracile, tendre et mutine, de la sensibilité moderne, puisqu'il la porte en son âme lumineuse. Nous y découvrirons notre goût des choses subtiles, des rêves familiers, le dédain de l'attendrissement qui aujourd'hui est une excellente attitude morale. Souvent aussi certaines pièces de Nédim font immanquablement songer à ces poètes qui ont fait de la poésie française la chose unique qu'elle est. Et il me paraît que dans ces vers du *Divan* nédimien murmure le bon Verlaine :

Dans le jardin des roses, les jets d'eau
Tracent sur le fond de feuillage des lignes d'argent.

Et Henri de Régnier dans ceux-là :

Va marcher sur les pelouses comme les paons,
Toi dont je rêve la chevelure éparse.

Baudelaire dans cette image :

Magicien qui peut ceindre et nouer
Les flammes avec sa chevelure.

Samain dans celle-ci :

Les jeunes gens sortent
Pour la promenade,
En costume de fête.

Banville vaguement dans cette apostrophe :

Toute la fantaisie de ton âme
Se concentre dans ton regard.

Tandis que des visions comme celles-ci :

Le vin distillé goutte à goutte,
Semble avoir coloré tes joues,

La coupe, de vin remplie,
Reflète, extasiée, ton image,

tout orientales, d'inspiration iranienne qu'elles sont, charment encore par la finesse imprévue de l'image, le tour inattendu de l'expression.

Moderne et presque européen par ses images, par la so-

briété et le goût qui y domine, il l'est encore par la qualité de son émotion. Les vrais écrivains seuls savent le prix de cette qualité, et ce qu'il leur faut d'équilibre intellectuel pour l'exprimer exactement. Mais là où Nédim paraît surtout être de notre époque, c'est dans l'adorable enjouement intellectuel qui l'anime.

Libertin, froidement passionné, exalté, doucement et rarement attendri, toute la suite de ces états d'âme se reflète à travers cette fraîcheur du langage qui est le privilège de l'artiste bien né, de l'écrivain de race, que rien ne ternit, n'essouffle, n'épuise ou n'époumonne. Peu importe qu'il n'ait été qu'un délicieux polisson. Pour s'être réduit à la seule compagnie des figures de Carnaval, Théodore de Banville n'en est pas moins un artiste de premier ordre. Peu importe encore l'origine de l'émotion : c'est la façon dont on la consigne qui vaut.

C'est ainsi qu'un regard vers l'ombre fait ressusciter Nédim, en qui l'on trouve les éléments d'une sensibilité nouvelle. Je sens la fécondité de ces repliements sur la vie antérieure de l'humanité, à mesure que mon âme tourne dans la stérile suite de ses propres sensations. Regardons vers le passé : les marbres s'y estompent de mousse, les chants ne s'y entendent plus qu'en échos, les sentiments humains s'y tempèrent de la douceur de la mort.

RECHAD NOURY.

MAUPASSANT

ET LA COMPOSITION DE MONT-ORIOL

—

Mont-Oriol parut en librairie le 6 février 1887, après avoir été publié en feuilleton dans le *Gil Blas* depuis le 23 décembre 1886. Au cours d'un entretien avec un ami qui a gardé l'anonyme (probablement M. Hugues Le Roux), Maupassant disait de son œuvre :

C'est un livre que j'ai voulu tout de tendresse et de douceur. Je l'ai écrit presque malgré moi, après un mois de rêveries promenées à travers la Limagne, dans un pays de douceur extraordinaire qui m'a enveloppé, amolli, attendri... J'ai pris plaisir à rêver *Mont-Oriol*, couché dans les bois, sur cette terre qui embaume, avec les horizons bleus de la Limagne déroulés à mes pieds. J'ai tâché de mettre dans mon livre ce fond de ciel, ce parfum de terre (1).

Ce « pays de douceur », l'Auvergne, c'est en l'espèce Châtel-Guyon, où Maupassant fit une saison pendant l'été de 1885. Le 15 mai de cette année-là, en effet, durant son voyage en Italie et en Sicile, avec ses amis Henri Amic, Georges Legrand et le peintre Gervex, il envoyait de ses nouvelles à Mme Lecomte du Nouy et, de Raguse, lui communiquait ses projets immédiats :

Je pense que je rentrerai à Paris dans quinze ou vingt jours. Et puis j'irai un peu à Étretat, et puis en Auvergne, à Châtel-Guyon, car mon estomac ne va guère et mes yeux ne vont pas du tout (2).

(1) *La Vie à Paris*, dans le *Temps* du 12 février 1887.
(2) *Correspondance*, dans le volume *Boule de Suif*, édition Conard, 1908, p. CXLVII. La lettre est datée de 1884, mais par erreur, car le voyage d'Italie eut lieu au printemps de 1885. Voir en outre, dans *Jours passés*, par Henri Amic et l'auteur d'*Amitié amoureuse* (Ollendorff, 1908), p. 206, une lettre de

Arrivé à Châtel-Guyon vers la fin de juillet, Maupassant y séjourna presque tout le mois d'août. Il y conçut le plan de *Mont-Oriol*. Dans une lettre à sa mère, qui ne porte d'autre indication de date que celle d'un samedi, trois jours avant son départ, et qui pourrait bien être du samedi 22 août 1885, il écrit :

Je ne fais rien que préparer tout doucement mon roman. Ce sera une histoire assez courte et très simple dans ce grand paysage calme ; cela ne ressemblera guère à *Bel-Ami* (1).

Le séjour à Châtel-Guyon n'offrait rien de réjouissant, paraît-il, car Maupassant continue : « On s'y ennuie d'une façon si formidable que la plupart des malades n'y reviendront pas, malgré le bien que leur font les eaux. » Mais les excursions à travers les sites environnants rompaient la monotonie de la station thermale, et, certes, Maupassant explora toute la région, parfois même à des distances éloignées, puisqu'il dit à sa mère :

J'ai vu Châteauneuf, le plus joli coin d'Auvergne que je connaisse — vallée profonde au milieu de superbes rochers, — puis Pontgibaud, autre vallée moins jolie, puis, au-dessus de Volvic, le cratère de la Nachère (*sic*, lire : la Nugère) d'où l'on a un horizon extraordinaire sur la Limagne et sur le haut plateau d'où surgissent les puys. Ils sortent de ce plateau comme des clous énormes à tête tronquée.

Maupassant revenait les yeux enchantés et le cœur ému. Dans une autre lettre, adressée le 17 août à Henri Amic, il laisse deviner les sentiments qu'il éprouve :

Je viens de faire d'admirables excursions en Auvergne ; c'est vraiment un pays superbe et d'une impression particulière, que

la mère de Maupassant à la mère de M. Henri Amic, du 27 avril 1885, où il est dit : « Puisque vous irez à Vichy cet été, il se pourra faire que vous rencontriez Guy qui doit passer un mois à Châtel-Guyon. »

(1) *Correspondance*, dans le volume cité, p. CLVI-CLVII. Par une nouvelle erreur, cette lettre est ici rapportée au mois d'août 1886 ; mais dans l'Appendice à *Mont-Oriol* de cette même édition Conard (1910), la date a été judicieusement restituée en août 1885.

je vais essayer de rendre dans le roman que je commence (1).

Avec M. André Hallays (2), on imagine aisément qu'il rapportait « une riche collection de notes et d'études d'après nature, et qu'il avait ses cartons tout pleins d'esquisses ». De ces esquisses et de ces études il a donné le sommaire dans l'article *Mes vingt-cinq jours*, paru dans le *Gil Blas* du mardi 25 août 1885 (3). C'est le journal de sa saison à Châtel-Guyon, et déjà l'on y trouve de brèves notations, germe de plus d'une page de *Mont-Oriol*.

Voici la Limagne décrite au moyen de trois épithètes : « immense et plate, toujours enveloppée dans un léger voile de vapeurs ». Ces adjectifs se développeront en trois phrases dans *Mont-Oriol*, pour suggérer le panorama (p. 33-34 de l'édition Conard) :

Quand ils parvinrent au sommet, la jeune femme poussa un cri d'étonnement devant l'immense horizon déployé soudain sous ses yeux. En face d'elle s'étendait une plaine infinie qui donnait aussitôt à l'âme la sensation d'un océan. Elle s'en allait, voilée par une vapeur légère, une vapeur bleue et douce, cette plaine, jusqu'à des monts très lointains, à peine aperçus.

Et l'on se rappelle que cette peinture de la Limagne figurée sous l'aspect d'un espace infini, embrumé d'un léger voile bleu, revient à travers le roman comme un leitmotiv, par exemple, p. 112 : « la vaste plaine, toujours couverte d'une petite brume de vapeur bleue » ; p. 125 : « cette Limagne bleue, et si vaste qu'elle semblait agrandir l'âme » ; p. 188 : « la Limagne immense, aux lointains invisibles, noyée dans les brumes » ; p. 317 : « ... un immense plateau d'aspect désolé qui, haut lui-même de mille

(1) A. Lumbroso, *Souvenirs sur Maupassant* (Rome, 1905), p. 400. Voir aussi *En regardant passer la vie*, par l'auteur d'*Amitié amoureuse* et Henri Amic (Ollendorff, 1903), où cette lettre a été incorporée, p. 41.

(2) *Journal des Débats*, 27 février 1887.

(3) Cet article, que Maupassant avait négligé de réunir à son œuvre, a été recueilli en 1900 par l'éditeur Ollendorff dans le volume intitulé *Le Colporteur*. Il est reproduit dans l'édition Conard, *Œuvres posthumes*, t. I, p. 243 et suivantes.

mètres au-dessus de la Limagne, la dominait à perte de vue vers l'est et le nord, jusqu'à l'invisible horizon, toujours voilé, toujours bleuâtre ». Or, dans *Mes vingt-cinq jours*, ce rappel de motif s'ébauche déjà, puisque, à la fin de l'article, on lit cette phrase, parallèle à celle du début :

Je fais mes adieux... au casino désert d'où l'on voit, toujours voilée dans sa brume légère et bleuâtre, l'immense plaine de la Limagne.

Mais de cette surface sans limites quelques détails émergent çà et là, que l'œil aperçoit à peine. Maupassant les énumère en se servant presque des mêmes termes dans son article aussi bien que dans son roman. « A droite, note-t-il dans le premier, par l'étroite échancrure du vallon, je découvre une plaine infinie comme la mer, noyée dans une brume bleuâtre qui laisse seulement deviner les villages, les villes, les champs jaunes de blé mûr et les carrés verts des prairies ombragés de pommiers » ; ce qui devient dans *Mont-Oriol* (p. 34) :

Et sous la brume transparente, si fine, qui flottait sur cette vaste étendue de pays, on distinguait des villes, des villages, des bois, les grands carrés jaunes des moissons mûres, les grands carrés verts des herbages, des usines aux longues cheminées rouges et des clochers noirs et ointus, bâtis avec les laves des anciens volcans.

Après la Normandie, l'Auvergne est la région de France que Maupassant a le plus goûtée. Il use d'une épithète favorite pour la qualifier : l'épithète de « doux ».

« Nous sommes dans le pays le plus séduisant, le plus doux, le plus reposant que j'aie jamais vu », fait-il dire à Paul Brétigny dans *Mont-Oriol* (p. 103) ; ce qui correspond à la série des adjectifs juxtaposés dans *Mes vingt-cinq jours :*

Ce pays est délicieux, bien que triste, mais si calme, si doux, si vert.

La vie auvergnate est riche d'aspects pittoresques que

l'écrivain a saisis de son œil exercé. Un surtout l'a frappé : les attelages de vaches. Il les décrit de la sorte dans son journal de baigneur :

On rencontre par les chemins de montagne les voitures étroites chargées de foin que deux vaches traînent d'un pas lent, ou retiennent dans les descentes, avec un grand effort de leurs têtes liées ensemble. Un homme coiffé d'un grand chapeau noir les dirige avec une mince baguette en les touchant au flanc ou sur le front ; et souvent, d'un simple geste, d'un geste énergique et grave, il les arrête brusquement, quand la charge trop lourde précipite leur marche dans les descentes trop dures.

Il manque peu de chose à ce tableau : quelques traits de détail que la rédaction de *Mont-Oriol*, d'un art plus achevé, finira de dessiner (p. 102-103) :

Une file de voitures chargées de foin s'en venaient traînées par des vaches accouplées deux par deux. Les bêtes lentes, le front bas, la tête inclinée par le joug, les cornes liées à la barre de bois, marchaient péniblement ; et on voyait sous leur peau soulevée remuer les os de leurs jambes. Devant chaque attelage, un homme en manches de chemise, en gilet et en chapeau noir, allait, une baguette à la main, réglant l'allure des animaux. De temps en temps il se tournait, et, sans jamais frapper, touchait l'épaule ou le front d'une vache qui clignait ses gros yeux vagues et obéissait à son geste.

Les émanations de ces animaux se mélangeant aux parfums de l'air, il en résulte une senteur spéciale que Maupassant, dans *Mont-Oriol* (p. 103), a caractérisée comme une odeur de vanille :

Et toutes ces vaches qui vont par les chemins... sèment sur les routes cette odeur d'étable qui, mêlée à la poussière fine, donne au vent une saveur de vanille.

C'est ce qu'il avait déjà dit en termes presque identiques dans *Mes vingt-cinq jours :*

S'il fait très chaud, la poussière porte une légère et vague

odeur de vanille et d'étable ; car tant de vaches passent sur ces routes qu'elles y laissent partout un peu d'elles.

La ville d'eaux est sans originalité et l'établissement de bains rudimentaire. Deux phrases suffiront donc à Maupassant dans son journal pour montrer l'une et l'autre :

Châtel-Guyon se compose d'un ruisseau où coule de l'eau jaune, entre plusieurs mamelons où sont plantés un casino, des maisons et des croix de pierre. Au bord du ruisseau, au fond d'un vallon, on voit un bâtiment carré entouré d'un petit jardin : c'est l'établissement de bains.

C'est là un schème qui recevra quelques développements dans *Mont-Oriol*. Dès le début du roman, nous retrouvons en effet « le ruisseau qui descend des gorges d'Enval » (p. 1) et « le superbe vallon d'Auvergne, sauvage et gai pourtant, planté de noyers et de châtaigniers géants » (p. 2). Puis, un peu plus loin (p. 3), le site tout entier apparaît sous cette pittoresque description :

Ils venaient là une cinquantaine, attirés surtout par la beauté du pays, par le charme de ce petit village noyé sous des arbres énormes dont les troncs tortus semblaient aussi gros que les maisons, et par la réputation des gorges, de ce bout de vallon étrange, ouvert sur la grande plaine d'Auvergne, et finissant brusquement au pied de la haute montagne, de la montagne hérissée d'anciens cratères finissant dans une crevasse sauvage et superbe, pleine de rocs éboulés ou menaçants, où coule un ruisseau qui cascade sur les pierres géantes et forme un tout petit lac devant chacune.

De même, l'établissement de bains se voit mieux, au moins dans sa disposition générale (p. 1-2) :

C'était un grand bâtiment dont le rez-de-chaussée demeurait réservé au traitement thermal, tandis que le premier étage servait de casino, café et salle de billard,... vaste maison à tous usages, servant également pour la guérison et pour le plaisir, où l'on vendait, en bas, de l'eau minérale, des douches et des bains, en haut, des bocks, des liqueurs et de la musique.

Les baigneurs ont à leur disposition, pour se promener,

un petit parc traversé de trois allées. Ce sont de braves gens, venus pour se soigner et aux habitudes peu compliquées :

De temps en temps, lisons-nous dans *Mes vingt-cinq jours*, un monsieur ou une dame s'approche d'un kiosque, coiffé d'ardoises, qui abrite une femme de mine souriante et douce, et une source qui bouillonne dans une vasque de ciment. Pas un mot n'est échangé entre le malade et la gardienne de l'eau guérisseuse. Celle-ci tend à l'arrivant un petit verre où tremblotent des bulles d'air dans le liquide transparent. L'autre boit et s'éloigne d'un pas grave, pour reprendre sous les arbres sa promenade interrompue.

Dans *Mont-Oriol* (p. 2-3), la scène s'anime davantage et « la femme de mine souriante et douce » se détache en relief :

On avait fait jaillir... une source artificielle détachée de la source principale et qui bouillonnait dans une grande cuvette de ciment, abritée par un toit de paille, sous la garde d'une femme impassible que tout le monde appelait familièrement Marie. Cette calme Auvergnate, coiffée d'un bonnet toujours bien blanc, et presque entièrement couverte par un large tablier toujours bien propre qui cachait sa robe de service, se levait avec lenteur dès qu'elle apercevait dans le chemin un baigneur s'en venant vers elle. L'ayant reconnu, elle choisissait son verre dans une petite armoire mobile et vitrée, puis elle l'emplissait doucement au moyen d'une écuelle de zinc emmanchée au bout d'un bâton. Le baigneur triste souriait, buvait, rendait le verre en disant : « Merci, Marie ! » puis se retournait et s'en allait. Et Marie se rasseyait sur sa chaise de paille pour attendre le suivant.

Les deux descriptions, aux détails près, se superposent, et toutes deux, dans leur tonalité grisaille, révèlent la tristesse qui plane sur la ville d'eaux. Ni l'hôtel, ni le casino n'apportent de distractions. L'un est « un grand hôtel où l'on dîne avec gravité entre gens comme il faut qui n'ont rien à se dire » ; l'autre, « une petite cabane de bois perchée sur un monticule » et où le soir « un petit orchestre

joue des airs, comme un oiseau fou qui chanterait tout seul, dans le désert ». Voilà ce que Maupassant enregistre dans son journal. Dans *Mont-Oriol*, au contraire, il montre une réalité plus riche qui prête à une notation ironique et gaie. La station est pourvue de trois hôtels aux enseignes alléchantes (p. 4) et les tables d'hôte s'animent parfois de conversations non dénuées d'intérêt (p. 53 et suivantes). Le casino, sous la direction du rubicond Petrus Martel, de l'Odéon, présente une troupe d'acteurs avec jeune première, jeune premier et comique ; et l'orchestre, composé d'un pianiste, d'un flûtiste et d'une contrebasse, s'enorgueillit d'avoir pour chef le maestro Saint-Landri, deuxième grand prix du Conservatoire (p. 28 et 39).

Dans *Mes vingt-cinq jours* Maupassant rappelle enfin les excursions qu'il avait effectuées dans les environs prochains ou lointains de Châtel-Guyon. D'abord Enval, où sont censés se dérouler les épisodes de *Mont-Oriol :*

C'est une gorge étroite enfermée en des rochers superbes au pied même de la montagne. Un ruisseau coule au milieu des rocs amoncelés.

Puis « le charmant vallon boisé » qui aboutit à l'ermitage de Sans-Souci. C'est dans « ce chemin étroit, sous les sapins, au bord de la petite rivière » (p. 123), « à travers les buissons emmêlés » (p. 343), que les amoureux de *Mont-Oriol* égareront leurs « pas lents ». Un autre jour, une « longue excursion à pied à l'ancien cratère de la Nugère » est enregistrée ; mais le roman, en une langue harmonieuse (p. 318), décrira ce cratère :

Profonde cuve de gazon au fond de laquelle on voyait encore trois énormes blocs de lave brune, soulevés par le dernier souffle du monstre, puis retombés dans sa gueule expirante, et restés là, depuis des siècles et des siècles, pour toujours.

A l'horizon opposé, c'est Royat, « pâté d'hôtels au fond d'une vallée, à la porte de Clermont-Ferrand. Beaucoup de monde. Grand parc plein de mouvement. Superbe vue

du puy de Dôme aperçu au bout d'une perspective de vallons ». La rédaction de *Mont-Oriol* ignore le site pour mieux peindre les aspects variés de la foule (p. 281-282):

On descendit au parc de Royat pour écouter la musique. L'armée des baigneurs, sur les chaises, autour du kiosque, où le chef d'orchestre battait la mesure aux cuivres et aux violons, regardait défiler les promeneurs. Les femmes montraient leurs robes, leurs pieds allongés jusqu'au barreau de la chaise voisine, leurs fraîches coiffures d'été qui les faisaient plus charmantes.

Châteauneuf, dont le nom seul est cité dans *Mont-Oriol* (p. 67), est qualifié dans *Mes vingt-cinq jours* de « station de rhumatisants où tout le monde boite ». Riom, « triste ville dont l'anagramme constitue un fâcheux voisinage pour des sources guérisseuses : Riom, *mori* », ne s'apercevra que de loin dans le roman (p. 37), comme « faisant une tache rouge, une tache de tuiles dans la plaine », et le présage de mort contenu dans son nom sera passé sous silence. Cette modification n'a-t-elle pas pour raison quelque souci littéraire : celui de faire disparaître une évocation sinistre ? Pareillement la verve gauloise, pourtant familière à Maupassant, semble avoir été bannie de propos délibéré de *Mont-Oriol*, où elle formerait disparate avec le style en général soutenu et le ton sentimental de l'œuvre. C'est pourquoi l'on n'y retrouve pas cette histoire légère de folk-lore local qui, dans *Mes vingt-cinq jours*, raconte comment « un admirable bois de noyers » a fini par s'appeler « les péchés de Monsieur le curé ».

Mais la plus pittoresque des excursions autour de Châtel-Guyon est sans doute celle au lac de Tazenat, et Maupassant ne devait pas manquer de l'entreprendre. Elle provoqua en lui une vive émotion qui se trahit surtout dans le roman. Car, dans son journal de baigneur, il se borne à un récit fruste. Pour notre joie esthétique, reprenons-en les éléments et comparons-les aux pages correspondantes de *Mont-Oriol* (p. 135-141).

L'excursion, dans le fait, aurait été soudain résolue :

Promenade en landau au lac de Tazenat. Partie exquise et inattendue, décidée en déjeunant. Départ brusque en sortant de table.

Dans le roman, au contraire, et d'une façon plus conforme à la vraisemblance, elle suppose quelques préparatifs :

Mais une grande excursion avait été décidée. On devait emporter des provisions dans le landau à six places, et aller dîner, avec les sœurs Oriol, au bord du petit lac de Tazenat,... pour revenir de nuit au clair de lune. On partit donc un après-midi.

Le trajet, d'après le journal, consiste en « une longue route dans les montagnes », tandis que dans le roman il prête à des détails variés : état de l'atmosphère, psychologie des touristes, particularités du chemin et du paysage. Enfin voici le lac :

Un admirable petit lac, tout rond, tout bleu, clair comme du verre, et gîté dans le fond d'un ancien cratère. Un côté de cette cuve immense est aride, l'autre boisé... La côte inclinée et haute enferme le lac immobile, luisant et rond comme une pièce d'argent.

Ceci est la description qui se lit dans *Mes vingt-cinq jours*. Elle est d'une sobriété délicate, et l'on peut être tenté de la préférer au tableau plus riche qu'on trouve dans *Mont-Oriol* :

Christiane découvrit tout à coup dans un vaste et profond cratère un beau lac frais et rond ainsi qu'une pièce d'argent. Les pentes rapides du mont, boisées à droite et nues à gauche, tombaient dans l'eau qu'elles entouraient d'une haute enceinte régulière. Et cette eau calme, plate et luisante comme un métal, reflétait les arbres d'un côté, et de l'autre la côte aride avec une netteté si parfaite qu'on ne distinguait point les bords et qu'on voyait seulement dans cet immense entonnoir où se mirait, au centre, le ciel bleu, un trou clair et sans fond qui semblait traverser la terre percée de part en part jusqu'à l'autre firmament.

C'est là, « dans une maisonnette au milieu des arbres »,

que Maupassant rencontra « un homme aimable et spirituel, un sage qui passait ses jours dans ce lieu virgilien ». Il devait le revoir au moins une fois encore avant que ce solitaire succombât, lui aussi, à un mal tragique, et pourtant il ne parle point de lui dans son roman, où seule la maisonnette est signalée et d'ailleurs défigurée :

Une toute petite maison, un pavillon de chasseurs ou de pêcheurs, si étroit qu'il ne devait contenir qu'une seule pièce.

Le lac est engageant, car « le soleil y verse en pluie sa lumière chaude ». Aussi, selon son journal, Maupassant propose-t-il aux deux jeunes femmes qui l'accompagnent de se baigner, et bientôt, raconte-t-il, « le long des roches, la chair blonde glisse dans l'onde presque invisible où les nageuses semblent suspendues. Sur le sable du fond on voit passer l'ombre de leurs mouvements ! » Les yeux se délectent à cette gracieuse scène païenne. Mais combien plus admirable la page parallèle de *Mont-Oriol*, qui, d'un coloris puissant, peint les aspects changeants du lac :

Le jour finissait ; l'air s'imprégnait de fraîcheur ; une étrange mélancolie s'abattait avec le soir sur l'eau dormante au fond du cratère. Lorsque le soleil fut près de disparaître, le ciel s'étant mis à flamboyer, le lac tout à coup eut l'air d'une cuve de feu ; puis, après le soleil couché, l'horizon étant devenu rouge comme un brasier qui va s'éteindre, le lac eut l'air d'une cuve de sang. Et soudain, sur la crête de la colline, la lune presque pleine se leva, toute pâle dans le firmament encore clair. Puis, à mesure que les ténèbres se répandaient sur la terre, elle monta, luisante et ronde, au-dessus du cratère tout rond comme elle. Il semblait qu'elle dût se laisser choir dedans. Et, lorsqu'elle fut haut dans le ciel, le lac eut l'air d'une cuve d'argent. Alors sur sa surface, tout le jour immobile, on vit courir des frissons, tantôt lents et tantôt rapides. On eût dit que des esprits, voltigeant au ras de l'eau, laissaient traîner dessus d'invisibles voiles. C'étaient les gros poissons de fond, les carpes séculaires et les brochets voraces qui venaient s'ébattre au clair de la lune.

Voilà qui est beau. — Oui, mais pourquoi ce luxe de ci-

tations et de rapprochements ? Pour montrer, avec preuves convaincantes à l'appui, qu'il faut considérer *Mes vingt-cinq jours* comme une des sources de *Mont-Oriol*. Cette chronique est un vulgaire article de journal, écrit au courant de la plume, où la composition pèche par défaut d'équilibre et qui ne témoigne d'aucune préoccupation d'art littéraire, sauf quelques images et quelques expressions évocatrices, pierres précieuses brillant parmi le gravier et qui révèlent le maître. Tel quel pourtant, cet article offrait l'avantage de traduire des sensations éprouvées, et Maupassant abordant la rédaction de *Mont-Oriol* ne pouvait manquer d'en tirer parti. Car il y trouvait l'ébauche du cadre pittoresque dans lequel s'accomplissent les événements décrits dans le roman. Et déjà, pour façonner ce cadre et l'embellir, *Mes vingt-cinq jours* contenaient divers joyaux qu'il lui suffisait de sertir. Il n'y faillit point, et c'est pourquoi il ne jugea pas à propos de recueillir ensuite une chronique dont il avait épuisé la substance en l'incorporant dans une œuvre plus vaste et cette fois vraiment littéraire.

§

Remontons maintenant une année en arrière, à 1884. A la date du 14 juillet, le *Gaulois* publia de Maupassant une courte nouvelle intitulée *Le Tic*, qui ne fut reproduite, comme la précédente, que dans le volume *Le Colporteur* (1). La scène se passe encore à Châtel-Guyon, « petite station d'Auvergne cachée dans une gorge, au pied de la montagne, de cette montagne d'où s'écoulent tant de sources bouillantes, venues du foyer profond des anciens volcans ». Mais on n'y rencontre rien qui ait été repris dans *Mont-Oriol*.

Il en va tout différemment d'une chronique parue de même dans le *Gaulois* un peu auparavant, le 11 mai 1884, et que l'on peut aujourd'hui tenir pour inédite, puisqu'elle n'a jamais été recueillie dans l'œuvre de Maupassant. Elle

(1) Voir édition Conard, *Œuvres posthumes*, t. I, p. 229.

a pour titre *Malades et médecins* et il n'est pas douteux qu'elle n'ait servi de canevas à l'écrivain pour divers chapitres de *Mont-Oriol*. Dans une première partie, en effet, c'est encore de l'Auvergne qu'il s'agit et des sources thermales qui jaillissent de son sol volcanique.

« Entre deux sommets » et dominant le paysage surgit « le cône majestueux et pesant du puy de Dôme. Autour de ce lourd géant, plus loin ou plus près, un peuple de pics se dressent. Beaucoup d'entre eux semblent tronqués, qui jadis crachaient de la flamme et de la fumée. Volcans éteints dont les cratères morts sont devenus des lacs. »

Soulignons les expressions caractéristiques contenues dans ce paragraphe ; nous allons les retrouver dans un passage du roman (p. 34-35). Mais cette fois l'art littéraire transforme la rédaction qui s'élargit, s'enrichit et se développe selon un ordre progressif :

La montagne s'étendait à gauche vers Clermont-Ferrand, et, s'éloignant, déroulait sur le ciel bleu d'étranges sommets tronqués, pareils à des pustules monstrueuses : les volcans éteints, les volcans morts. Et là-bas, tout là-bas, entre deux cimes, on en apercevait une autre, plus haute, plus lointaine encore, ronde et majestueuse et portant à son faîte quelque chose de bizarre qui ressemblait à une ruine. C'était le puy de Dôme, le roi des monts auvergnats, puissant et lourd, et gardant sur sa tête, comme une couronne posée par le plus grand des peuples, les restes d'un temple romain.

Au bas de la chaîne des montagne, la Limagne déploie son immensité. Nous savons comment elle est qualifiée dans *Mont-Oriol* : « plaine infinie..., voilée par une vapeur légère, une vapeur bleue et douce », sous laquelle on distingue « des villes, des villages, des bois », etc. Ces termes sont repris de la chronique :

A droite, le chemin domine une plaine infinie, peuplée de villages et de villes, riche et boisée : la Limagne... Tout cet horizon démesuré est voilé d'une vapeur laiteuse, douce et claire.

Puis les détails du paysage se précisent : « La route est bordée de noyers énormes qui la mettent presque toujours à l'abri du soleil. » *Mont-Oriol* offre une phrase analogue (p. 112) :

La route maintenant était abritée par des noyers énormes dont l'ombre opaque faisait passer une fraîcheur sur la peau.

Aux noyers se mêlent des « châtaigniers hauts comme des monts », est-il dit dans le roman (p. 17), tandis que la chronique parle des « châtaigniers en fleurs, dont les grappes, plus pâles que les feuilles semblent grises dans la verdure sombre ».

Au loin, « de temps en temps, sur une pointe de la montagne, apparaît un manoir en ruines ». Et, dans *Malades et médecins*, ces anciens châteaux forts prêtent à une description générale que *Mont-Oriol* rendra pittoresque (p. 151) en profilant « la grande silhouette du manoir fantastique » de Tournoël.

Sur les routes, nous retrouvons les attelages de vaches :

Les deux bêtes vont d'un pas lent dans les descentes et les montées rapides, tirant ou retenant la charge énorme. Un homme marche devant et règle leurs pas avec une longue baguette dont il les touche par moments. Jamais il ne frappe. Il semble surtout les guider par les mouvements du bâton, à la façon d'un chef d'orchestre. Il a le geste grave qui commande aux bêtes, et il se retourne souvent pour indiquer ses volontés.

C'est presque la rédaction de *Mont-Oriol*.

Enfin l'air se charge de ce parfum spécial que nous connaissons déjà par *Mes vingt-cinq jours* et dont la nature est de nouveau définie dans *Malades et médecins* :

La poussière des routes, quand il fait chaud et qu'elle s'envole sous les rafales, porte en elle une odeur sucrée qui rappelle un peu la vanille et qui fait songer aux étables.

Pareillement, « la vigne, à peine défleurie, exhale une senteur douce et exquise ». C'est, comme Paul Brétigny

le fait remarquer à Christiane dans *Mont-Oriol* (p. 101), « une odeur délicieuse, à laquelle aucune autre odeur n'est comparable, si fine, si légère, qu'elle semble presque une odeur immatérielle ». Ajoutons enfin « la senteur puissante des châtaigniers, la saveur sucrée des acacias, les aromates de la montagne et l'herbe qui sent si bon, si bon, si bon, ce dont personne ne se doute ! » (p. 102), ce qui correspond dans la chronique de 1884 à cette phrase plus prosaïque :

Les châtaigniers, les acacias, les tilleuls, les sapins, les foins et les fleurs sauvages des fossés chargent l'air de parfums légers et persistants.

Comment on fonde et comment on achalande une ville d'eaux : tel est le thème de *Mont-Oriol*, une intrigue sentimentale étant ajoutée par surcroît. Or, voulons-nous rappeler en quelques mots les divers chapitres qui développent le sujet essentiel du roman, il nous suffira d'emprunter à *Malades et médecins* le paragraphe suivant :

Dans chacune des stations thermales qui se fondent autour de chaque ruisseau tiède découvert par un paysan, se joue une série de scènes admirables. C'est d'abord la vente de la terre par le campagnard, la formation d'une Société au capital, fictif, de quelques millions, le miracle de la construction d'un établissement avec ces fonds d'imagination et avec des pierres véritables, l'installation du premier médecin, portant le titre de médecin inspecteur, l'apparition du premier malade, puis l'éternelle, la sublime comédie entre ce malade et ce médecin.

Le plan qu'il avait ainsi tracé, Maupassant l'a exactement réalisé dans *Mont-Oriol*. Après tant et tant de délais, ce brave Auvergnat de père Oriol se décide enfin à faire sauter son morne, et une source jaillit (p. 48). Alors l'habile banquier Andermatt, toujours à l'affût d'une nouvelle entreprise, engage des pourparlers avec le paysan pour l'achat des terrains (p. 71 et 86) ; il se rend acquéreur de ces derniers (p. 177) et constitue, au capital de deux millions, la Société anonyme « dite Société de l'Etablissement thermal

du Mont-Oriol » (p. 198). A peine un an après, la jeune station mettait à la disposition des malades un bel édifice pompeusement dénommé « Thermes du Mont-Oriol », un grand hôtel et un casino, le tout « d'une blancheur neuve, luisante et crue », aux pieds d'une colline et aux abords d'un petit parc (p. 215-216). Et le docteur Latonne, promu médecin inspecteur, n'avait eu, comme jadis le docteur Bonnefille à l'ancien établissement (p. 4), qu'à écrire une brochure où il vantait « en style majestueux et sentimental» à la fois les séductions du pays et les qualités thérapeutiques des sources. Sans doute aussi était-il prêt à jouer de nouveau, avec de riches clientes, la comédie dont Christiane Andermatt s'était amusée l'année précédente (p. 12-15).

Mais ce docteur Latonne, une des créations les plus ironiques de Maupassant, n'a pas conscience de la gaîté qu'il provoque. C'est le médecin « correct, sans âge, vêtu d'un veston élégant et tenant à la main le haut chapeau de soie, le médecin parisien sans barbe ni moustache » (p. 10), qui parle avec aisance, applique une méthode de diagnostic originale et méticuleuse (p. 12-15) et possède enfin « une manière, un chic, un cachet » particulier (p. 15). L'aventurier Mazelli forme contraste avec lui : « c'est un homme merveilleux », qui « ne croit pas aux remèdes » et « soigne par le massage et le curaçao »; aussi rend-il « intéressante la médecine elle-même, tant il s'exprime avec un scepticisme léger qui lui sert à convaincre ses auditeurs de sa supériorité » (p. 268-270). Puis voici un enfant du pays, le docteur Honorat, « reconnaissable à son grand chapeau » (p. 35), fin et brave homme, « placide » et « préférant de beaucoup les cartes et le vin blanc à la médecine » (p. 261-262). Autant il doute de l'efficacité des eaux, car « s'il en fait boire, il n'en boirait pour rien au monde » (p. 164), autant son confrère Bonnefille, le terrible « inspecteur de l'établissement thermal d'Enval-les-Bains », a la certitude qu'elles sont « souveraines » ; aussi ses ordonnances « pren-

nent-elles l'aspect redoutable d'un réquisitoire » avec « leurs nombreux paragraphes de deux ou trois lignes chacun, d'une écriture rageuse, hérissée de lettres pareilles à des pointes » (p. 8) ; et ses malades ne sauraient s'affranchir de sa direction, « car il les surveille d'un œil sévère » (p. 5). Combien discret, au contraire, le docteur Black, « ce petit homme à tête de boule-dogue qui parlait bas, toujours, dans tous les coins, avec tout le monde,... le seul médecin comme il faut, disait-on, le seul en qui une femme pût avoir entièrement confiance » (p. 263). Enfin *Mont-Oriol* n'oublie point les maîtres distingués, dont le nom garantit le succès de la nouvelle station. C'est le professeur Cloche, « un grand monsieur à cheveux blancs, rejetés derrière les oreilles, le savant classique, suivant la forme académique», qui va « l'air imposant comme s'il eût appris à marcher à la Comédie-Française et à faire voir au peuple sa rosette d'officier de la Légion d'honneur » (p. 232-233). C'est aussi le professeur Mas-Roussel, « un beau médecin, sans barbe ni moustache, souriant, soigné, à peine grisonnant, un peu gras, et dont la douce figure rasée ne semblait ni d'un prêtre ni d'un acteur » (p. 234). Et, antithèse vivante avec celui-ci, c'est encore le professeur Rémusot, « petit, avec des cheveux jaunes mal peignés, une redingote mal coupée, l'air malpropre du savant crasseux » (p. 233).

Tels sont, dans leur diversité, les médecins qui s'agitent dans le roman et dont Maupassant a saisi la caricature sous le portrait. Il semble bien, d'ailleurs, qu'il les ait longuement étudiés, puisque dans son article du *Gaulois*, en 1884, il en donne l'énumération qu'on va lire, où chacun d'eux est caractérisé par une épithète précise :

Chaque ville d'eaux, pour un observateur, est une Californie de comique. Chaque docteur est un type délicieux, depuis le docteur correct, à l'anglaise, en cravate blanche, jusqu'au docteur sceptique, spirituel et malin, qui raconte aux amis ses procédés et ses trucs. Entre ces deux modèles, on rencontre le docteur paternel et bon enfant, le docteur scientifique, le docteur

brutal, le docteur à femmes, le docteur à longs cheveux, le docteur élégant et bien d'autres.

C'est avec cette nomenclature que s'achève la première partie de l'article. Dans la seconde, il est fait mention d'un de ces médecins habiles à capter l'opinion. Il annonce en effet que des eaux découvertes par lui possèdent l'inappréciable propriété de prolonger la vie humaine; et il s'entoure de centenaires qui sont autant de preuves irrécusables. Or, un jour, il reçoit la visite d'un vieillard de quatre-vingt-six ans. C'est un bonhomme alerte encore, qui demande au médecin de lui fournir tous les détails physiologiques relatifs aux personnes âgées de plus de quatre-vingts ans et de l'avertir quand l'une ou l'autre trépassera, en lui faisant connaître les causes du décès. A l'aide des renseignements du docteur, le singulier vieillard s'explique chaque cas, soit par une imprudence, soit par un écart de régime, etc. Mais il arrive qu'un homme de quatre-vingt-neuf ans s'éteint, sans que le médecin puisse donner une raison plausible de la mort brusquement survenue. Pressé de questions par son curieux client, il s'impatiente et dit :

Il est mort parce qu'il est mort, voilà ! — Quel âge avait-il donc au juste, celui-là ? je ne me rappelle plus. — Quatre-vingt-neuf ans. — Et le petit vieux, d'un air incrédule et rassuré, s'écria : Quatre-vingt-neuf ans ! Mais alors ce n'est pourtant pas non plus la vieillesse ?

De la manie raisonnante de ce vieillard qui ne veut pas admettre qu'on puisse mourir de vieillesse, *Mont-Oriol* a conservé comme un écho très affaibli, à la page 377 : L'ingénieur Aubry-Pasteur, qui mettait au service du nouvel établissement thermal « ses connaissances et son zèle désintéressé », meurt soudain d'une attaque d'apoplexie. Andermatt se montre vivement contrarié, lorsqu'il apprend cette nouvelle qui peut nuire au développement de la station naissante. Maupassant alors de le dépeindre en ces termes :

Le banquier, fort agité, allait et venait dans le cabinet de l'inspecteur absent, cherchait les moyens d'attribuer une autre origine à ce malheur, imaginait un accident, une chute, une imprudence, la rupture d'un anévrisme...

§

Il demeure constant que Maupassant a utilisé la chronique *Malades et médecins* au moins à titre de sommaire pour certains chapitres de *Mont-Oriol*. Mais dans quelles conditions l'avait-il composée ? On est tenté de penser que, comme *Mes vingt-cinq jours*, il l'aurait écrite lors d'une excursion en Auvergne, ou immédiatement après. Or une difficulté s'élève aussitôt. L'article a paru le 11 mai 1884, et l'on n'imagine guère qu'avant cette date, c'est-à-dire à une saison où la température est à peine redevenue douce, Maupassant ait entrepris un voyage en Auvergne. D'ailleurs, grâce à sa correspondance avec Marie Bashkirtseff, nous savons l'emploi de son temps à cette époque. De mars 1884 jusque vers le 10 mai, Maupassant écrivit à la jeune artiste six lettres expédiées de Cannes, de Paris ou d'Etretat, et dans la troisième, datée du 3 avril, il annonce qu'il vient de passer quinze jours dans la capitale (1). Il n'eut donc pas le loisir d'aller en Auvergne.

Aussi bien, au début de son article, en explique-t-il lui-même la genèse : « Singulier mystère que le souvenir ! » commence-t-il, pour bientôt préciser :

Pourquoi un souffle d'air chargé d'odeurs de feuilles, sous les marronniers des Champs-Elysées, évoque-t-il soudain une route, une grand'route, le long d'une montagne en Auvergne ?

Ainsi un parfum printanier respiré à Paris aurait rappelé à Maupassant les senteurs d'acacia, de vigne et de vanille goûtées à Châtel-Guyon, et par association d'idées tout un monde de souvenirs qu'il se serait empressé de faire revivre en les écrivant. Certes, il lui était facile de se

(1) Voir *Revue des Revues*, 1er avril 1896.

les remémorer, ces souvenirs, car ils dataient d'un an à peine. Mais déjà il les avait fixés sur le papier et son explication n'est qu'à demi véridique : pour composer sa chronique *Malades et médecins*, Maupassant eut recours moins à sa mémoire qu'à deux articles antérieurs.

L'un est intitulé *Un Vieux* et fut donné au *Gil Blas* le 26 septembre 1882. C'est là seulement qu'on peut le lire encore aujourd'hui, car il n'a jamais été recueilli, bien que plus d'un mérite eût dû le préserver de l'oubli. On y trouve tout au long, avec des détails circonstanciés, l'histoire de ce petit vieillard qui a été résumée dans la seconde partie de *Malades et médecins*. Les deux rédactions s'achèvent en des termes identiques.

Quant à la première partie de *Malades et médecins*, nous allons constater de même qu'une bonne moitié en est empruntée à un de ces « petits voyages » que Maupassant se plaisait à raconter aux lecteurs du *Gil Blas*. Celui-ci porte pour titre : *En Auvergne ;* il parut le 17 juillet 1883 et ne fut jamais réimprimé par la suite.

Pendant l'été de 1883, en effet, l'écrivain fit une saison, la première, à ce qu'il semble, à Châtel-Guyon. Il mit à profit son séjour pour entreprendre de grandes excursions dans ce pays qui le charmait. C'est ainsi que, dans la nouvelle *Humble drame*, qui fut publiée le 2 octobre 1883 par le *Gil Blas* avant de prendre place dans les *Contes du jour et de la nuit*, il relate son ascension du puy de Sancy et sa visite au lac Pavin ainsi qu'aux ruines du château de Murol.

Mais la chronique *En Auvergne* est plus riche de sensations. Après un long préambule un peu hors du sujet, Maupassant commence par caractériser l'Auvergne d'une façon générale :

L'Auvergne, écrit-il, est la terre des malades. Tous ses volcans éteints semblent des chaudières fermées où chauffent encore, dans le ventre du sol, des eaux minérales de toute nature. De ces grandes marmites cachées partent des sources chaudes qui contiennent tous les médicaments propres à toutes les maladies.

Cette phrase initiale, l'article *Malades et médecins* la reprendra sans y changer un mot, se contentant d'ajouter à la fin cette simple incidente : «... qui contiennent, au dire des médecins intéressés, tous les médicaments... ».

Sur le pays, bientôt nous voyons se dresser « le cône pesant et majestueux du puy de Dôme ». Ces deux épithètes, nous les avons lues tout à l'heure, dans un ordre inverse. Mais, tandis qu'en 1884 Maupassant se borne à dire qu'un « peuple de pics » entoure le géant des monts, en 1883 il avait énuméré ces pics, savoir « le puy de la Vache, le puy Monchier, le puy du Pariou, le puy de la Nugère ». Et cette liste est l'ébauche de celle qui sera donnée dans *Mont-Oriol* (p. 317-318).

Voici maintenant la Limagne : « une plaine infinie, peuplée de villages et de villes, riche et boisée... Tout cet horizon démesuré est voilé d'une vapeur laiteuse, douce et claire ». Ce panorama sera repris mot pour mot dans *Malades et médecins*, avant de passer dans le roman.

Sur la ligne bleu pâle qui le limite, les monts forment des taches sombres. Presque tous portent à leur sommet d'anciens châteaux forts. Nous savons que ces derniers sont l'objet d'une description succincte dans l'article *Malades et médecins*. Or cette description est la copie de celle qui avait été donnée en 1883 en ces termes :

Au-dessus d'un vaste bâtiment carré, festonné de créneaux, s'élève une tour. Les murs n'ont pas de fenêtres, rien que des trous presque imperceptibles. On dirait que ces forteresses ont poussé sur les hauteurs, comme des champignons de montagne. Elles sont construites en pierre grise qui n'est autre chose que la lave des anciens volcans, devenue plus noire encore avec les siècles.

Abrégez cette phrase finale et dites : « Elles sont construites en pierre grise qui n'est autre chose que de la lave » ; modifiez d'autre part l'épithète « imperceptibles » en celle d' « invisibles », et vous aurez la rédaction de 1884.

Pareillement, en ce qui concerne les attelages et les

odeurs, Maupassant en 1884 reproduira ce qu'il avait écrit en 1883, sauf deux variantes de mots, d'ailleurs insignifiantes.

Une bonne partie de l'article *En Auvergne* a donc été incorporée dans la chronique *Malades et médecins*, et par suite dans *Mont-Oriol*. Ainsi nous est révélée une nouvelle source du roman. Poursuivons l'analyse et voyons quels éléments Maupassant a puisés encore dans sa relation de 1883.

Un des procédés thérapeutiques en usage à Châtel-Guyon consiste dans le lavage de l'estomac. Maupassant le décrit en détail dans *Mont-Oriol* (p. 222-224). En 1883, c'était une méthode nouvelle dont on espérait d'heureux résultats. Mais l'écrivain qui, à n'en pas douter, en subit la torture, l'appelle « le supplice de l'eau ». C'est le terme qu'il emploie pour caractériser l'opération avant d'en énumérer les péripéties. Le récit que donne *En Auvergne* est curieux à comparer avec la rédaction du roman, dont il représente plutôt un parallèle qu'une esquisse, car s'il apparaît moins alerte, il est, certes, plus circonstancié. De part et d'autre, nous voyons le malade « étranglé dans une sorte de camisole de force » en caoutchouc ou en toile cirée. On lui introduit dans la bouche, puis dans la gorge et peu à peu « jusqu'au fond du ventre » une des branches d'un tube « à trois embouchures, sorte de serpent rouge, long, mince, roulé sur lui-même et qui semble avoir trois têtes ». Un autre bras communique avec une source, tandis que le troisième aboutit à un récipient de verre :

Le patient tend les mains, râle, hâve comme un chien enragé, et, secoué de hoquets à la façon des gens atteints du mal de mer, cherche à rejeter l'horrible tube... Alors, tout à coup, l'aide tourne un robinet, et l'eau pénètre le patient, le gonfle à la façon des chameaux qui boivent aux citernes la provision d'un mois. Son corps se tend, sa face devient violette. On croit qu'il va expirer! Mais, ô miracle, un filet d'eau jaillit soudain de l'embouchure posée dans le récipient de verre.

C'est la délivrance !

Aux abords de l'établissement thermal, « sur un monticule, s'élève un petit casino, temple d'un autre genre ». En 1883, « un maître de chapelle de Paris, M. Bertringer, musicien enthousiaste », y organisait des concerts avec la collaboration d'une « petite troupe excellente » :

On fait là, dit Maupassant, dans cette gorge de montagne, loin de toute ville, de la grande et vraie musique.

On joue aussi la comédie, ajoute-t-il ; les acteurs appartiennent au jeune personnel de l'Odéon. L'actrice (elle est seule), Mlle Pinson, est charmante.

L'ironie est absente de ces notes, et pourtant M. Bertringer ne deviendra-t-il pas dans *Mont-Oriol* le maestro Saint-Landri (p. 27-28), de même que Mlle Pinson est le prototype de Mlle Odelin (p. 39) ?

Quelques-uns des sites aux environs de Châtel-Guyon sont également signalés dans l'article *En Auvergne*. Voici d'abord, à proximité de la station thermale, « la gorge superbe qu'on a baptisée : La Fin du Monde. On dirait en effet que le monde finit là. La douce montagne d'Auvergne fait la sauvage et veut jouer au précipice. On s'avance dans une impasse de rochers nus d'où s'élance un torrent, on monte, on grimpe le long des corniches de pierre ; et soudain on parvient au haut, dans un petit vallon qui semble un parc anglais, où le torrent de tout à l'heure n'est plus qu'un ruisseau clair, coulant sous les arbres entre deux prairies que terminent des petits bois ». Ces quelques lignes dégagent un charme poétique qui ne se retrouvera pas dans *Mont-Oriol*, où se lit cette description précise mais terne (p. 132) :

La gorge, de plus en plus resserrée et tortueuse, s'enfonce dans la montagne. On franchit des pierres énormes, on passe sur de gros cailloux la petite rivière, et après avoir contourné un roc haut de plus de cinquante mètres qui barre toute l'entaille du ravin, on se trouve enfermé dans une sorte de fosse étroite, entre

deux murailles géantes, nues jusqu'au sommet couvert d'arbres et de verdure. Ce ruisseau forme un lac grand comme une cuvette, et c'est vraiment là un trou sauvage, étrange, inattendu, comme on en rencontre plus souvent dans les récits que dans la nature.

Plus loin « apparaît un château féodal en ruines, Tournoël ». Combien pâles, cette fois, ces quelques mots à côté du croquis à la plume qui, dans le roman, profile sur l'horizon la vieille forteresse (p. 151) :

L'antique château, debout sur son pic, dominé par sa tour haute et mince, percée à jour et démantelée par le temps et par les guerres anciennes, dessinait sur un ciel d'apparitions sa grande silhouette de manoir fantastique.

Enfin on arrive à Volvic, « petite ville où on exploite la lave et que domine une Vierge démesurée, plantée au faîte de la côte ». *Mont-Oriol* ne dira rien de plus de cette petite ville, mais il le dira d'une autre façon (p. 315-316). Au cours d'une excursion au puy de la Nugère, Louise Oriol montre en effet à ses compagnons « les chantiers où l'on taille la pierre, indique la coulée exploitée comme une carrière, d'où on extrait la lave brute, et fait admirer, debout sur un sommet et planant au-dessus de Volvic, l'immense Vierge noire qui protège la cité ».

Ajoutons, pour terminer, que la note joyeuse n'est pas absente de l'article *En Auvergne*. Maupassant n'a pas résisté au malin plaisir de raconter l'histoire de ce village où « une vierge privilégiée, une vierge de pierre, rend grosses les femmes stériles ». Ce récit gaillard aura son équivalent dans la gauloiserie des « péchés de Monsieur le curé » insérée dans *Mes vingt-cinq jours* ; mais pas plus que cette dernière, il ne sera repris dans *Mont-Oriol*.

§

Résumons et rétablissons l'ordre chronologique. En 1883, la relation *En Auvergne*, rappelant une première saison à Châtel-Guyon et une série d'excursions dans toute la région

environnante ; en 1884, l'article *Malades et médecins*, qui est en partie emprunté au précédent et se fonde pour le reste sur les observations recueillies l'année d'avant à la station thermale ; en 1885 enfin, la chronique *Mes vingt-cinq jours*, où sont notés les incidents d'une seconde saison à la ville d'eaux : voilà trois sources utilisées par Maupassant pour la composition de *Mont-Oriol*.

C'était en effet un procédé chez lui de reprendre dans un roman divers documents antérieurement publiés. *Une Vie* et *Bel-Ami* en fournissent la preuve (1). Il n'est donc pas étonnant qu'il ait agi de la même façon pour *Mont-Oriol*. Mais ce fut la dernière fois. Ni *Pierre et Jean*, ni les autres romans à la suite ne trahiront plus pareil travail de mosaïque.

En outre, dans *Une Vie* et dans *Bel-Ami* Maupassant avait, à vrai dire, incorporé des nouvelles déjà parues, sans les modifier ou en n'y apportant que de légères retouches. Pour *Mont-Oriol*, au contraire, il ne retient des matériaux dont il se sert que la substance et quelques vocables de choix : il leur demande surtout un cadre et un sommaire.

§

A cet égard, *Mont-Oriol* clôt une période dans la manière de Maupassant. Mais il en ouvre une autre beaucoup plus significative. Ce roman, en effet, mêle à une partie documentaire une histoire d'amour toute pénétrée d'émotion. L'auteur abordait ainsi une tâche qui ne lui était pas familière. Car jusque-là, en fidèle disciple de Flaubert, il avait appliqué le dogme de l'impersonnalité littéraire et masqué son âme sous un voile d'indifférence. Maintenant, il entreprenait une œuvre d'un genre nouveau qui lui réservait des difficultés insoupçonnées. Un effort longtemps soutenu lui permit de les vaincre.

En 1885, après sa saison à Châtel-Guyon, Maupassant

(1) Voir Ed. Maynial, *La composition dans les romans de Maupassant* (*Revue bleue*, 31 octobre et 7 novembre 1903).

passa l'automne à Etretat, où il demeura jusqu'au 25 novembre. Puis il séjourna quelques semaines à Paris, et vint enfin s'installer au cap d'Antibes, à la villa Muterse, qu'il avait louée pour l'hiver (1). La composition de *Mont-Oriol* fut à peu près l'unique objet de ses préoccupations. Elle semble avoir avancé lentement, à cause surtout de l'intrigue sentimentale. Si bien que le romancier écrivait à Mme Lecomte du Nouy, le 2 mars 1886 :

Que vous dirai-je d'ici ? Je navigue et je travaille surtout. Je fais une histoire de passion très exaltée, très ardente et très poétique. Ça me change — et m'embarrasse. Les chapitres de sentiment sont beaucoup plus raturés que les autres. Enfin ça vient tout de même. On se plie à tout avec de la patience ; mais je ris souvent des idées sentimentales, très sentimentales et tendres que je trouve, en cherchant bien ! J'ai peur que ça ne me convertisse au genre amoureux, pas seulement dans les livres, mais aussi dans la vie. Quand l'esprit prend un pli, il le garde ; et vraiment il m'arrive quelquefois, en me promenant sur le cap d'Antibes, un cap solitaire comme une lande de Bretagne, en préparant un chapitre au clair de lune, de m'imaginer que ces histoires-là ne sont pas si bêtes qu'on le croirait (2).

Maupassant avait donc conscience d'inaugurer une nouvelle manière qui rendait laborieuse la rédaction de *Mont-Oriol*. Aussi est-il invraisemblable que, dès mars 1886, il ait demandé à l'imprimeur les premières épreuves de son roman. François, son valet de chambre, l'affirme (3), mais par une de ces méprises qui ne sont pas rares dans ses *Souvenirs* trop tardivement rédigés.

A cette époque, Maupassant avait si peu achevé son œuvre, qu'il mit à profit une troisième saison à Châtel-Guyon, durant l'été de 1886, pour en contrôler les détails. Comme M de Maupassant l'expliqua par la suite à Renée d'Ulmès,

(1) Voir *Souvenirs sur Guy de Maupassant*, par François, son valet de chambre (Librairie Plon, 1911), p. 55.

(2) *Correspondance*, dans le volume *Boule de Suif*, édition Conard, p. CXLVIII, ou Appendice à *Mont-Oriol*, même édition, p. 429-430. Cette lettre a été reproduite en outre dans *En regardant passer la vie*, p. 102.

(3) *Souvenirs sur Guy de Maupassant*, p. 60.

« il se méfiait de la déformation que le souvenir inflige aux objets » (1). Il montait souvent jusqu'au lac de Tazenat et s'installait, pour travailler, dans le petit pavillon situé au bord de l'eau, parmi les arbres, dont il parle à la fois dans *Mes vingt-cinq jours* et dans *Mont-Oriol*, et que le propriétaire, un châtelain des environs, avait mis à sa disposition, une cordiale amitié étant née spontanément entre ces deux hommes qui devaient achever leur vie dans les mêmes conditions (2). Et de retour à Châtel-Guyon, « en l'auberge de Mme Parat », le soir après dîner, il lisait les pages écrites dans la journée, en demandant l'avis de son excellente hôtesse, laquelle, suivant M. Victor de Cottens, qui fut témoin de ces scènes, se montrait « très fière de la confiance qu'on lui témoignait et dodelinait de la tête, de-ci, de-là, d'un petit air entendu tout à fait réjouissant (3) ».

Pourtant il fallut à Maupassant plusieurs mois encore pour achever *Mont-Oriol*. Il y travaillait toujours en octobre 1886, à Antibes, où il venait de se fixer de nouveau, mais cette fois au chalet des Alpes. En effet, son éditeur Victor Havard, à la date du 23, lui disait à la fin d'une lettre d'affaires : « J'espère que le climat d'Antibes va vous être salutaire et vous permettre de terminer le nouveau chef-d'œuvre rapidement (4). » Deux mois après, jour pour jour, « le nouveau chef-d'œuvre » paraissait en feuilleton dans le *Gil Blas*.

A. GUÉRINOT.

(1) Renée d'Ulmès, *Guy de Maupassant ; détails inédits sur son enfance et sa première jeunesse*, dans *Revue des Revues* du 1er juin 1900, p. 494 ; voir aussi A. Lumbroso, *Souvenirs sur Maupassant*, p. 338.

(2) Voir l'intéressant article publié par M. Henry Frichet dans le *Gil Blas* du 1er août 1912, sous le titre : *Le lac tragique*.

(3) *Le Voltaire*, 8 juillet 1893.

(4) A. Lumbroso, *Souvenirs sur Maupassant*, p. 416 ; voir Ed. Maynial, *La vie et l'œuvre de Guy de Maupassant* (Editions du *Mercure de France*), p. 194.

ESSAIS [1]

—

TROIS CŒURS D'HOMMES

Personnages.

PIERRE. } Jeunes et veufs, depuis peu, des deux sœurs.
CLAUDE. }
JULIEN. D'une soixantaine d'années, beau-père des précédents.

SCÈNE I

CLAUDE, PIERRE

CLAUDE —...Nos deuils??...Oh, Pierre, écoute!... écoute; entends la chose monstrueuse par excellence... Depuis dix jours, quelle est donc cette anxiété qui tourmente mon deuil, quelle est cette aile qui plane sur lui, en m'effrayant et en mettant à son ombre une ombre qui le menace?... Pierre, Pierre, je me tiens comme tremblant au seuil de ma douleur, je chancelle à son seuil, au bord de ce long pays terne et gris où nous enferma notre double Destin. Ecoute... Ma bouche a comme la honte de cet aveu, ma bouche... Je tremble de te dire... voici que je recule, j'ai peur de ton regard. Et pourtant, depuis hier, il faut que je jette à la face du ciel, à la face du monde, les mots d'anxiété où mon deuil s'afflige. Je ne puis pas les contenir, il faut qu'ils éclatent comme une fanfare. Le retrouverai-je après, ce deuil, simple, écrasant, dominateur du sang, maître de la pensée, horrible... et cher, tel que je le veux, tel que je le dois...

PIERRE (*d'un ton étonné*). — Tel que tu le *dois*??

CLAUDE (*sans remarquer cette interrogation*). —Ecoute... Tu connais, si blanche et si sèche de soleil, cette longue

(1) Ces trois essais sont absolument indépendants les uns des autres. (Note de l'auteur)

route qui du haut jardin des tombeaux porte les pas à cette plaine de lumière où jouent les regards des Morts, sans doute, sous les nuages... J'étais là... Midi brûlait, midi croulait en bûchers ; comme une bête de feu aux crinières de neige, je voyais l'heure chaude et fatale bondir au sol, s'arrêter, repartir, s'écraser. Les roses des tombes envoyaient vers elle leur pétale effeuillé, tandis que devant son pas je voyais, qui se soulève au loin afin de s'offrir à son sabot, la houle des prairies s'exhausser pour souffrir de son heurt. — Moi, j'étais seul au pays nu de ma solitude sous le soleil. J'en faisais l'hommage à la tendre Beauté disparue enfouie là sous mes pieds, — double hommage, colère et solitude... et puis, simplement, je pleurais, le cœur sans pensée, sans même que le cœur songeât... J'étais là... — Mais qui donc, de cette tombe vers cet horizon, tout au long de cette blanche route a conduit petit à petit mon regard, — et puis, Pierre, est-ce que la chaleur ne me prit pas par la main pour me conduire, parmi les champs d'ombre écrasés sous la longue lignée des chênes, jusqu'aux petites îles d'or dansantes du soleil... Oh ! la poigne mystérieuse, je le devinais, voulait aussi, vers la plaine, et vers la bête de neige et de feu, m'entraîner... J'ai failli obéir... Mais je te jure que si j'ai senti, sinon mon geste, ma pensée du moins trahir, ma volonté d'homme n'y fut pour rien... Je fus, je fus comme emporté, entraîné captif et les mains liées sur le fleuve de mon sang ainsi que sur un fleuve d'oubli...

Oh ! qui donc, quand je crus ainsi et partir et graver mon pas aux dures blancheurs de cette route, qui donc en moi mouvait ainsi ce pas, alors que mon cœur restait assis, toujours, dans son deuil ? J'ai clos les paupières, et mes pas aussitôt se sont tus au loin, le visage mort reprit mes yeux parmi ses lys. Pierre, tout cela ne fut qu'un instant dans le vaste monde, eh bien ! écoute encore ce secret, fils de l'autre ; je te le dirai à toi, puisque nos peines sont fraternelles ! J'ai le sentiment d'avoir failli...

PIERRE (*il sursaute*)... Failli plus qu'à l'honneur, failli à ce qui te reste d'Elle...

CLAUDE. — — Failli aux larmes, à la piété et à ce geste que Ses doigts, malgré le poids de la Mort, savent encore élancer vers moi...

PIERRE. — Ah ! plus vivants encore que du temps de leur vie, Leurs doigts, ne te semble-t-il pas ? (*Il marche un peu, fébrile.*) Plus vivants, plus vivants de tout le regret que nous en portons... Oui, lourds de plus de vie, c'est bien ainsi qu'ils m'apparaissent et qu'ils hantent ma marche aveugle dans la jeune aurore, quand je suis, ah ! vaine course, sa jeune image qui toujours s'écarte... et laisse depuis des jours la même distance entre elle et moi...

CLAUDE (*qui le regarde fixement, avec une voix terriblement triste*). — Ah, parle encore, que je me retrouve en toi...

PIERRE. — Plus vivants, on dirait, leurs doigts, de toute leur mort : et de toutes mes larmes, c'est-à-dire de toute ma vie, car que suis-je sous le ciel, sinon — désormais — un sanglot ?... La bonté? Je l'ignore. Le devoir ? ah quelle voix qui meurt ! La beauté qui flambe, qui roule, qui brûle pour les fleurir d'une crinière de flamme, les heures dans son feu créateur, sa brûlure universelle n'atteint plus à mon cœur désert, lui qui jadis fut à elle, fut son fiancé secret...

CLAUDE. — Pauvre frère ! Je te plains... Mais quoi, tu ignores en toi mon tourment nouveau, ce vague sentiment d'une trahison, trahison, Pierre, irréparable... (*un temps*) irréparable, pour ne pas dire plus...

PIERRE. — Quoi donc?

CLAUDE. — Menaçante !

PIERRE. — Pauvre frère !!... (*Un très long silence, puis avec un sombre éclat :*)

Ainsi j'ai ce bonheur de souffrir encore !!... Ce bonheur, Claude, si tu savais ! Il me semble que je porte des yeux qui ne savent pas voir... Non, si je suis une route, si je rentre, ce n'est pas moi qui me gare de l'obstacle, ce n'est

pas moi, car moi je ne vois plus, moi... Il n'y a plus au monde qu'une chose, une seule chose.. perdue dans le ciel... ; une médaille, une sorte de médaille vivante où se meut Celle que tu sais : qu'elle y marche, qu'elle y ploie sa grâce, qu'elle y sourie, son sourire et son pas jamais ne franchissent la ronde limite de l'argent : sans doute c'est là son domaine, son domaine de jeune morte — et, Claude, alors ! c'est aussi la demeure de mon regard, son unique demeure...

CLAUDE (*sursautant*). — Je me souviens, je me souviens. Parle encore pour que je me retrouve...

SCÈNE II

JULIEN, CLAUDE, PIERRE

JULIEN, *entrant*. — Eh bien, que faisiez-vous ?

PIERRE. — Hélas, père, nous maudissions le jour...

JULIEN (*l'interrompant d'une voix amère et brutale*). — Vous ? jamais ! Vous que la jeunesse encore couronne ? Vous ? Jamais. Elle peut vous meurtrir cent fois davantage, crever à nouveau vos flancs, vous rouler dans sa tempête, vous emporter, meurtrir et briser vos jeunes ailes contre les murs et vous reprendre encore.... Ah ! vous pouvez bien, jeunes gens, la haïr : vous l'aimez toujours..... Allez, allez, vous n'aimez rien tant que la vie dans la haine que vous avez pour elle. Allez, jeunes sangs, vous êtes porteurs d'un ordre souverain, il faut que vous aimiez le soleil, — le soleil, la route, où qu'elle aille, la mer, sans voir à l'horizon, sur le sable, le grand mur qui la clôt : le mur blanc des tombes alignées...

(*Pierre et Claude sont assis : le regard de l'un, ardent, dévore ces paroles ; le regard de l'autre écoute en tremblant.*)

Maudire ? Ah, ah, vous ne le pouvez pas. Le merveilleux souhait que vous en menez est vain. Il se dessèchera à l'heure dite ; ses éclats héroïques seront flèches et risées

sur la bouche des midis et tout ce que le meilleur de vous-mêmes saurait apporter au plus doux des tombeaux où quelques mois à peine sont assis, c'est l'illusion mensongère, la parole de haine... non la haine. Votre deuil en vous, enfants, pleurera moins fort qu'en votre sang ne parlera la flamme du milieu du jour. La route, un soir, reprendra vos pas qui se refusent (*Claude sursaute et se lève*), elle ne tolérera pas votre halte au pied d'un souvenir. (*Avec un rire amer.*) Croyez-vous donc que la jeunesse vous soit venue et vous ait été donnée pour votre joie ? Illusion, illusion, mensonges... (*Une pause, puis se soulevant et d'une voix douloureuse qui semble s'adresser à un passé.*) Ah, ah ! quelle est donc la voix qui triomphe ? La voix lugubre... si chère, ou la voix d'or ?..

On mêle un peu leur concert d'abord... On reste drapé dans de l'ombre, dans de la nuit, dans du rêve, dans de la colère... Tu te sembles voguer comme dans un vaisseau sur une mer de fureurs, la méchanceté au poing, la colère ailant ton front... et tu crois ta pauvre force humaine quadruplée par le deuil et la rancune, par la mort, et l'amour que tu portes à qui dort enveloppé dans cette mort. Va, tu es moins fort encore qu'une ruine. Tu te croiras le maître d'un ciel de nuées haineuses et redoutables, tu penseras, avec lui, ravager le monde pour l'honneur de celle-là en qui le souffle ne court plus... Mais quoi, ces nuées à vos doigts vont blanchir jusqu'à ne plus être que l'écume d'une mer d'azur (*Claude tremble et regarde Pierre*)... Ah ! vos mains en voudront secouer les blanches fleurs : et c'est en vain ! Elles y reviendront, et, las d'appeler la colère où vivait encore à tes yeux la face qu'on t'a prise, tu te laisseras, un jour, demain, ce soir, tomber parmi elles...

PIERRE (*à mi-voix*). — Taisez-vous !

JULIEN (*après une pause, et d'une voix soudain tombée*). — Les Vieux seuls savent le deuil éternel... Celui qui dure l'éternité des ans qui leur demeurent. Ceux-là seuls, pas les jeunes !.. Ceux-là seuls sauront, de leurs mains à

vos cendres, ô Mortes, faire un autel qui protège et qui aime... Pas les autres...

Ah, ah, qu'importe au destin que celui-là dont la chaleur au sang s'est éteinte pleure ? Qu'ils pleurent et gémissent et soient donc enfin, vis-à-vis des cendres jadis trahies, des hôtes généreux : qu'importe ? derrière eux, loin de leur ombre qui tombe, sur la route de lumière se dresse désormais et rit leur œuvre faite... les vieux seuls savent le deuil éternel. Ils le savent parce qu'ils sont des abandonnés... le Destin les ignore et le jeune espoir ne danse plus au double chemin de leurs regards sa ronde entraînante, l'espoir fils du Destin. Ah ! qu'ils pleurent maintenant, — si tel est, du moins, leur plaisir... qu'ils pleurent... ou bien, qu'eux aussi, ils soient morts (*avec un rire douloureux*) ils sont libres... Mais ce n'est que le soir que le sang peut rester fidèle, ou le redevenir !

Car, écoute encore... ce n'est pas tout, écoute la confession sublime d'horreur. On avait trahi, on redevient fidèle ! Oui, tu sentiras en toi, parmi ton honneur qui pour l'honneur trahi de la jeunesse morte s'en défend, s'allonger, invisible, cette fidélité criminelle.. !

Oui... Ton ombre, quand ton jour sera presque descendu, se pose et s'allonge à ton vrai passé. *Elle ne se trompe pas...* Ce retour, tu ne le voudras admettre. De tout le cri respectueux de ton cœur, sais-tu, alors, sur le visage vivant dans un autre monde, qui tu appelleras et qui tu pleureras ?... l'oubli continué... mais le soir du cœur est malgré lui fidèle, mon enfant, et, dans la destinée des fronts honnêtes, rien n'a la tristesse peut-être d'une telle constance, sinon l'heure jadis de ses départs... (*Pierre regarde Claude avec terreur, Claude éclate soudain en sanglots.*)

JULIEN (*il le regarde, et comprenant, va vers lui et d'une voix brutale*). — Claude !! ma fille ?... vous ne la pleurez plus ? Misérable !

—

L'AVEU

Personnages.

LUCIE, GÉRARD

LUCIE. — Pourrez-vous, saurez-vous m'entendre ?

GÉRARD (*avec accablement*). — Je le veux... Hélas ! je le veux, vous dis-je, jusqu'à vous le crier bouche à bouche ! Et pourtant, devant cette lèvre aux ombres tout à coup qui vont s'ouvrir... ah ! vous crier de vous taire, vous le crier, vous en prier... pouvoir aimer de vous sur ce passé qui au loin de mes yeux vibre comme une lumière, un silence éternel. . du silence... tout une mer, du silence, encore, toujours du silence avec son bruit qui recommence, au loin, de flots. (*D'une voix de prière.*) Ah ! dormir sous ce bruit, le sentir à mes yeux qui cueille mes pleurs, larmes à larmes... j'ai ce rêve. Je ne puis. Il me faut, ce silence, Lucie, le mettre à sang comme une bête, le ruiner en vous, dans votre corps, comme une bête qu'on écartèle... Ah !! comme je ne peux pas n'être que moi-même...

LUCIE (*se levant violemment et passant devant lui pour aller s'appuyer à une baie ouverte où elle reste les mains appuyées sur l'avant-corps, derrière elle*). — Non, non, Gérard. Vous vous trompez... Ce sont mes paroles d'elles-mêmes qui vont vers vous couler comme d'une source, rouler leurs ondes. (*La tête haut levée.*) Ecoutez les paroles qui pleurent de moi... simple leur course : ma peine, mon chagrin, ma honte, mon remords, tel est le cœur même de cette douce onde qui cherche vos pieds... (*Une longue pause silencieuse, puis d'un geste un peu épouvanté.*) Ainsi je vais parler : parler... douceur, ô lamentable douceur... Dire ; te dire, m'accuser, être d'âme à tes genoux (*geste spontané de Gérard*), goûter ce seul amour pour qui pécha... Quels blancs oiseaux, et de quel ciel tombés, m'accablent du poids de leurs blancheurs pressées? — Mes paroles, je les entends qui, ainsi que du haut d'une haute fontaine,

tombent de moi !, et c'est, parmi la marche de mes jours vers la mort, le bonheur exquis d'une faute en soi qu'on entendrait mourir....

GÉRARD. — Ce qui meurt en nous, comme nous mourons en lui...

LUCIE (*brusque et se ressaisissant*). — Sachez donc m'entendre. Avant vous, Gérard, un jour ! je fus trahie. Pourquoi ?? N'avais-je pas donné mon corps ainsi qu'on donne une rose dont on dit : déchire ! — Oui, j'ai porté ce souhait, moi, j'ai été celle qui désire que le soir, — un soir... ne vît plus d'elle dans ses salles désertes, où l'azur fut roi, que des lambeaux muets, j'ai traîné dans la sonorité des routes, et mal captif aux efforts de mes pas, le rêve de cette gloire : qu'en Ses mains masculines déchiquetée on ne sût plus que je fus un corps de femme....

(*La face furieuse, à se souvenir, et les yeux agrandis*) : Il partit. Alors l'orgueil me coucha comme dans du fer. J'allais ; je m'appuyais au sol comme une épée plantée. Ce qui jadis me vit tendre, tendre à en ployer la taille, m'a revue d'airain. Mon esprit broyait les roses ; mon secret, contre leurs parfums ailés, mena de tragiques et invisibles luttes... C'est près d'elles pourtant que vous me parlâtes. Comment vous eussé-je aimé ? Je ne vous aimais pas, et j'ai dit : Je vous aime..., en même temps qu'en moi se levait, criblant de flèches le ciel, un rire infernal. Quel est donc le plaisir que je n'ai point connu dans cette minute de mensonge... (*Jean lève les poings et semble vouloir bondir*)... peut-être j'ai moins désiré la mort aux heures de la Beauté. Ma vie, elle, frappait en moi comme une mer haute, pleine jusqu'à la surabondance, eaux inlassables accumulant sans fin leurs lumières bruissant sur leurs lumières....

Cela grandit, monta... décrut un jour : et le soir je me découvris déserte de cette marée, seule, Gérard, avec moi pleurant sur moi, avec moi — dans l'ombre ! de moi-même déserte...

Mais brusquement m'apparut, dans cette inertie lamen-

table au fond de laquelle je roulais, une image, ah! lamentable comme moi : votre souvenir, le souvenir d'un vivant par moi blessé. Ce souvenir me flagella comme une injure. Gérard ! Je puis dire : la trahison, cette faute qu'on eut contre moi, m'a faite mauvaise parmi les mauvaises ; j'ai haï le monde, haï les gens, les champs, la terre, les blés, mais la vengeance par moi perpétrée, la trahison vis-à-vis de vous, — du jour où mes yeux l'ont vue, m'ont faite puissante. Je me suis levée en moi-même, et dans la volonté de reconstruire à vos yeux comme aux miens, — devant nous et pour nous, Gérard ! pour nous deux, ma noblesse, je puis dire aussi que j'ai perdu jusqu'au souvenir des douleurs premières. Je me suis levée en moi, la force au poing. J'ai ramassé à mon poing la force de ce monde hier molesté. Ce qu'il me fallait, je le savais du coup : le courage devant le ciel nu et devant la terre nourrice, de l'aveu. Oui, il fallait que je sentisse que la terre me pardonnât, ce seul vaste pardon pouvait compter pour moi. J'allais donc à l'humiliation comme vous autres à la gloire. Nulle force véhémente ne fut à des pas jamais comme à ceux qui me menèrent alors, et nulle volonté n'a poussé ainsi un corps en avant. J'allais vers le centre du ciel et vers la terre. C'était septembre; les matins, Gérard, l'automne rutilant m'attirait si fort, qui peuplait tout l'entour de la maison avec l'or de ses pâles bruits, avec le cristal de ses voix claires, ses gestes dorés et translucides, qu'à peine vêtue, attirée au dehors en ma faute à faire pardonner, je sortais, je descendais. Et du haut du perron, c'était sous la longue avenue aux chênes chauves l'insaisissable bal des heures automnales ; j'en enfermais dans mes yeux le geste immatériel, mes mains tendres en recevaient le bouquet cristallin, et, forte, ô Gérard, d'une possession pareille, — légère, confiante au pardon jusqu'à l'oubli du mal que je fus, oublieuse, légère, car oublieuse, légère, douce aux marches comme un pétale doré de vent vêtu... légère, sans moi-même, on dirait, toute largement ailée de l'heure

blanche... Mais quoi ? mon pied s'arrêtait dans le premier bruit du sang fané des feuilles mortes !... Je restais là, vivante colonne, colonne morte ; ah ! ce doute du pardon, la crainte aperçue du désespoir... mais vite, vers le cortège au sol sanglant sous l'allée, je repartais, j'allais dans mon cœur tendu et dans mon visage, de larmes lumineux... Moi, moi ?.. ce n'était plus moi qui marchais, ce n'était plus moi qui tout à l'heure encore, dans la nuit, m'apparaissais dans mon cœur plus déchiquetée qu'une ligne montagneuse. Ah ! Gérard, j'étais dans ma chair affaiblie la Prière aux pieds faibles qui va sans plus même aux paroles avoir recours, la faible prière qui, les épaules nues et les bras tombés, cherche les soleils puissants qui la voudront écraser... Telle j'étais quand j'allais dans les allées sanglantes où l'on dansait : les yeux clos et aveugles dans la demande, les pieds balancés au rythme de cristal des flûtes plus proches, et, sous les dômes nus, solitaire de moi, m'ayant perdue moi-même, telle j'allais et dansant aussi, car le remords, le souhait du pardon est d'une ivresse dont n'approchent aucunes qui dorment dans les vins...

Ah ! Gérard, un jour, sans doute, un de mes jours de adis où j'étais sans faute, je fus quelque diurne Hébé, et nes cheveux ont porté en impeccable croissant aux cornes umineuses toute la dure beauté bleue du ciel sur les neiges revées d'ombre. Mais la Beauté méconnaît et l'âme coupable et les doigts qui pleurent !... Elle trahit celui dont la ierté meurt. Elle veut des cœurs droits ou des cœurs forts. Les autres, elle les ignore : elle ne m'a point connue.

Alors, soudain, avec ses bruits qui cassent, ce fut l'hiver n moi... Vides et nues, j'ai porté insensibles en moi, ô non cœur, les cimes de vos forêts,... vides et nues et leurs aces comme tombées en avant dans l'air semblable à des els d'argent ; vides et nues, ô Gérard : mais non pas mortes, on pas mortes de mort, mortes de moi seulement, mortes e mes hiers partis sans doute, et du songe de mes jours à enir. En vain, du plus grand des efforts, j'ai voulu, dans

leur noir peuple magnifique, traîner et ramener la vie ; j'ai voulu presser en elles et centupler la sève qui les anime, mon pauvre et cher sang humain...

Mais non ; sourd, le noir peuple magnifique ; sourd, dans le glacial silence de leurs lourdes branches... Ah, Gérard : entendez-moi qui passe dans ma mort, encore vivante ! A quelque tronc adossée, du fond de moi-même j'ai crié comme jamais on ne cria... et le silence s'est refait, plus grand trois fois autour de mon cri ! J'ai couru en moi, les mains jointes, — et, jadis étincelantes, elles ont méconnu, mes cimes, ma pauvre peur, plus grande qu'un dieu...

Alors j'ai connu dans mon être entier, depuis mes chevilles aux faiblesses si lourdes jusqu'à ma bouche qui s'entr'ouvrait, ce que j'appellerai, du seul nom véritable, le silence désespéré. J'ai porté sur les dalles désertées de mon cœur, et toutes odorantes encore, les débris de mes cris. Du fond des eaux mornes et noires où mon souffle couchait et d'où mes yeux sans vue regardaient sans le voir naître et passer l'azur, que de fois j'évoquais avec un regret sans nombre le départ en moi de leur grêle coléreuse. Mais non : j'étais pleine d'une ombre pesante ; mon cœur pleurait sans larmes, et, frappés par une barre, mes poignets accablés laissaient pendre mes mains comme une aile double aux attaches cassées, elles, pourtant, porteuses d'une jeunesse aussi multiple qu'en un chemin profond les taches de soleil.

(*Une longue pause, puis*) : Gérard, ô Gérard, pour mes matins sans pardon, pour mes réveils dans la Beauté, dans la coupe bleue de ses longues mains qui semblaient bonnes pour tous, me recevaient en elles, — et pourtant ne me connaissaient pas... — Sous mes pas, les diamants en foule aux herbes ont éteint leur cœur ; où j'ai passé, mon pas éteignait la terre, et l'heure même, toujours contre nous si pressée, s'écartait d'une éternelle absence...

O Gérard, à celle que la terre a rejetée, à celle à qui, au long des fins cyprès, elle n'a point ouvert l'accès de ses

montagnes de lumières, à celle à qui fut clos le chemin du vent où les pieds s'ailent vers l'azur... ; à la morte, ô Gérard ! vivante, et celle qui, dans le temple de sa chair, a porté, vécu d'innombrables morts et leurs cortèges de déroutes sans nombre, ô Gérard ! vous proche encore du beau ciel, pardonnez...

GÉRARD (*levé en un geste de protestation spontanée*). — Vous pardonner ?... Que puis-je avoir à vous pardonner ? Qui suis-je, moi, pour avoir à vous pardonner quelque chose ? Moi qui ne suis, dans l'ombre de vos pas, sur le bord de votre ombre, que celui qui vous aime... Vous pardonner, cent fois malheur ! Je ne permets pas, je défends à vous-même que vous vous diminuiez à mes yeux de la hauteur d'un mot qui pleure. Je vous le refuse, Lucie (*il va vers elle*), le droit d'implorer, je vous le refuse parce qu'il n'est pas en vous et que j'interdis, moi ! qu'il s'y trouve... Ah ! croyez-vous l'avoir, ce droit de toucher à vous-même et de vous défaire en vous, et de venir, en face de moi surtout, vous détruire vous-même en vous-même ? J'y veillerai jusqu'à la cruauté.

LUCIE (*lentement*). — Les ailes de nul amour ne doivent tant s'ouvrir. Gérard... Si j'aime encore et si je veux la vie, c'est pour cela : qu'être humble désormais devant elle ; mais j'aurai — je le sens — fermé les yeux, si longue soit-elle, avant que pouvoir être à vous, dignement... Je le sais..., je le sais... je disparaîtrai, sans bruit et lente, et j'irai dans l'obscure blancheur d'un jour sans midi traîner mon mal, et jour à jour ainsi j'aurai, ô plaisir !! connu la justice, son pas, sa coupe... mais non pas votre amour...

GÉRARD (*comme n'ayant pas entendu*). — Vous pardonner !...

LUCIE. — ... Combien d'autres, sans doute, pour la douceur de la justice et pour avoir voulu qu'elle soit, ont ainsi laissé périr leurs jours et leurs mains...

GÉRARD. — Nulle douleur ne fut ce qu'est la vôtre...

LUCIE. — Hélas, toute douleur a tant de fois déjà vécu !

Quel amour connaîtrait la beauté d'une souffrance nouvelle et quelle femme en pourrait offrir la merveille sans nom ?... pourtant ! qui donc a le droit à la beauté, sinon la douleur ! pour qui, sinon pour elle, est-il tombé toujours plus large s'ouvrant, dans son approche de la terre, ce manteau d'honneur... Mais non, mes larmes ont coulé déjà, elles ont mouillé des joues ; elles ont séché mille fois, elles sont mortes déjà...

GÉRARD. — Eh, que m'importe si d'autres souffrent puisque je souffre ! — Du Passé ! un passé, en est-il, puisque je souffre ? Puisque je souffre, croyez-vous qu'il fut déjà quelque chose ? Le croiriez-vous ?... (*secouant la tête*) : puisque je souffre je suis tout ce qui est.

Du jour où j'ai souffert, j'ai édifié sur le monde ma solitude, j'en ai chassé les autres ! Elles sont mortes. Elles n'ont point été, je ne les entends pas. Ah ! j'ai peuplé jusqu'aux cieux de la divinité de mon mal. Les dieux se sont tus de ma solitude et par elle, par elle, je suis seul ce qui est... !

LUCIE. — Chacun, nous sommes seul ce qui est... Comme vous avez dit cela, Gérard ! Quelle parole ! Et combien sommes-nous, nous qui mourrons, à être celui-là qui est seul ainsi tout le sang du monde !

GÉRARD (*presque avec un cri*). — Je suis seul le sang du monde, et ce sang, il est à vous, entier... Il est à vous plus encore que votre chair n'est à vous, puisque c'est moi qui le veux, moi qui vous l'offre, et vous le tends avec l'ordre que vous le receviez...

Ah ! comme il est à vous : et moi je ne suis là que pour, d'un geste qui vous bénira, vous le servir...

(*Une grande pause silencieuse, puis, tout bas, comme reprenant une plainte interrompue*) : De sa goutte première à sa goutte suprême, il est à vous, et moi je n'en suis, auprès de vous, que le messager d'un jour, celui qui, pour vous, saurait n'entendre pas le cri qui proteste, ni celui qui pleure. Sourd pour vous... à jamais, à jamais

sourd... J'ignore des hautes charités, Lucie ! la voix en moi qui meurt...

LUCIE (*comme d'une voix lasse mais qui proteste*). — L'amour...

GÉRARD. — Je suis celui qui veux mourir...

LUCIE (*domptée*). — L'amour...

GÉRARD. — Je brave celui qui, dans le long royaume de votre ombre, se lèverait, et connaîtrait l'audace de hausser vers vous ! ô ma lumière, la blancheur attentive de son front... je tuerai cette blancheur, cette blanche et criante parole d'un front levé... puisque mon rôle à moi, mon sort, mon sort ! c'est de lentement façonner, telle une robe, autour de vous, sur votre épaule et sur votre torse, sur votre pas levé et sur l'onde de vos regards — l'isolement royal...

(*Lucie regarde fixement devant elle.*)

GÉRARD. — ... La solitude éblouissante...

LUCIE (*d'un cri*). — Tais-toi ! Ah ! comme la vie fait mourir... ! (*Elle s'asseoit les yeux fixes.*) Quoi donc, furieux et fou, courait en moi à la poursuite de vos paroles... quels galops exaspérés et vers le but si pressés qu'ils n'ont pas vu les déchirures laissées aux routes de ma chair ? La mort peut-être... oui — sans doute... elle seule d'un pied si cruel peut avoir une marche si légère. Nous montions, nous montions après toi, mais quoi, toujours plus hautes et d'un bond nouveau montaient les cimes de tes voix !...

GÉRARD. — L'amour, c'est la grande religion !

LUCIE. — Religion mortelle.

GÉRARD. — C'est la religion de la mort.

LUCIE. — L'amour... comme c'est la mort.

—

VINGT MINUTES MISÉRABLES

Personnages

LE PÈRE, CHRISTIANE

(*Dans l'escalier à angle droit, et palier au milieu, d'une*

maison estivale située au flanc d'un coteau pierreux qui dévale jusqu'à une longue vallée. — Cinq heures et demi du matin. Juillet.)

LE PÈRE (*Il est depuis un certain temps penché sur la rampe du premier étage. Soudain, il se penche davantage : une porte en dessous s'est ouverte. Un pas monte du rez-de-chaussée : c'est Christiane ; elle veut gagner le palier du milieu où se trouve une baie étroite ouvrant sur une terrasse par où on peut gagner le jardin*). — Christiane...

CHRISTIANE (*étonnée et arrêtée*). — Mon Père !

(*Et, une de ses mains se repliant instinctivement vers son cœur, sa voix ajoute comme un soupir*). — ... Mon doux Père... Rien de plus terrible pour nous ne pouvait arriver que les paroles que vous venez dire...

LE PÈRE. — J'allais parler, mon Enfant, tu dis vrai : déjà des paroles étaient nées nombreuses, et naissaient, dans la vasque de mon cœur. Leurs têtes fleuries se heurtaient et s'entrecroisaient comme fait un parterre trop étroit. J'apportais vers toi leurs peuples tout prêts ! Mais je te vois, mon Enfant, et mes tendresses ont balayé tout ce monde inutile : je ris de l'avoir connu...(*Et avec un sourire d'une confiance singulière et prodigieuse :*) Vraiment, il me semble que j'ai pu un instant oublier que tu m'aimes... comme rien d'autre sous le ciel ! Mais je te vois, et je sais que ce ne sont pas des paroles pourquoi je suis venu. Et voici, je suis simplement descendu ouvrir devant toi le sourire dont tu m'es chère. Il s'ouvrira le tien, car toi, ma fille, tu m'aimes certes autant que je peux le vouloir...

Puissance des sourires qui s'aiment ! quel charme n'avez-vous ? La mer lointaine a moins d'attraits pour les yeux des rives...

Et comme tu m'aimes aussi largement que le veut ma volonté, je voudrais t'offrir, au fond de mes mains, des ruissellements de mercis ! L'obéissance de ta tendresse est une chose dans laquelle, souvent, j'égare la reconnaissance de ma pensée, qui s'en illumine...

CHRISTIANE (*toute droite sur la marche où son père l'a surprise, et le regardant avec d'immenses yeux toujours plus attristés, en elle-même*). — Doux Père. Ah ! doux ami comme je n'en eus point! D'infinies mélancolies— ah ! bien lointaines pourtant, j'en dois confesser l'éloignement qui me semble tout étrange, mais quoi ! les mélancolies ne sont-elles point choses qui ne doivent toujours danser qu'au loin ? — courent en moi de sentir que pour lui je ne puis avoir qu'une consolation, — si navrante... Ce serait celle de lui dire — mais avec quel serment ! si tendre que ma taille en ploierait, que si quelque chose, dans ma course vers la route où on m'attend, pouvait retenir mon pas qui marche et qu'a si grand'peine je suis ! ce serait sa prière.

LE PÈRE (*toujours avec le même prodigieux sourire confiant*). — Eh bien, Christiane ! Tu ne dis rien ! Ton attente est là sur cette marche, comme celle d'un geste qui hésite!... comme celle d'une jolie nue dont la brise encore n'a pas taillé le geste ! Enfant !... est-il vrai que tes yeux peuvent te voir toi-même de manière aussi fausse ? Comment peux-tu t'imaginer hésitante ? N'as-tu pas vu ce que j'apporte pour avoir ton retour et ton renoncement à cet homme qui même ne t'est rien devant les lois ? Mais je t'apporte.... la prière que je t'en fais ! le désir que j'en ai, le souhait que ce soir nous marchions encore, toi près de moi, sur la grève de mon cœur, à deux, ô ma joie, et (*toujours riant et prenant un air amusé*) je t'apporte.... la beauté de ma vision... Et déjà, là-bas, nous l'entendons, sur la route lisse, ton pas qui partait vers cet Autre, heurter du pied droit, ou gauche ! quelque chose. Tu t'arrêtes !...

(*Il reste une seconde les yeux sur cette vision, et il l'achève par ces mots murmurés, mais sonnant si fin dans l'écho matinal et de pierres de l'escalier :*) Comme tu m'aimes, mon Enfant !

CHRISTIANE. — Comme il dit vrai, mon Dieu! Comme je l'ai aimé !.. Autour des neiges de sa tête, mon sentiment pour lui — j'en prends conscience tout à coup ! peut-être

parce que cela n'est plus ? — passait la ligne du respect. Je fus une fille qui s'amusa, quel jeu divin ! à l'aimer comme une mère... . . . .

LE PÈRE (*toujours amusé*). — Enfant !... Mais songe que je sais, et de toute éternité, qu'il ne s'est jamais pu que tu ne m'obéisses en ce moment : ma tendresse qui te commande est pour toi si grave, si grande, si large, si molle... (*Et montrant par la fenêtre le petit jour, tout bleu sur les pailles coupées) :* Tu comprends, elle vient de là, d'où vient le jour... elle est le Jour peut-être même, venant sur l'Hier qui meurt et dont je suis, mais qui jamais n'a bien voulu mourir : elle part, pour en venir à moi de toutes les choses qui savent qu'elles ont à mourir, et qui me le disent du fond des grandes fumées du matin !

— ... J'ai envie de verser à tes pieds quelque cantique de triomphe, Christiane, mon Cœur vivant ! pour m'avoir donné l'occasion de mieux mesurer la puissance de ma tendresse, par ta soumission. Tes plaisirs, je le vois, mon Enfant ! ont vraiment la forme de mon cœur.

CHRISTIANE (*à mi-voix*). — C'est horrible !

LE PÈRE. — ... Mon Cœur vivant !...

CHRISTIANE. — C'est hor... (*A ce moment, le soleil surgissant du suprême nuage de l'aube fait détourner Christiane qui le reçoit en pleine face, et des cloches sonnent à toutes volées ! alors elle crie, d'une voix de souvenir) :* Le bleu du jour crevait mes yeux ! et comme une foudre bleue, il gagnait mon talon par mon sang. Les pâquerettes écrasées par paquets et centaines, dans leur ardeur à tout crever vers les cheveux du jour, traversant la plante de mes pieds, y reparaissaient une seconde ! Mais déjà — ma course n'était plus là...

LE PÈRE (*comme hébété soudain et la regardant anxieusement*). — Ma fille ! ma fille, ma fille, ma fille !!!.. Mais est-ce bien vous qui êtes ma fille ?

CHRISTIANE. — Déjà, j'étais partie...

LE PÈRE. — Partie ! Que dit-elle ? Est-ce qu'une fille peut partir du cœur de son Père ?

CHRISTIANE. — ... Toute la nuit..., je portais dans ma nuque, qui s'en courbait d'une si fraîche souffrance ! la pierre — tu sais ! dont la fraîcheur, où le pied se pose, traverse...

LE PÈRE (*parlant comme une sorte d'aveugle avec la main gauche tendue*). — Vous êtes donc quelqu'un, vous, qui n'est pas ma fille ?

CHRISTIANE (*le regard revenu sur son père*). — Ah ! si je l'osais permettre, cette molle fermeté du jour qui m'entraîne mettrait en moi qui te laisse de grandes pitiés pour toi, mon Père !

Et derrière toi !... que d'hommes je vois qui méritent qu'on les plaigne. Ils ont la tête blanche et leur cœur est dépeuplé d'un être qu'ils pensaient avoir fait pour eux...

LE PÈRE. — J'ai des droits sur ta vie : car, je t'aime...

CHRISTIANE. — Des droits ? Nuls droits ! mais c'est ce mot lui-même qui vient de m'apprendre que tu n'en as aucun ! Des droits ? nuls droits depuis le jour où ma chair est devenue plus qu'un rêve autour de moi.

LE PÈRE. — Un rêve, une lumière ! Une colonne, et, plantée sur les violettes des nuits, au détour d'une allée où l'espoir du cœur vieilli se faisait pierre parmi les pierres, la chair tranchante d'une lame en éveil...

CHRISTIANE (*se répétant*). — Des droits ?... Ah ! comme le bleu du jour crevait bien mes yeux ! quelles coulées d'azur, des forges du ciel ! Le pauvre bronze des cloches tombe, à côté, comme une chose misérable... (*et toute tournée d'un coup vers son Père :*) Mais tu ne m'as créée que pour cela : que de me donner à l'amour !

LE PÈRE. — Non pas, non pas ! (*Il reste un moment comme pris de court, et comme pour se gagner du temps dans la lutte qu'il sent s'engager*) : Jamais, jamais, jamais je n'ai songé que tu puisses aimer. Qu'on t'aime, ah ! encore que m'importe ! Qu'ils t'aiment, qu'ils souffrent,

qu'ils soient là tout autour de nos demeures... (*il s'arrête suffoqué*), tout cela m'est égal : Mais toi, aimer ! Et tes devoirs, ma fille ? Tu n'as pas à aimer, dans ma tendresse, dans le monde qu'est ma tendresse. Nous sommes deux à nous donner la main, voilà tout, moi parce que je suis vieux, toi, parce que tu nais. (*Et repris de son grand sourire*) : Sur une vieille pierre, quel jeune soleil tu es ! et parce que je ne veux pas qu'il quitte ma vieillesse où il a remis le poids léger d'une aube indispensable, je dis que tu es mienne et que je te possède ! Tu ne descendras jamais des terrasses de ma vie... — ou bien alors c'est que cela, qui ne doit pas être, peut être.

CHRISTIANE. — C'est moi qui dois être ! et qui sens, dans la jeunesse où fleurit mon cœur le grand devoir, devant les hommes qui souffrent, d'avoir à aimer ! Dieu n'est pas, du moins encore. L'amour non plus n'existe pas. Mais peut-être qu'il est seul aujourd'hui, à exister, de Dieu. Il est, de lui, ce que — en quête dans le fond de nos malheurs, nous avons su déjà créer. Si Dieu n'est encore que l'Amour fugace, ne serait-ce point qu'il n'y eût pas assez, déjà, de cœurs dont l'enveloppe fléchissante et mourante eût le grand courage d'accepter l'amour ?

LE PÈRE. — Ma fille !... j'apprends qu'un jour j'ai pensé ces choses ! Mais quand je les pensais, j'ai ignoré que je les pensais. Qu'importe aujourd'hui d'ailleurs ces paroles glorieuses ! Dieu, tu l'as dit, n'est pas de l'autre côté de l'Amour. Il n'est pas encore où moi je suis... Mon heure est celle des cloches du soir. L'Angélus a sonné sur ma tête nue les noces de mon jour avec ma nuit. Ma route blanche s'est fondue lentement avec sa berne, et par elle l'herbe des prés anonymes s'est emparée de ce qui fut moi.

Et tu demandes, mon enfant, tu demandes, avec cette bouche aux éblouissements qui me raniment, à qui je t'ai donnée ? A qui je t'ai donnée ! mais je ne sais guère que cela sur ce monde où je meurs depuis que je sais que je suis né...

(*Christiane lève la tête.*)

Attends une minute ! Toujours je l'ai su, si bien !... — Je ne sais pas : jamais encore je ne l'ai su, mais je le sais si bien !...

— Mais c'est à moi que je t'ai donnée, à moi, à moi ! Crois-tu qu'il soit en moi de consentir à ce que mon cœur s'éteigne? J'ai entendu, un jour ! qui se craquelle, l'enveloppe de son printemps. Sa robe s'ouvrait, sa chair s'allait faner ! Sa molle et humide beauté allait perdre sa forme! Est-ce que tu crois qu'il m'est donné d'y pouvoir consentir? Quarante ans j'ai porté et entendu en moi la somptuosité d'être un cœur humain ! La rançon de cela ? Tu la connaîtras quelque jour : on ne veut pas mourir ! Et puisque la robe craquait autour de moi, j'ai songé à des robes nouvelles! J'ai pensé à ces vallées qui nous sont chères, robes aux terres diaphanes et solides! La blancheur de mon seuil dans le petit matin a reçu la tristesse de mon pas. J'allais, je voulais, dans cet air bleu dont tu parles, laisser couler mon cœur et son haleine. Nul n'aurait su le secret donné à la vallée qui n'en eût été remplie qu'à mes yeux! — Mais le premier bonheur de cette phrase s'est chargé d'ombre, petit à petit. Que cette aube éternelle, qu'on appelle un cœur de vieil homme, n'ait pas, sans bruit, pour toujours une voix capable de crier (car le cri, c'est cela, le vrai corps des choses) : mon cœur lentement s'en mourait d'horreur! Toi, tu grandissais en silence, dans le jardin. En silence, me semblait-il, car le bruit infime des déchirures dont j'étais la proie couvrait tes cris et leurs milliers de jaillissements semblables au silex des carrières qu'on frappe.

Un jour les colombes de l'air étaient près de moi sans doute : je confiais à des présences bleues autour de moi mon âme aux enveloppes crevées. Je voyais verser et s'épancher — des coupes blanches des nuées, la douce pluie des ombres grises. Le bruit, petit et fin, d'un fer qu'on martèle quelque part animait la campagne du bruit divin des fermes... Et soudain, tu crias, Christiane ! Ton cri,

comme des flèches de fer, s'alla planter dans la chair et la chaleur des feuilles, et elles vécurent parce que tu avais crié... J'allais te voir, ô toi que j'avais faite sans bien savoir pourquoi ! Ma poigne rude à ton poignet jeune enroula sa liane. La petite porte aux fins barreaux de bois a connu ta petite plainte. C'est que je t'emmenais rudement, par des degrés de pierre ! pour être, dans la plaine, le cri de mon cœur que j'y avais versé.

CHRISTIANE. — Bien des fois, j'ai depuis ce jour traversé la plaine et jamais je n'ai même pensé que je t'y rencontrais ! Pourtant, jour à jour, quelles formes de cœur elle prenait !! Et plus sa forme se précisait, plus sa chaleur fut forte...— Sa forme est achevée maintenant, je sais qu'aujourd'hui tout ce que je dois est d'aller sur elle m'appuyer comme une figure sur une médaille !

LE PÈRE (*d'une voix étonnée et presque affolée*) —... Je t'entends ! Tu descends de mon sang !... tes pas sont lourds ! presque écrasants du poids sans doute des destins qui t'arrachent... Et vois ! je n'ai point osé, mon enfant, toucher pour te retenir la beauté qui t'accompagne.

(*Lentement ses yeux se sont tournés vers la fenêtre : la grande cendre rose des matins se dépose et s'appuie sur le corps des choses ; la lame du fleuve, toujours plus loin dans le bleu naissant des airs, sépare en deux les terres sèches qui se dressent de chaque côté comme chacune un monde rival. — Et soudain avec un cri d'angoisse formidable, il dit :*) — Et puis, si, si, si ! mon âme de rêve m'ordonne de te retenir ! On n'a pas le droit de bien vouloir mourir quand on a su par le rêve créer la cendre des matins et la chaleur de midi ! Nulle tombe ne doit garder le secret des chaleurs du jour que mon rêve créa... Mourir ? *et de nouveau son grand sourire*) : mais c'est à moi que je t'ai donnée !

CHRISTIANE. — Non pas ! le jour est bleu !...

LE PÈRE. — C'est ma vieillesse ! à mes trente ans, qui vint te mettre au monde...

CHRISTIANE. — Non pas, non pas ! Tu ne m'as créée — et ma mère n'a souffert avec une grande joie que parce que l'amour vous a dit qu'il m'emporterait.

LE PÈRE (*les doigts serrés et malgré lui descendant d'une marche*). — L'amour ? Non pas !... Car, sache-le, s'il est une chose où tombe ma malédiction...

CHRISTIANE (*haut dressée devant l'épouvante que son père a de ses propres paroles*). — Eh bien ?

(*Ils restent face à face et soudain le rire de Christiane coule, monte, descend dans l'escalier...*) Ah, tu n'oses pas le dire. Jamais tu n'oseras dire une chose si magnifiquement fausse que toutes les marches, entends-tu, en riraient vers toi, comme des gorges de pierre...

(*Mais lui descend un peu vers elle, et criant d'une voix que toute la maison reflète.*)

LE PÈRE. — C'est l'amour qui t'emplit ! toi et ton sang... l'amour qui te gorge ! (*Un énorme silence les unit, puis face à face, ils crient* :)

CHRISTIANE. — Soit maudit par l'amour que je donne à mon amant...

LE PÈRE. — Sois-tu maudite ! par l'esprit des devoirs que tu n'as pas voulu connaître...

CHRISTIANE. — Je te dis que ce soir la chaleur de mon sein se fera plus grande pour lui...

LE PÈRE. — Il est maudit ! Si des dieux entendent quelque part...

CHRISTIANE. — Ce soir, il m'aura, comme encore jamais il ne m'a eue ! Mes bras l'encercleront de toutes les malédictions que je te porte... Ecoute, écoute, écoute !

Pour que son image, — tout au long de l'éternité des jours qui te restent, danse partout devant tes yeux comme en l'étincellement d'une médaille dont tu ne saurais les laver, écoutez, mon Père, je vais vous en dire le nom...

LE PÈRE. — Jamais plus, plus jamais, — dans ton âme qui bat... ton âme ne pourra oublier qu'il est maudit... j'ai taché vos soleils, j'ai...

CHRISTIANE. — Imagine tes larmes : quand ce soir tu devras penser — tu y penseras ! je l'ordonne ! qu'il m'aime de toute l'affection dont je t'aimais !

LE PÈRE. — (*Il s'est crispé à la fenêtre. Il a une blancheur de cadavre. Ses yeux se sont fermés pour contenir deux larmes, sa bouche s'est ouverte...*)Dont... Ah, Christiane ! tu me rapprends à t'aimer...

CHRISTIANE. — L'amour....

LE PÈRE. — Oui, oui... ! tout un peuple de prières est revenu dans mes doigts, Christiane... Qu'elle glisse vers toi, cette foule adorée...

CHRISTIANE (*elle est debout, les deux mains pressées sur son cœur, des yeux d'aveugle plongés dans ceux de son père*)... — Mon amour !...

LE PÈRE. — Qu'elle implore, cette foule qui meurt, ma voix vieillie !... qu'elle te demande, Christiane, d'autres et d'autres et encore d'autres mots de haine ! C'est que le soleil de mes tendresses pour toi court à leurs sommets comme une flamme que je vais ressaisir...

Mais vois-tu, Christiane, voici ce que je viens d'apprendre : on a le droit d'aimer l'âme qu'on fut, c'est son grand miroir amoureux qui créait les choses et l'univers entier avec ses marches de pierre qui crient et descendent vers la chaleur, là-bas, que nos rêves ont recréée, meurt chaque fois qu'un homme disparaît. Et vois-tu, Christiane, du haut de ces marches, quand la mort l'étreint, il ne faut pas croire que c'est lui que l'homme veut sauver. Il ignore dans cet instant jusqu'à la belle couleur de son sang ! Sa minute suprême n'a pas même de pensée pour les douleurs qu'il a connues, ayant vécu..., il ignore, elles aussi, ce qu'elles furent...

Mais un jour, il avait créé la terre. La terre avait été créée de ce que l'âme de son regard y passa... de ce que sa paume aux cinq doigts avait pris dans son éventail charnel un peu du sol vert aux grandes blancheurs de pâquerettes.. Eux qui courent le monde et s'assoient sur les

portes : les parfums, ils étaient nés de ce qu'un jour sa bouche les respira. Ses yeux ont créé les ombres de ce que son regard appuyé à quelque chambranle les atteint et les voit... Que la mort prenne mon cœur en deuil ou ma bouche de joie, cela ne fait rien... Mais regarde, la terre était froide : le monde brûle...

Maintenant, Christiane, tout au moins, sauras-tu pardonner ?...

CHRISTIANE (*tremblante encore*)... Mon amour...

LE PÈRE. — Je prierai pour lui, Christiane...

GEORGES-FRANÇOIS BERTHAULT.

TANKAS

—

[Les Tankas se composent rigoureusement de 31 syllabes, formant 5 vers, comprenant respectivement : 5 syllabes, 7 syllabes, 5 syllabes, 7 syllabes, 7 syllabes.

Les Tankas sont des Outas libres, c'est-à-dire débarrassés des règles inflexibles qui régissaient cette forme de la poésie japonaise depuis plus de mille ans. Parmi ces règles, il y avait, par exemple, celle de la césure, qui devait se trouver après le troisième vers ; le thème lui-même était indiqué d'une manière précise, et nul ne pouvait s'en écarter.

Ce rigorisme amena fatalement la banalité, puisque l'originalité même se trouvait bannie.

Aussi,il y a environ une vingtaine d'années, quelques jeunes poètes, parmi lesquels je citerai Hiroshi Yoçano,qui peut être considéré comme le fondateur de la nouvelle école, résolurent de se débarrasser de toutes les entraves et d'écrire selon leur fantaisie, tout en conservant l'harmonie de la forme première qui, malgré son exiguïté, s'adapte admirablement à notre langue et permet d'exprimer toutes les impressions comme tous les sentiments.

Ce ne fut pas sans lutte que cette nouvelle forme parvint à s'imposer au public. Les novateurs eurent à combattre l'esprit routinier et malveillant des médiocres, et l'avantage ne leur resta que grâce à leur persévérance et à la valeur réelle de tous ceux qui composaient la nouvelle école.

Ils doivent être aujourd'hui satisfaits du résultat obtenu, puisque l'on peut dire que le Tanka est devenu la forme nationale de la poésie japonaise, les Outas classiques ayant presque complètement disparu, car on n'en trouve guère que dans certains milieux académiques officiels, où tout est pompeux et guindé. — N. D. H.]

Lorsque je serai vieux,
Je voudrais pouvoir dire :
« *Moi aussi, dans le temps,*
« *J'ai rêvé, j'ai aimé.* »



Péniblement enfin,
J'ai atteint le sommet ;
Et soudain, se déroule
La mer immense.



Dans la vigne se rassemblent
Les renards,
Sous ta fenêtre
Les amoureux.



Ignorant que la vie,
Comme la goutte de rosée,
Ne dure que l'espace d'un rêve,
La luciole, le soir d'été,
Dans l'air, vole, brillante,
Et le grillon, dans l'herbe, chante.



Je voudrais te faire un collier,
En enfilant les larmes
Que pour toi j'ai versées.



On dirait que vraiment
Il sent, du soir qui tombe,
La tristesse infinie ;
L'âme pleure et de ses yeux
Doucement coulent des larmes.



La nuit d'automne se prête
Aux sons de la guitare ;
Et celle du printemps
Aux sons des castagnettes.



Avec l'automne,
Avec le soir,
Mon âme pleure,
Et l'on entend le bruissement
De la feuille qui tombe.



C'est l'automne.
L'oiseau, qui seul traverse
Le ciel bas et gris,
Est triste, lui aussi.



Cette femme toujours en pleurs
Et d'une pâleur de cire
Me produit l'impression, âcre et forte,
De la résine, dans la forêt, à midi.



Quelle tristesse ! Je suis Pierrot de mon état.
Je suis aussi, de veuve la Lune, l'enfant naturel.
Mais ma mère est là-haut, et moi ici-bas,
Tous deux, nous faisons métier de rire en pleurant.



Polichinelle danse,
Polichinelle chante,
Parce qu'il est triste :
Pauvre Polichinelle !



Je maudis ma vertu,
Je maudis ma piété,
Mon amour et ma compassion.
Car tout mon mal vient de là.



Il est une façon
De vivre en ce bas monde
Qui seule satisfait :
C'est vivre tristement.



Sous le ciel rouge du soir,
Un jet d'eau crachait de la braise.



Souffrance d'être vivant.
Souffrance d'être homme.
Souffrance d'être Japonais.
Voilà ce qui cause ma maigreur.



Je chante la gloire du vin.
Je chante le charme et la beauté des femmes.
Mais pauvre timide, et de plus ignorant,
Je me contente d'admirer les fleurs !



Dans mon corps jeune, j'ai une vieille âme.
Mais je n'agis que dans un but vulgaire,
Alors que ma pensée s'envole vers le rêve.



Les lèvres d'amante
Sont rouges et froides,
Paon blanc
D'un matin d'hiver !



N'est-elle pas maudite la bouche ?
Les éléphants perdent la vie par leurs dents.
Je suis triste par mes chants.



Fleur fanée, laissée par elle,
Gardes-tu donc le parfum de notre amour
Que j'hésite à te jeter ?



La joie et les larmes vont de pair :
Seule la tristesse donne le bonheur.



Songes qui m'obsédez,
Vous êtes beaux et tragiques
Comme des crimes !

—

CRÉPUSCULE

J'ai peur,
Comme si le monde entier
Me poursuivait !



Ma venue en ce monde
Est un accident ;
J'aurais dû naître
Sous le pinceau d'Outamaro.



Je suis né le jour
Où Eve fut chassée du Paradis ;
Je suis né la nuit
Où Salomé barbouilla la lune
Du sang du prophète.

NICO D. HORIGOUTCHI.

*Traduits du texte inédit japonais par l'*AUTEUR.

SUR LA RELATIVITÉ, L'ACTIVITÉ

ET AUTRES SYNTHÈSES

—

Ce n'est certes pas sans raison que nos deux philosophes les plus réputés se rattachent l'un et l'autre à un mouvement général de tendance affectiviste, dont le pragmatisme américain n'est qu'un des aspects : l'évidence apparente des « vérités moyennes » dont Boutroux, après Cousin et Caro, s'est fait le champion, le tour paradoxal de certains arguments bergsoniens devaient susciter des approbations, voire des enthousiasmes, dans des milieux où la vigueur intellectuelle cède le pas à l'élégance littéraire ; la menue monnaie de cette notoriété se retrouve dans les réceptions académiques, dans les conférences à l'étranger et dans les présidences d'honneur de sociétés de bienfaisance.

Les savants qui s'intéressent aux idées générales se laissent rarement ensorceler par le mirage de ces métaphysiques consolantes d'intention, mais nébuleuses et chimériques. Une cohorte déjà importante de philosophes (1) s'engage à leur suite et, à l'écart des retentissements éphémères, exerce une influence croissante sur la pensée contemporaine. Comme la science, la philosophie ne peut pas être l' « œuvre systématique d'un penseur unique », selon les termes mêmes de Bergson (2) : parole imprudente pour sa propre métaphysique, car, dans les travaux de la pensée, la transition est insensible entre collectif, impersonnel, ob-

(1) R. Berthelot, L. Brunschwicg, E. Goblot, A. Lalande, L. Lévy-Brühl, G. Milhaud, A. Rey, L. Rougier, ... Au point de vue qui nous occupe, les opinions des philosophes ont plus d'intérêt que celles des savants, car ceux-là échappent au reproche de « déformation professionnelle », dont ceux-ci sont parfois gratifiés.

(2) *L'Energie Spirituelle*, p. 4, Alcan. Paris, 1919.

jectif et intellectualiste ; et, de fait, cette collaboration se présente comme une réaction contre les doctrines anti-intellectualistes, « qui prônent le goût du vague, de l'élastique, de l'indéterminé et qui favorisent si dangereusement la paresse intellectuelle » (1).

Après deux études de critique (2), il peut être intéressant d'apporter une contribution positive et de montrer, avec force citations à l'appui, qu'en face des métaphysiques brillantes il se construit une philosophie solide, destinée à servir de point de départ et d'idée directrice aux recherches ultérieures, en tentant une synthèse de nos connaissances, « en projetant la lumière de ce que nous commençons à connaître mieux et plus loin, sur l'inconnu, et en s'élevant à la vue d'ensemble de probabilités que cette projection autorise » (3).

I. — LE DÉTERMINISME PHYSICOCHIMIQUE

Si nous laissons de côté les croyances métaphysiques, qui sont d'un autre ordre et dont on essaiera tout à l'heure d'esquisser la genèse à partir de la psychologie affective, le problème philosophique se pose sous un double aspect : le problème de la connaissance et celui de l'action. La théorie de la connaissance ou épistémologie, prolongement de la logique, est l'explication des principes qui dirigent les diverses sciences : mathématiques, physique, biologie, psychologie et sociologie ; la théorie de l'action ou déontologie est la recherche du fondement de la morale, qui englobe d'ailleurs toutes les autres techniques.

Connaissance et action, théorie et pratique, vie intellectuelle et vie active sont intimement liées, inséparables en réalité, mais abstraitement discernables ; « l'intelligence part du fait et aboutit au fait ; elle va du fait reçu, la perception,

(1) A. Lalande, *Revue philosophique*, p. 148, 1919, I.

(2) Sur la durée, la liberté et autres « intuitions », *Mercure de France*, 1er février 1918. Sur l'identité, la divinité et autres «contingences» *Mercure de France*, 1er mai 1919.

(3) Abel Rey, *Revue positiviste internationale*, 15 novembre 1916, p. 168.

au fait produit, l'action. Sa fonction ne se conçoit que dans l'activité totale où elle s'insère : elle n'a rien à connaître si rien ne lui est donné, et rien à faire du donné si elle ne cherche pas à le modifier » (1). Sans doute, il faut agir pour connaître ; l'acquisition du savoir est une action qui ne relève pas tant de la conscience claire que de l'intuition et des rapprochements instinctifs. Mais, dans la mesure où son but est atteint, la connaissance précède l'action ; telle est du moins la thèse positiviste qui combat les assertions pragmatiques :

L'action droite résulte d'une connaissance exacte des réalités au milieu desquelles elle s'accomplit ; on agit convenablement dans la mesure où l'on sait vraiment (2).

Pour nous, le problème de la connaissance reste donc le problème capital de la philosophie ; les savants du siècle dernier ont fourni des matériaux précieux pour sa solution : grâce à l'édification des géométries non-euclidiennes d'une part, grâce aux confirmations des théories de l'évolution d'autre part, il est possible d'affirmer que les idées qui nous paraissent évidentes au point de les croire innées ont été lentement et laborieusement acquises par l'espèce humaine ; « il n'y a pas de principes évidents par eux-mêmes (3) », puisque, au contraire, l'évidence pourrait se définir comme le fait d'avoir ramené une affirmation à une perception ; « le caractère purement empirique des axiomes et postulats n'est plus désormais, à la suite de nombreuses discussions, contesté par personne » (4). Les abstractions les plus éloignées de la réalité ne sont que le résultat de l'élaboration de certaines perceptions ; cette élaboration, exclusivement utilitaire au début, fut le principal facteur d'adaptation individuelle et finit par s'épanouir dans la pensée, qui permet à l'homme de relier ses abstrac-

(1) E. Goblot, *Traité de Logique*, p. 373, Alcan, Paris, 1918.
(2) Abel Rey, *La Philosophie moderne*, p. 344, Flammarion, Paris, 1908.
(3) Goblot, *Traité de Logique*, p. 324.
(4) E. Rignano, *Psychologie du raisonnement*, p. 168-169, Alcan, Paris, 1920.

tions et ses perceptions ainsi que d'accorder ses abstractions entre elles (1).»

L'énorme accroissement de notre sensation et le développement magnifique de notre connaissance n'ont aucunement conduit vers du plus confus, du plus incertain, du moins déterminé, du plus arbitraire ou du plus contingent; bien au contraire, à mesure que se compliquait notre savoir, à mesure se simplifiaient nos doctrines ; à mesure que se diversifiaient les données, à mesure elles se combinaient avec plus d'unité (2).

L'histoire du progrès de la science montre que la connaissance s'éclaire à mesure qu'elle s'approfondit, gagne en intelligibilité en même temps qu'en richesse (3).

Toute la théorie de la connaissance, toute l'épistémologie, est dominée par plusieurs principes, qui sont, eux aussi, suggérés par l'expérience et dont les principaux me semblent être le principe d'interdépendance, le principe de la négligeabilité et le principe de simplicité; cet ensemble essaie de traduire la moderne logique expérimentale, qui détrône la logique formelle de l'identité, de la contradiction et du tiers exclus(4). Le premier de ces principes, qui est à la fois le plus général et le plus important, le principe d'interdépendance (5), résulte essentiellement de la coordination progressive et réciproque de nos perceptions tactiles et visuelles ; il consiste à affirmer que « tel phénomène n'est pas accompagné par n'importe quel autre », que les faits dont nous sommes témoins et auxquels nous participons sont interdépendants, autrement dit que l'univers est « soumis » à des lois fixes ; la répétition des mêmes circonstances est accompagnée de la reproduction des mêmes faits. Le principe d'interdépendance, expression correcte du déterminisme, est la base de la connaissance scientifique, et réciproquement, l'existence de la science et ses progrès démon-

(1) Cf. E. Mach, *La connaissance et l'erreur*, p. 211, Flammarion, Paris, 1908.
(2) F. Houssay, *Force et cause*, p. 122-123, Flammarion, Paris, 1920.
(3) Goblot, *Traité de Logique*, p. 331.
(4) Sur l'identité, la divinité et autres « contingences », *Mercure de France*, 1er mai 1919.
(5) Meyerson (*Identité et réalité*) emploie l'expression « principe de légalité ».

trent expérimentalement la validité du déterminisme. Il n'existe « ni contingence, ni caprice, ni miracle, ni libre-arbitre » (1) ; malgré les autorités de Bergson et de Boutroux, ces hypothèses anthropomorphiques « sont ruineuses pour l'épistémologie autant que pour la morale » (2).

Entre les phénomènes divers et variables, la science énonce des relations constantes et universelles ; c'est ainsi que, pour prendre un exemple familier, les heures de pleine mer et de basse mer varient avec le jour de l'année et avec le lieu du littoral ; mais on a pu déterminer, en chaque endroit, les heures des marées pour tous les jours de l'année, et cette collection de tableaux concrétise l'interdépendance entre le mouvement oscillatoire de la mer et la rotation de la terre autour du soleil (3). Avec les restrictions que nous rappellerons bientôt, l'expérience a montré que cette recherche de relations constantes est toujours couronnée de succès, car, dès que l'une de ces relations se présente comme variable, il suffit de l'exprimer en fonction du facteur qui agit sur elle, pour obtenir une relation plus générale qui, après quelques essais, finit par être constante. Henri Poincaré a disserté mathématiquement sur « l'évolution des lois », mais, si cette question a un sens, il sera toujours possible de trouver expérimentalement la « loi d'évolution des lois », en tenant compte du temps dans chacune des relations particulières, qui se transformerait ainsi en une relation invariable et adéquate.

Le principe d'interdépendance entraînerait un grand nombre d'intéressants aperçus. N'insistons pas sur l'importance pratique de ces relations constantes, qui rendent possibles la prévision des phénomènes futurs et parfois leur modification dans un sens utile à l'homme : « On ne commande à la nature qu'en lui obéissant », écrivait Roger

(1) Goblot, *Traité de Logique*, p. 314.
(2) Lalande, *Revue philosophique*, 1919, I, p. 132.
(3) Il y a interdépendance sans causalité, puisque aucun de ces deux phénomènes n'est directement lié à l'autre.

Bacon,et Auguste Comte ajoutait: « La soumission aux lois scientifiques est la base du perfectionnement. » Mais ne manquons pas de faire remarquer qu'à l'existence du déterminisme sont liés deux aspects différents de la relativité de la connaissance, ceux qu'on peut appeler la relativité psychologique et la relativité logique.

D'une part, en effet, la relation est la limite à laquelle aboutit l'analyse de notre savoir (1) ; les objets, les phénomènes, les idées ne sont définis que par des relations (2) ; au delà de la relation il n'y a rien de formulable, ni de concevable (3). La relation est la forme précise que prend le jugement dans des cas privilégiés, et Goblot a fort bien vu que le jugement est plus fondamental que le concept, puisqu'il faut deux jugements pour définir ce dernier : d'abord une définition nominale, puis un jugement d'existence, c'est-à-dire la constatation expérimentale que le concept, nominalement défini, existe réellement. Soulignons ce parfait accord qui règne entre la philosophie des sciences et la psychologie de l'intelligence, entre l'épistémologie et la logique.

D'autre part, il arrive souvent que les facteurs qui déterminent un phénomène sont trop nombreux pour qu'on puisse les reconnaître tous : c'est ce qui se passe notamment dans le cas des prévisions météorologiques et en ce qui concerne les faits de conscience. L'expérience peut alors nous fournir un renseignement complémentaire du plus haut intérêt, en instituant une longue série d'observations et en comptant le nombre des succès ; on obtient ainsi la mesure du degré de certitude de telle ou telle relation, sa

(1) Par rapport aux abstractions, la relation est un seuil d'intelligibilité, impossible à franchir et comparable au seuil de perception.

(2) Cf. Henri Poincaré, *Science et hypothèse*, p. 4, Flammarion, et Abel Rey : Vers le réalisme de la science et de la raison, *Revue de Métaphysique et de Morale*, p. 564, 1911.

(3) « De même qu'il y a pour la connaissance empirique une limite de sensibilité au delà de laquelle nous sommes obligés de considérer comme égal ou identique ce que nous ne pouvons plus percevoir comme différent » (Goblot, *Traité de Logique*, p. 297). Nouvelle analogie avec le seuil de perception.

« probabilité statistique », qui est le rapport du nombre des succès au nombre total des cas ; lorsque la probabilité est égale à l'unité (ou en est très voisine), notre connaissance est une certitude : telles sont, par exemple, la plupart des vérités mathématiques et certaines conséquences de la théorie cinétique des gaz.

Il y a pour la croyance une limite de sensibilité de l'esprit au delà de laquelle la différence entre le très probable et le certain devient inappréciable (1).

Inversement une probabilité très voisine de zéro correspond pratiquement à une impossibilité ; entre ces deux extrêmes se place toute une échelle de probabilités intermédiaires, le probable, le vraisemblable, le plausible, le possible, le douteux et l'incertain ; le possible correspond sensiblement aux « vérités à 50 o/o d'erreur », si fréquentes dans les sciences psychologiques et sociologiques, où la prévision n'est guère mieux déterminée que dans le jeu de pile ou face ; l'étude des lois du hasard renouvelle le problème de la valeur de la connaissance, en précisant ce qu'il faut entendre par relativité logique de la science. Le philosophe doit donc se rendre compte à la fois de la solidité de la science et du caractère parfois provisoire de ses assertions, tout en n'oubliant pas que le développement de l'esprit humain a toujours été accompagné de l'augmentation du degré de certitude des prévisions, c'est-à-dire de leur vérifiabilité croissante, quels que soient les phénomènes physiques ou psychiques dont l'étude ait été abordée.

Avant de quitter le principe d'interdépendance, il convient de mentionner à nouveau (2) que ce principe est universel (3), ce qui n'est pas le cas pour le principe de causalité, puisque ce dernier fait intervenir le facteur temps : le

(1) Cf. E. Borel, *Le Hasard*, chap. X, Alcan, Paris, 1912.

(2) Sur l'identité, la divinité et autres « contingences », *Mercure de France*, p. 19, 1er mai 1919.

(3) Un élément est plus *universel* (moins spécial) qu'un autre, lorsqu'il intervient plus souvent ; un élément est plus *général* (moins particulier) qu'un autre, quand le premier comprend le second en particulier.

concept de cause n'a rien de scientifique, il est essentiellement finaliste et social, il dépend de nos intentions et de nos actions ; il est « obscur et multivoque » (1). Le philosophe Goblot s'est efforcé d'extraire le contenu positif de la notion encore plus confuse et plus anthropomorphique de finalité, qu'il identifie avec l'adaptation, c'est-à-dire avec ce fait expérimental que certaines modifications acquises par les êtres vivants persistent lorsqu'elles constituent un avantage : les théories de Lamarck, de Darwin et de Spencer deviennent ainsi des aspects particuliers de cette notion de finalité, qui dépouille toute arrière-pensée mystique, pour s'incorporer dans la science, puisqu'elle est une interprétation légitime de faits établis (2). Enfin Goblot (3) et aussi Rignano (4) s'attachent à montrer que la finalité intentionnelle, la première connue et la plus directement accessible, n'est qu'une forme complexe de l'adaptation : peu à peu, tous les phénomènes, même les plus intimes, rentrent dans le cadre du déterminisme.

II. — NÉGLIGEABILITÉ ET SIMPLICITÉ

Le principe d'interdépendance est universel, en ce sens qu'il s'applique aussi bien à nos pensées qu'aux faits, à nos abstractions qu'à nos perceptions ; il doit être complété par deux autres principes parallèles, suggérés eux aussi par l'expérience, le principe de négligeabilité, qui se rapporte à nos perceptions (*ce qui est trop fin pour être perçu n'existe pas*) et le principe de simplicité, qui régit nos abstractions, c'est-à-dire l'interprétation des données expérimentales (*ce qui est trop complexe pour être pensé n'est pas vrai*).

L'épistémologie doit tenir le plus grand compte d'un phénomène fondamental de la psychophysique, que Fech-

(1) E. Goblot, *Traité de Logique*, p. 291.

(2) Leclerc du Sablon, dans l'*Unité de la Science*, p. 61, Alcan, Paris, 1920, exprime des idées analogues sur ce qu'il appelle la « causalité inverse ».

(3) *Traité de Logique*, Chapitres XV et XVI.

(4) *Psychologie du raisonnement*, Conclusion, Alcan, Paris, 1920.

ner a nommé seuil de perception, et suivant lequel nos organes sensoriels ne sont plus impressionnés, lorsque l'excitation ne dépasse pas une certaine intensité ; il est d'ailleurs indifférent que ce seuil soit variable avec les conditions extérieures, car, au point de vue qui nous occupe, c'est l'existence de ce phénomène qui importe.

On conçoit sans peine que la vie psychique n'aurait pu naître si, par exemple, nous étions à chaque instant sollicités par tous les bruits qui se produisent dans l'univers : « Si nous ne pouvions faire abstraction, écrit Balfour, d'un grand nombre de phénomènes liés au fait considéré, toute action et tout savoir seraient impossibles. » Ce principe de négligeabilité revêt notamment deux formes importantes : d'une part, tout phénomène non perçu est pour nous comme s'il n'existait pas, il est négligable, sa mesure peut indifféremment être considérée comme nulle ou comme infiniment petite, et cette remarque est à la base de l'application de l'analyse mathématique aux sciences expérimentales ; d'autre part, toute évaluation comporte une incertitude, toute mesure de grandeur est entachée d'une erreur, tous les résultats de la science ne sont qu'approchés ; les techniques de plus en plus parfaites reculent le seuil de perception, sans jamais pouvoir le supprimer, puisque les appareils grossissants, enregistreurs, automatiques .... ne sont que des intermédiaires entre les objets et nos organes sensoriels (1). Sans doute, le mot « rigoureux » peut être employé, mais uniquement dans ce sens précis : une mesure sera dite rigoureuse, lorsqu'elle aura été obtenue avec une approximation de beaucoup supérieure à celle dont on a besoin dans le cas considéré. Le principe de négligeabilité domine tout le mécanisme du calcul infinitésimal ; personne cependant ne conteste la parfaite rigueur de l'analyse mathématique, car celle-ci fournit une approximation infiniment su-

(1) Le seuil de perception s'introduit entre l'appareil et nos sens. Parfois l'instrument possède lui-même un « seuil de perception » (pouvoir séparateur du microscope), qui limite le nôtre.

périeure à celle qu'on désire. Pour prendre un exemple plus concret, le rapport d'une circonférence à son diamètre, qui a été calculé avec trois cents chiffres décimaux, est connu rigoureusement quand on veut l'utiliser à calculer le volume d'une bille de roulement. De même, une balance sensible au milligramme donne rigoureusement le poids d'une lettre en grammes, une bascule sensible au quintal fournit le poids rigoureux d'un camion en tonnes. Le seuil de perception conduit par suite à un troisième aspect de la relativité de la science, qui est un aspect physiologique ; les mathématiciens et surtout les physiciens sont complètement familiarisés avec ces considérations ; mais il n'est pas rare de les trouver méconnues chez des biologistes insuffisamment au courant de l'expérimentation quantitative et surtout chez les philosophes dont la formation est souvent plus littéraire que scientifique : il y a là une abondante source de paralogismes, dont Bergson, entre autres, ne s'est pas gardé (1), et qui consistent à croire à une précision illimitée ou (ce qui revient au même) à supposer une approximation très supérieure à celle que peut donner la méthode utilisée.

Le principe de simplicité se trouve en germe dans le positivisme d'Auguste Comte, qui prescrivait de «former l'hypothèse la plus simple que comporte l'ensemble des renseignements à représenter» ; mais cette règle directrice de la recherche scientifique a une portée plus générale et, de la science qui se fait, elle doit s'étendre à la science faite : si l'on réfléchit par exemple à un théorème démontré par Poincaré (lorsqu'une explication mécanique d'un phénomène est possible, il en existe une infinité), on peut poser en principe que, quand plusieurs théories s'appliquent *également bien* à un ensemble de phénomènes, c'est la plus simple

(1) Sur la durée, la liberté et autres « intuitions », *Mercure de France*, 1er février 1918, p. 391.

qui doit être considérée comme la plus vraie (1). A un point de vue plus particulier, le principe de simplicité impose le choix des définitions les plus naturelles, c'est-à-dire de celles qui apportent le plus de simplicité aux théories. Ce principe est, pour l'esprit humain, une condition d'intelligibilité, liée aux conditions de son fonctionnement, et, plus spécialement, au temps limité dont il dispose. Nous rejoignons ainsi ce que Mach appelait « l'économie de pensée » et nous nous rapprochons de la « commodité » d'Henri Poincaré ; mais, en subordonnant le principe de simplicité à la loi d'interdépendance, en insistant sur la nécessité d'une vérification expérimentale, on échappe à l'écueil pragmatiste que l'illustre mathématicien n'a pas toujours su éviter (2).

C'est grâce au principe de simplicité que «chaque science devient un art (3) par rapport aux sciences qui la suivent » (4); sans revenir (5) sur la conception physicochimique de la vie, qui, d'après Delage, est la grande idée fondamentale de la biologie, il convient d'insister un peu sur l'assimilation de toutes les grandeurs à des nombres et à des longueurs, qui est la grande idée fondamentale de la physique (6). La première de ces assimilations est à la base de la mesure des grandeurs physiques : la mesure permet d'exprimer et de coordonner les phénomènes par cette langue de la science qu'est l'analyse mathématique, « langue douée d'une admirable puissance de transformation, dit Emile Picard, et capable de condenser dans ses symboles un nombre immense de résultats ». Toute variation qualitative se trouve

(1) « A mesure qu'on s'élève dans la génération et dans l'abstraction, on ne monte pas dans le vide, mais dans le simple » (Th. Ribot, *Essai sur l'imagination créatrice*, p. 160, Alcan, Paris, 1900).

(2) Cf. H. Poincaré, *Science et hypothèse*, p. 176 (Flammarion).

(3) Ou plus exactement une technique.

(4) Goblot, *Traité de Logique*, p. 12.

(5) Sur la durée, la liberté et autres « intuitions », *Mercure de France*, 1er février 1918, p. 392.

(6) Au contraire, l'assimilation des phénomènes physiques à des mouvements est superficielle et incomplète, puisque la conception mécanique de la physique se résout dans une conception électromagnétique de la mécanique.

ainsi traduite par un changement quantitatif concomitant (1), et ce fut toujours un progrès considérable « de substituer dés jugements d'identité et de différence aux jugements d'analogie, des jugements de mesure aux jugements de comparaison » (2). En même temps, les ratiocinations métaphysiques sur l'«essence » du temps ou de la force, par exemple, perdent toute signification scientifique et, sans doute, toute portée philosophique (3). La représentation des grandeurs physiques par des portions de droites dérive de la création cartésienne de la géométrie analytique, et le concept, à la fois algébrique et géométrique, de fonction est devenu la forme précise de l'idéed'inter dépendance, quand il s'agit de grandeurs mesurables, c'est-à-dire de grandeurs dont on a défini l'égalité et l'addition (4). Dans les cas les plus simples, on arrive à découvrir des grandeurs invariantes, comme l'énergie interne; mais le plus fréquemment, c'est la forme de la fonction qui reste fixe (invariants fonctionnels). Parfois, deux grandeurs restent constamment égales ; la notion féconde de symétrie est une espèce particulière d'égalité. Souvent encore, l'invariant fonctionnel est le symbole d'une opération simple de l'arithmétique, comme c'est le cas pour la proportionnalité (directe ou inverse) ou l'additivité; et le besoin de simplicité est tellement ancré dans l'esprit humain qu'il n'est pas rare de rencontrer, sous la plume de biologistes ou de philosophes, cette affirmation étrange que tel phénomène n'est pas « calculable mathématiquement », sous prétexte que ses grandeurs caractéristiques ne sont pas proportionnelles ou encore que le phénomène global ne résulte pas de l'addition pure et simple de ses composants. C'est par des complications successives, par des complications qu'on s'efforce à choisir aussi simples que possible, que la science parvient

(1) L. Rougier, *Les paralogismes du Rationalisme*, p. X, Alcan, Paris, 1920.
(2) E. Goblot, *Traité de Logique*, p. 67.
(3) Cf. *Revue Scientifique*, 10 juillet 1920, p. 402.
(4) E. Goblot, *Traité de Logique*, p. 72.

à traduire nos perceptions, de manière analogue à une carte géographique qui représente la configuration d'une contrée; et on concevra les difficultés qui hérissent la découverte des théories physiques, par exemple, en songeant qu'il faut quelquefois plusieurs années d'effort collectif pour préciser la signification qui se dérobe sous l'appareil d'audacieux développements mathématiques.

Le principe de simplicité joue ainsi un rôle primordial dans l'interprétation de l'expérience ou, ce qui revient au même, dans la recherche et dans l'expression de la vérité. C'est aussi par application de ce principe qu'a progressivement pris corps l'idée directrice de l'épistémologie contemporaine : je veux parler de l'unité de la science, au double point de vue de la méthode employée et des résultats acquis.

Il ne saurait y avoir réellement des sciences, il n'y a qu'une science, à propos de laquelle nous avons tout de suite à craindre d'y avoir trop mis de nous-mêmes (1).

Obéissant à des mobiles surtout affectifs, la critique pragmatique a fait appel à une équivoque, dans le but de ruiner l'insupportable autorité de la science : toute expérience, toute connaissance, prétend le pragmatisme, « est en même temps action : vivre, c'est agir et ce n'est qu'agir ; il en conclut que la vérité se définit en fonction de l'action, c'est-à-dire en fonction de ses résultats pratiques ; mais le malheur est que, selon les cas et selon les philosophes, tantôt le mot *réussite* est pris dans son sens précis — ce qui se vérifie expérimentalement — et tantôt ce mot est pris dans son sens large et vulgaire — tout ce qui assure une réussite quelconque à notre activité » (2). Parodi ajoute plaisamment (3) : « S'il n'y a de vrai que ce qu'il est utile

(1) F. Houssay, *Force et cause*, p. 35.
(2) Abel Rey, *La Philosophie moderne*, p. 329 et 330.
(3) *La Philosophie contemporaine en France*, p. 458, Alcan, Paris, 1919.

de croire tel, cette idée même n'est pas vraie absolument, mais en tant seulement qu'à son tour elle a une utilité, et par là, elle se limite ou elle se nie » ; (Epiménide de Crète disait : « Tous les Crétois sont des menteurs », donc son affirmation était inexacte ; mais alors...). Ce médiocre jeu de mots sur la « réussite », dont la vérité fait les frais, n'a pu satisfaire que des esprits simplets ou trop absorbés par leurs sentiments pour tenir un compte suffisant du point de vue objectif, pour s'élever de l'utilité individuelle à la vérité collective ; nous verrons, en effet, tout à l'heure, que la vérité ne se trouve complètement définie que lorsqu'on la place dans le cadre de l'action sociale. Pour nous en tenir aux points de vue psychologique et logique qui nous importent pour le moment, on peut affirmer que seule la pratique de la méthode expérimentale, telle qu'elle se trouve construite et retouchée par les savants, conduit à la vérité, en nous gardant des échafaudages fantaisistes et des explications erronées ; la méthode expérimentale a envahi les mathématiques et aussi la logique, puisqu'un raisonnement est essentiellement « une suite d'expériences simplement pensées, c'est-à-dire d'expériences que nous imaginons accomplir sur un ou plusieurs objets donnés, ayant pour nous un intérêt particulier et que nous n'accomplissons pas réellement, parce que, par suite d'expériences semblables effectuées dans le passé, nous connaissons déjà », ou nous croyons connaître, « par avance les résultats respectifs de ces nouvelles expériences » (1) ; on peut ajouter même que la liaison entre ces diverses expériences mentales est elle-même une expérience mentale, qui nous paraît évidente, parce que nous sommes convaincus qu'elle se vérifierait expérimentalement ; les fameux « principes logiques » sont donc des résultats fixés par l'espèce ou acquis par l'individu et qui se sont finalement incorporés dans l'automatisme psychologique.

(1) Rignano, *Psychologie du Raisonnement*, p. 114.

Si la science est une dans sa méthode, elle est une, aussi, dans ses résultats : les mathématiques, qui sont indispensables à la création de la physique, ont été progressivement absorbées par elle, car la mécanique d'une part ne peut s'achever que par la connaissance des lois de l'électromagnétisme et, d'autre part, la géométrie est une abstraction commode, psychologiquement indispensable même, mais incomplète, puisque Einstein a montré que l'espace ne pouvait être séparé, non seulement du temps, mais encore des masses et des énergies qui s'y trouvent. La contradiction n'est qu'apparente et, d'ailleurs, le « cercle vicieux de la science » est une invention de logiciens à courte vue : il ne peut y avoir cercle vicieux, lorsqu'on suit pas à pas l'expérience et que tout nouveau résultat est couronné par de multiples vérifications. On conçoit donc pourquoi la physique est devenue la science-type sur laquelle les autres sciences tendent à se modeler (1). « Dans aucune autre partie du savoir, l'esprit humain n'a trouvé une expression aussi haute que dans telles vues récemment découvertes par les sciences physiques. On ne saurait, d'ailleurs, s'en étonner, si l'on considère que nous devons précisément à la physique la première conception réaliste des faits et qu'elle a donné naissance à la méthode expérimentale (2). En comparant toutes les sciences à la physique avec l'idée qu'elles pourraient bien lui ressembler, on reconnaît que toutes sont à la fois inductives et déductives, que leur idéal commun est de devenir de plus en plus déductives » (3), de plus en plus cohérentes.

La physique, qui vient d'englober à la fois les mathématiques et la chimie, s'attaque avec succès à la biologie, et la conception physicochimique de la vie sera peut-être conservée dans l'avenir ; mais il n'est pas impossible que l'ex-

(1) Cf. *Revue scientifique*, 10 juillet 1920, p. 402.
(2) F. Enriques, *Les problèmes de la Science et la Logique*, p. 51.
(3) P. Dupont, *Les problèmes de la philosophie et leur enchaînement scientifique*; pp. 112 et 113.

plication se trouve renversée et qu'une révolution scientifique fasse triompher une conception biologique de la matière, qui compléterait l'explication physique de l'espace-temps ; ceci est du domaine de l'avenir, et rien ne permet de prévoir dans quel sens l'évolution se produira.

III. — LES ANTINOMIES DU SENS COMMUN

A titre d'application des idées directrices qu'on vient d'examiner, il paraît intéressant de rechercher quelle position la science et la philosophie actuelles tendent à prendre devant certains problèmes qui ont aiguillonné la curiosité humaine et de montrer comment les contradictions qui surgirent peuvent tantôt disparaître, tantôt se résoudre dans une vue plus générale des choses, suivant qu'elles sont le fait de questions inexistantes ou mal posées.

Auguste Comte s'est attaché à prouver que la science, si élevée et si abstraite qu'elle devienne, demeure toujours un simple prolongement spécial du bon sens, de la raison publique, de la sagesse universelle (1). Historiquement, cette affirmation n'est guère contestable : sens commun et science sont deux agents d'adaptation de l'humanité. Il n'en résulte nullement qu'au point de vue logique il ne se crée pas des divergences entre ces deux modes d'activité intellectuelle : « la science, écrit H. Poincaré (2), en nous faisant connaître, non pas la véritable nature des choses — ce qui au fond ne signifie pas grand'chose, — mais les véritables rapports des choses, permet de rapprocher des faits que les apparences séparaient » ; les constatations superficielles et les vagues intuitions devront être corrigées par des procédés plus rigoureux et plus adéquats d'expérimentation et de raisonnement ; les ressemblances faciles et trompeuses seront avantageusement remplacées par les analogies de re-

(1) Cf. Lévy-Brühl, *La Philosophie d'Auguste Comte*, p. 68, Alcan, Paris, 1900.

(2) *La Valeur de la science*, p. 265, Flammarion, Paris.

lations ou par les parallélismes de théories, grâce auxquelles la science progresse à pas de géants (1).

En particulier, le sens commun, formé au contact de l'empirisme quotidien, reste imprégné de notions incomplètes telles que la finalité, la causalité, la qualité..., et la science tend à les fondre dans des relations quantitatives d'interdépendance. Le procédé favori des esprits étrangers à la discipline scientifique est la dichotomie par oui ou non, que la science réduit à la gradation du moins au plus (2) : c'est ainsi que les métaphysiciens ont de tout temps opposé le faux au vrai, le vide au plein, l'invisible au visible, la matière à la vie et l'âme au corps.

Il y a là une inépuisable source de problèmes apparents, qui dérivent de la transformation mentale d'une simple analogie en identité absolue, ou d'une différence partielle en contraste total. Ayant constaté certaines dissemblances entre deux ordres de phénomènes, on refuse délibérément aux uns tout ce qu'on prétend appartenir aux autres ; et, dans cette antithèse parfaite, l'esprit goûte une satisfaction de symétrie et tient cette démarcation radicale pour l'équivalent de la réalité (3) ;

Mais les phénomènes sont bien trop complexes pour que leur connaissance puisse se borner à des antonymies grammaticales, suivies d'oiseuses discussions sur A, sur non-A et sur non-non-A !

Sans revenir sur les rapports entre l'erreur et la vérité, qui se résolvent dans une évaluation du degré de certitude, — de même que l'opposition du mal au bien se traduit par le degré d'utilité individuelle et sociale, — considérons tout d'abord le problème de la continuité ou de la discon-

(1) Entre autres exemples classiques, Ohm découvrit les lois de courant électrique en transposant la théorie de Fourier sur la propagation de la chaleur. Cf. Michel Petrovitch, *Mécanismes communs aux phénomènes disparates*, Alcan, Paris, 1921.

(2) Sur l'identité, la divinité et autres « contingences », *Mercure de France*, 1er mai 1919, p. 9.

(3) L. Rougier, *La matérialisation de l'énergie*, p. 2, Gauthier-Villars, Paris, 1919.

tinuité de la matière, problème précis qui n'est pas sans analogie avec la naïve controverse médiévale : le monde est-il plein ou vide ?

Le meilleur moyen d'éclaircir les notions primordiales est de faire des progrès dans les sciences qui reposent sur elles (1).

La physique nous enseigne que la continuité est une propriété toute relative, une simple question d'échelle, d'ordre de grandeur; les progrès de cette science ont été longtemps liés au seul postulat de continuité (2), suivant lequel toutes les grandeurs pouvaient varier de quantités infiniment petites (3). Bien qu'au début du siècle dernier les savants croyaient, avec le sens commun, que la continuité était indéfinie, le postulat qu'ils appliquaient implicitement affirmait que la discontinuité, si elle existait, était en général trop fine pour être perçue : c'est du moins la conclusion qu'exige le triomphe incontesté des théories corpusculaires, qui décrivent l'univers à une échelle beaucoup plus petite. Les deux points de vue microscopique et macroscopique se complètent sans s'exclure, puisque appliqué aux molécules et aux électrons, le calcul des probabilités (mécanique statistique) retrouve les principales propriétés de la matière et de l'électricité; même, il en prévoit de nouvelles, parfois paradoxales, qui ont été confirmées (4); l'étude des lois du hasard est devenue un puissant instrument d'investigation, qui s'emploie concurremment avec l'analyse mathématique.

Pour parler comme au moyen âge, le monde est à la fois formé de vides et de pleins, et même de beaucoup plus de

(1) E. Goblot, *Traité de Logique*, p. 138.

(2) Au contraire, Boutroux définit (!) la continuité comme « n'étant pas autre chose (!) que la fusion, la pénétration réciproque de l'un et du multiple ».

(3) En assimilant les grandeurs à des nombres, la physique traduit les phénomènes sous forme d'équations différentielles, qu'il suffit d'intégrer pour trouver la loi à notre échelle, l'interdépendance macroscopique.

(4) De plus, diverses méthodes permettent de percevoir les effets individuels des atomes et des électrons, effets individuels qui sont des fluctuations, des divergences par rapport à l'effet moyen habituellement constaté.

vides que de pleins : les atomes sont des systèmes solaires en miniature et l'expérience nous contraint d'admettre, ce qui est prodigieusement contraire au bon sens, que, dans un morceau d'acier, par exemple, les atomes sont proportionnellement aussi éloignés les uns des autres que les diverses étoiles qui constituent la voie lactée, dont notre soleil fait partie ; si, malgré ces « immensités désertes », les corps solides nous apparaissent comme impénétrables, c'est que leur cohésion résulte de forces qui deviennent énormes dès que les atomes de deux objets voisins sont suffisamment rapprochés : exemple simple d'une absurdité du sens commun que la science a élevée au rang de vérité, pour la seule raison que ses conséquences sont vérifiées expérimentalement.

Le problème des relations entre l'espace et le temps nous servira de deuxième exemple : heureux ceux qui y trouveront le prétexte de louer la perspicacité de l'intuition livrée à elle-même, puisqu'elle créait (1) une opposition irréductible entre ces deux notions que la science, vingt-cinq ans plus tard (2), allait synthétiser en un concept unique ! Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de retracer dans le détail l'histoire du principe de relativité, qui doit son nom à l'impossibilité où nous sommes de déceler le mouvement absolu d'un système par des expériences intérieures. Enoncé par Galilée sous une forme particulière et incomplète, ce principe s'est précisé à la suite des profondes difficultés que souleva la propagation de la lumière dans les corps en mouvement, la confrontation des lois de l'optique avec celles de la mécanique : ce fut le stade de la relativité restreinte, caractérisé notamment par l'affirmation de deux lois paradoxales, contraires au sens commun : un corps ne peut pas être lancé avec une vitesse supérieure à une certaine valeur (3) ; tout corps en mouvement se dé-

(1) Bergson, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Alcan, Paris, 1889.
(2) Théorie de la relativité généralisée d'Einstein (1914-1918).
(3) Cette valeur est la vitesse de la lumière (Einstein).

forme par le fait de son mouvement (1). Cette dernière loi enlève tout sens absolu à la notion d'espace, puisque sa mesure n'est pas la même suivant que l'observateur est en repos ou en mouvement ; symétriquement, il en est de même pour la mesure du temps (2), et Langevin a développé (3) les étranges conséquences de cette théorie, imposée par un ensemble de faits expérimentaux indiscutables. Les notions d'espace et de temps, telles qu'elles furent envisagées jusqu'à présent, ne sont qu'un cas particulier d'une conception plus générale : le temps dépend de l'espace et l'espace dépend du temps ; le temps et l'espace, qu'on avait pris l'habitude de supposer indépendants, sont en réalité interdépendants et se fondent, avec Minkowski, dans le concept d'univers, ensemble à quatre dimensions.

Ne manquons pas de faire remarquer que la nouvelle théorie présente surtout un intérêt épistémologique, puisque les différences numériques qu'elle prévoit et qu'on vérifie ne sont appréciables que dans un très petit nombre de cas, ceux où la vitesse (4) du système dont on fait partie (5) est une notable fraction de la vitesse de la lumière. Les lois ordinaires de la mécanique et de la physique restent exactes en une première et très large approximation ; quant aux phénomènes biologiques et psychologiques qui sont moins bien connus, ils n'ont, en toute rigueur, aucunement à tenir compte, dans l'état actuel de la science, des conséquences de la théorie relativiste.

Corrélativement, la vieille entité de matière s'évanouissait, en s'absorbant à la fois dans l'électricité et dans l'énergie. D'une part, en effet, la théorie électronique montrait que l'inertie peut être interprétée par la résistance

(1) Le corps se contracte dans la direction de son mouvement (Lorentz).

(2) En particulier, quand deux événements ont lieu dans un certain ordre pour un observateur, cet ordre peut fort bien être inversé pour un autre observateur.

(3) L'évolution de l'espace et du temps, *Scientia*, 1911, p. 31.

(4) Relative.

(5) A ce point de vue, la terre est le système le plus rapide dont nous disposons.

au mouvement qu'éprouve une particule électrisée. D'autre part, la notion de masse, attribut primordial de la matière, se confond avec celle d'énergie, puisque « la masse d'une portion de matière varie avec l'énergie interne de celle-ci, augmente et diminue avec elle; c'est l'énergie qui est inerte, la matière ne résiste au changement de vitesse qu'en proportion de l'énergie qu'elle contient » (1). Le problème métaphysique de l'action de l'impondérable sur le pondérable, « de la force sur la matière, disparaît comme un problème mal posé, né d'une antinomie factice, posée à priori par le sens commun entre la matière et l'énergie » (2).

Le principe de relativité restreinte unifiait donc respectivement le temps et l'espace, la matière et l'énergie ; mais, dans une synthèse plus audacieuse encore, due tout entière au génie d'Einstein, le principe de relativité généralisée (3) réunit ces quatre notions. Bornons-nous à mentionner les principaux aspects de la récente théorie : l'éther, antique *deus ex machina*, n'existe pas ; la lumière est à la fois inerte et pesante ; mouvement et attraction gravifique sont un seul et même phénomène ; l'espace est une abstraction géométrique qu'il est impossible de séparer du concept physique de gravitation ; l'ensemble espace-temps, l'univers, dépend des phénomènes qui s'y produisent, il participe à l'objet que l'on étudie (4). En d'autres termes, le déterminisme physicochimique est bien plus complexe qu'une première étude l'avait supposé, et il est nécessaire d'introduire des cova-

(1) Langevin, *loc. cit.*, p. 54.

(2) Rougier, *La matérialisation de l'énergie*, p. 18.

(3) Cette appellation provient de ce que la théorie, d'abord *restreinte* à un mouvement uniforme et rectiligne, a été *généralisée* pour un mouvement quelconque.

(4) Entre autres faits que l'expérience a quantitativement vérifiés, Einstein a rendu compte du mouvement du périhélie de la planète Mercure, sur lequel, depuis un siècle, la sagacité des astronomes s'était vainement acharnée ; bien plus, par une vision véritablement prophétique, il a prévu une déviation des rayons lumineux émis par une étoile et passant au voisinage du soleil, et cette déviation a été rigoureusement retrouvée par deux groupes d'astronomes de Greenvich et d'Oxford, dans l'Amérique du Sud et en Afrique, lors de l'éclipse de soleil du 29 mai 1919 (le soleil est le corps le plus pesant que nous avons à notre portée).

riances là où on avait primitivement admis l'existence de grandeurs indépendantes : espace, temps, matière-énergie sont trois choses, qu'une première approximation avait dissociées, mais qui, en toute rigueur, sont toujours indissolublement réunies.

C'est sur le modèle des explications physiques que l'on s'efforce d'édifier les sciences plus spécialement humaines, telles que la biologie et la psychologie, mais en se gardant de transplantations simplistes et de superficielles analogies. Que les métaphysiciens nous fassent grâce dorénavant de leurs antinomies entre le matériel et l'immatériel, entre le visible et l'invisible, entre le pondérable et l'impondérable ! Nous avons vu, dans un cas simple, que deux termes, la matière et l'énergie, qu'on se plaisait à opposer diamétralement, jouissent en commun de diverses propriétés (1) : l'énergie apparaît douée d'inertie, de poids et de structure comme la matière. De manière analogue, « la vie n'est pas le contraire de la non-vie, c'est autre chose (2) » ; « de même nature et issu de la même origine est le problème des rapports de l'esprit et du corps, de l'action du moral sur le physique : les problèmes métaphysiques, inopinément soulevés, disparaissent (3) ».

Les conquêtes de la physique, qu'il s'agisse de la mécanique statistique, de la théorie électromagnétique ou du principe de relativité (4), sont appelées à bouleverser non seulement notre conception du monde, mais les fondements mêmes de notre théorie de la connaissance. De plus en plus, on se rend compte que « les propriétés usuelles des corps sont souvent celles qui ont été le moins étudiées et que nous comprenons le moins (5) ; que nous considérons certains phénomènes « naturels », simplement parce qu'ils nous

(1) L. Rougier, *La matérialisation de l'énergie*, pp. 3 et 2.
(2) F. Houssay, *Force et cause*, p. 114.
(3) L. Rougier, *loc. cit.*
(4) Cf. Ch. Eug. Guye, Réflexions sur la classification et l'unification des sciences ; *Archives de psychologie*, p. 234, 1919.
(5) J. Duclaux, *Les Colloïdes*, p. 30, Gauthier-Villars, Paris, 1920.

sont plus familiers » (1). Aussi semble-t-il qu'on verra s'exacerber le conflit entre l'esprit scientifique et le bon sens vulgaire : « il deviendra de plus en plus difficile d'opposer au progrès de la recherche les vaines clameurs du sens commun et de fonder la philosophie sur son autorité rétrograde », écrit J. Maritain (2). Le sens commun, la raison, on tente à nouveau de le ressusciter, comme procédé d'information et de vérification des idées, sous les vocables d' « intuition rationnelle » et de « démonstration *à priori* » : ce qu'il vaut pour des cas simples, comme on l'a vu, ne nous engage guère à lui faire confiance pour des questions complexes. Comme le dit excellemment L. Rougier (3), la Raison, « c'est tout simplement à une époque déterminée, chez un peuple de culture donnée, la somme des opinions moyennes et des préjugés universellement accrédités par suite de l'état des connaissances, entretenues par l'éducation, l'autorité de l'exemple et l'instinct d'imitation, qui déterminent la communauté des traditions, des mœurs, des coutumes ; c'est la généralisation de l'empirisme journalier, la totalisation du savoir courant composé de plus de crédulité, de préventions et d'erreurs, que de lumières, de sagesse et de vérité » ; c'est l'ensemble des idées superficielles formées par des moyens grossiers d'investigation, à la suite d'observations spontanées et incomplètes (4). « Le sens commun, écrit Anatole France (5), nous apprend que la terre est fixe, que le soleil tourne autour et que les hommes qui vivent aux antipodes marchent la tête en bas. » Une proposition est vraie, — même si notre sens intime nous la présente comme absurde ou contradictoire, — lorsqu'elle exprime le résultat d'une

(1) E. Rignano, *Psychologie du raisonnement*, p. 437.
(2) D'ailleurs, pour combattre cette opinion (par suite de mobiles affectifs), *Revue universelle*, 1er août 1920.
(3) *Les paralogismes du rationalisme*, p. 465.
(4) Cette définition ne contredit pas ce que nous dirons de la « vérité sociale », parce que nous faisons allusion à la moyenne des opinions non des gens compétents, mais de tous les hommes.
(5) *Le livre de mon ami*, p. 279.

expérience scientifique ou — ce qui revient au même — lorsqu'on la déduit de cette expérience par une méthode de raisonnement qui a partout ailleurs témoigné de sa légitimité.

IV. — L'ACTIVITÉ ET LE DÉTERMINISME PSYCHOLOGIQUE

Au fur et à mesure que se compliquent les phénomènes étudiés, au fur et à mesure que l'on passe du matériel au vital et du vital au psychique, le terrain sur lequel on avance est de moins en moins solide, et l'expérience ne permet que de tirer des suggestions vraisemblables : on devrait sous-entendre le mot « peut-être » presque à chaque phrase.

L'expérience scientifique est notre seul guide ; tous les phénomènes obéissent à des lois invariables ; le bon sens est sujet à caution ; tels sont les points principaux qui ressortent des considérations précédentes.

Si, en outre, par application du principe de simplicité, on tient compte de ce double résultat extrêmement probable, d'une part que le déterminisme biologique se présente comme un cas particulier du déterminisme physicochimique, d'autre part que les phénomènes psychiques ne sont que l'élaboration que réalisent les manifestations de la vie, dès que la complexité de l'individu exige une plus parfaite adaptation, on se trouvera tout naturellement amené au déterminisme psychologique, dont il faudra donner une expression correcte. Mais comme, par ailleurs, le sens intime de la liberté s'impose à nous comme une donnée subjective, il suffira de montrer que le déterminisme aboutit naturellement à cette apparence : le sens commun, qui nous trompait parfois à propos de la perception extérieure, est nécessairement moins fidèle encore quand il s'agit de perceptions internes, plus floues, plus vagues et pour lesquelles le contrôle objectif est souvent délicat.

Faisons tout d'abord justice d'une grosse déception : la psychophysiologie est loin d'avoir donné, pour le moment, les résultats décisifs qu'on en escomptait. Les localisations

cérébrales ne sont sans doute que la solution simpliste d'un problème apparent, et on ne paraît pas près d'établir une interdépendance précise entre une image par exemple et le processus biologique qui la détermine :

Ce sont là, écrit fort judicieusement A. Lalande (1), deux plans de réalité sans élément commun, analogues à la double représentation par une équation et par une courbe ; il ne peut y avoir entre les deux qu'une correspondance globale et non un parallélisme terme à terme : aucune lettre ou aucun signe de l'équation ne correspond à un point ou à une région de la courbe.

Faute de mieux et provisoirement, la psychologie doit s'édifier comme science indépendante (2).

Alors que la fécondité des recherches psychophysiologiques apparaît à l'heure actuelle comme problématique, il semble, au contraire, qu'on n'ait pas tiré de la psychopathologie toutes les conséquences qu'elle comporte. L'application à toute la psychologie de l'étude des maladies mentales, préconisée par Laplace et par Auguste Comte à la suite des travaux de Broussais, reçut un commencement de réalisation dans l'œuvre de Ribot ; on ne peut énumérer ici (3) les raisons qui ont motivé son échec partiel ; toutefois Ribot avait fort bien compris que « la maladie est une expérimentation de l'ordre le plus subtil, instituée avec des procédés dont l'art humain ne dispose pas (4) ».

Aussi, ne croyons-nous pas nous avancer beaucoup en affirmant que la psychopathologie constitue actuellement l'essentiel de la méthode expérimentale en psychologie. Il convient notamment d'utiliser les travaux récents sur les constitutions psychopathiques, au premier rang desquelles on doit placer ceux de Kraepelin sur la cyclothymie et ceux

(1) *Revue philosophique*, 1919, I, pp. 196 et 197.

(2) De même que la pesanteur s'est contruite en tant qu'étude autonome avec Galilée et qu'elle dut attendre Newton pour se rattacher à la gravitation universelle.

(3) Toutes les considérations sur la psychologie qui vont suivre seront développées dans un ouvrage en préparation, écrit avec la collaboration du Dr A. Delmas.

(4) *De la méthode dans les sciences*, I, p. 300, Alcan, Paris, 1908.

de Dupré sur l'émotivité et sur la mythomanie : ces diverses constitutions, qu'on peut heureusement ramener à un très petit nombre, et qui sont en quelque sorte un terrain propice à l'éclosion de certaines maladies mentales, doivent être considérées comme l'exagération ou comme l'atrophie de dispositions psychiques normales, dont l'ensemble constitue la personnalité innée de chacun de nous ; les individus intermédiaires se rapprochent des « demi-fous » de Grasset, en attribuant un sens précis à cette dénomination qui fit fortune dans la littérature. Bien qu'une telle hypothèse apparaisse comme naturelle à plusieurs psychiatres, il n'existe, à notre connaissance, qu'une seule étude qui la formule nettement, quoique de manière fort incomplète ; nous faisons allusion au mémoire de Duprat (1) sur les états d'excitation et de dépression ; ces états correspondent à une des dispositions que nous avions déjà identifiée, qui joue un rôle essentiel, mais à laquelle toute la vie psychique est loin de se ramener, comme l'auteur se l'imagine. Cette disposition, qu'on peut désigner sous le nom d'activité, n'est que le développement, chez les animaux supérieurs, des plus simples manifestations de la motricité organique : c'est la disposition qui nous pousse à agir et qui se rapproche de ce que les psychologues entendent d'ordinaire par volonté, mais en laissant de côté tous les facteurs représentatifs et intellectuels qui s'y trouvent intimement mêlés.

D'après ce que nous pensons, A. Delmas et moi, la personnalité innée est, au point de vue de la vie affective-active, l'ensemble complexe d'un nombre bien défini de dispositions psychiques (2) : elle représente, chez chaque individu, l'apport considérable de l'hérédité ; elle est la résultante de l'adaptation acquise par chacun de nous dans la vie illimitée et inconsciente qui a précédé notre naissance

(1) *Journal de Psychologie*, p. 332, 1920.
(2) Auxquelles il faut joindre les aptitudes intellectuelles.

et notre conception. A la personnalité innée se superpose une personnalité acquise fruit de l'éducation et plus généralement de l'expérience, faite de nos goûts, de nos habitudes, de nos souvenirs et de nos opinions : cette partie de notre personnalité, qui est sans doute de beaucoup la moins importante, est la seule dont nous ayons conscience. Il nous est alors apparu qu'il fallait transporter en psychologie cette distinction, si féconde dans les autres sciences, entre les aspects statique et dynamique, entre l'anatomie et la physiologie : notre statisme, légèrement variable aux diverses époques de l'existence, est assez comparable à ce qu'on entend en physique par énergie potentielle (1), et notre conduite, notre dynamisme est à chaque instant déterminé à la fois par cette « énergie potentielle », et par les circonstances que le milieu extérieur nous impose. Nous touchons ainsi au déterminisme psychologique, qui peut, semble-t-il, se préciser dans l'énoncé suivant : les actes (2) d'un individu sont fonction, d'une part, de ses perceptions, d'autre part de sa personnalité, c'est-à-dire de ses dispositions et aptitudes innées, et aussi de l'empreinte qu'ont produite sur lui les phénomènes auxquels il a déjà participé.

Mis sous cette forme, le problème psychologique suggère des remarques philosophiques importantes. Tout d'abord, il indique dans quel sens et dans quelle mesure sera possible la prévision, aboutissant de toute connaissance scientifique ; le sens commun s'était déjà rendu compte qu'on prévoit les actes d'un individu avec d'autant plus de succès que sa personnalité est plus «accusée» ; bien plus, lorsqu'on a affaire à un psychopathe, il est possible de déterminer à l'avance son comportement avec la même certitude que s'il s'agissait d'un corps chimique nouveau. Qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée : il serait puéril de croire qu'on peut, dès aujourd'hui, prédire avec une approxima-

(1) Le poids d'une horloge qu'on vient de remonter possède une énergie potentielle.

(2) Et aussi ses sentiments et ses pensées.

tion suffisante tous les actes d'un individu, dont on aurait avec soin dressé la fiche psychologique. Ce dont nous sommes convaincus, c'est que ce problème est hérissé de difficultés du même ordre que les prévisions météorologiques : l'indétermination tient au nombre considérable des facteurs qui interviennent, non à une opposition de nature que les affectivistes, prisonniers du sens intime, persistent à y reconnaître.

La distinction, que nous proposons entre le statique et le dynamique, entre la personnalité et les manifestations psychiques, fut maintes fois entrevue par les psychologues, sans qu'on l'indiquât jamais avec précision, et son importance fondamentale est passée inaperçue, bien que les observations spontanées doivent précisément leur valeur à ce fait que leurs auteurs (1) en ont implicitement tenu compte. Ce qui rendait le problème psychologique à peu près indéchiffrable, c'est que les actes d'un individu sont, somme toute, fort limités et que le même acte, dans les mêmes circonstances, peut correspondre à des personnalités très différentes : il n'y a rien de commun entre le vol d'un kleptomane et celui d'un pervers. Bref, l'étude même minutieuse des manifestations psychiques ne pouvait déceler les dispositions fondamentales, qu'au contraire la psychopathologie dissèque avec précision et qu'il est ensuite aisé de retrouver par les autres méthodes.

A un autre point de vue, une telle conception aboutit à cette illusion du libre arbitre, si fortement enracinée même chez des individus imprégnés de l'esprit scientifique. Les maladies mentales constitutionnelles sont inconscientes ; il en est de même a fortiori pour l'ensemble complexe qui constitue notre personnalité innée et dont le rôle est prépondérant dans notre conduite; nous agissons donc toujours sans connaître l'essentiel des conditions qui nous déterminent ; réfléchissant après coup sur les mobiles qui nous font

(1) Molière, Stendhal, par exemple.

agir, nous bâtissons un raisonnement intentionnel, un raisonnement justificatif, où il n'est question que de notre personnalité acquise, la seule dont nous ayons conscience. Ce raisonnement intentionnel, même s'il pouvait passer en revue rétrospectivement tous nos états d'âme et les apprécier à leur juste valeur, laisserait subsister une indétermination, qui nous suggère l'irrésistible illusion d'avoir disposé librement de nous-même; nous ne connaîtrons les vrais mobiles de nos actions (1) que le jour où chacun de nous se sera fait une idée précise de sa propre personnalité innée.

Il ne faut pas confondre déterminisme et fatalisme; on ne peut modifier que ce qui est déterminé. Goblot, après tant d'autres, insiste sur ce point dans son *Traité de Logique*; la modification d'un phénomène est liée à l'introduction de nouveaux facteurs (2) qui n'intervenaient pas primitivement. Au contraire, fatalisme signifie déterminisme immodifiable; dans l'état actuel de la science, la personnalité innée semble immodifiable, ce qui limite singulièrement le rôle de l'éducation. Force nous sera de nous rabattre sur la personnalité acquise, qui intervient elle aussi dans le dynamisme: une connaissance suffisante des lois psychologiques est nécessaire pour éviter les faux départs, mais, comme le dynamisme seul importe au double point de vue individuel et social, rares seront les cas où une action bien comprise sera sans effet sur l'amélioration du rendement. De même que l'hygiène et la thérapeutique sont les techniques qui correspondent à la biologie, de même que la logique est l'application de la psychologie de l'intelligence, de même la morale sous ses deux aspects ne deviendra positive que lorsque nous connaîtrons mieux les lois de l'affectivité et de l'activité; et lorsque les relations entre la biologie et

(1) Les raisonnements justificatifs seront alors remplacés par des raisonnements interprétatifs. C'est ainsi qu'un pervers qui a commis une indélicatesse ne se dira plus : « Tout le monde en fait autant », mais: « Je manque de sens moral ».

(2) Et plus généralement à la variation des facteurs déterminants.

la psychologie seront suffisamment établies, il n'est pas invraisemblable que la morale abandonne une partie de son domaine à la thérapeutique, à la suite de la création de « médications psychologiques», dans le sens que Pierre Janet attribue à cette expression.

Parallèlement, le problème du bonheur se pose et sa solution s'entrevoit. Si chaque individu possède un petit nombre de dispositions, affectées chacune d'un certain coefficient, il tendra inconsciemment à leur obéir en proportion, et il sera heureux dans la mesure où ces dispositions seront satisfaites. Mais, si l'on compare entre eux plusieurs sujets, on s'aperçoit qu'il en est chez qui les dispositions se satisfont plus ou moins facilement : c'est la distinction classique entre les optimistes et les pessimistes, les gais et les maussades, les excités et les déprimés, qu'il convient de rapprocher des états de manie et de mélancolie. Le bonheur dépend par suite, en majeure partie (1), du coefficient qu'atteint la disposition que nous avons appelée activité et qui est elle-même liée étroitement aux sensations internes, à la cénesthésie : une bonne cénesthésie provoque à la fois un état de bien-être, d'euphorie, de trop plein de vie et une tendance impérieuse à dépenser ce trop plein; c'est là un aspect particulièrement important de l'interdépendance entre le biologique et le psychique.

Les événements (2) n'ont certainement pas, sur le bonheur, l'influence prépondérante dont le sens commun les gratifie; nous ne sommes pas, en général, heureux parce que la vie nous sourit. Au contraire, la vie sourit à ceux qui sont nés heureux; nous sommes convaincus que, malgré son allure paradoxale, cette affirmation renouvelée des Grecs

(1) Parmi les autres facteurs, nous ne mentionnons pas les aptitudes intellectuelles, dont le rôle est indirect et secondaire : l'intelligence — ainsi que l'argent — « ne fait pas le bonheur».

(2) C'est-à-dire nos perceptions extérieures. Leur rôle est comparable à celui de la catalyse en chimie ou au geste du tireur qui fait partir un coup de fusil ; le sens commun croit à l'importance prépondérante de ce geste comme à celle des événements extérieurs dans le bonheur.

correspond, dans une large mesure, à la réalité. Le bonheur est surtout une question de bon fonctionnement du sytème nerveux, sur lequel nous n'avons aujourd'hui aucune action: il y a là un lamentable fatalisme pour de nombreux déshérités. Les bonnes paroles du psychothérapeute sont impuissantes; mais nul ne peut se refuser à espérer que de laborieuses recherches aboutissent à une médication efficace et sans danger, dont l'alcool, la morphine et autres « paradis artificiels» n'auront été qu'une piètre caricature. La science sauvera peut-être ces désespérés, auxquels le mysticisme n'offre qu'un palliatif aléatoire, sous toutes ces formes, politique, métaphysique, religieuse ou spirite, soit seules, soit cumulées: le jour où tous les systèmes nerveux fonctionneront bien, tous les hommes seront heureux.

V. — LE RAISONNEMENT INTENTIONNEL ET LE CRITÈRE DE LA VÉRITÉ

L'application de la méthode expérimentale à la psychologie aura sans doute pour conséquence de mieux définir les rapports de l'affectivité et de l'intelligence et, par suite, de renouveler à la fois l'épistémologie et la déontologie ; indiquons dans quel sens nous entrevoyons que ce progrès puisse être réalisé.

Tous nos actes sont fatalisés par les dispositions de la vie affective-active (1) ; les aptitudes intellectuelles ne peuvent jamais fonctionner que comme instruments. L'expérience nous impose cette loi, qu'on peut appeler « loi de la prédominance affective » : puisqu'elle est l'expression d'un fait, la philosophie intellectualiste l'enregistre sans difficulté (2). Parmi ces dispositions psychiques que nous décri-

(1) Nous nous bornons, dans ce résumé schématique, à la personnalité innée ; il faudrait en toute rigueur tenir compte de la personnalité acquise, de nos goûts et de nos habitudes : le sens commun se trompe en leur accordant une influence essentielle.

(2) On concevra, par les remarques qui suivent, l'extrême enchevêtrement des manifestations psychiques : l'homme qui agit ne le fait que sous l'empire des

rons prochainement en détail dans l'ouvrage auquel il est fait allusion, il convient d'opposer les dispositions affectives proprement dites et la disposition active ou activité ; alors que les premières sont uniquement déterminantes, l'activité remplit, suivant les cas, le rôle de déterminant ou d'adjuvant : elle est généralement adjuvant dans le dynamisme quotidien, mais elle est aussi déterminant, surtout chez les individus où son coefficient est élevé et qui agissent pour agir, chez les enfants qui jouent, etc. A ce point de vue, l'importance de l'activité est de premier ordre ; les hommes bien doués à la fois sous le rapport de l'activité et de l'intelligence peuvent, plus facilement que d'autres, atteindre à des jugements objectifs, puisque la prédominance affective est atténuée chez eux et leur suggère moins de paralogismes subjectifs.

L'évolution phylogénétique semble s'accompagner d'une régression de cette prédominance affective, qui est encore bien plus considérable chez les animaux que chez l'homme : sous l'influence des aptitudes intellectuelles, les dispositions affectives tendent à s'intellectualiser, à se désubjectiver : « accentuer cette subordination, telle est l'œuvre de la vie psychique supérieure, telle est la tâche la plus haute que l'éducation peut se proposer » (1). La prédominance subsiste malgré la régression, et l'intrusion de l'affectivité dans les processus intellectuels a été souvent consignée par les psychologues ; Ribot lui a consacré sa *Logique des Sentiments* (2) et Rignano vient d'apporter de nouvelles précisions sur la différence entre le raisonnement scientifique et le raisonnement justificatif.

Un raisonnement est constructif ou intentionnel suivant que, dès le début, on ignore ou on connaît son résultat : c'est à peu près l'opposition qui existe entre un problème

dispositions affectives-actives ; l'étude de l'homme qui agit est, comme toutes les études, essentiellement intellectuelle : toute recherche est une action qui ne devient connaissance que dans la mesure où elle est plus ou moins achevée.

(1) Abel Rey, *Psychologie*, p. 478, 3e édition, Rieder, Paris.

(2) Alcan, Paris.

(induction) et un théorème (déduction), entre les syllogismes hypothétique et catégorique (1), et aussi entre la causalité et la finalité. Le raisonnement intentionnel ne soulève aucune critique, lorsque sa conséquence est vérifiable expérimentalement (2); mais il n'en n'est pas de même dans l'immense majorité des cas (3), car le sens commun, le poids de la tradition, l'inertie de la routine imposent à beaucoup d'hommes des opinions qu'ils se sentent le besoin affectif (4) de justifier à tout prix; c'est ainsi que sont nées la dialectique et la métaphysique.

On ne doit pas croire que le dialecticien tente toujours sciemment d'altérer ou de déformer la réalité, afin de la présenter conformément aux buts qu'il poursuit. Cela peut arriver et arrive souvent en toute bonne foi, parce que la trop forte intensité de la tendance affective primaire pour le but à atteindre empêche le contrôle de l'attention, qui tendrait à faire naître des doutes sur la vérité de chaque affirmation ou à évoquer, outre les faits et les attributs favorables à la thèse à soutenir, aussi ceux qui sont défavorables. Contrôle qui ne manque pas, au contraire, chez le raisonneur constructif, uniquement préoccupé à découvrir la vérité quelle qu'elle soit (5).

Il n'est pas rare de trouver des savants de valeur, capables des plus rigoureux raisonnements constructifs ou démonstratifs, qui sombrent dans la dialectique métaphysique dès que leur affectivité est sérieusement en jeu : tels furent notamment Grasset et Duhem. Dans le petit ouvrage qui constitue son testament religieux (6) Grasset, à qui il faut de l'absolu, se met à la remorque de Boutroux pour en trouver dans les vérités mathématiques ; confondant la vie psychique et la vie intellectuelle, considérant tour à tour

(1) Cf. Goblot, *Traité de Logique*.
(2) Un tel raisonnement peut être appelé « raisonnement démonstratif ».
(3) On a alors affaire à un « raisonnement justificatif » et qui consiste à chercher des *preuves* de la légitimité d'un acte qu'on vient d'effectuer, d'une opinion qu'on vient d'émettre...
(4) Ce besoin est souvent la conséquence de dépression émotive.
(5) Rignano, *Psychologie du raisonnement*, pp. 305 et 306.
(6) *La Science et la philosophie* (La Renaissance du livre), Paris, 1918.

la science comme la directrice de la morale, puis subordonnant celle-ci à celle-là, son système hétéroclite d'idées générales laisse une impression pénible, due à la profusion des ignorances, des contradictions et même des puérilités (1). On ne saurait incriminer notre grand Duhem d'une telle déchéance ; mais de quels paralogismes n'est-il pas capable, dès qu'il prend comme postulat l'intangible « vérité » du christianisme ! « Par delà trois siècles de mécanisme cartésien, par delà la Renaissance, on s'aperçoit avec stupeur que ce physicien catholique nous ramène jusqu'à la doctrine scolastique des formes substantielles, jusqu'à la physique d'Aristote et de saint Thomas (2). » Son article intitulé *Physique de croyant* (3) est un curieux document de psychologie affective ; il nous y révèle pourquoi il s'est toujours opposé aux théories corpusculaires, car il était convaincu que, le jour où elles auraient triomphé, un conflit serait possible entre elles et la théologie : lorsque Duhem mourut, l'atomistique ne fut plus sérieusement contesté par personne (3)... Il convient de remarquer que « là où certains savants commencent à fonder leur foi », ils ne raisonnent plus en savants, « ils abandonnent la méthode scientifique qu'ils déclarent, en de telles matières, incompétente ; c'est avouer du même coup que la science prononce contre eux ; sans cela, ils continueraient à s'appuyer sur elle (4) ».

On peut dire du métaphysicien, comme du religieux, que ce à

(1) « Il est affligeant, écrit Laplace, de voir avec quelle complaisance Racine, ce peintre admirable du cœur humain, rapporter comme miraculeuse la guérison de la jeune Perrier ; il est pénible de lire les raisonnements par lesquels Pascal cherche à prouver que ce miracle devenait nécessaire à la religion. » (*Essai sur les probabilités*, p. 146, édition Chiron, 1920).

(2) Parodi, *La Philosophie contemporaine en France*, p. 242, Alcan, Paris, 1919.

(3) *Archives de philosophie chrétienne*, octobre-novembre 1905 (cf., p. ex., p. 58).

(4) La polémique entre Berthelot et Duhem mériterait d'être étudiée au point de vue psychologique : Berthelot persistait dans ses premières assertions, en échafaudant des raisonnements de justification que Duhem a démasqués, sans que ce dernier pût jamais se rendre compte que ses propres théories scientifiques lui étaient imposées par sa foi.

quoi il tient le plus, ce n'est point à la vérité, mais bien plutôt à l'objet de sa foi ; sans ce très vif désir, exclusivement prédominant, on ne pourrait s'expliquer sa tendance à surpasser, à nier le réel, à imaginer et à soutenir des systèmes en dépit de la réalité elle-même ; son intense passion pour ses « valeurs suprêmes » telles que l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et autres similaires l'empêchent absolument de voir les illogicités, les absurdités et les non-sens des constructions qu'il élabore et dans lesquelles il se repose tranquillement, heureux de continuer à croire ce qui lui tient tant à cœur (1).

A la «Volonté de Croire» préconisée par William James, la psychologie, la logique, l'épistémologie s'accordent à opposer la phrase de Goblot : « La croyance aimée et voulue est la source de l'erreur (2). »

« Il est vrai que l'intelligence se laisse difficilement isoler, et par une abstraction si pénible que, même chez les peuples qui ont derrière eux des siècles de civilisation, seule une élite d'esprits cultivés y parvient, et seulement pour une partie restreinte de ses jugements (3). » La psychologie expérimentale nous renseigne, nous l'avons vu, sur la fiche psychologique des esprits qui parviendront le plus facilement à un maximum d'objectivité ; l'homme normal, normalement adapté, se désintéresse des questions auxquelles il n'a aucun moyen de répondre. Inversement, un faible coefficient d'activité, joint à une prédominance marquée des dispositions affectives, incline au mysticisme même les cerveaux doués de remarquables aptitudes intellectuelles : les croyants convaincus sont toujours plus ou moins des déprimés anxieux, chez qui le médiocre fonctionnement du système nerveux crée le besoin violent « de se consoler ».

Un jugement est objectivement vrai, lorsque des observateurs quelconques, placés en présence du même fait, sont contraints d'é-

(1) Sageret, *La vague mystique*, p. 61, Flammarion, Paris, 1920.
(2) *Traité de Logique*, p. 391.
(3) *Ibid.*, p. 34.

noncer le même jugement : l'expérience est objective, quand elle peut être universellement contrôlée (1).

Le critère psychologique de la vérité, qui a été indiqué plus haut et qui consiste toujours dans la vérification expérimentale directe ou indirecte, demande à être soumis à des examens critiques et à la répétition des recherches ; «la différence entre la croyance, ou conviction subjective, et la vérité, ou certitude objective, est que la première tient à des éléments non intellectuels, inséparables du sujet, et dont la seconde est affranchie (2)» ; l'objectif est ce qui s'impose à nous, « ce qui, étant commun à tous les esprits et à cause de cette universalité, s'impose également à notre intelligence » (3). La vérité objective est possible dans tous les domaines ; en psychologie, elle rend compte des diverses manifestations subjectives, des opinions plus ou moins variables de chaque esprit, qui constituent des fluctuations autour de la vérité humaine. Progressivement, la science supprime la relativité individuelle du savoir, mais elle conserve nécessairement une relativité anthropologique (4) : nous ne connaissons rien qui ne soit humain.

Sans la vie collective, l'homme n'aurait connu que l'utile et le nuisible, sans pouvoir s'élever au stade épistémologique du vrai et du faux, non plus qu'au stade déontologique du bien et du mal ; l'art, de même que la science, n'aurait pu naître, car la distinction entre le beau et le laid est une élaboration sociale de l'agréable et du désagréable (5).

(1) *Traité de Logique*, p. 76.

(2) *Ibid.*, p. 30.

(3) A. Lafontaine, *La philosophie de Boutroux*, p. 81, Vrin, Paris, 1920.

(4) Outre cette dernière relativité, et pour nous résumer, nous en avons rencontré trois autres : une relativité, biologique (provenant du seuil de perception), une relativité psychologique (liée au rapport, considéré comme seuil d intelligibilité et une relativité logique (qui dépend de la fréquence de vérification de nos prévisions).

(5) Ces oppositions dichotomiques sont ici purement linguistiques et n'offrent pas d'inconvénient quand on ne perd pas de vue que le bien et le mal ne sont que du « plus bien » et du « moins bien ».

Par une déformation particulière, qui les aveugle, qui les rend à la fois capables d'enthousiasmes faciles et de profonds découragements, les affectivistes n'ont fait que systématiser leur propre affectivité : ils ressemblent « à ces insectes qui, selon la diversité de leur nourriture, filent des cocons de différentes couleurs; leurs systèmes du monde sont produits par l'état de leur âme ; sans le savoir ni le vouloir, ils construisent les choses d'après un besoin personnel (1) ». Il n'y a donc pas, à proprement parler, une métaphysique, mais des métaphysiciens, que la psychologie scientifique semble appelée à disséquer et à classer, qui nous livrent des documents précieux pour l'étude de leur propre psychisme (2), mais sans grand intérêt pour la théorie de la connaissance. Ainsi disparaît la confusion que William James a essayé de créer sur le mot « expérience » : la science ne nie pas l'expérience interne et immédiate, mais elle la considère comme une particularité individuelle, qui doit recevoir l'estampille de la vérification sociale, sous peine de rester une anomalie incapable de conduire à la vérité; il n'est pas étonnant que les affectivistes n'aient pas compris grand'chose à la vérité, puisqu'ils ont ignoré son caractère collectif et qu'ils n'ont pu s'élever au-dessus d'un étroit utilitarisme.

VI. — L'UNION DE LA SCIENCE ET DE LA PHILOSOPHIE

C'est ici que nous terminons notre incursion dans le domaine de la philosophie et de la métaphysique. A chaque instant, nous avons identifié deux tendances extrêmes entre lesquelles peuvent se situer toutes les autres : les intellectualistes, en qui je crois reconnaître les précurseurs de l'avenir, sont convaincus qu'il n'y a qu'une sorte de con-

(1) H. Taine, *Les philosophes classiques du XIX[e] siècle en France*, p. 265, Hachette, Paris, 1882.

(2) Et plus spécialement de certains cas plus ou moins marqués de cyclothymie.

naissances, qu'ils nomment science ou philosophie, suivant son degré d'universalité; les affectivistes, derniers apôtres de la métaphysique, restent dans leur rôle, tant qu'ils ne s'arrogent pas le droit de connaître mieux, plus subtilement et plus profondément, ce sont les attardés dans le passé. Il n'y a plus lieu de revenir sur cette opposition, mais seulement de fixer, pour conclure, les caractères de l'union intime de la science et de la philosophie.

La science grecque n'est arrivée à des résultats définitifs qu'en mathématiques; elle légua à ses continuateurs des notions précises, encore qu'incomplètes, sur la méthode scientifique, mais elle leur insuffla cette croyance que toutes nos idées sur le monde pouvaient se déduire *more geometrico* de quelques principes, saisis par une «géniale aperception de l'esprit». La science s'est la première affranchie de ce qu'on peut appeler le «paralogisme rationaliste», mais la philosophie en reste imprégnée: battue en brèche par les encyclopédistes, par le positivisme d'Auguste Comte et par les intellectualistes contemporains, cette croyance subira un nouveau recul auprès des philosophes, lorsqu'on aura tiré toutes les conséquences de la récente révolution épistémologique : l'absorption des mathématiques par la physique. A la fin du XIXe siècle, en effet, le centre de gravité de l'épistémologie s'est déplacé insensiblement : l'univers refuse de se laisser enfermer—rêve de Spinoza—sous la forme simpliste d'un traité de géométrie, il est plutôt assimilable à une immense expérience de physique ; « la science n'est pas une conception rationnelle de la vie, elle est une conception expérimentale ; elle établit comme mesure de la vérité non pas les exigences déductrices de l'esprit humain, mais l'existence constatée d'un fait » (1) ; l'expérience seule peut nous apprendre quelque chose de nouveau et nous donner la certitude ; « un argument, disait Roger Bacon, peut clore une discussion, mais il ne saurait nous donner la

(1) Paul Bourget, *Sociologie et littérature*, p. 27.

sensation de la certitude, à moins que la vérité n'ait été établie comme telle par l'expérience » ; ainsi que le conseillaient F. Rauh et G. Milhaud, nous devons renoncer définitivement au fantôme de la certitude logique et absolue. Il y a là un renversement des explications dont les métaphysiciens n'ont pas encore pris leur parti.

De tout temps, les grands philosophes ont été des savants, puisque la philosophie s'efforce d'émettre des hypothèses générales en conformité avec les résultats que la science a découverts: une étude approfondie de la science permet seule aux philosophes de s'assimiler ces résultats et aussi d'acquérir expérimentalement la technique intellectuelle. Dès à présent, cette préparation est une tâche considérable,au-dessus des forces de beaucoup d'entre eux: la cause en est que « la formation des philosophes n'est le plus souvent qu'historique et littéraire ; de leur côté, les savants qui font de la philosophie manquent fréquemment de ce qu'Auguste Comte appelait l'esprit d'ensemble (1). » « Les philosophes qui s'occupent de science sont rares aujourd'hui, et il est exceptionnel qu'un savant accorde aux questions philosophiques l'effort de sa pensée » (2). En outre, les uns les autres « commettent parfois cette erreur de considérer les sciences comme des données indiscutables, d'où l'on peut partir en toute sécurité » (3).

Néanmoins nous assistons à un grand effort pour rétablir, dans toute son ampleur, cet accord nécessaire entre l'esprit scientifique et l'esprit philosophique; un tel effort doit être intensifié; « il s'agit de faire de la philosophie une œuvre collective, en suivant pas à pas un chemin tracé parallèlement à celui des sciences, au lieu de courir çà et là comme des papillons sur un champ de fleurs ». Suivant le vœu d'Enriques (4), « il ne suffit pas de contempler et

(1) Paul Dupont, *Les problèmes de philosophie et leur enchaînement scientifique*, p. 2

(2) Ernest Mach, *La Connaissance et l'erreur*, p. 16, Flammarion, Paris, 1909.

(3) Paul Dupont, *ibid.*, p. 379.

(4) *Les Problèmes de la science et la logique*, p. 78.

de coordonner dans une synthèse les résultats de la science; il faut proprement en faire la critique aux points de vue logique et psychologique ». La seule philosophie générale que nous puissions esquisser à l'heure actuelle est celle qui se dégage des vérités scientifiques, surtout physicochimiques et parfois biologiques, sans négliger les résultats de la psychologie et de la sociologie, au fur et à mesure qu'ils apparaîtront mieux assurés; « si une unité de méthode entre la science et la philosophie doit être réalisée, elle ne peut l'être que sur le type de la méthode scientifique (1) », cette méthode qui a fait ses preuves depuis plus de deux mille ans.

La philosophie sérieuse, vivante, influente est une philosophie de la science et une philosophie scientifique, parce que la science tient une place de plus en plus grande, la place d'honneur, dans notre vie sociale, morale et intellectuelle : notre époque assiste à la formation d'un sentiment intellectuel, d'un sentiment scientifique, aussi fort, aussi vivace, aussi riche en conséquences de tous ordres, que les grands sentiments qui ont jusqu'ici mené les hommes et les races.

Le point de vue philosophique ne s'oppose pas au point de vue scientifique; il s'y juxtapose. Même lorsque le savant fait tous ses efforts pour atteindre la positivité, il est philosophe, car la positivité est une philosophie; on peut dire qu'une philosophie absolument positive ne peut être définie autrement que le système de la science positive (2).

Il faut repousser l'idée qu'au delà de la connaissance scientifique il y ait une connaissance philosophique. La philosophie n'a pas de domaine propre : la science explore tous les domaines accessibles à l'intelligence. La philosophie n'a pas de moyens de connaître qui lui soient propres : si elle en découvrait, ils ne lui appartiendraient pas : la science s'en emparerait aussitôt, car elle utilise tous les moyens de connaître. La connaissance, qui n'est pas scientifique, n'est pas connaissance, mais ignorance. A défaut

(1) Paul Dupont, *ibid.*, p. 5.

(2) Abel Rey, *La Philosophie moderne*, pp. 42 et 361, Flammarion, Paris, 1909; Vers le positivisme absolu, *Revue philosophique*, 1909, I, p. 469.

de certitudes scientifiques, dira-t-on, n'y a-t-il pas des conjectures légitimes, des probabilités, des vraisemblances? Oui, certes, mais elles se rangent à leur place, au sein des sciences elles-mêmes : la distinction entre un savoir prouvé et un savoir conjectural ne répond pas à la distinction entre science et philosophie, mais à la distinction entre un problème résolu et un problème qui ne l'est pas, entre ce qui est connu et ce qui n'est qu'entrevu ou soupçonné (1).

La pensée humaine est incapable, non seulement de découvrir, mais même de concevoir quelque chose qui ne rentre pas dans le type des relations d'interdépendance, et la science a toujours progressé en passant simplement du moins connu au plus connu ; il n'y a pas d'inconnaissable, il n'y a que du « peu connu » ; au delà de la philosophie scientifique *il n'y a rien*, humainement parlant bien entendu, mais cette restriction n'en est pas une, car rien d'autre ne nous est accessible et rien d'autre n'intéressera un homme suffisamment adapté. Je me rencontre sur ce point avec L. Rougier :

De même, écrit-il (2), que la profusion du monde sensible, coloré et sonore n'est qu'une apparence subjective, due à l'élaboration dans les centres nerveux des impressions qui assaillent nos sens ; ainsi, les problèmes métaphysiques ne sont vraisemblablement que problèmes illusoires, issus de fallacieuses analogies et des mirages de notre imagination.

Longtemps encore, il faudra compter avec les ignorants, qui continueront à poser des questions naïves, et avec les émotifs, en proie à l'obsession de leurs doutes et de leurs incertitudes :

On accepte plus facilement d'ignorer que de se rendre à l'évidence qu'il n'y a rien à découvrir ; on consent à ce que le monde soit une cruelle énigme, mais on se révolte à la pensée qu'il n'y a point d'énigme du tout (3).

(1) E. Goblot, *Traité de Logique*, p. 333.
(2) L. Rougier, *Les paralogismes du rationalisme*, p. 521.
(3) L. Rougier, *loc. cit.*

Il ne s'agit plus ici, nous l'avons vu, d'un problème général d'épistémologie, nous sommes seulement en face d'anomalies psychiques, que la science commence à connaître et qu'elle parviendra sans doute, sinon à guérir, du moins à atténuer.

L'attitude philosophique que nous préconisons n'est pas désespérante et stérile, comme le prétendent ses adversaires : c'est bien plutôt le besoin d'être consolé qui est à la fois faiblesse intellectuelle et infériorité pratique. L'intellectualiste, le positiviste est un assagi, qu'ont lassé les déboires éprouvés par ses prédécesseurs devant les démentis répétés que l'expérience infligeait à leurs fantaisies imaginatives.

Le positiviste est un résigné devant ce qu'il y a de vraiment inéluctable dans le réel ; mais un résigné qui sait, en même temps, qu'une partie, fût-elle minime, de ce réel est susceptible, au contraire, d'être modifiée par l'action humaine, et vers cette partie modifiable du réel il se tourne alors de toutes ses forces (1).

Ces intégrations sociales des pensées individuelles, que sont la science et son prolongement normal, la philosophie, par cela même qu'elles conduisent à la vérité, sont les facteurs primordiaux qui orientent l'espèce humaine dans sa progressive adaptation.

MARCEL BOLL.

(1) E. Rignano, *Psychologie du raisonnement*, p. 353.

LA TORTURE
ET LES TROUBLES MENTAUX

—

Les musées de chaque pays ne sont pas seulement des assemblages d'objets d'art et de curiosités archéologiques formés pour nous instruire du passé, mais aussi des expressions de la culture et du goût de chaque peuple, voire même des révélations de certains de leurs caractères fondamentaux. Madrid épanouit la noble fierté castillane dans sa riche collection d'armures. Cluny est une patiente documentation des trésors mediévaux de nos artisans et de nos corporations. Seule l'Allemagne possède un musée de la torture. Il se trouve dans le vieux Burg qui domine Nuremberg. Je le visitai une première fois en 1891. Lorsque je le revis, il y a vingt ans, il présentait de nombreuses acquisitions nouvelles. Pouvais-je à ce spectacle déjà pressentir cette propension foncière à la cruauté dont les Allemands ont multiplié les témoignages désormais indélébiles ? A cette époque je ne voyais là qu'une manifestation de leur souci ordinaire de classification et d'arrangement des choses. Le génie malfaisant et barbare qu'ils ont déployé dans la guerre n'est rien moins cependant que celui qui s'est complu à réunir les instruments de supplice des siècles précédents et je compte bien apprendre quelque jour que le catalogue de Nuremberg sera doté d'une nomenclature moderne de tout ce que la culture germanique a mis en œuvre de cruellement persuasif pour infliger la question au monde civilisé.

Récemment j'ai retrouvé, sans surprise, au cours de recherches bibliographiques, l'analyse d'une ancienne étude

allemande sur la *Torture et les maladies mentales* (1). Il n'existe, à ma connaissance, aucun autre travail sur ce sujet, digne pourtant d'intéresser le psychiatre et l'historien. Encore que l'auteur ne se soit en aucune manière départi du point de vue purement objectif, on comprend aujourd'hui le choix de son travail.

Comme on le sait, la torture n'était pas seulement une pénalité dont les modes répondaient aux divers genres de délits, mais surtout et principalement elle avait pour but de provoquer les aveux des coupables et de ceux qui étaient présumés tels.

Elle était donc l'auxiliaire indispensable de la justice et même, pourrait-on dire, le pivot de la répression. La conception de la justice, d'ailleurs, était entachée et obscurcie par les instincts de vengeance et de châtiment. Et les premières notions juridiques du Droit ne se sont guère fait jour que lors de cette période d'évolution générale de la Renaissance, à la lueur bienfaisante des philosophes de l'antiquité. L'Eglise, qui protégeait les faibles, ménageait les puissants dont elle s'arrogeait souvent la puissance. Il est très vraisemblable qu'elle ait imposé à ces derniers des exceptions assez nombreuses à l'application de la torture. Interprétait-elle le désir populaire en refusant de s'associer à des besognes répugnantes ou était-elle intervenue au nom de son divin Maître ? Il est difficile de le savoir. Quoi qu'il en soit, et en théorie du moins, la torture était épargnée aux femmes enceintes. Les lois de l'hérédité étaient ignorées au moyen âge. La simple compassion abolissait le supplice préalable, dans ce cas, « parce que le fœtus n'était pas responsable des crimes de sa mère ». En vertu du même principe les jeunes accouchées en étaient exemptes également. Etait-ce vraiment l'idée de responsabilité qui était en jeu ? Les juges n'hésitaient-ils pas seulement devant la possibi-

(1) Tortur und Geisteskrankheit (*Allgemeine Zeitschrift für Psychiatrie, fasc.* 1-2, p. 58-107) par le Dr Monkemoller, d'Osnabrück.

lité d'un avortement et d'un crime, par conséquent, qui leur eût été directement imputable ?

Pour être primordiales ces exceptions n'étaient pas les seules. Et il semble bien qu'en thèse générale un état de santé relatif ait dû être reconnu nécessaire pour supporter l'épreuve du bourreau. C'est ainsi que les poitrinaires avancés, les gens atteints d'hydropisie échappaient à la torture, « parce que la souffrance », estimait-on, « pouvait aggraver leur maladie ». C'était en fait parce qu'une syncope mortelle pendant l'application eût précocement délivré le patient sans que le lieutenant criminel eût recueilli mieux que des cris de douleurs et d'agonie. Les asthmatiques, dont les accès de suffocation étaient alors inexpliqués, devaient aussi à leur médiocre état de résistance de ne pas encourir les mêmes rigueurs que les prévenus qui paraissaient respirer bien.

Les médecins, dont je ne sais s'ils étaient officiellement consultés, mais qu'il est bon de louer pour les actions généreuses que certains d'entre eux s'efforcèrent d'avoir, étaient unanimes à considérer la torture ou toute manœuvre analogue comme inapplicable aux épileptiques. L'épilepsie n'était connue à cette époque que par ses grandes manifestations convulsives ; leur soudaineté mystérieuse frappait l'imagination du vulgaire. Peut-être, à l'exemple des Anciens, entourait-on le mal sacré (*morbus sacer*) d'une attention quasi-religieuse. Mais le mot de responsabilité n'a jamais été jeté dans la controverse entre médecins et juristes. Si, pour les premiers, les crises comitiales, que l'on avait constatées, suffisaient à exonérer le patient de la torture, pour les seconds elles ne lui faisaient mériter qu'une application « avec ménagements ». Je laisse à penser ce que la subtilité des juges entendait par là.

Il est vrai que par contre ils montraient plus d'égards, ou il était admis qu'ils en devaient témoigner, vis-à-vis des enfants et des vieillards. La faiblesse physique inhérente à leur âge, plus encore que leur insuffisante ou défaillante

énergie morale, les sauvegardait presque toujours des brutalités d'un interrogatoire sanguinaire.

Lorsque leur folie était dûment avérée, les aliénés proprement dits bénéficiaient de la même indulgence, ou mieux de la même faveur. Sur quels témoignages, sur quelles investigations cliniques le tribunal étayait-il sa conviction du trouble mental de l'accusé ? Il y a lieu de supposer qu'il ne négligeait aucun moyen de se procurer des renseignements sur le cas de ce dernier ; mais l'étude des maladies mentales était bien rudimentaire et entravée de préjugés théologiques qui parfois faisaient retomber le malheureux fou sous une autre juridiction, la juridiction ecclésiastique. Toutes réserves faites sur l'issue donnée aux cas incertains, l'aliénation mentale préservait donc de la question, et ceci pour cette raison naturelle que la question, si vigoureusement qu'elle fût appliquée, serait demeurée sans réponse utile qui pût éclairer les juges. Ceux-ci s'accordaient avec tous les autres théoriciens sur cette assertion que « les fous étaient incapables de fournir des renseignements dignes de foi ». Par suite la question était sans objet et il était prescrit de ne pas l'ordonner. De toute évidence, il s'agissait surtout de délirants chroniques. Il n'en était pas de même des actes criminels dus à une excitation aiguë et passagère. Pour les délits et les crimes commis sous une influence ébrieuse il apparaît, malgré quelques rares divergences, que communément ils étaient justiciables de la torture. Dans beaucoup de pays l'ivresse alcoolique était même envisagée comme une circonstance aggravante. Cette opinion n'a-t-elle pas, d'ailleurs, prévalu jusqu'à nos jours devant certaines cours de justice militaire ? Les suites de l'accès d'ivresse, notamment les troubles de mémoire, ne retenaient guère l'attention des juges. On cite le cas d'un malheureux qui, son ivresse dissipée, ne gardait aucun souvenir du meurtre qu'il venait de commettre en pleine excitation. L'amnésie céda-t-elle à la torture ? Il est permis d'en douter.

Une dernière exception concernait les sourds-muets. Les lois et les usages les rangeaient à côté des aliénés. Teichmeyer, médecin légiste du XVIIIe siècle, semble avoir adopté cette manière de voir en quelque sorte des étrangers au monde extérieur et, partant, des incomplets et des désordonnés, dans ces êtres atteints de privation sensorielle, lorsqu'il dit d'eux qu'ils « *relèvent de la folie, parce que l'ouïe est la porte de la raison* ». Assimilés aux fous, ils étaient généralement comme eux soustraits à la torture. Cette même raison pratique qu'on n'en pouvait rien tirer du tout était, je crois, le véritable motif d'exemption ; à quoi sert de chercher à savoir quelque chose de celui qui n'entend ni ne parle et qui, au surplus, est un arriéré et un déficient? La justice criminelle,en dehors de toute considération philosophique, se devait de négliger ce qui ne pouvait la servir.

Et, somme toute, il serait vain de croire que ces exceptions, que je viens d'énumérer, aient été jamais strictement observées. La question était un procédé d'enquête judiciaire rapide et commode. Et du moment que le greffier avait obtenu l'aveu de l'accusé, peu lui importait la manière de l'obtenir. Pour juger d'une époque à sa mesure exacte, il faut non seulement connaître ses coutumes, mais encore se représenter sa mentalité dominante. Et ce serait commettre une erreur psychologique grossière de prêter à nos aïeux les sentiments humanitaires communs d'aujourd'hui. Aimer c'est comprendre. L'évolution des sentiments accompagne les progrès de la connaissance. Définir le crime un accident pathologique et substituer au droit de punir l'unique devoir de soigner, ce sont là notions modernes, mal établies encore et que le « bon vieux temps » ne pouvait même présumer. N'attribuons donc aux anciens juges aucun mérite de n'avoir pas osé torturé tous les enfants, toutes les jeunes mères, tous les vieillards, tous les infirmes, tous les débiles et tous les fous qui tombaient entre leurs mains. La plupart des coupables ne s'attiraient leur clé-

mence que pour des motifs tout autres que leur infériorité physique ou mentale.

Et puis certains crimes ne comportaient aucune marque de faveur exceptionnelle et entraînaient obligatoirement l'application de la torture. De ce nombre était celui de lèse-majesté. Si je le cite tout d'abord, c'est que pour lui seul la folie pouvait être parfois invoquée par la défense, afin qu'il n'y eût de torture que le supplice pénal, et que la question ordinaire et extraordinaire ne le précédât point. Qu'on se rappelle Jacques-Clément et Ravaillac, torturés, puis écartelés. Les travaux contemporains ont élucidé complètement les anomalies psychiques de ces deux régicides. Le regretté professeur Régis, dans une étude psychiatrique très complète, les considère comme « des dégénérés chez lesquels la déséquilibration d'esprit se traduit par une exaltation caractéristique (1) » et les classe dans les *persécutés politiques*, dont les types sont de tous les temps et dont beaucoup ont figure historique. Cette conception actuelle, qui fait de maints attentats historiques des réactions morbides de dégénérés anormaux à des excitations bien circonstanciées, leur reconnaît implicitement le caractère d'être des actes personnels. C'est ce caractère d'action isolée que se refusait à reconnaître la justice d'autrefois, toujours hantée d'idées de complots et de complicités; voilà pourquoi, sauf dans le cas où il était l'œuvre d'un fou, au sens vague de ce terme, le crime de lèse-majesté nécessitait l'inquisition et la torture.

Cette dernière était invariablement de règle dans les crimes et délits inavouables, les *delicta nefanda* autrement dits « *quae ne quidem digna sunt dictu* », et au nombre desquels étaient l'inceste, les meurtres par perversion sexuelle, les sacrilèges et l'assassinat de son conjoint par l'un des époux. Toute personne inculpée de l'un de ces crimes était impitoyablement envoyée à la torture. Or, s'il est des crimes à considérer surtout comme des réactions morbides et des manifestations d'anomalies psychiques, ce sont bien, la plu-

(1) E. Régis : *Précis de psychiatrie*, 5e édition, 1914.

part du temps, les *delicta nefanda*. Leurs auteurs sont des déséquilibrés et des infirmes de l'esprit. Ils ont des tares héréditaires. Chez eux l'intelligence, comme l'a dit Marcé, est *un instrument auquel il manque un certain nombre de cordes*, et l'on peut compléter cette image en ajoutant: des cordes que leur intelligence possède quelques-unes sont particulièrement sonores. Les qualités singulièrement brillantes font illusion parfois par leur exagération même, jusqu'au jour où, dans les circonstances données, la dissonance éclate brusquement. Les malformations physiques qui s'allient souvent à ces malformations intellectuelles et affectives n'ont été étudiées qu'au siècle dernier ainsi que leur connexion avec les troubles mentaux concurremment observés. Bref, la notion de dégénérescence est une notion moderne. Les examens sommaires que les médecins des siècles passés pouvaient être appelés à faire des anormaux délinquants n'aboutissaient à aucune conclusion utile, sinon favorable, faute de connaissances sérieuses. Trop de métaphysique et de religiosité se mêlait à l'analyse des faits psychologiques les plus élémentaires, que des médecins indépendants osaient à peine entreprendre. L'appareil justicier était si formidable qu'il faisait hésiter maints conseillers judicieux.

L'ignorance des phénomènes naturels, la paresse et l'impuissance où l'on est de les expliquer leur a toujours valu et leur vaut encore aujourd'hui, quoique plus rarement, les commentaires fabuleux et erronés que crée l'imagination populaire au gré des croyances régnantes. Tout particulièrement les manifestations d'ordre nerveux et psychique, dont le mécanisme complexe ne saurait apparaître à première vue, revêtent aux yeux des doctes ignorants un caractère fictif, uniquement parce qu'elles sortent du cadre étroit de leur petit savoir. L'infortuné malade fait semblant de l'être, il *simule* une maladie extraordinaire dont l'inconstance des traits apparents ne laisse guère d'en supputer la réalité originale. Cette crainte de la simulation qui pesait jadis sur le jugement des médecins ne saurait prêter

à rire, car il n'est aucun doute qu'elle n'ait survécu jusqu'à nous et qu'elle ne survive longtemps encore, l'indolence naturelle de son esprit portant l'homme à juger sur les apparences plutôt que sur le fond et à ne pas même s'affranchir immédiatement de la présomption pour rechercher la vérité.

L'incompréhension des phénomènes psychopathiques ne conduisait pas seulement les docteurs à des erreurs graves de diagnostic, leur interprétation hâtive et préconçue à les leur faire considérer comme des faits de simulation. Même enclins à une indulgence instinctive, les juges ne se dérobaient guère non plus, eux aussi, aux mêmes appréhensions. Mais leur préoccupation capitale était de dépister la malice diabolique sous le polymorphisme symptomatologique des troubles mentaux. Les mythomanes, les tristes auto-accusateurs, les débiles vaniteux qui se glorifiaient d'actes qu'ils n'avaient pas accomplis, ne desservaient pas leur crédulité ; le tour malicieux de leurs réparties assurait cette opinion à la plupart des innombrables dégénérés moyens ; enfin les hallucinations épisodiques, et ces troubles cœnesthésiques élucidés depuis peu et si peu que la nosologie les dénomme encore *démonopathies*, *interne ou externe*, se présentaient clairement comme des maléfices du démon.

Pour peu que le prévenu fût accusé de sorcellerie ou de magie, et les accusations de ce genre, tendancieuses ou fondées, furent moins que rares à certains moments de l'histoire, le tribunal, dépourvu de moyens scientifiques de discernement, résistait mollement aux préjugés courants qui constituaient la principale charge. Alors, il s'en remettait à la question pour en décider.

Une malheureuse femme fut en proie à un accès de délire hallucinatoire durant qu'elle était en traitement dans un hôpital d'Amsterdam. De ce fait elle fut aussitôt accusée de sorcellerie et traînée devant les juges qui lui firent subir la torture. Ses hallucinations persistèrent. Cette persistance convainquit le tribunal qui, cela s'entend, la condamna au supplice réservé aux sorcières.

Les troubles mentaux éclataient souvent pendant l'application de la torture. La prédisposition psychopathique qui avait favorisé le délit ou le geste criminel s'affirmait ainsi sous l'action de la douleur ou indépendamment d'elle.

D'ailleurs, en dehors de toute constitution névropathique spéciale, la commotion chez des prisonniers intoxiqués ou affaiblis par les privations de toute sorte suffisait à provoquer des états confusionnels dont l'éclosion spontanée était inexplicable et, partant, quelque peu diabolique. Que dire alors des crises convulsives et tous autres désordres moteurs, défigurés par les actions suggestives inconsciemment exercées sur le patient ? Tant d'ingéniosité dans l'incohérence des paroles et des actes ne provenait évidemment que de l'Esprit du mal dont il était possédé.

Aussi bien, quand on instruisait le procès de sorciers, ces suppôts de Satan, les juges prudents s'efforçaient de contrecarrer l'intervention qu'ils redoutaient du Démon. Ils prenaient quelques précautions à son endroit. L'inculpé n'était introduit dans la chambre de la question qu'après avoir reçu l'exorcisation.

Et ce rite était exécuté avec le soin le plus minutieux. Son corps entièrement découvert était totalement aspergé d'eau bénite, cependant que le prêtre invectivait le démon pour l'inciter à se montrer et à quitter son habitat humain ; puis après l'eau, c'était l'aspersion avec des gouttes de cire consacrée. Afin de déjouer les manœuvres du démon, que des indiscrétions auraient pu avertir, on tenait aussi secrète que possible l'heure de l'interrogatoire. Satan, non prévenu, ne pouvait accourir.

De véritables psychoses post-traumatiques succédaient souvent à l'application de la torture, traumatisme émotionnel ou commotionnel, selon son degré d'intensité et suivant la résistance du sujet. Le D[r] Monkemoller estime même qu'il y a eu une *psychose de torture* (tortural-psychose). Ai-je besoin de dire que cette psychose recréée à distance est bien dans la manière allemande de donner de

l'importance à un signe accessoire en négligeant les caractères essentiels du syndrome auquel il appartient. En 1915 M. Fuchs, privat-docent à l'Université de Vienne, constata, comme on pouvait s'y attendre, un accroissement momentané des troubles mentaux pendant la période de mobilisation, mais il ne s'est pas borné à cette constatation : « il a découvert, ni plus ni moins, une psychose nouvelle qui serait créée par la mobilisation et qu'il appelle *Mobilmachung-Psychose* » (1). Or, en analysant la description qu'il fournit des symptômes caractéristiques de cette maladie nouvelle, il n'en est aucun qu'on ne puisse faire rentrer dans les cadres ordinaires d'affections définies. La *tortural-psychose* est une découverte aussi précieuse et aussi vaine.

Et cela d'autant que les documents qui nous sont parvenus sur ce sujet ne mentionnent presque jamais les suites morbides de l'application de la torture, les résultats judiciaires méritant seuls d'être consignés. L'interrogatoire terminé, la surveillance était exercée d'une façon peu attentive, sinon indifférente, puisque l'histoire rapporte que plusieurs accusés, après avoir subi l'humiliation de la question, ont préféré se donner la mort plutôt que de l'attendre de la main du bourreau. Ces suicides ou tentatives de suicide, qui suivaient d'aussi près l'épreuve de la torture, étaient, selon toute vraisemblance, ou les épilogues d'un accès de mélancolie, ou le résultat d'impulsions jusque-là contenues et libérées soudain par l'émotion ou la commotion ressenties. C'est ainsi qu'il faut comprendre la locution « ne pas vouloir survivre à la honte de la torture ».

D'ailleurs les troubles psychiques qui se produisaient après son application étaient quelquefois des épisodes sans gravité, c'étaient soit des attaques convulsives, soit des crises délirantes dont il est permis actuellement de deviner la couleur confusionnelle, et qui se résolvaient dans un délai de courte durée. Les procès-verbaux qui ont enregis-

(1) Georges Dumas et Henri Aimé : *Névroses et Psychoses de guerre chez les Austro-Allemands*, Alcan, 1918, p. 38.

tré ces accidents de folie « post-opératoire », si l'on ose dire, sont très peu nombreux. On y trouve, entre autres faits, celui d'une femme prise d'agitation délirante en chambre même de la question et qui, après quelques jours d'isolement, fut complètement remise. Ces conséquences, plus alarmantes que dangereuses, lorsque je les exposai dernièrement, me valurent d'entendre soutenir cet étrange paradoxe que la torture « avait du bon » et que la question écourtait la durée des affaires criminelles.— Oui, rétorqua quelqu'un, c'est pourquoi ce grand débile de Louis XVI, qui l'avait abolie, finit sur l'échafaud.

DOCTEUR HENRI AIMÉ.

L'INDISSOLUBLE [1]

—

VII

Ce fut un incident puéril qui m'ouvrit leur intimité secrète.

Iernée ne me recevait pas seulement dans son logis officiel, mais souvent aussi dans l'appartement loué par Héli.

Ce jour-là, quand j'y entrai...Mon Dieu, c'est absurde ! son apparence n'a rien de commun avec ce que je veux dire — mais ses toilettes sont Elle, toujours ; cela m'est cher qu'elle ait été vêtue de cette étoffe, de cette couleur...

Je suis peut-être le seul à me souvenir de ce jersey de soie qui moulait ses épaules et ses hanches sveltes, et de cette jupe étroitement plissée qui, au repos, enveloppait d'une gaine noire le bas de son corps, mais à tous ses mouvements, s'ouvrant en éventail, laissait apercevoir une rayure jaune et rouge : c'était comme des rayons de soleil couchant qu'elle jetait à chaque pas... et sur ces modes excentriques je veux que tu voies sa petite tête pure, aux cheveux lisses d'Indienne, enroulée de tresses.

Elle avait relevé jusqu'aux coudes les manches de son maillot noir et tendait ses bras nus au robinet d'une fontaine tordant ses poignets sous la douche fraîche. Elle s'enchantait à ce jeu et riait, de son joli rire bas, où vibrait son goût voluptueux de toutes les sensations simples.

(1) Voy. *Mercure de France*, n° 551.

— Vous allez voir ! J'ai exécuté un travail d'ouvrier ! Ah ! maintenant je n'ai plus la permission de me servir de mes mains ! Mais au couvent on m'avait nommée Sacristine et adjointe au Dispensaire. C'était un privilège... on m'aimait bien Et je balayais la chapelle, et je pansais de vieux mendiants infects... Regardez ce que j'ai fait aujourd'hui !

Elle montrait au-dessus du foyer un petit autel, tel qu'on en voit encore parfois à l'angle d'une vieille rue : un auvent protégeant une image sainte et, sur une planchette, entre deux bouquets tout ronds, la mèche allumée d'une veilleuse. La peinture sur bois, primitive, représentait saint François agenouillé dans sa robe brune.

— N'est-ce pas qu'il rappelle ces bons saints qu'on accrochait dans les carrefours au coin des rues et qui, de tout près, gardaient la foule misérable, recueillaient ses soucis tièdes, sortant de son cœur ? Je les ai toujours aimés, ces bons saints si près des hommes, chargés des prières et des douleurs de tous.

— Alors, vous êtes pieuse, vous aussi ? fis-je d'un ton léger, involontairement dédaigneux.

J'avais peine à voir Iernée parmi ceux qui s'octroient l'agréable espérance des voluptés célestes sans se priver pour cela des douceurs de la chair. Puis j'avais été catholique tendrement, je n'aimais pas ceux qui en gardent le nom et le déshonorent : je pardonnais à Héli seulement parce qu'il était torturé.

Je la raillai un peu.

D'abord cérémonieux, j'avais pris avec elle des façons supérieures, je la taquinais comme on agace un chat, pour faire briller ses griffes et se tendre son échine de fauve inoffensif. Puis, j'obtenais mon pardon par des câlineries de grand aîné.

Aujourd'hui, elle ne songeait point à s'irriter. Elle jouait avec son saint François — elle le vénérait aussi ;

l'idée ne lui venait pas qu'il pût se trouver mal à l'aise et déplacé dans ce logis de rendez-vous.

Et, tout en clouant de ses petites mains énergiques, elle laissait couler des souvenirs puérils.

— Voyez-vous, disait-elle ravie, au couvent, je construisais dans le parc des petits autels pareils à celui-ci et je les accrochais aux troncs des arbres... Marie-Elisabeth était sacristine avec moi...

Elle s'assit, laissant tomber ses mains sur ses genoux.

— Marie-Elisabeth !... Pauvre Marie !

Elle racontait. Marie-Elisabeth avait été sa compagne préférée. Pourquoi cela me sembla-t-il bizarre ? Comme elle-même, la petite Bretonne était une créature vraie.

La voix d'Iernée descendit d'un ton, se fit grave et âpre.

Heureuse, elle avait voulu faire quelque bien à son amie déshéritée, elle l'avait accueillie chez elle. Et puis — parce qu'elle était, même sans le vouloir, de celles qui toujours conquièrent — elle lui avait pris son amour. Le premier jour où Héli, répondant à l'appel de Marie-Elisabeth, était entré à l'hôtel Herbach, elle l'avait choisi et marqué pour sien

—Je ne sais plus maintenant comment j'ai osé, disait-elle, mais alors cela m'a paru si simple !... Il était troublé devant moi, je l'ai cru timide...

Et ironiquement :

— Les hommes m'avaient fait croire que j'étais un don précieux, cela m'aurait semblé mesquin d'attendre, de feindre des hésitations... Vous devinez que c'est moi qui suis allée à lui ?... Je savais qu'il est au-dessus des délicatesses simulées et des conventions.

Elle reprenait, se replongeant dans sa coutumière tristesse :

— Pourtant, si j'avais su... Oh, oui, si j'avais su...

Je revins deux jours après.

Ce que je vis tout d'abord, en entrant, ce fut le vide au-dessus du foyer, et des accrocs dans la mousseline.

Je me tournai vers Iernée. Elle comprit la question de mon regard. Brusquement, elle rabattit ses mains sur son visage et tomba, sanglotante, sur le divan. Je ne voyais pas ses larmes, mais seulement son corps secoué de sanglots...

Et alors, c'est étrange, je sentis un immense remords, comme si j'avais été responsable de sa peine, ou plutôt comme si moi-même, je l'avais maltraitée. Je la regardais et je sentais mon cœur se fondre. Pourtant je lui parlai encore avec condescendance.

— Petite amie, dis-je doucement, pleurez, mais ne pleurez que des larmes douces : il faut pleurer en sachant que vous n'avez pas de vrai chagrin... Je soupçonnais bien qu'Héli n'aimerait pas à mêler le ciel et les saints à la passion. C'est un être strict et logique, lui... Qu'importe ? C'est une bien mince querelle.

Elle s'était levée du divan, passionnée, furieuse.

— Mais vous ne voyez donc pas que c'est tout notre mal, que c'est notre condamnation ?... que ce sera la fin de notre amour ?... C'est pour cela qu'Héli m'abandonnera... Comment pouvez-vous croire qu'il continuera de vivre partagé entre moi et les méditations de l'enfer ?... Il croit qu'il nous condamne tous deux à l'enfer !...

Dites ! reprit-elle tout bas, ainsi qu'on prononce les profondes paroles, ce serait l'aimer mieux que de rompre ?

Je le savais. Mais je niai avec la force que j'aurais eue à le retenir devant un précipice. Je dus prétendre que le bonheur d'Héli était attaché à ses baisers, qu'ils étaient pour lui préférables aux sécurités divines.

Elle me regardait toujours, de ses yeux dévorants. Elle sentait aussi, sans doute, la misère de mes paroles. Elle répondit seulement :

— Si je me tuais pour le délivrer ?

Il m'était facile de démontrer que la pire des cruautés serait de faire Héli responsable d'un suicide.

— Si je lui persuadais que je ne l'aime plus ?

— Vous ? Vous feriez cela ?... Vous pourriez dire à Héli que vous ne l'aimez plus ? Vos regards le diraient ?

— Je pourrais lui écrire...

Un instant elle crut avoir trouvé son devoir ; ses yeux resplendirent de désespoir et d'énergie. Ah ! pourquoi, à cette heure-là, n'ai-je pas trouvé la force de la voir souffrir ? Pourquoi n'ai-je pu prononcer le mot : « Quittez-le !... Quittez-le, il est d'un autre monde... Quittez-le pour le sauver et vous sauver vous-même ! »

J'avais perdu le sens de cette cité invisible qui s'édifie au-dessus des regards de chair, qui a son plan logique, ses voies, la cité surnaturelle où habitait Héli.

Au contraire, j'imposai :

— Non ! Vous ne pourriez le convaincre. Il devinerait une invention de votre tendresse, il vous poursuivrait... et devant lui vous ne pourriez pas mentir.

— Oui, c'est vrai. Maintenant que je lui ai fait ce mal de l'aimer je ne peux plus rien... qu'attendre... ce qui doit venir.

Ce fut un jour de grandes confidences. Nous restâmes longtemps ensemble à voir tomber la nuit.

—Il arrive que j'oublie, me disait-elle, et si je le vois triste, je questionne: « Qu'avez-vous ? » Il me répond : « Rien. » A ce moment-là, déjà, je sais. Je ne veux pas qu'il formule ce qu'il pense, et cependant je le tourmente : « Mais qu'avez-vous donc ? » Il persiste à répéter: « Rien », puisqu'il ne peut m'avouer la vérité. Je devrais me taire, et j'insiste, et je m'emporte, je pleure. Il me prend dans ses bras... mais comprenez-vous ? je le repousse quand je pense qu'il ne peut essayer de me consoler qu'avec des caresses : jamais avec un mot sincère !

Il se montrait parfait, Ah ! elle voulait que je le sache,

mais il ne pouvait pas être heureux ; c'était le pire des torts.

Je te l'ai dit, j'éprouvais une grande honte dont je ne pouvais discerner le motif ; toute ma conduite envers elle m'inspirait du remords...

(Tu sais que j'affectais de la traiter familièrement.) Tout à coup je repris des façons cérémonieuses.

— Madame, dis-je, Héli vous fait souffrir parce qu'il est chrétien. Eh bien ! il faut qu'il cesse de l'être...

Alors elle m'avoua que c'était afin de m'employer à la conquête spirituelle d'Héli qu'elle m'avait fait venir jadis.

Je me rappelle mon sentiment de tendresse contrite, mais aussi de chaleur profonde au cœur, et ma confiance soudaine en mes raisonnements, ma confiance puérile que des raisonnements pouvaient entamer des certitudes.

Pour me rendre chez lui je passai sur le parvis de Notre-Dame ; la foule sortait des Vêpres. Je l'aperçus parmi les fidèles, qui allait, le regard droit devant lui, mais sans voir, évidemment : le visage clos.

Je restai saisi de le rencontrer là, et découragé, brusquement.

Il eut pour moi son grave sourire d'accueil, cette courtoisie involontairement hautaine, qui faisait une faveur de sa bienveillance.

— Je croyais que vous ne fréquentiez plus l'Office, m'étonnai-je.

— J'ai compris, fit-il humblement, que je me trompais. Pourquoi offenser Dieu en désobéissant à ses ordres une seconde fois parce que je désobéis une première ? D'ailleurs, je garde le droit de prier.

Je vis qu'Iernée avait dit vrai : l'amour ne détruisait rien de ses assises profondes et, fatalement, son âme, bouleversée mais entière devait reprendre son équilibre. Je le suivis.

Dans ce Paris sombre et serré de la rive gauche, il

habitait trois pièces ouvrant sur de secrets ombrages. On rencontre encore parfois de ces lambeaux de campagne enfermés depuis des siècles et gardés par les blocs des étages. Oh ! la mélancolie des jardins cloîtrés, de la terre sans horizon ! Héli devait avoir pris là son gîte, naturellement, de même qu'il devait l'avoir fait ainsi, dépouillé, sans étoffes, sans bibelots, mettant seulement sur le papier gris de ce logis provisoire de soldat la chaleur sobre des vieux bois et de quelques ors éteints sur d'anciennes reliures.

Il s'était assis dans son fauteuil coutumier et il regardait droit devant lui une chose invisible pour moi, mais pour lui précise, ennemie, et qu'il considérait avec une attention douloureuse.

Je voulais jeter sur lui des pensées qui sembleraient venues au hasard. Au lieu de cela, sous le coup d'une colère brusque :

— Comment pouvez-vous, dis-je, croire que des règles édictées par une Eglise si restreinte dans l'étendue et dans le temps comportent une vérité absolue ?

Il se redressa étonné, car jamais je n'avais montré pour sa foi que déférence. Il devinait à quelle prière je l'attaquais ainsi. Il se mesura avec moi du regard.

— Jugeriez-vous, me dit-il, une vérité à l'adhésion de la foule ?

Je m'acharnai.

— Dans la variété infinie des coutumes et des mœurs, il y en aurait une seule, hors de laquelle Dieu nous condamne ?

— Je ne sais pas quel est son jugement sur ceux qui ignorent. Je le connais sur ceux qu'il a éclairés.

Héli parlait avec une amertume profonde et j'y sentais la passion contre lui-même, la passion de se punir.

— Si immense que soit le monde, peut-être les mondes, rien n'importe que le groupe qui suit la loi de Dieu.

— Mais admettriez-vous que hors ce petit groupe élu toute vie soit damnée ?

Il repoussa ma question avec une ombre d'impatience.

— Je vous l'ai dit, je n'ai pas le droit de présumer de la justice divine.

Alors, je répétai le mot de Schopenhauer : « Je ne voudrais pas être Dieu, la vue de la création me déchirerait.»

A cela il tressaillit. J'avais peut-être trouvé dans sa pensée une fissure, et je pouvais l'élargir en y versant des doutes nouveaux.

Ne crois pas que cet épisode marquât une étape dans leur liaison : ce n'était qu'un incident de leur lutte incessante. Ils s'aimaient avec la même ardeur; au-dessus de leur angoisse ils étaient des bienheureux ; mais, maintenant, ma présence n'arrêtait plus les querelles. Souvent je voyais Iernée jeter sur Héli son tourment, se venger par des allusions injurieuses : « ... les esprits étroits... les pharisiens... » Il ne répondait pas. Alors, pour l'offenser davantage :

—Ceux qui croient à un Dieu jaloux,à un Dieu comptable...

Glacial, il imposait :

— Taisez-vous !

Et elle obéissait effrayée.

Je la grondais :

— Laissez-le se détacher de sa foi sans qu'il s'en doute. Qu'il reste éloigné des sacrements, et dans quelques années il se trouvera, sans l'avoir pressenti, un incrédule. Vous l'obligez à se fortifier pour vous répondre.

— Oui, disait-elle, je vous le promets. Vous avez raison.

Mais, comme chez tous les passionnés, sa compréhension d'autrui n'était que provisoire. Les jours suivants, qu'il y eut une ombre sur le visage d'Héli, et elle recommençait :

— Qu'avez-vous ?

Et sa voix hostile disait :
— Je sais bien ce que c'est.
Puis, seule avec moi, elle s'accusait et pleurait.

C'était d'étranges causeries dans ce logis de rendez-vous, où le nom de Dieu était prononcé sans cesse. Au couvent, Iernée avait accepté pour sa foi la forme traditionnelle ; mais au premier choc, l'enduit catholique en était tombé. Peu à peu, elle m'a fait pénétrer cette religion naturelle dont je te parlais tout à l'heure, la seule vivace chez presque tous ceux qui se prétendent chrétiens : indifférente aux Dogmes et aux Commandements, simplement sens de l'immortalité, illumination du cœur, puissance de créer la vie Eternelle.

Tu as ri comme moi de ces romantiques qui associent la Providence à leurs affaires passionnelles. Elle faisait ainsi, sincèrement. Son Dieu était né d'une intuition du cœur, il n'était qu'un instinct ; comment se serait-il opposé à un autre instinct : son amour ? Elle unissait ses deux inspirations, et la venue de son amant était pour elle une grâce du Créateur.

VIII

Je ne sais si tu peux les voir tous deux à travers moi. Dans mes souvenirs leurs entours tombent : en vérité, ils n'ont pas de caste ni de milieu social. D'ordinaire, chacun porte son numéro dans la symétrie mondaine ; mais certains êtres sont hors classe, n'ayant de marque qu'individuelle, et leur rang n'est fixé que dans la hiérarchie des âmes. Je ne peux pas évoquer leur cadre, leur groupe : en te parlant d'eux je ne vois qu'eux, toujours. Je suis effrayé de la monotonie de ce que j'ai à te dire.

Notre vie, alors, c'est nous trois. Entre nous les amis, le mari même, n'intervenaient guère. Iernée ne s'inquiétait pas de sa menace, et ce n'était pas dégoût :

indifférence seulement et dédain, qui allaient à l'oubli. Si sa volonté ou ses soupçons apportaient quelque entrave à un rendez-vous, elle s'en irritait, mais non plus que d'une averse ou d'un coup de vent — invulnérable à ce qui agite les amants médiocres. Entre eux le trouble ne pouvait naître que d'eux-mêmes.

Ce n'est pas un hasard, vois-tu, si, te contant une histoire d'amour, je te montre des solitaires, des isolés d'âme ; l'amour n'habite point les cœurs encombrés, ceux que distrait un ruban officiel ou le rire parmi des soupeuses ; l'ardeur irréparable est pour un Chrétien comme Héli, ou pour celui, indifférent à soi-même, lassé de n'être qu'à soi, qui veut servir et qui n'a pas de Maître, qui voudrait adorer et dont le regard ne laisse pas subsister d'idole.

Et c'est pourquoi j'ai tant à te parler de Dieu : il est toujours mêlé aux profondes amours... Tu as senti qu'il était en moi-même — vide douloureux, grande absence qui creusait ma vie.

IX

Les semaines passaient ; l'hiver cédait déjà.

Un jour que j'étais entre eux, comme à l'ordinaire, Iernée allongée sur le divan, elle se souleva et, d'un geste chaste, elle prit les deux mains d'Héli, s'en fit un nid où elle posa sa tête.

Souvent, je l'avais vue ainsi caresser son amant. Bouleversé, aujourd'hui, je me levai brusquement. Je me retirai sans prendre congé.

Je voulus croire à un trouble passager. Pourtant je savais que c'était autre chose, et que le tourment ne me quitterait plus.

C'est ainsi : le sentiment procède par crises, qu'un geste déchaîne, semble-t-il... illuminations plutôt qui, tout à coup, éclairent un long travail intérieur.

Je me dis : « Il faut m'éloigner ! »

Alors, je regardai le lendemain, et le jour suivant, et tous les jours et j'aperçus le vide : hors d'elle il n'y avait plus rien, ni goût, ni désir.

Tu as bien compris que j'aimais Iernée : sans doute depuis le premier jour où je l'avais entendue soupirer : « Ah ! vous voilà ! » mais ce n'avait été d'abord que les vapeurs de l'amour. J'étais à son service ; mais je me regardais me dévouer, il y avait encore de la curiosité dans mon sentiment pour elle. C'est plus tard, quand j'ai senti sa faiblesse, qu'elle a ému en moi les fibres profondes.

Je me rappelai, comme une de ces étapes franchies en les ignorant, que j'avais cessé de voir ma maîtresse; je m'étais détaché de mes habitudes de plaisir, je ne les sacrifiais pas : simplement je ne les avais plus.

Je le savais : des femmes m'avaient donné la volupté — mais c'était à un autre dont je n'avais plus l'intelligence. Pense à l'horreur d'un enfant pur devant l'étreinte, au dégoût des sens encore muets ; le dégoût est pareil quand le désir n'existe plus que pour un seul être.

L'amour ? Il est ignoré tellement qu'on le confond avec l'impatience des sens oisifs, avec l'instinct qui joint le genre homme au genre femme à peu près indistinctement.

Vois-tu, nous sommes pécheurs non par passion, mais par insuffisance, pauvreté de sensations et de vrais désirs.

Je disais tout à l'heure : « Le sentiment vrai et juste de l'union sexuelle est la grivoiserie » ; tout en est simple et explicable. Il y a le mystère, parce qu'il y a l'amour : l'amour qui garde toute la fureur animale, mais qui est mysticisme ; qui fait un corps désirable, nécessaire, âprement, humblement, comme le pain, mais sacré et vénérable, surtout dans ses parties humiliées.

Oui, le baiser est un assouvissement, le corps désiré une nourriture, — un objet de consommation ; qui peut

se refuser, ou se donner à d'autres, que l'amant affamé désire dans la colère, la violence physique et la haine... Mais l'amour peut s'exalter jusqu'à dire : « Je donne et je ne prends pas ».

Je n'espérais rien, mais je ne pouvais penser à rien en dehors d'elle ; je vivais sans avenir, sans attente — âprement attaché à un îlot brûlant.

Pendant près d'une semaine, pourtant, je me tins loin d'Iernée. Un soir en rentrant chez moi je trouvai un billet :

« Mon ami, vous m'abandonnez. Pourquoi ? Je suis souffrante et je ne puis sortir. Venez demain. J'ai besoin de vous. Je compte sur vous. »

— Ce serait lâche, me dis-je, de choisir ce moment pour m'éloigner. J'attendrai qu'elle soit guérie.

Je ne songeais pas à ce devoir. Je le discutais pourtant. On délibère : c'est un délai qu'on se donne, un adoucissement avant d'admettre la résolution déjà fixée, irrévocable qu'on lit en soi-même...

On fuit, en amour, seulement quand la convoitise est plus forte que la tendresse.

Et je la sentais en moi cette certitude de lui revenir.

Quelle félicité ai-je donc supposé qu'enfermaient ses bras ? Est-ce sa beauté qui me liait ? la coupe de son front, ses mains, ses lèvres ?... Il me semble que son âme, son regard se faisaient chair pour qu'on pût les étreindre.

Tourment que j'ai tant appelé, dont toute ma vie je n'ai pu me consoler de ne plus souffrir ! Loin d'elle, je poursuis dans l'air la vision de son corps... Après plus de trente ans, mes mains sont encore brûlantes en prenant la forme des membres qu'elles ont enlacés.

X

Le lendemain, je me rendis chez elle.

— Madame est sortie, mais elle prie Monsieur de vouloir bien l'attendre.

On m'introduisit dans la bibliothèque. Presque aussitôt

j'entendis dans la pièce voisine des éclats de voix et je reconnus le timbre d'Herbach.

D'abord, comme dans une dispute qu'on maîtrise, les paroles étaient assourdies et je ne discernais que des exclamations ; puis la querelle s'enfla. On oubliait le respect humain et l'espionnage des domestiques.

— Non, non ! je veux savoir où vous êtes allée, et je le saurai !

La voix était à la fois molle et violente : une voix de faible, qui se grossit pour se faire terrible, mais qui a peur. Celle d'Iernée, toute petite, dépouillée, amenuisée volontairement, cingla :

— Je n'ai pas à vous répondre.

— Vous êtes malade, vous devriez garder le lit, et par la pluie et le froid vous sortez et vous renvoyez votre coupé !... J'exige que vous me disiez pourquoi. Je ne suis pas dupe !

Et puis, les répliques s'entrechoquaient, mécaniques :

— Je vous dis que je veux savoir ! — Laissez-moi ! — Je ne vous laisserai pas !

La voix froide railla :

— Vous m'enfermerez ? Vous me séquestrerez ?

Un petit rire court... et puis ce fut une quinte déchirante.

Herbach s'était tu. Et quand la toux eût cessé je l'entendis, rancunier encore, mais qui implorait la réconciliation :

— Là ! vous voyez bien que j'avais raison et que vous ne deviez pas quitter votre chambre... Voyons ! je ne vous reprocherai plus les folies d'aujourd'hui... ni du passé... mais sois raisonnable, promets-moi ce que je te demande... si peu de chose, vraiment, si peu.

Le pène joua. Une petite main gantée apparut, relevant la portière, et, sous les flots de la vieille tapisserie, je vis apparaître la tête rieuse d'Iernée.

Mais oui, elle riait. Elle était toute rose, elle riait de

son rire audacieux. De la scène précédente aucune marque sur son visage.

Elle tomba près de moi dans un fauteuil.

— Je viens de chez lui, dit-elle. J'ai envoyé ma femme de chambre faire une course et je me suis habillée toute seule et, sans rien dire, je suis sortie... Quand on s'en est aperçu j'étais loin !

La séparation, voyez-vous, mon ami, ne peut se supporter que dans le bonheur, quand les âmes sont si fortement liées qu'elles continuent à vivre l'une de l'autre.

De la scène que je venais d'entendre toujours pas un mot. Cela me semblait inhumain.

— Vous êtes imprudente, grondai-je, de mépriser ainsi M. Herbach. Il se vengera, il...

Mais, brusquement, son front s'abaissa sur ses yeux, brutale, sa bouche s'épaissit.

— Eh bien ! qu'il se venge donc ! fit-elle. Qu'il me chasse !... Vous savez pourquoi je ne me résoudrai jamais moi-même à partir... mais... qu'il me chasse ! Il en aura la responsabilité, si mon enfant est sans mère... Je louerai une chambre devant la fenêtre d'Héli... et je ne me demanderai plus sans cesse ce qu'il fait...

Je la regardais. Je me disais : « Je l'aime ! » Je me le disais avec triomphe. « Je ne l'aurai jamais, elle est à un autre, mais je l'aime ! » Et j'étais heureux d'en souffrir...

— Héli vous a remis une lettre, il me l'a dit. Je sais bien qu'elle ne contient rien de nouveau. Tout de même, je la veux !

Elle la saisit, et je me rappelle l'expression déçue qui détendit ses traits quand son regard atteignit le bas de la page.

Etait-ce la faute d'Héli ? Mais qu'est-ce que les mots peuvent exprimer d'absolu qui mette une âme dans les

mains, fasse sentir cette illusion violente de l'étreinte des corps...

Elle me dit :

— Je veux qu'il m'écrive. Il n'en a pas envie, je le sens, il n'y a pas d'union entre nos âmes. Lui, il a besoin d'oublier en m'aimant... Je le force à mentir. Mais je veux qu'il mente ! Tant qu'il aura la soumission de m'envoyer des mensonges, il sera à moi.

Le lendemain, comme je passais devant la loge du concierge, je vis Herbach qui sortait de la maison. Je me souviens qu'il avait relevé son col d'astrakan et qu'il semblait gonfler le dos. En m'apercevant — je compris qu'il avait guetté — il s'arrêta, me toisa. Son immobilité et son regard posaient un ultimatum. Pourtant, je réussis à lui dire d'un ton courtois que je venais m'informer de la santé de Mme Herbach.

— Depuis son imprudence d'hier elle est beaucoup plus malade, fit-il, et je n'admets auprès d'elle que des parents et mes amis.

Et il continua de me regarder en face, comme soutenant un défi. A d'autres heures j'aurais relevé cette attitude. Je la dédaignai. Je pensai seulement que j'allais être séparé d'elle !... Peut-être que, pour la première fois, je mesurai combien j'avais fait ma vie dépendante d'une autre.

Je songeai à Mme de Parnac, la vieille amie d'Iernée. Et tout de suite, sans y être invité, j'osai me rendre chez elle.

Je la trouvai dans son salon de palissandre, vêtue d'une robe de pékin mauve et blanc, à ruchés — toilette de jeunesse surannée, dont la coupe antique faisait une poétique robe de vieille.

La charmante femme me reçut avec une grâce d'ancienne amoureuse. Tout de suite je sus pourquoi j'étais accueilli. Quand je lui parlai de la maladie d'Iernée, des soupçons de son mari qui, injustement, me condamnait

leur porte, elle sourit, d'un sourire lointain — comme on sourit à un souvenir de jeunesse...

Quelle ironie ! j'avais été banni, et maintenant j'étais flatté comme l'amant d'Iernée. Mme de Parnac se plaisait à ce qu'elle qualifiait sans doute de discrétion, autant qu'à mon bonheur supposé ! Elle m'invita à revenir.

En la quittant, je me rendis chez mon ami.

C'est moi qui avais réussi à garder quelque lien avec Elle ! C'est moi qui allais lui donner des nouvelles de sa maîtresse... Cela était pourtant singulier. Je ne m'en avisai pas. Nous avions glissé peu à peu à une situation anormale, et nous y avions nos aises

Mais je m'indignai quand Héli railla mon inquiétude. Je crus le punir en le privant des récits de la convalescence d'Iernée. Il ne les réclama pas.

Maintenant je comprends cet amour âpre qui laissait passer si rarement la tendresse.

Les êtres vraiment brûlants nous semblent durs à nous qui vivons dans les régions tempérées des médiocres. C'est le sort de toutes les grandes âmes d'être jugées insensibles, parce qu'elles sont au delà de nos craintes caressantes, au delà de nos sollicitudes.

Un jour je lui dis :

— Vous êtes cruel.

Il ne répondit pas, mais il tressaillit. Je surpris dans ses yeux bleus ces lueurs étranges par lesquelles, plus que par les paroles, je le sentais loin de nous.

XI

Quand je revis Iernée, elle était éclatante, un rose plus vif aux joues, et dans ce visage émacié, d'une délicatesse maladive, pesaient les fleurs lourdes des yeux violets et des lèvres pourpres.

Elle consentait à peine à écouter mes questions sur sa

santé. Elle revenait préoccupée seulement de savoir si Héli s'était informé d'elle, s'il avait fréquenté l'église ; ses paroles faisaient suite à notre dernière rencontre: les semaines qui l'en séparaient ne comptaient pas, puisque Héli en était retranché.

Le temps passa.

Soucieux, j'observais qu'elle maigrissait encore, qu'elle ne cessait de tousser ; je la suppliais de se reposer.

Elle me répondait avec impatience, du ton dont on rassure un enfant ; et elle imposait :

— Surtout jamais, jamais, ne dites à Héli que vous vous inquiétez.

Elle allait toujours chez son amant, elle paraissait dans le monde, elle maintenait chaque part de ses habitudes inflexiblement, comme un rite, et se raidissait contre la fatigue grandissante... Héli n'en remarquait rien, indifférent, semblait-il, aveugle.

J'insistai pour obtenir qu'elle se préservât de l'hiver, qu'elle s'en allât dans le Midi.

— C'est vous qui croyez qu'on peut me guérir en ne soignant que mon corps... en me séparant d'Héli ?

— Ah ! dis-je, si vous vouliez lui laisser voir que vous souffrez !

Elle me regarda singulièrement.

— Peut-être ne le connaissez-vous pas ?

Dès lors j'aurais dû m'effrayer. Mais, tu sais, on ne s'inquiète guère quand on est jeune et fort soi-même, quand la passion vous éblouit... L'inquiétude, c'est le sentiment de la mère...

... Elle était si vivante et si fraîche ! Je croyais à peine à mes paroles, tout en continuant à lui dire :

— Soignez-vous. Vous êtes imprudente.

Un jour, comme une réponse aux méfiances d'Iernée, brusquement Héli me dit :

— J'ai donné ma démission.

Il rompait la dernière attache avec son idéal ancien :

sacrifice inutile puisqu'il ne pouvait vivre avec sa maîtresse.

Cela me déplut, comme un acte sans motif, un réflexe d'égaré — inattendu dans la conduite si pondérée d'Héli ; renoncement, aussi, à l'honneur qui était joint pour nous au service.

Il quitta le jardin cloîtré, et sa chambre gardée par la Croix, et vint s'installer dans le logis blanc... Et il n'y eut plus pour lui qu'attendre sa maîtresse ou la tenir dans ses bras.

Ce qui est étrange, je ne la vis pas moins maintenant qu'il était sans cesse auprès d'elle. Elle réclamait toujours ma présence — singulier amour qui avait besoin du confident autant que de l'aimé !

Quand j'arrivais, je la trouvais d'ordinaire étendue sur le divan, parmi ses fourrures. Elle se soulevait et j'entendais ce « Ah ! » étouffé d'attente impatiente qu'elle avait eue à notre première rencontre pour accueillir son amant.

Je ne m'étonnais pas qu'Héli tolérât ma présence constante. J'étais enfoui dans mon souci unique, mon sentiment débordait de moi, recouvrait toutes choses.

Et j'avais l'impression que les semaines et les mois coulaient sans pouvoir nous toucher, et qu'ils couleraient désormais tous pareils — nos âmes hors d'atteinte du temps.

C'est ainsi dans les jours ardents et monotones ; on ne discerne pas une évolution lente. Aujourd'hui même je ne puis préciser celle qui s'accomplissait entre Iernée et moi. Pourtant, il y avait quelque chose de nouveau dans ses gestes et ses paroles. Était-ce simplement qu'elle me voyait enfin, et non plus seulement sur moi un reflet de l'autre?

Entre elle et son amant aussi, l'atmosphère était différente.

J'avais toujours su que le remords d'Héli ne cédait pas, qu'il vivait en homme menacé d'une éternité de châtiment. Pas plus qu'autrefois, il ne laissait échapper ses scrupules. Mais ç'avait été joie et lumière de les voir ensemble et

j'ai vu l'angoisse pénétrer leur entretien, et j'ai senti entre eux l'hostilité passée en habitude.

Un jour, brusquement, comme j'entrais, sans un mot, elle se jeta sur ma poitrine. Je la sentais peser sur mon épaule, ses doux cheveux lisses touchaient ma joue... Et je pensai : « Comment ne pas l'étreindre ? comment ne pas baiser sa bouche?... » Mais je savais que si elle venait là, c'est parce qu'elle pleurait

Aurait-elle permis, à cette heure, des caresses d'amant?.. Je ne le sais pas, je ne l'ai jamais su... Mais ce serait un bien pauvre amour qui se contenterait de l'abandon du corps. D'elle je ne voulais rien ou le don triomphant... Et je retenais mes bras, et je retenais mes lèvres...

Je me souviens que je répétais comme une litanie : « Bien aimée!... bien aimée! » et, lucide toujours, j'entendais ma voix qui soulevait les mots, les scandait, et malgré moi en faisait un chant... Ainsi la passion a, jadis, enfanté les premiers rythmes... et spontanément, quand elle est exaltée, elle ressuscite son Hymne primitif.

Iernée ne répondait pas. Il y avait longtemps qu'elle cherchait mon amour, qu'elle se consolait à lui.

Je ne sais comment j'ai supporté cela : la tendresse fervente de la femme qui ne serait jamais mienne, et l'arrivée de son amant au milieu de nos entretiens.

J'ai été jaloux.

Sans cesse, la jalousie évoquait les intimités : non point magnifiées comme dans le souvenir de l'Amant, mais dépouillées, brutales... Pourtant, mon amour n'en était point souillé.

Je l'ai aimée dévotement et j'essaie d'expliquer cette captivité spirituelle — mais il n'y a jamais d'autre explication que : « c'était Elle, et c'était moi ».

XII

Depuis des mois je voyais Iernée maigrir et tousser.

Mais, un soir, je m'aperçus qu'elle avait la fièvre. Brusquement, mon insouciance cessa. J'entrevis quel était son mal.

Ce serment que j'avais fait de taire mon inquiétude, je ne pouvais plus le tenir. Je me rendis avenue de Friedland.

Je n'y avais pas encore rencontré Héli seul. Je fus saisi en l'apercevant, lui, sur le divan de broderies, parmi les mousselines.

Il se leva, m'accueillit avec sa courtoisie charmante.

— Pardonnez-moi, mon cher, dis-je.

Et j'exprimai les craintes que m'inspirait la maladie d'Iernée.

Il protesta :

— Mais elle a passé avant-hier la nuit au bal... elle a marché tout le jour !

Subitement, la haine montait à son visage. Il m'en voulait sans doute de l'avertir, de formuler l'inquiétude que, peut-être, il ressentait. C'était bien une haine égale à celle que maintenant j'éprouvais pour lui.

Comment ! dis-je, mais vous ne voyez pas qu'elle se tue pour ne pas vous perdre de vue un jour... Vous savez qu'elle doute de vous... Pour qu'elle guérisse, elle a besoin de bonheur : il faut que vous l'enleviez de sa maison, que vous ne la quittiez plus... Peut-être est-il trop tard ? Elle est à la merci d'un refroidissement, d'une imprudence...

Et je m'acharnais. Puisqu'il fallait moi-même le lier à sa maîtresse, je cherchais pour cela, au moins, les mots qui le feraient souffrir.

L'épouvante, à présent, défigurait Héli. Ce visage serein, que le remords même n'avait pu désordonner, était un chaos. Je n'y pouvais démêler que la terreur.

Il répéta :

— Phtisique ?... Oui... Je ne peux plus reculer... Et je le savais... Lâche que j'ai été !

Ce n'était point de tels mots que j'attendais de lui.

— Que voulez-vous dire ?

Il ne répondit pas.

— Expliquez-vous, répétais-je, saisi d'une anxiété indécise.

— Laissez-moi, fit-il... Demain... demain j'aurai pris ma résolution. Revenez ici.

Le lendemain, je le revis.

— Je vous remercie, dit-il, de m'avoir prévenu. Je la savais en danger et je ne voulais pas le reconnaître et je négligeais le signe de Dieu.

— Le signe ?... Quel signe ?

— Ne voyez-vous pas qu'Il m'avertit ? qu'Il me compte le nombre de jours laissés à la pénitence ?

Je poussai un cri.

Il continua avec sa douceur effrayante :

— Elle va rester seule. Vous la soutiendrez dans sa peine. Vous lui ferez comprendre que je suis parti parce que je l'aime assez pour endurer sa souffrance.

— Comment ! m'écriai-je, vous feriez cette infamie ! Vous auriez attendu qu'elle soit malade pour l'abandonner !

Je soulageai mon cœur en invectives. Cela était vain. Je le lisais dans son regard ardent qui ne voyait plus le même monde que nous, pour qui les mots n'avaient plus le même sens.

A mes insultes, il ne tressaillait pas. J'avais la sensation d'un être séparé de moi, plus que par des continents et des siècles. Sur son visage, il y avait la transfiguration du Martyre. Il s'enivrait de sa honte et de son mal.

— Si souvent, ces derniers mois, je l'ai suppliée de permettre que nous nous repentions ensemble .

Je répétai :

— Vous avez pu formuler cela !

Il suivait sa pensée.

— Elle ne l'a pas voulu, elle n'a pas compris... Il faut que j'agisse seul.

— Mais vous ignorez donc que vous la tuez !

— Si je sauve son âme ?

Je te l'ai dit, il était de nous à des milliers de lieues. J'implorai :

— Restez près d'elle, au moins comme ami.

— Croire que je suis sûr de moi...quand j'ai été si faible.... D'ailleurs, ne sentez-vous pas que tout est coupable entre nous, les sentiments, les désirs, les regards? Il n'y a pas une seule de nos pensées que Dieu ne puisse voir.

Il s'acharnait, et il semblait heureux de se souiller à lui-même son amour.

— Ainsi, vous l'abandonnerez!... L'idée ne vous vient pas que vous serez responsable, peut-être, d'un suicide?

Négligeant de me répondre, il murmura quelque chose, les yeux à demi fermés... Je compris que c'était des mots de prière. Par le sacrifice, il croyait commander à Dieu, payer la grâce. Je discernais cela.

Pourtant, je ne pus m'empêcher de lui démontrer que sa tendresse seule obtiendrait d'Iernée un retour vers l'Église, lui ferait accepter les sacrements.

— Si vous êtes là, près d'elle, voudrait-elle, en mourant, se séparer de vous pour l'Éternité ?

Il secoua la tête à nouveau. Il ne s'en remettait pas à la prudence humaine : il se confiait à un miracle ; cela seulement lui semblait sûr.

Il me tendit une adresse.

— Je ne dois pas rester en correspondance avec elle, mais vous m'écrirez si elle guérit...ou bien si elle accepte la volonté de Dieu.

— Vous voulez le savoir ? Eh bien ! restez, fis-je, durement.

Il comprit que je me vengeais, et que les instances seraient inutiles. Il reprit seulement :

— Ce qui la consolera, c'est Dieu seul. Ne lui faites pas commettre un nouveau péché.

— Taisez-vous ! dis-je, ne l'insultez pas !

Ce fut ainsi que, pour la première fois, je vis qu'Héli

avait gardé des yeux clairvoyants. Aujourd'hui même, il n'ignorait pas qu'il me livrait sa maîtresse,— mais il ne le sentait plus en homme.

— Vous lui direz que vous m'avez vu souffrir de la quitter, que je ne vis que pour elle, pour son âme.

Je l'assurai que je n'en ferais rien. Et je savais, pourtant, que je lui obéirais, et que je porterais à Iernée les mots qu'il me dictait. Je m'indignais, je le haïssais, mais je ne le méprisais qu'en paroles : j'avais été trop catholique moi-même pour ne pas le comprendre. En vérité, il ne faisait qu'obéir au Commandement. Sa conduite n'était point, ainsi que je le prétendais, fanatisme étroit. Il accomplissait un devoir strict.

Le souvenir me revint qu'autrefois je m'étais plu à ce renversement des sentiments naturels. Je me rappelai ces cruelles exhortations qui ont entouré la mort de Mme Henriette... Avec le goût d'amateur que j'avais gardé pour le Christianisme, je jugeais la scène d'une poésie savoureuse... oui, savoureuse, c'est cela.

Maintenant, à travers une autre, j'étais sous le poids de la Croix.

Oh ! douces légendes ! Univers fait de tendres contes ! Paradis bleu où trône le jeune Crucifié, le Christ aux cheveux blonds, Éternel Bien-Aimé des cœurs sans amour ! dont la Souveraine est une Vierge de la Terre, Consolatrice des affligés, Celle par qui les souffrants, les abandonnés, les vieux mêmes peuvent retrouver le mot de leur enfance et, fermant les yeux, dire encore : « Ma Mère ! » Abri si doux des Églises, où le peuple des vieilles filles, des femmes sans enfants enveloppent de langes à Noël l'Éternel Nouveau-Né de la Crèche...

Héli ne s'occupait plus de moi, et bientôt il disparut dans la pièce voisine.

Et je traînais dans le salon blanc. Je savais qu'Elle allait venir...

J'attendis ainsi, follement, une heure, deux heures...

et puis j'entendis un bruit de clé, et la porte s'ouvrit.

Elle entrait, vêtue d'une courte veste noire, d'une jupe à carreaux, et parée de ces fantaisies en argent guilloché, alors à la mode, bracelet, médaillons, boucles de souliers ; chacun de ses pas balançait la longue plume de son chapeau amazone, faisait bruire tout le clinquant gentil de son col et de ses poignets.

Elle eut un sourire un peu scandalisé, hésitait, n'osant évidemment, devant moi, passer dans l'autre pièce.

Elle secoua son petit manchon, duquel tombaient des gouttes de pluie, m'interrogea du regard, inquiète un peu... Non, je ne pouvais la prévenir, je ne pouvais pas me tenir entre elle et le malheur...

— Pardonnez-moi, balbutiai-je.

Et je m'enfuis.

XIII

Je ne te raconte pas ce qui suivit. Le soir de la rupture, elle descendit dans son parc, enveloppée de draperies mouillées. Elle fut malade longtemps et quand je la revis, je sus que c'était pour peu de jours.

Elle semblait plus éclatante que jamais, peinte par la mort d'un rose sanglant, et sous le bleu de vitrail de ses yeux apparaissait un autre bleu, bleu de dissolution, de meurtrissure — l'annonce des changements de couleur du cercueil.

En me retrouvant, elle eut un grand élan : confiance et abandon, quiétude brûlante... Et puis son visage se fit tragique, car il lui fallait me parler d'Héli...

— Nous reviendrons dans son appartement, dit-elle, vous le prendrez à votre nom Je devrais en avoir horreur, mais je vous y ai connu. Et puis... le temps est si court pour nous !

J'ai eu là des heures précieuses. Ce grand amour qui l'avait tuée désormais n'était plus. Dans l'abandon d'Héli

elle ne voyait que calcul étroit, égoïsme, et elle méprisait son amant. Elle avait perdu l'intelligence, même de son passé, et elle croyait n'avoir cédé qu'à une passion physique ; elle en avait honte...

J'ai su alors que la mort seulement me l'a dérobée.

Son sentiment pour moi n'était pas sans doute ce choix obtus et grand, volonté de l'espèce, impérieux comme l'instinct ; il ne resemblait pas à sa première passion, mais elle s'attachait à moi de toute sa tendresse.

Je l'avais toujours connue religieuse. Maintenant elle était obsédée par cette immortalité qui allait commencer pour elle. Elle ne revenait pas au Catholicisme — Héli le lui avait fait haïr — mais elle s'enfonçait dans sa foi en Dieu, et, comme tous les fidèles, elle cherchait passionnément des preuves à sa croyance.

Elle me faisait répéter ce que les hommes ont inventé depuis tant de siècles qu'ils pleurent la brièveté de leurs jours : les rêves des théologies et des métaphysiques, la dialectique des écoles. Mais ce qu'elle voulait, surtout, c'était ces preuves de survivance que nous qualifions de grossières : apparitions et miracles, témoignages des sens qui ont touché l'Invisible, expériences personnelles ou vérifiées par nos proches, — légendes où les morts correspondent avec ceux qu'ils ont aimés, reviennent à leurs demeures terrestres, errent autour des tombeaux, où ils se plaignent, où ils demandent...

Ne crois pas que je trouve cela absurde. Ce qui est le plus inconcevable, c'est le Paradis des spiritualistes ; on le cherche, qu'on le définisse, il s'évanouit : conception symbolique, illusion créée par les mots ! J'ai pensé souvent que la moins déraisonnable des promesses d'immortalité est la croyance des primitifs : l'humble existence des Doubles demi-matériels, fantômes qui sont des humains encore, avec des besoins, des passions et des fautes des humains, et non point des êtres glorieux ou des démons, étranges métamorphoses de ces pauvres ago-

nisants, si proches les uns des autres dans leur commune misère.

Qui sait ? Peut-être sont-ils là, tels que le Divin Odysseus les entretint au bord du fleuve éternel ? peuple invisible,foule grossissante depuis les premiers âges, autour des possédants actuels de la Terre...

Malgré sa foi profonde, je ne voyais pas mon amie sereine. Le Dieu catholique l'eût mieux consolée. C'est peu de n'avoir qu'un sentiment personnel pour lutter contre l'attestation de la mort, contre la réalité du cadavre. Le prêtre et ses sacrements, c'est, contre le témoignage de la nature, celui de la tradition universelle : un témoignage matériel, imposant par le poids du temps et du nombre. Elle, elle restait seule contre les terreurs.

Mais elle avait ses heures exaltées, alors, et dans l'éternité terrestre et concrète qu'elle se créait, elle projetait ses attachements présents, son amour.

Et je lui sentais... je dirai ce mot qui, pour l'Au-delà, semble dément : un projet.

Un jour, elle affirma :

— Comme je sais que je suis vivante, je sais que je le serai. J'en ai la certitude — elle me regarda avec triomphe — la certitude en moi, comme celle que vous avez de ma présence, de ma main que vous tenez.... Il y a des vies si pâles qu'elles sont à peine sensibles quand elles possèdent leur corps. Moi, je sens que je garderai la force, que tant d'autres ont eue, quand je ne serai plus qu'une âme, d'atteindre, de toucher ceux que j'aime. Je reviendrai.

Enfin, je compris que j'étais mêlé à ce rêve d'outre-tombe, que j'en étais le but, l'objet. Il n'y a pas une heure où elle l'ait avoué, mais j'ai senti transpirer de toutes ses paroles : que, pour réaliser ce qui n'avait pu être, elle attendait la mort.

C'est ainsi qu'elle a confessé qu'elle m'aimait, mêlant nos tendresses terrestres, ce qui va périr, une voix, un regard, à l'Inconcevable...

Elle me serrait, de ses petites mains d'Indienne, mains oisives, mains trop petites, mains des aïeux qui cherchaient uniquement la sagesse éternelle, qui dédaignaient de façonner le monde, n'ambitionnaient pas la vanité des conquêtes qui passent.

Saisissait-elle, parfois, dans mes yeux, une lueur indécise ?

— Vous aussi, n'est-ce pas, vous croyez ?

Et je l'assurais de ma foi.

Te représentes-tu ? La matin, j'allais à mon service, je m'entretenais des camarades, de l'avancement, je lisais des journaux, j'étais un homme comme les autres ; et le soir, je me serrais à cette enfant mourante et je la berçais avec des contes.

Je ne sais pas si elle a jamais été moins belle. Souvent, depuis, j'ai considéré des phtisiques, scruté avec déchirement leurs traits pour reconnaître les signes que peu à peu je vis apparaître chez Iernée... Mais ce qui fait un être entre tous est à l'abri des ravages de la maladie comme du temps. Sans doute, elle a eu, comme d'autres, des membres décharnés, un visage creux : elle restait elle...

Chaque jour je venais là. En approchant de la maison, je me disais : « Quand il n'y aura plus rien pour moi derrière ce mur, quand cette maison n'enfermera pour moi rien de plus que les autres maisons de ce monde, quand il n'y aura plus sur terre ce point de vie et de douleur... »

J'entrais, puis j'attendais, à la porte de l'appartement, qu'elle vînt ouvrir. Et alors j'entendais un frôlement léger derrière la cloison, et puis le roulement du verrou et de la clé... et je me disais : « Quand je n'entendrai plus cette clé... »

As-tu jamais regardé un être adoré en te disant : « Il va disparaître ! » Alors, rappelle-toi ce qu'est une simple habitude, un trait, une inflexion de voix...

Ainsi je vivais d'elle tous ces jours, comme on respire encore sur le vaisseau qui s'enfonce, comme on prend

encore de grandes aspirations de l'air marin, comme on contente la poitrine avide, quand l'eau est là, prête à la fermer...

Elle, se cramponnait à moi. On a tant besoin, vois-tu, de se retenir à une main aimée quand on glisse vers le pays des fantômes, sur la route de plus en plus rapide... Si souvent, depuis que moi aussi j'y descends, j'ai souhaité la main à laquelle me retenir moi, un homme, un soldat !

A la fin, elle montait péniblement l'escalier. Pourtant, elle refusait mon aide, et il fallait la voir pendant des minutes éternelles, stationnant à chaque marche, s'accrochant à la rampe... Sa poitrine palpitait, comme celle d'un oiseau prisonnier... De la main, elle m'ordonnait de m'éloigner, et je rentrais l'attendre dans la chambre.

J'enfreignis l'ordre. Je courus à elle, je la saisis, et je montai, la tenant dans mes bras — si lugubrement légère !

L'effort qu'elle faisait était tel qu'un jour, comme un gémissement, comme ces mots dépourvus de raison qu'arrache la douleur :

— Ne venez plus, dis-je, vous en souffrez trop.

Elle sourit, écarta les bras, du geste de se montrer elle-même. Elle ne fit pas d'autre réponse.

Et je la vis ainsi, jusqu'au dernier jour, toujours plus transparente, sans souffle. Elle parlait à peine — mais vivait passionnément par son regard, ce regard plus intense particulier à ceux qui étouffent.

Enfin, une lettre vint.

« Mon ami, je ne vous dis pas adieu, mais vous ne reverrez plus mon visage, et moi, ce n'est plus avec ces yeux que vous avez aimés que je lirai dans les vôtres.

« La maison de mon mari, je n'avais pu la fuir, je ne la quitterai désormais que morte. Mais je sens votre

pensée quand elle me cherche, je la sens matériellement... Rapprochez-vous encore de moi.

« Vous savez que de la rue on aperçoit ma fenêtre. Venez. Je saurai votre présence. Ma chère amie, Mme de Parnac, qui veille près de moi, entretiendra pour vous un signal : une lumière brillera derrière mes vitres. Quand elle s'éteindra, je viendrai plus près de vous, tout près. Alors, n'oubliez pas. Les morts, eux, sont fidèles. »

Sans cesse, je fais appel à tes propres souvenirs. Les mots ne peuvent que faire remonter du fond de la mémoire des émotions ensevelies et muettes. Je désire te rappeler des heures où, ton avenir résumé en un seul être, cet être disparaissait ; où tu restais suspendu à une minute d'angoisse, sachant qu'après cette minute il n'y aurait plus rien. L'expérience étrange de sentir qu'on fait partie encore de ce monde qui n'a plus de sens pour vous, qu'on garde ses coutumes, désormais sans but !

Je me rappelle que j'errai d'abord dans la rue, devant la maison où elle allait mourir... Que m'importait l'attention des passants ? Cependant, je ne la supportai pas ; et pour cette veillée d'agonie je pris des dispositions correctes, en homme du monde soigneux, craintif des jugements.

Dans le quartier désert, en face du long mur seigneurial qui fermait le domaine d'Iernée, on lisait sur les fenêtres brouillées de craie d'une maison neuve : « A louer. » Je cherchai l'adresse du propriétaire, j'allai jusqu'au boulevard Henri IV où il habitait, j'y retournai, une première fois parce qu'il était absent, et une seconde, parce que les affaires exigent des délais. Je signai un bail 3, 6, 9 pour un appartement de 1.800 francs ; je prenais garde que mes manières ne trahissent rien de ma hâte.

Et cependant, cette lueur jaune qui brillait, chétive sous le soleil, à une fenêtre de l'immense habitation, au-dessus du mur de lierre, ne serait peut-être plus là quand

je reviendrais... et je voulais la revoir, comme j'aurais voulu revoir le visage aimé...

Quand je fus de retour à Auteuil, le crépuscule ravivait la petite flamme...

Je n'avais pu encore obtenir les clés de mon appartement, je me tenais debout devant la porte. Et tout à coup, j'aperçus un autre homme, près de moi, regardant comme moi le point lumineux grandissant dans l'ombre. C'était Héli, droit immobile, le front découvert comme à l'église.

— Je viens veiller avec vous, dit-il. Elle m'a écrit et me le demande.

— Cela, c'est donc permis, raillai-je. Vous avez donc obtenu l'autorisation de votre Directeur ?

La misère de mes paroles retombait sur moi : celui que je visais, si humble, insensible à l'opinion d'un autre homme — invulnérable.

— Eh bien ! venez guetter l'agonie de celle que vous tuez, celle que vous avez faite votre maîtresse, puis abandonnée dans sa souffrance !

Là, je touchais son remords, et je pouvais le meurtrir. Mais j'aperçus qu'il était heureux de recevoir de moi des outrages, et qu'il les embrassait en pénitence et que je servais son dessein en l'injuriant. Je me détournai.

Nous passâmes cette nuit tout entière dans la rue déserte. Un agent circula, nous considéra curieusement ; si loin de nous deviner, il comprenait, cependant, qu'une entreprise amoureuse nous retenait là. Il sourit.

Le matin fit pâlir la veilleuse.

Je ne sais si ce fut charité, ou bien plutôt si la présence détestée d'Héli m'était soutien : quand je reçus enfin la clé de l'appartement, je lui permis de me suivre.

Nous entrâmes dans une pièce décorée de moulures blanches sous un plafond peint de guirlandes de roses et d'oiseaux ; un papier prétentieux couvrait les murs de boutons de roses et de nœuds de rubans. Et cela sentait l'humidité aigre et le plâtre frais.

La nuit passa. Nous étions épaule contre épaule à la même fenêtre. Enfin, à l'heure de ce crépuscule du matin qui entre dans les chambres, tel qu'un jour de poussière, à cet instant d'affaissement de l'âme, je sentis que c'était décembre, sans feu, sans nourriture... et j'eus la honte d'éprouver brusquement la grosse faim du chagrin... Tu sais cela : la Bête bien portante sur qui l'âme pèse et qui, pour supporter ce fardeau, demande naïvement des forces.

Je regardai Héli, toujours insensible. Je ne pouvais m'adresser à cet être qui était hors de la vie... et si je m'éloignais, la petite lueur, me semblait-il, s'éteindrait à la vitre gelée... je la retenais par mon regard...

J'appelai un gamin qui passait. A tout hasard, je lui jetai de l'argent et des ordres.

D'un signe de tête, Héli refusa le pain et le vin que je lui offris.

— Et vous pouvez rester debout encore ?

— Je vous en prie, dit-il, reposez-vous, je veillerai.

J'éprouvais un sentiment d'infériorité d'être obligé devant lui de céder à mon corps.

Pourtant je remarquai qu'il avait maigri, pâli ; ces heures tombaient sur lui comme des années, l'amenaient au seuil de la vieillesse.

Ah ! la foi dans l'Éternité, la joie amplifiée, l'amour élargi !... Mais quel est le pouvoir de souffrir de ceux qui ne pleurent pas seulement un âge d'homme, mais un Infini ?...

J'apercevais que ma douleur n'était rien auprès de la sienne ! « Mais, pensais-je, il va être délivré. Cette mort est pour lui le salut... Son Dieu lui commandera d'oublier... »

Et je me détournai plein de haine.

— La lumière ? lui demandais-je parfois.

— La lumière brille toujours.

Comme la nuit s'achevait :

— Il est impossible, dis-je, que vous restiez ainsi, sans repos. Je prendrai votre place.

— Non, répéta-t-il.

Je m'irritais de cette obstination à accabler son corps. « Il l'a torturée, et maintenant il se plaît à se torturer sans fruit pour elle ! »

— Croyez-vous donc la servir ?... Vous l'avez tuée. Vous ne pouvez plus rien... Personne ne peut plus rien. La tendresse que vous lui avez refusée, vous ne pourrez jamais la lui rendre.

Il ne m'entendait pas.

Pendant trois jours et trois nuits, sans même s'appuyer au mur, sans manger, il resta debout, les yeux fixés sur la fenêtre. Par intervalles, ses lèvres s'agitaient. Il priait sans doute.

Ne crois pas qu'alors je l'observai. C'est depuis que j'ai médité sa conduite. Je voyais seulement, derrière l'écran lumineux, ma bien-aimée agoniser... Le rayon de sa lampe nous unissait à travers l'espace...

Comme l'aube revenait pour la troisième fois, j'entendis un cri :

— La lumière s'éteint !

Je me dressai. Dans le noir dilué de la nuit, le château de la Reine Anne découpait un noir plus opaque, un noir uni, que n'étoilait plus la veilleuse.

Je restai stupide, regardant l'ombre.

Dans cette veillée folle, en face du cœur qui se consumait, visible, semblait-il, dans la faible flamme de la fenêtre, qu'avais-je attendu ?... Puisqu'il nous faut toujours un avenir, j'avais attendu, inspiré par elle, sa venue, sa présence sans forme et pourtant sensible...

Je gémis :

— Morte ! morte !

Alors, ce mot eut le sens qu'il a pour tous, qu'il avait eu, jadis, pour moi : la dissolution putride, le Néant...

Je répétai :

— Elle est morte !

La fenêtre sombre se ralluma... une flamme, et puis d'autres, deux rangs de flambeaux : les cierges funéraires ! Et j'eus la vision précise, nette, horrible, de la chambre, les gardes s'activant à la dernière toilette, se pressant... parce qu'elle était un cadavre, et qui serait rigide ; il fallait se hâter d'abaisser les paupières sur ses yeux admirables, de soutenir le menton qui tombait...et je la sentis, elle, devenue de pierre, rayonnant d'elle ce froid sinistre qui émane des morts.

Près de moi, la voix d'Héli formula :

— Le prêtre n'est pas entré chez elle !

Pendant ces trois jours, il avait guetté l'arrivée de celui « qui détient les clés du ciel ». C'est cela qu'il avait attendu debout, mêlant confusément sa désolation d'amant à la pénitence, priant, offrant à Dieu son jeûne, son supplice de Stylite !

— Elle n'a pas reçu les sacrements, et elle a voulu que je le sache, puisqu'Elle m'a appelé ici !

Qu'il y eût pire que la mort d'Iernée, qu'on pût se soucier du geste que ferait un prêtre sur son cadavre, cela me semblait lamentable et inhumain... Une fois de plus, je m'emportai contre Héli.

— Maintenant, vous êtes libre. Retournez à votre Dieu. Allez chercher la paix !

J'injuriais celui qui se consolerait, qui séparait d'elle son âme, celui qui la renierait.

Toujours sans répondre, il se tourna, ouvrit la porte, et courant, disparut dans l'escalier.

Un instant après, j'entendis dans la rue la clochette du Viatique. Sans doute, maintenant que la volonté d'Iernée était anéantie, les Herbach, en mondains corrects, appelaient en hâte les sacrements, forgeaient une fable bienséante. Et le surlendemain, il y eut à Saint-Pierre d'Auteuil un enterrement orgueilleux. Celle qui, pour la punition de son amant, avait repoussé le prêtre,

la farouche petite morte, était reprise par le rituel pompeux de l'Église, bénie par ses plus beaux chants.

A mon tour, j'avais quitté l'appartement désert qui, pendant trois ans, regarda de ses carreaux vides la fenêtre veuve d'Iernée.

J'ai traversé des jours de noir et de démence. Pour répondre au dernier rendez-vous d'Iernée j'ai couru les réunions de Spirites, j'ai interrogé la glaise dans laquelle se moulent les mains des fantômes, et le crayon qui court sous les doigts dormants du Médium.

J'ai accepté, enfin, qu'elle fût l'Absente Éternelle et que je dusse traîner des jours où elle ne viendrait plus.

XIV

Je n'avais pas revu le salon des mousselines. Enfin, après des mois, je retournai à ce cimetière spirituel où persistait l'âme de ma bien-aimée, où étaient son divan, son livre, ses draperies blanches, et les jouets charmants de ses caprices, les petits Dieux ventrus et dorés des pays du soleil. Je poussai la porte derrière laquelle on ne m'attendait plus...

Mais il y avait là quelqu'un... Je me trouvai devant Héli.

Malgré mon trouble, j'aperçus aussitôt la transformation qui s'était faite en lui. Si noblement et si virilement beau jadis, il m'apparut dévasté : ses cheveux blonds mélangés de blanc, déteints, semblait-il, ses joues marquées de sillons ; et je notai ce détail : une de ses paupières avait gonflé, et son visage était asymétrique.

Mais la déchéance vraie était dans son regard. J'en avais observé, un jour, le vacillement.

L'expression maintenant en était celle, vague, inadaptée, de l'homme qui n'est plus en liaison avec l'extérieur, ou parce que sa tourmente intime est trop forte ou parce que ses moyens de correspondance sont atteints. Cette

défaillance du regard je l'ai remarquée, parfois, dans l'œil des aliénés.

Héli s'était retourné d'un sursaut vers moi, en nerveux qui, au bruit, réagit avec excès, mais je ne vis en lui ni cordialité, ni antipathie. Je te le dis, son visage ne répondait plus aux impressions du dehors, il n'exprimait plus que de la souffrance abjecte, c'était un être dans la flamme et qui ne se consume pas. A ce degré de misère, il n'y a plus d'ennemis, il n'y a que de la chair humaine sous la torture ; Héli n'était plus pour moi l'amant et l'assassin d'Iernée.

Je lui pris la main. Il ne s'étonna pas du mouvement qui me rapprochait de lui. Il me considérait sans bienveillance ni colère, de trop loin.

— Vous venez donc ici, commemoi ? interrogea-t-il.

Son attitude gardait la même dignité, la forme où pour toujours s'était moulé son geste, et que son âme n'emplissait plus.

D'abord tenté de négliger ma présence, maintenant qu'il était arraché à son obsession solitaire, il semblait plutôt chercher mon entretien — dérivatif, peut-être... Il parlait, lui, le silencieux, qui jadis n'avait jamais cherché le soutien d'une confidence.

— Ah ! si je pouvais croire, comme vous, qu'Elle est anéantie ! je saurais alors comment oublier... J'ai pris quelquefois mon revolver dans ma main... Mais ce n'est pas l'oubli qui est derrière la mort... Et naturellement j'ai peur de ce que j'y trouverais.

— Comment, dis-je, stupéfait, vous n'êtes pas réconcilié avec Dieu ?

Il se redressa.

— Vous avez cru, fit-il, que je pourrais l'abandonner, maintenant que par ma faute elle est dans les supplices ! Vous avez cru que j'aurais cette félonie ! Elle s'est damnée pour moi, et je chercherais le ciel dont je l'ai privée !...

— Mais, dis-je, vous l'avez quittée, cependant, et quand votre abandon la tuait ?

— Je croyais la sauver. Mais mon sacrifice n'était pas pur, et Dieu ne l'a pas reçu. Il savait bien que je n'accepterais pas la condamnation d'Iernée, que je n'étais pas soumis... Je ne me repentais que pour Elle — pas pour Lui.

Il s'exaltait.

— L'amour de Dieu, la vie en Dieu !... La joie inépuisable !

Son visage supplicié exprima une sorte d'extase.

— Vous croyez que j'accepterais la paix de Dieu quand je pense qu'elle est privée de lui et par ma faute ?.. Mais si par un miracle, le Ciel pouvait me faire oublier sa damnation, je me détournerais du ciel, je refuserais le pardon.

Pour tenter de le délivrer, je voulus entrer moi-même profondément dans ses idées lointaines.

— Cessez de raisonner, d'écouter votre sentiment propre. Vous avez ce privilège merveilleux de recevoir l'ordre de Dieu, de connaître l'absolu du devoir.

Peut-être m'eût-il écouté. Mais alors, malheureusement, je m'égarai, j'énumérai les banalités consolantes sur la miséricorde de Dieu, sur les tendresses évangéliques.

Il me regardait avec une pitié sévère.

— La Miséricorde, fit-il, oui, sans doute. Mais ne me citez plus des commentaires de journal ou de salon sur l'Évangile... L'Évangile est plein de miséricorde pour le pénitent ! Mais rappelez-vous les terribles paraboles contre ceux qui s'obstinent dans le péché, et les mots qui y reviennent sans cesse de : « Ténèbres extérieures» et de : « Grincements de dents»... Ah ! s'il m'était permis d'expier ! Changer cette basse misère pour la souffrance bienheureuse qui rapproche du ciel !

J'insistai. Je savais que j'avais pour moi la doctrine de son Eglise.

—Mais pourquoi la supposer damnée? Vous n'avez pas

le droit de juger son âme, répétai-je. Vous ne savez pas ce qui s'est passé entre elle et Dieu à la minute décisive.

— Évidemment, je ne sais pas, je ne saurai jamais. C'est cela qui est atroce. Peut-être, en péchant pour la rejoindre, je la fuis... Peut-être est-elle pardonnée ? Et cela serait juste... — elle était innocente. Il n'y a que moi qui ai offensé Dieu en connaissant ma faute.

Je le considérai, indigné.

— Vous jugez vous-même qu'Iernée était innocente, et vous admettez que Dieu puisse la condamner ? Et vous aimez ce Dieu ?

— Non, dit-il, je ne l'aime pas.

— Mais alors, vous êtes délivré. Si Dieu n'est pas la Perfection et l'Absolu, il n'est pas. En doutant de sa Justice vous l'anéantissez.

Il me regardait toujours sévèrement.

— A quoi bon se révolter ? fit-il. Il est partout et Il est le Maître. Je Le déteste, mais je crois en Lui.

CHAPITRE XV

Et je n'ai plus revu Héli, jamais.

C'est bien, n'est-ce pas, un état de délire et qui mène à la folie, celui de l'homme qui attend l'enfer, qui y croit et qui le veut, sa fidélité chevaleresque, plus forte que la peur de l'Éternité et de la torture, qui ne peut se dégager de son amour réprouvé, fuir la damnation parce que ce serait la fuir... Qu'est-ce que mourir pour partager la mort de sa maîtresse, auprès de cette volonté de partager ses flammes éternelles ?

Et moi, ce que j'ai fait depuis ? A mon tour, comme Héli jadis l'avait fait, j'ai servi — non point comme lui pour obéir à l'ordre d'un Dieu, mais comme lui dédaigneux des désirs... peut-être aussi, désormais, accordé seulement aux émotions hautes ; héritage spirituel de

mon ami, que j'ai recueilli quand il le laissait tomber de son âme.

J'ai été ce serviteur qui refuse le salaire.

De lui, je n'ai jamais rien su. S'est-il tué ? est-il fou ?...

Toujours, cependant, devant ces Communautés qui posent dans les grandes solitudes leurs édifices en forme de Croix, j'espère.

Dans le Jura, où je passe les mois d'été, il existe une Chartreuse bâtie sous Louis XIII, noble assemblage de pierres qui enferment dans une temporelle beauté le souci éternel; remparts solides, confiants dans les siècles qui tour à tour déferlent devant les abris mystiques des générations stériles et pourtant renouvelées... De hautes murailles dérobent la façade, si hautes que les grands chênes gardiens du portail les dépassent à peine. Mais de la montagne, le regard plonge dans l'enceinte. Que d'heures j'ai passées là, contemplant, crucifix géant étendu parmi les bois noirs, le cloître et l'hôtellerie.

Je ne sais pourquoi j'imagine qu'un jour, soumis enfin, abandonnant la petite morte à ses flammes, il est entré là, dans cette vaste cour d'accueil où, depuis trois cents ans, la fontaine s'écoule sous la Croix, que maintenant sa cellule s'ouvre sur le cimetière fleuri de roses, et que, dans le radieux jardin de la Mort, il est une de ces robes brunes qui passent...

CLAUDE VARÈZE.

FIN

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Henry Bordeaux : *Au pays des amours de Lamartine*, Grenoble, J. Rey. — Margueritte-Marie : *Lamartine*, Plon-Nourrit. — J.-H. Kool ; *Les premières Méditations en Hollande de 1820 à 1880, Lettres inédites de Lamartine*, Louis Arnette. — Alfred Berthier : *Le poète savoyard Jean-Pierre Veyrat, 1810-1844*, Edouard Champion. — Jules Bertaut : *Une amitié romantique, Lettres inédites de George Sand et François Rollinat*, La Renaissance du Livre.

Soigneusement imprimé, agréable d'aspect, le petit volume de M. Henry Bordeaux ne nous promet et ne nous apporte rien de nouveau. C'est un recueil de conférences et articles où l'histoire se marie aimablement aux physionomies de paysages. Savoyard d'origine, l'auteur s'est complu à faire un pèlerinage au **Pays des Amours de Lamartine**, plutôt pour y jouir des belles images de sa terre que pour y découvrir pâture à notre appétit d'inédit.

Il est singulier que presque toutes les amours de Lamartine aient eu pour cadre sa petite patrie. Comme il ne chantait que sous l'empire de la passion, il en résulte que, formulant ses sentiments et ses états d'âme dans ce cadre, il s'est révélé comme l'un des plus éloquents parmi les poètes de terroir. M. Henry Bordeaux a bien marqué cette emprise de la terre sur l'homme et de l'homme sur la terre. Pour lui le lac du Bourget « appartient aux ombres » d'Elvire et de son amant.

M. Henry Bordeaux nous conte avec simplicité l'histoire, ravissante comme une légende, de la rencontre à Aix-les-Bains. Il n'y ajoute aucun détail ignoré. A ce moment, selon lui, Lamartine, « jeune provincial mal équarri », n'avait encore connu que de « médiocres et banales aventures ». Ce propos ne semble pas tout à fait exact. S'il était tout à fait exact, comment admettre que le « provincial mal équarri » se soit contenté, comme M. Henry Bordeaux le veut, à l'exemple de Léon Séché, d'une liaison purement intellectuelle et sentimentale avec Elvire?

Car M. Henry Bordeaux plaide en faveur de la pureté de cette

liaison, bien que cela n'ait aucune importance. Il invoque, pour appuyer ses certitudes, le témoignage de Brifaut, qui, dit-il, ayant rencontré Lamartine et Elvire à Paris, les « prit pour frère et sœur ». Mais Brifaut, qui, en effet, les « prit pour frère et sœur » à la première rencontre, n'avait plus de doute dans la suite. Son texte est même très explicite.

M. Henry Bordeaux étudie aussi, dans son petit volume, les phases du mariage de Lamartine avec Anna Birch. (On sait que le poète envisagea, pour la première fois, la jeune anglaise au bord du lac du Bourget). Il examine ensuite quelles images la Savoie fournit à son héros quand il écrivit *Jocelyn*. Enfin il nous transporte aux Charmettes, où visiblement le souvenir trop pesant de Jean-Jacques et de Mme de Warens l'empêcha de retrouver les traces fugitives du passage d'Elvire et de son ami.

Non plus que M. Henri Bordeaux, Mme Margueritte-Marie, dans son **Lamartine**, ne nous découvre d'horizon nouveau. Utilisant les travaux de P. de Lacretelle, Reyssié, Anatole France, Doumic, Séché, Jean des Cognets et de quelques autres, elle a écrit une bonne étude synthétique, d'une lecture agréable, mais manquant quelquefois de précision.

Cette étude d'ensemble était nécessaire. Peut-être souhaiterait-on que Mme Margueritte-Marie l'eût élaborée dans un état d'âme moins particulariste. A être envisagée selon des préférences personnelles, l'histoire du tribun perd beaucoup de sa magnificence. On peut dire de ce livre qu'il est un acte de piété et de vénération ferventes. Certainement l'auteur a trouvé en Lamartine, poète religieux, son idéal. Mais si elle le déifie volontiers, volontiers aussi elle s'écarte avec étonnement de lui quand, par suite des événements ou de ses propres évolutions, il abandonne la route préférée par elle. Ainsi ne nous entretient-elle que fort modérément, par exemple, de ses ouvrages, comme les *Nouvelles méditations*, où le sentiment religieux s'est endormi.

La meilleure partie de son ouvrage concerne les origines, la petite enfance et l'éducation du poète. Sur l'aventure d'Aix, Mme Margueritte-Marie s'est imposé la sobriété. Aucune curiosité ne l'anime. L'important pour elle c'est de savoir que Lamartine mourut le crucifix d'Elvire entre les mains, fait qui apparaît comme d'une médiocre délicatesse.

Mme Margueritte-Marie traite le voyage en Orient avec largeur,

mais sans pittoresque. Elle formule clairement les idées politiques du poète et indique avec assez de soin son rôle de représentant du peuple, puis de ministre. Par contre, elle développe insuffisamment, à notre sens, les dernières années. La souffrance du sacrifié, courbé sous le poids de ses dettes et de sa besogne de galérien des lettres, poursuivi par l'injure, désespéré par l'ingratitude humaine, méritait une attention plus profonde.

D'agréables descriptions de décors, une bonne connaissance des milieux accompagnent heureusement cette biographie digne, malgré nos réserves, de la belle âme qui s'y trouve étudiée dans ses manifestations multiples.

Alors que Mme Margueritte-Marie, plus psychologue qu'historienne, se désintéressait de toute nouveauté, M. J.-H. Kool, plus historien que psychologue, s'efforçait au contraire de nous offrir quelques renseignements ignorés sur Lamartine. Ses recherches se sont portées sur un domaine peu exploré. Il a voulu savoir quelles furent les fortunes diverses des **Premières méditations en Hollande de 1820 à 1880**. Tâche malaisée, nécessitant d'interminables enquêtes : M. J.-H. Kool l'a accomplie avec une patience louable.

Dès leur publication, en 1820, les *Méditations* rencontrèrent, à l'étranger, un accueil assez favorable pour que les libraires ne pussent satisfaire aux demandes, malgré l'appoint des contrefacteurs belges. Wilhem van Hogendorp signala le premier, parmi les écrivains hollandais, à son ami Da Costa l'accent nouveau de cette poésie. Quand ce dernier fut parvenu à se procurer l'ouvrage, il en reçut une impression profonde. Les *Méditations* contribuèrent à hâter sa conversion. Il fut un des traducteurs immédiats de Lamartine. D'autres écrivains, comme Willem Le Clercq, s'enthousiasmèrent à son exemple.

Bientôt, des milieux purement intellectuels les *Méditations* pénétraient dans le public. Le lecteur hollandais, et surtout protestant qui professait que la religion est la véritable source de beauté, trouvait, dans ces poèmes, malgré leur inspiration catholique, une piété qui le ravissait en extase. Il ne tarda pas à considérer le poète comme un être d'élection. Partout, de ce moment, Lamartine fut exalté. On lui dédia toutes sortes d'œuvres nées sous son influence. Les faiseurs de littératures lui consacrèrent des chapitres, les journalistes des articles et les bavards des con-

férences. De nouvelles contrefaçons de son volume agrandirent sa célébrité.

Nombreux furent, dès lors, les traducteurs, mais ceux-ci se contentèrent généralement de publier des traductions partielles. Le *Lac* ne fut translaté en hollandais qu'en 1839. La langue du nord rendait malaisément les nuances de notre langue. De plus, le *Lac* était, à cause de ses détails intimes, la moins comprise des *Méditations*. La mélodie dont l'accompagna Niedermeyer, en la popularisant, détermina Adama van Scheltema à la traduire.

Lamartine ne devait jouir que jusqu'en 1835, en Hollande, d'une gloire sans nuage. A partir de cette date, et bien que toutes ses œuvres trouvent encore des traducteurs, cette gloire s'atténue peu à peu. Le réveil du dogmatisme religieux et celui de la littérature nationale lui nuisirent. En assumant un rôle politique retentissant, le poète perdit en grande partie son ascendant moral. Sa glorification, dans les *Girondins*, de la Révolution lui aliéna les dernières sympathies hollandaises. En 1880, il était tout à fait oublié.

M. J.-H. Kool a dressé, dans une série de tableaux, la liste minutieuse de toutes les traductions de l'œuvre lamartinienne. Il examine la valeur, généralement assez médiocre, de ces traductions. Enfin il publie une vingtaine de lettres inédites que le poète adressa à divers personnages français et hollandais et qui sont conservées dans des archives publiques ou privées de son pays.

A l'aide de documents d'archives publiques et privées, M. Alfred Berthier est parvenu à reconstituer l'existence du **Poète savoyard Jean-Pierre Veyrat**, connu surtout jusqu'à l'heure par les pages, souvent injustes, que lui consacra Sainte-Beuve au tome X de ses *Nouveaux Lundis*. On éprouve quelque peine à démêler les détails de cette existence au milieu des digressions dont les enveloppe M. Alfred Berthier, bon écrivain cependant, très ardent à soutenir la cause de son compatriote.

Jean-Pierre Veyrat naquit le 1er juillet 1810 au bourg de Gresy-sur-Isère (Savoie). Il était fils d'un petit propriétaire terrien marié deux fois et riche surtout de 18 enfants. Peu enclin au travaux de la terre, il fit des études dans différents établissements de jésuites, puis à l'Ecole de médecine de Chambéry. Là,

dédaignant les sciences, il versa dans la politique. Acquis aux idées révolutionnaires qui venaient de France, il fut obligé de s'exiler à la suite d'un scandale dans une église et d'une émeute.

Dès lors commença pour lui la plus dure des existences, car cet exalté, qui pourfendait dans ses vers le roi et le pape, n'arriva jamais à assurer sa subsistance. A Lyon, d'abord, où il publia, en collaboration avec Louis-Agathe Berthaud, l'*Homme rouge*, journal satirique, à Paris ensuite où il tenta de gagner la notoriété par la violence de ses pamphlets, il ne connut que les nasardes du destin. Hégésippe Moreau fut, un instant, le compagnon de sa misère.

Il n'eut jamais l'honneur de tenir, même dans la satire, un grand premier rôle, comme Barthélémy, son modèle. Il dut, à 28 ans, très malade, solliciter le pardon du roi de Sardaigne, jadis injurié par lui, pour rentrer dans sa patrie. Il abjura toutes ses erreurs, devint un bourgeois avide de sécurité et de bon renom, pieux jusqu'au délire, pensionné, membre de l'Académie savoyarde. Il ne parvint cependant pas à jouir de la considération entière de ses concitoyens. Il mourut en 1844, emporté par une maladie de poitrine.

Bon poète romantique, il fut surtout un remarquable technicien du vers. Il semble que la grandiloquence ait trop souvent remplacé dans son œuvre la vraie poésie et la rhétorique la philosophie. Il peut être comparé sans désavantage, pour la satire, au Victor Hugo des *Châtiments*. Son meilleur travail paraît être la *Station poétique a l'Abbaye de Haute-Combe*, recueil d'inspiration religieuse. Ses ouvrages les plus importants, un roman autobiographique en particulier : *Raphaël de Montmayeur*, sont restés inédits. Un grand amour du terroir originel qu'il a chanté avec éloquence anime toute son œuvre.

De même que M. Berthier, M. Jules Bertaut nous promène dans le parc romantique où l'on découvre sans cesse des fleurs nouvelles. Sous le titre : **Une amitié romantique**, il nous fait le présent d'une gerbe de lettres inédites. Elles furent écrites, ces lettres, par George Sand et Maurice Rollinat. Lues sans commentaires, elles seraient déjà fort agréables. Leur éditeur, pour accroître notre plaisir, les a accompagnées, avec un art délicat, de toute l'histoire mélancolique et douce dont elles mentionnent les faits importants.

On connaissait déjà la liaison intellectuelle et sentimentale de George Sand et de François Rollinat. Quelques épîtres de l'un et de l'autre avaient été mises au jour et l'auteur de la *Petite Fadette* avait précisé, dans l'*Histoire de ma vie*, maintes circonstances de cette amitié. M. Jules Bertaut prend celle-ci à sa source et la suit dans ses divers trajets.

François Rollinat était le fils d'un avocat de l'Indre, que George Sand avait rencontré dans un théâtre parisien et qu'elle retrouva en Berry. D'où le commerce qui s'établit entre elle et François, avocat lui-même, et à peu près du même âge qu'elle.

Les deux jeunes gens ont, à l'époque ou naît leur sympathie, des motifs différents, mais également pénibles de s'entendre. George Sand entre dans la période passionnée et pathétique de sa vie. François Rollinat, accablé sous les charges de familles, besognant comme un forçat, n'ayant aucun espoir, malgré son talent et ses succès, de sortir de cette gehenne, souffre et attend on ne sait quel bonheur chimérique. Tous deux ont besoin d'une tendresse désintéressée, élevée, sans lien charnel, qui les soutienne, les exalte et les purifie.

Ils s'affrontent et, tout de suite, ils s'aiment. Rien n'altèrera cette amitié. M. Jules Bertaut montre que, dans cette union, George Sand exercera l'ascendant moral, peut-être parce que son intelligence domine celle de son ami. Rollinat souffre d'un pessimisme terrible qu'aucun agrément de la vie ne dissipera jamais. En échange des stimulants qu'il reçoit, il témoigne un dévouement sans borne, une affection de caniche heureux de recevoir, pour prix de sa sollicitude, une caresse de la main chérie.

George Sand, qui a adoré ce compagnon de son existence, l'a peint dans *Lélia*, sous les traits de Trébor. C'est auprès de lui qu'elle se refugie lorsqu'elle entame la lutte contre M. Dudevant, comme lorsqu'elle sort toute meurtrie de son délire de Venise. Nohant c'est l'oasis dans sa vie que la passion désole, mais c'est aussi la présence exquise de Rollinat, les promenades, les causeries, un sentiment merveilleux de sécurité dans la tendresse. Rollinat est le confident auquel rien n'est caché et qui ne connaît point les paroles de blâme. C'est l'honnêteté surtout, l'honnêteté rare et si belle à contempler.

Il le montra en 1848, quand le département de l'Indre l'envoya

siéger à l'Assemblée. Ses convictions démocratiques étaient profondément sincères. Parmi la tourbe parlementaire, il ne récolta que dégoûts. Le coup d'Etat le rendit à la province, pauvre, dénué d'ambition, résigné à reprendre jusqu'à la mort le harnais du besogneux.

Ses lettres révèlent admirablement son âme où vaguaient tant d'espoirs lumineux que sa faible volonté laissait sans réalisation. Elles forment contraste avec celles de George Sand, pleines de fermeté, même dans les périodes de crise. Elles manquent souvent d'éloquence, mais des sentiments très purs s'en exhalent comme autant de parfums délicieux.

ÉMILE MAGNE

LES ROMANS

J.-H. Rosny aîné : *Les pures et les impures*, 2 volumes, E. Flammarion.— Binet-Valmer : *L'enfant qui meurt*, 2 volumes, E. Flammarion. — Henry Champly : *La juive errante*, Edition de la Sirène. — Horlor : *Le pot de réséda*, Albin Michel. — Jean-Michel Renaitour : *Délos où l'ile flottante*, Grasset. — Louis-Frédéric Rouquette : *Le grand silence blanc*, Ferenczi.— Jehan d'Ivray : *La rose du Fayoum*, Ferenczi. — Maurice Pottecher : *Les joyeux contes de la Cigogne d'Alsace*, Ollendorff. — Max et Alex Fischer : *La dame très blonde*, E. Flammarion.

Les pures et les impures, par J.-H. Rosny aîné. Que cet homme, sombre philosophe parfois, que cet érudit, familier des mammouths et des serpents de mer, que cet écrivain rude et précis qui écrivit *Vamireh* puisse manier ce sujet délicat que représente la femme moderne, avec la subtilité de gestes qu'une grande couturière aurait pour draper une *robe-tango*, cela vraiment me surpasse ! Non seulement il connaît admirablement l'éternel féminin, mais il sait le remettre à sa place, c'est-à-dire le faire agir pour tous les secrets instincts qui le mènent. La femme antique ou moderne n'a pas, n'a jamais eu d'idées générales. Elle peut y aller de tous les discours officiels et se mêler, *généralement*, de tout ce qui ne la regarde pas, elle demeure inséparable de ... son sexe. (J'ai envie d'écrire : ne voit pas beaucoup plus loin que le bout de son nez !) Quand elle a le courage ... de cette opinion, ça va encore, mais quand elle cherche à se faire illusion sur l'importance... du nez en question, ça ne va plus du tout. Seules, peut-être, les grandes courtisanes — voir *Cléopâtre*, dont la forme du nez influença fortement les pré-

posés aux destinées du monde — sont conscientes de leur rôle et si ça n'allait pas mieux du temps de cette reine... de la mode égyptienne au moins l'on savait clairement à qui s'en prendre.

Paule Véronne, Luciole, Claire Ferman, se partagent le beau Bargance, l'aviateur et les autres, sages petites filles ou infirmières hypnotisées sur leur devoir, ont toutes impurement ou purement le seul souci du mâle, mais savent, selon les mondes où elles évoluent, dissimuler ou imposer leurs passions. La plus ordinaire de toutes, cette Henriette qui tire à bout portant cinq coups de revolver sur Michel, est encore la plus franche : elle fait enfin la guerre... alors que toutes les autres en parlent ! Maintenant, il y a la théorie de la planète *vivante*, qui, elle aussi, serait peut-être bien une femme et qui dominerait par l'absurdité de son évolution, malgré sa continuité, toute la puissance ou l'impuissance de sa création. Mais ceci est une autre histoire? Quand saura-t-on scientifiquement de quelle prédominance sexuelle il faut s'enquérir? En attendant, notre bon maître Rosny joue avec ses petites poupées, sur le grand théâtre de la guerre et aussi sur la scène ou Vaurin guette les souris dans le trou du souffleur comme un très vieux matou enragé qu'il est. Personne, je pense, ne se plaindra de ce roman énorme qui embrasse une effrayante époque, parce que sa langue féroce ou fertile en merveilleux raccourcis plaît autant à l'imagination simple des lecteurs aimant les belles images qu'à l'esprit analytique des lettrés, mais, cependant, je me permets d'objecter qu'un roman en deux volumes est une chose dangereuse, au moins de nos jours, semés de restrictions.

L'Enfant qui meurt, par Binet-Valmer. Il était original de s'occuper de la mort normale au milieu de ce cyclône déchaîné de la guerre de 1914... car, enfin, il n'y a pas que l'horreur de la mort donnée par les hommes aux hommes, il y a aussi l'épouvantable non-sens de la fin suppliciante infligée à l'enfant, plus ou moins victime de son atavisme. Ce pauvre petit Doude, pris à la poitrine par les serres de ce vautour que l'on appelle la tuberculose, et qui se débat si noblement contre ses attaques et arrive à ne pas y abandonner son moral, me paraît aussi intéressant que le pauvre poilu résigné des tranchées et même que le glorieux ou plastronnant Batchano, notre vieille connaissance, ce médecin pour dames. La moralité de l'histoire est, n'en dé-

plaise à l'auteur qui pense qu'il en faut une, qu'il n'y en a jamais ... à part que les actes vilains sont vilains et que le beau geste plaît toujours. Je pense que l'idée de guerre a pu germer pour la première fois devant la vision des maladies grotesques dont les puissances malfaisantes qui gouvernent le globe ont accablé l'humanité. Ce serait un excellent tour à jouer au bon Dieu, si redoutablement cruel, de lui rafler son humanité dans la main et de le faire échec et mat de façon à ce qu'il ne puisse jamais jouer avec aucun pion en souffrance. Il est vrai qu'il lui resterait encore les animaux à embêter ferme et, réflexion faite... les choses sont mieux ainsi ! Le petit Doude est jaloux de l'affection de sa mère, jaloux de l'amour, jaloux de la gloire, mais il se résigne avec cette noblesse d'âme, que ceux qui n'ont plus que cette âme à conserver mettent à disparaître. Doude voudrait bien aller se battre. Jules, son vieux domestique, a un fils décoré de la croix de guerre. Et l'amour (dont la gloire est un aphrodisiaque) prend les femmes à la gorge, leur demande la bourse ou la joie pour ceux qui risquent leur vie et n'espèrent plus qu'en elles. Le caractère de Catherine est très bien décrit avec ces alternatives de pudeur superstitieuses et d'abandons naturels. Elle a tellement peur de perdre son enfant qu'elle consentirait presque à un échange sacrilège... si Dieu le permettait. Ce roman est curieux, intéressant, très écrit... hélas, en deux volumes aussi. La littérature d'après-guerre sera somptueuse ou elle ne sera pas, ce n'est qu'une habitude à prendre !

La juive errante, par Henri Champly. Voici un roman d'une saveur étrange et merveilleuse. Imaginez un festin de viandes rouges, de venaisons faisandées s'entrecoupant de boissons fortes ou de desserts d'un raffinement délicieux. Il est plus que certain qu'on ne le prêterait point à sa fille encore au couvent, mais il est bâti sur le plus subtil des arguments tirés du *Deutéronome*. «... Maître, Moïse ordonne, si quelqu'un meurt, ayant femme sans enfant, que son frère prenne la femme et lui engendre une postérité. Or, de sept frères, le premier, ayant femme, mourut sans enfant. Le second prit la femme et mourut sans enfant... ainsi des sept. Ils ne laissèrent aucun rejeton. Dernière de tous, mourut la femme. A la résurrection, duquel sera-t-elle femme, car tous les sept l'ont possédée ? » Et l'auteur de la *Juive errante* développe !...

Le pot de réséda, par Harlor. Avant d'en venir à la seule, mais reposante occupation d'arroser une humble plante verte, la fleur couleur de feuille, tous les jours à 5 heures, bien régulièrement, Mme Monime a joué à la plus fine avec trois Messieurs, Bruno, Sylvestre et Hyacinthe, un homme de science, un agriculteur et un poète. Cela marche d'abord très bien, c'est-à-dire selon le vœu de la nature qui exige qu'on s'occupe, de temps en temps de la reproduction de son espèce ; mais, au troisième, le poète, tout se détraque parce qu'ils veulent ou ils essayent de rester chastes. (C'est étonnant comme la nature a horreur du vide.) Le poète devient fou, tue l'enfant de Monime, et la femme tant aimée, tant convoitée n'a plus d'autre distraction que celle d'élever une plante verte, le petit réséda dont il est dit au *langage*, si désuet, des *fleurs* : vos qualités surpassent vos charmes... ce qui n'est jamais bien agréable à s'entendre dire quand on est une femme. Mlle Harlor, dans un très beau style, a un peu l'air de s'être moqué de la morale, mais cela s'appelle, je crois, se montrer fort en psychologie.

Délos ou l'île flottante, par Jean-Michel Renaitour. C'est une histoire révolutionnaire, mais les hommes intelligents sont-ils plus révolutionnaires que les autres, et la révolution pour un perpétuel meilleur devenir est-elle vraiment l'état social le plus intelligent ? (Et voilà peut-être pourquoi votre île flotte !...) Stéphane Jallot est l'élève d'Anatole France ; donc il est surtout un littérateur, donc il aime, malgré lui, les beaux rythmes, les beaux gestes et l'harmonie universelle. Changer l'ordre établi, c'est aussi faire du désordre. Je ne raconterai pas par quelles fluctuations passe Stéphane. Il y a un discours politique où il est parlé de *Délos* non fixée au fond de la mer qui est une jolie page d'ironie... qui tourne mal, au moins devant un public de réunion orageuse. L'auteur est un tout jeune homme, déjà connu, poète et romancier plein de talent. Je lui reprocherai de s'occuper de politique avancée, mais la politique avancée c'est la scarlatine, alors, il vaut mieux l'avoir étant enfant ! Plus tard, ça vous tue !

Le grand silence blanc, par Louis-Frédéric Rouquette. Roman vécu à l'Alaska... où il ne fait point chaud, mais où il y a de bien bons chiens. Que j'aime ce Tempest, qui, à force de tendresse attentive, de dévouement plus qu'humain, a fait oublier toutes les misères humaines à son maître. La seule intrigue ro-

manesque du roman est une liaison chaste avec une femme mystérieusement l'assassin de son mari. Les récits sont brefs, très proches de la sensation directe de la vie sans empâtement de psychologie trop littéraire. On parle de ce livre pour un prix probable, mais que je n'ai plus le droit de désigner par son nom.

La rose du Fayoum, par Jehan d'Ivray. Roman d'aventure dans la haute Egypte. Un jeune lord anglais s'éprend de la fille arabe : Warda, prononcez : *Rose*, et, après avoir été victime des mauvais procédés d'un sorcier du pays qui l'enferme dans une tombe, Warda passe en jugement comme voleuse et jeteuse de sort. La maman du lord amoureux, prévenu par Mareuil, le journaliste français qui se mêle de ce qui ne le regarde pas, comme tous les journalistes, arrive à temps pour empêcher une union un peu bien exotique, et Warda se fait religieuse chez les bonnes sœurs, ses premières institutrices. Roman d'aventures chastes que l'on peut permettre à tous... même aux Anglais lâcheurs !

Les joyeux contes de la Cigogne d'Alsace, par Maurice Pottecher. D'honnêtes histoires délicatement contées par un poète de très pure inspiration et de très pure forme. Il y a des drames que celui qui fut le créateur et l'animateur du théâtre de verdure de Bussang ne tardera pas à mettre en lumière sur une autre scène tout aussi appréciée.

La dame très blonde, par Max et Alex Fischer. Ce roman n'a aucun rapport avec celui de Fernand Duboigobey : *la Tresse blonde*, et il lui est absolument supérieur. Le lire pour s'en rendre compte.

RACHILDE.

THÉATRE

THÉATRE DE PARIS : *Chérubin*, pièce en 3 actes, en vers, de M. Franz Wiener (12 mai). — COMÉDIE-FRANÇAISE : *Cléopâtre*, pièce en 5 actes et 6 tableaux en vers de M. A.-F. Hérold, d'après Plutarque et Shakespeare (23 mai). — THÉATRE DE LA CHAUVE-SOURIS, nouveau spectacle (6 mai). — THÉATRE SARAH-BERNHARDT : *Les Deux Gosses*, drame en 2 parties et 8 tableaux de M. Pierre Decourcelle. — Incidents.

Un directeur de théâtre bien connu pour son amour des lettres, M. Volterra, a l'autre soir entrepris de redresser un jugement du public. Il a fait jouer, sur son plateau, une comédie en vers, **Chérubin**, que deux générations de Parisiens avaient rejeté tour à tour. *Chérubin* fut sifflé d'abord au Français, puis, dix ans

plus tard, au théâtre Femina. Nos contemporains, qui ont épuisé leur violence en d'autres lieux, ne l'ont, cette fois, ni sifflé ni hué ; ils l'ont baîllé ; autrement dit, le troisième sauvetage de cet ours obstiné s'achève par sa noyade au sein d'un vaste, insondable et silencieux ennui.

L'auteur qu'il s'agissait de réhabiliter est M. Franz-Abraham-Mardoché-Wiener, que l'on appelle aussi Francis de Croisset. Ce gentilhomme normand occupe, dans le monde de la littérature dramatique, une situation particulière et même privilégiée. Plus dénué de talent que M. Pierre Wolf ou que le sire Henry Bernstein, dont les manoirs avoisinent le sien, ce Francis-Franz a, le premier, su comprendre que la foule ne demande aux dramaturges, aux routes et aux sommiers qu'une seule et même qualité : la platitude. Il se fit plat et son « ennoblissement » même ne fut (en ce temps d'inversion sociale) que la manifestation publique des sentiments qu'éprouvait son cœur de limande. Il prit particule, comme de vrais nobles prirent blouse en d'autres temps.

Cela n'eût rien été si M. de Wiener n'eût, sous le laminoir, passé son talent en même temps que sa personne. Le public n'est pas cet ingrat que l'on dit ; il donne à certains sacrifices tout leur prix et même, ce prix, il le paie en écus. M. Abraham de Croisset reçut donc de l'argent contre des comédies bien nivelées et mal écrites. Il alla de succès en succès ; il fut de toutes les fêtes parisiennes ; il fit pâmer les dames et digérer les messieurs ; on le décora et l'on fit sa caricature ; le conseil d'Etat s'en occupa pour lui conférer, voici quinze ans, le droit de s'appeler Francis de Croisset ; cependant l'auguste tribunal refusait à M. Gustave Téry, qui le sollicitait plaisamment, le droit de se nommer Franz Wiener... Bref il ne manquait rien au bonheur de notre paladin ; rien que la réparation d'une vieille injustice ; car il va sans dire qu'il donnait ce nom aux avatars de son *Chérubin*.

Célébrons M. Volterra, ce mécène généreux, qui, dans son souci de sacrifier à l'art un peu des ors que lui procurent les apothéoses de cuisses, les cocktails et les poivrades du Casino de Paris, a, dans la même saison, évoqué le Don Juan de M. Bataille et le Chérubin de M. de Croisset.

Chérubin, avons-nous dit, est en vers. Il faut avoir entendu

ça ! Je crois sincèrement que l'on n'en n'écrivit jamais de tels. Ils sont relevés d'anachronismes charmants. On entend un petit abbé dont la philosophie est à celle de Jérôme Coignard ce que les blasons de M. de Croisset sont aux armes des Montmorency, on l'entend, dis-je, parler d'une certaine vache qui (sous le bon roi Louis XVI) lui donne « dix litres de lait ». Je sais bien que M. de Croisset peut se tromper, ainsi que sa famille, sur la date où la Convention fit le système métrique ; M. de Croisset n'est point un ci-devant, mais, au contraire, un ci-depuis.

Je n'ai pas besoin de dire que les journaux firent le plus grand éloge de ce *Chérubin*-là. Mais l'ennui du public est un jugement sans appel. On peut chaque soir envoyer cent mille Parisiens n'importe où, sauf où ils pourraient dormir. La pièce est jouée médiocrement, sauf en ce qui concerne M. Paul Bernard, qui est jeune, joli garçon, leste, harmonieux, et danse et chante à ravir.

Au sujet de la **Dauphine**, une pièce nouvelle de M. François Porché, les avis ne s'accordent point. La pièce fut donnée durant une absence que je fis. Avec la permission de M. Copeau, je la verrai bientôt et j'en pourrai parler en même temps que d'une autre pièce : *Le Testament du Père Leleu*, qui forme (avec *Un Caprice* et l'*Amour Médecin*) le prochain spectacle du Vieux-Colombier.

La critique s'est généralement montrée sévère au poète André-Ferdinand Herold, qui fit jouer une **Cléopâtre** en vers au Théâtre-Français. Je n'ai vu la pièce qu'à sa troisième représentation. Tant de sévérité m'avait fait entrer en quelque défiance, non de l'auteur, mais de ses juges. On peut observer, en effet, que les rigueurs des critiques s'exercent de préférence sur les écrivains désintéressés. Ainsi, je pense, ils croient donner à leurs verdicts une essence transcendantale et platonicienne. Je songeais à cela l'autre soir, en gravissant, rue de Richelieu, un escalier, entre deux rangs de statues qui sont les images indifférentes de personnages dont aucun homme vivant aujourd'hui n'entendit jamais parler.

A ceux-là, pensais-je, à ces simulacres d'ombres, la critique jadis dut se montrer favorable. Les statues des poètes sont ailleurs — dans les rues ou dans les cimetières. Rien n'est changé. D'autres bustes et d'autres socles attendent les lendemains d'en-

terrement. Et les critiques haïssent encore les poètes. Tel, qui suivit avec une paternelle indulgence les ébats du jeune Verneuil dans le bocage aux symboliques bégonias, fronce le sourcil à la vue de l'aède qui, d'un pas songeur, foule les sentiers des bois orphiques. Cette aigreur, je l'attribuai,autrefois, à l'aversion du théâtre en vers, et je lui trouvais des excuses. Mais Paris ne haït point le mirliton dramatique et il a fait à MM. Zamacoïs et Fauchois de grands succès. Ce qui lui déplaît, c'est la poésie, rien de plus, rien de moins. Ni l'*Iphigénie*, de Moréas, ni *le Cloître*, de Verhaeren — et moins encore, *Les uns et les autres*, ou le *Concile féerique* — ne connurent la grande faveur publique. Je crois qu'en cette matière le goût des gens n'a point changé. M. Ferdinand Herold, poète des *Chevaleries Sentimentales*, courra en vain la chance de délecter un public friand uniquement de cochonneries monumentales. Herold, « liseur de livres oubliés », comme l'appelait Remy de Gourmont, demeure parmi nous le dernier rêveur amoureux des reines. Voilà plus qu'il n'en faut pour se faire écraser par les taxis !

J'ai trouvé sa pièce inégale, relativement hardie, un peu grise dans son ensemble et, par endroits, trop ornée. Cela est fait comme on construit à présent les églises : dans un style froid et de récente convention. Mais les vers de M. F. Herold sont harmonieux et d'une grave résonnance. Il excelle dans les passages de longueur : on voudrait plus de fermeté dans la conduite du dialogue aux parties dramatiques de l'ouvrage... Ces jugements je les porte avec scrupule, mais non sans embarras. J'ai vu la pièce de M. Herold comme on voit un tableau à travers une vitre de corne. Impossible d'imaginer quelque chose de plus opaque ni de plus saumâtre que l'interprétation de cette *Cléopâtre*. Pourquoi l'avoir portée au Français ? Partout ailleurs elle eût au moins été défendue. Nos tragédiens lassent tout, même la blague. Peut-on imaginer quelque chose de plus humiliant, pour un pays d'artistes et de grands acteurs, que cette compagnie de mornes vieillards dont les postures et les ronrons sont, aux yeux des étrangers, garantis par le gouvernement? Ce M. Albert Lambert, dont le pathétique barbu, caverneux et hagard évoque invinciblement les fureurs d'un voyageur de commerce conduit au violon par erreur ! Et le nombril de cette Cléopâtre, le nombril académique, le nombril officiel, le nombril vénérable de Mme Se-

gond-Weber ! Et ce M. Dorival convulsif et gonflé comme une saucisse de guerre ; et ce M. Gerbault, qui casse des syllabes le long de son rôle comme les cantonniers cassent des pierres le long des routes ! Tout cela malgré la jeunesse sonore et agréable de M. Hervé, malgré l'art sec et sobre de M. Desjardins, malgré la grâce nerveuse de M. Escande, tout cela, dis-je, est affreux et triste comme un mort en costume de carnaval. Il n'y a plus au monde que M. Gabriel Boissy et M. Emile Mas pour voir et pour entendre tout cela sans éclater de rire. Cependant nous payons, fort cher à notre gré, le plaisir qu'éprouvent ces attentifs et patients chroniqueurs à observer à la loupe, chaque soir, les évolutions de leurs insectes comiques sous la cloche du Théâtre Français.

La *Chauve-Souris* donne au théâtre Fémina la suite de ses merveilleux spectacles. On tremble de voir partir Balieff et ses grands acteurs, avec leurs belles images et le secret de leur art. Les fleurs tombent, hélas, et les plus belles avant les autres.

Le Théâtre Sarah-Bernhardt a repris les **Deux Gosses**, qui portèrent jadis M. Pierre Decourcelle à la présidence de la Société des Gens de Lettres. Cette reprise nous affermit dans l'opinion que le boulevard du Crime valait mieux, avec de moins hautes visées, que le Boulevard tout court ; et M. Decourcelle nous montre, par l'exemple, qu'il y a, dans certains négoces littéraires un degré de bassesse où la loyauté rachète bien des choses. Voilà ce que M. Capus ne comprendra jamais. On a très bien monté les *Deux Gosses* ; les acteurs sont excellents.

§

Incidents. — L'Apollo joue une revue. Les journaux publient la liste des divers tableaux qui la composent : *Les bouges de Lesbos, les bouges de Suburre, les Mignons du roy, les tambourins vivants*, etc... Voilà qui est franc. Mais c'est à croire que le théâtre de la rue de Clichy n'est fréquenté que par des sénateurs et des moralistes américains !

— M. André Antoine publie ses mémoires dans la *Revue hebdomadaire*. Nous aurons l'occasion de commenter longuement ces récits. Dans un court avant-propos M. Antoine dit : « Je n'ai certainement pas toujours eu raison ».

Cet aveu eût contenté le noble poète Joachim Gasquet qui vient

de mourir ; et qui foudroyait le Théâtre libre. Il écrivit plusieurs tragédies. Mais on leur préfère ses poèmes.

— J'ai lu, dans la *Revue de l'Epoque*, une étude remarquable de M. Léon Ruth sur les « Héros de l'argent au théâtre ». L'auteur parle des comédies de Molière (l'*Avare*), Le Sage (*Turcaret*), Balzac (*Mercadet*), Augier (*Giboyer*), Becque (*les Corbeaux*), Mirbeau (*les Affaires sont les affaires*). Il observe un silence injuste envers M. Emile Fabre.

Dans la même publication, un aigre vieux (de qui M. Duhamel fit dans l'*Œuvre des athlètes* une caricature où excella l'acteur Jouvet) publie des articles sur la Danse. Et voici ce qu'écrit, à propos d'entrechats, ce Filliâtre-Desmelins :

Les vraies victimes de cette affaire (la guerre) sont, à mes yeux, les morts. Quant aux vivants, revenus de la guerre entiers et glorieux, je les respecte, sans leur accorder de ce fait aucune supériorité.

— Ils ont beaucoup souffert...

— Les modestes, oui ; nous autres, civils de l'arrière, nous avons souffert également, chacun selon sa sensibilité.

— Ils ont perdu cinq ou six ans de leur vie.

— *Nous aussi, et sans le bénéfice de la gloire. Qu'ils soient honorés, ces combattants chançards, c'est juste, mais nous ne pouvons pas admettre que, grandiloquents et démesurément encombrants, ils nous embêtent.*

Ceci pour répondre à un journaliste, M. Pierre Scize, mutilé et décoré, lequel n'aime pas les parasites de lettres. On voit par la colère de M. Filliatre-Desmelins que l'insuccès qui grandit les hommes rabougrit les foutriquets. Je signale ces lignes aux « Ecrivains combattants » et à M. Henry Malherbe qui préside leurs réunions.

Au Théâtre-Français, le *Passé*, de M. Georges de Porto-Riche, « fait le maximum ». On s'est tout de même arrangé, autour de M. E. Fabre, pour nuire à l'œuvre. Mme Simone va faire un petit tour à Bruxelles, et M. Raphaël Duflos, « le parfait sociétaire », (*sic*) ira visiter Londres. La pièce ne sera pas jouée durant une quinzaine. Ce n'est pas plus malin que ça.

— A Gênes le public a « emboîté » *Je t'aime*, de M. Sacha Guitry. Voici ce que dit un journal du pays à ce sujet :

Il primo atto venne accolto da qualche applauso. Il secondo venne fischiato, ed il terzo e il quarto caddero tra le disapprovazioni del pub-

blico, il quale ad un certo punto non permise nemmeno che se ne rappresentassero le ultime scene, malgrado l'ammirazione per la valorosa attrice. La commedia, naturalmente, non verra replicata.

A Turin on a maltraité la *Marcia Nuziale* de M. Henri Bataille :

Bataille è, nella prima parte della sua carrierra, ancora rispettabile, almeno per le proporzioni. Ma « La Marcia Nuziale » ha ormai vent'anni, e un dramma di quel genere, come un cane, a vent'anni è decrepito.

— M. Gabriel Boissy est décoré.

— Gémier a fait, en Sorbonne, une conférence sur le « Théâtre et la Nation » (17 mai).

— M. H. R. Lenormand, le même soir, parlait à la Comédie Montaigne des « Danses et Poèmes d'Asie », Marie Kalff dit des poésies; M. O. H. Ohanian dansait.

— On a « fêté Fernand Divoire » chez M. Maurice Verne. Cela prouve qu'à Paris on trouve encore des gens pour se soucier de poésie, et c'est tout à fait incroyable.

— M. Pierre Veber a publié dans *Comœdia* du 25 mai, sous le titre : *Le jeu est faussé*, un article du plus grand intérêt. Ce dramaturge, qui connaît mieux que quiconque les combinaisons de la coulisse et qui les dévoilait récemment dans un très bon roman (1), écrit ce qui suit :

L'auteur est un commerçant peu scrupuleux, qui vend sa marchandise avant même de l'avoir fabriquée ; il entreprend un directeur, l'entôle, lui fait signer un traité fixant une date précise, un dédit formidable, des pénalités ; il contraint ce malheureux à engager d'avance tels acteurs, stipule un nombre de représentations, une moyenne minima au-dessous de laquelle le directeur ne pourra lâcher l'ouvrage, une publicité spéciale ; il indique le nombre et le coût des costumes, le nom du décorateur ; il va jusqu'à exiger l'abdication du directeur. Après quoi, il écrit la pièce ; les acteurs répètent les premières scènes, sans connaître la suite du chef-d'œuvre ; on leur remet les actes, morceau par morceau. La valeur de la pièce n'a aucune importance, puisque la réclame intensive que l'on battra en assurera la réussite, quoi qu'il arrive. Le même auteur s'est fait recevoir trois pièces d'avance. (Je puis vous citer un confrère qui, dans un seul établissement, eut un traité de six pièces !) En outre, l'habile commerçant impose deux reprises de ses anciens

(1) « Une aventure de la Pompadour. »

succès ; comment voulez-vous lutter à armes égales contre un gaillard pareil ? Tous les camarades qui passent avant lui sont sacrifiés ; la pièce en cours doit forcément céder la place à l'heure dite ; les interprètes qui jouent ailleurs doivent lâcher leur rôle, quelle que soit leur utilité dans la pièce où ils jouent. Au demeurant, vous savez comme il est facile de se débarrasser d'un ouvrage gênant !

Le joli monde que voilà ! Il faut joindre les révélations de M. Veber à la fameuse lettre adressée par M. Bataille au comédien Brulé, et aux « communiqués » divers où la brocante dramatique se célèbre elle-même, avec l'impudeur que l'on sait.

HENRI BÉRAUD.

SCIENCE SOCIALE

Bureau International du Travail : *Enquête sur la production. Mémoire introductif*, Berger-Levrault. — Henri Chardon : *L'organisation d'une démocratie* : *Les deux forces : le Nombre, l'Elite*, Perrin. — René Pancot : *Le rôle des sciences dans l'éducation*, A. Colin. — Memento.

La grande **Enquête sur la Production** entreprise par le *Bureau International du Travail* de la *Société des Nations* s'ouvre par un **Mémoire introductif** qui constitue un bon travail d'ensemble sur la crise actuelle, ses causes et ses remèdes. Les diagrammes et les graphiques qui l'accompagnent attestent le soin avec lequel cette préparation à l'Enquête a été établie, et le Mémoire constitue à lui seul un instrument de travail dont nul ne méconnaîtra le prix. Peut être seulement faudra-t-il s'en servir avec quelque précaution, car les meilleurs instruments de travail peuvent être dangereux. Sur la réduction de la journée ouvrière, par exemple, les auteurs semblent avoir déjà leur siège fait, et en bons socialistes affirment que cette réduction n'a diminué en rien le rendement. C'est très possible et même probable pour des travaux fatigants où, d'une part, une durée plus grande de repos complet est nécessaire, et où, d'autre part, un travail intensifié pendant huit heures seulement peut compenser et au delà la réduction d'une heure ou deux sur le travail journalier. Mais il faut d'abord que l'ouvrier consente à cette intensification, et ensuite qu'il ne soit pas plus fatigué par elle que la prolongation d'un travail moindre, et aussi qu'il s'agisse d'un travail pouvant être intensifié. Lorsque tout le travail de la grande production, depuis l'introduction du machinisme, se fait de façon automa-

tique, l'ouvrier se borne souvent à surveiller le travail de la machine; mais celle-ci travaillant automatiquement et sans intensification possible, il n'est pas indifférent du tout que la journée soit de 8 heures ou de 9 ou de 10; avec une heure de moins, on produira un dixième de moins, que l'ouvrier le veuille ou non; et la question, d'ailleurs très délicate, et que je me garderai bien de trancher, est de savoir s'il vaut mieux préférer la production plus grande ou le travail plus léger ; peut-être pourrait-on ici laisser les gens libres de faire comme ils préfèrent, mais la liberté n'est plus à la mode.

§

M. Henri Chardon poursuit ses études sur *l'organisation d'une démocratie* et dans un substantiel petit volume intitulé : **Les Deux forces : le Nombre, l'Elite**, il résume ses principales idées auxquelles il convient de prêter attention.

La cheville ouvrière de sa réorganisation idéale est un groupe de 80 administrateurs correspondant aux directeurs de ministères parisiens, maîtres de gérer industriellement leur service sous le contrôle des ministres et du parlement et responsables devant la nation de la façon dont leur service est conduit. Les ministres, au nombre de dix, tous parlementaires, alors qu'aucun des 80 chefs de service ne l'est, deviennent donc de simples contrôleurs ; chacun d'eux a avec lui un sous-secrétaire d'Etat également parlementaire et au-dessus de lui un président du conseil, sans portefeuille, qui lui-même semble, quoique qualifié chef véritable du gouvernement, subordonné au président de la République, lequel préside obligatoirement tous les conseils des ministres. Quant au Parlement, il se compose d'une Chambre de 400 députés et d'une Chambre consultative de 150 délégués de corporations professionnelles ; ajoutez à cela quelques Conseils d'Etat régionaux, et tout sera parfait.

Tout sera parfait? C'est précisément la question. Cette Chambre unique m'inquiète un peu ; le bon vieux Sénat actuel a des inconvénients, il a aussi des avantages, ne serait-ce que celui de faire contrepoids. Il est vrai que dans le système proposé la Chambre soi-disant consultative des délégués professionnels ne tarderait pas à s'arroger tout le vrai pouvoir, que l'autre deviendrait le Sénat, mais n'y aurait-il pas alors un vrai danger à avoir pour Chambre des députés un Conseil de délégués de syndicats ?

Le meilleur moyen pour réaliser une bonne Chambre professionnelle c'est de ne pas lui donner la tentation de se transformer en Chambre politique ; laissons donc le Sénat, car si sa place était vide, on chercherait vite à la remplir.

Les Conseils d'Etat régionaux ? oui, certes. Mais que deviennent les Conseils généraux et municipaux ? M. Chardon ne méditerait-il pas de les remplacer eux aussi par quelques fonctionnaires ?

Son projet, en effet, est, au fond, une apothéose des grands fonctionnaires. Ces 80 administrateurs concentreront en eux tous les vrais pouvoirs et on ne voit guère ce que pourront contre eux les 10 ministres-contrôleurs ; les révoquer ? d'autres les remplaceront, et les ministres se lasseront les premiers à ce jeu. M. Chardon ne l'ignore pas et s'en réjouit ; pour lui les députés-ministres sont spécifiquement incapables et les fonctionnaires-directeurs spécifiquement admirables, mais est-ce bien et toujours sûr ? Il n'y a qu'un seul moyen de bien gérer les services industriels de l'Etat c'est de les passer à l'industrie privée, et quant aux services non industriels qui sont les seuls dont l'Etat devrait s'occuper, services de contrôle, de police, de fisc, de défense, etc., un homme politique les dirigera, à égalité de mérite, mieux qu'un homme administratif. Ceci au point de vue des administrés comme des administrants ; le favoritisme sera aussi possible et plus nocif encore avec les 80 directeurs demandés par M. Chardon qu'avec les 20 ou 25 ministres ou sous-secrétaires d'Etat d'aujourd'hui. Et puis, comment choisir ces 80 hauts fonctionnaires ? Les prendre tous dans le Conseil d'Etat, un Conseil d'Etat élargi, aéré et technicisé, ce serait encore le mieux, mais ne criera-t-on pas à l'oligarchie, et avec quelque raison peut-être ? En outre, que seront ces directeurs ? Chaque ministère comprend un directeur de la comptabilité, qui ne devrait pas être un bien haut personnage, et un directeur du personnel dont la toute-puissance serait très atténuée si les règles d'avancement étaient bien observées ; M. Chardon cite expressément le directeur des chemins de fer et le directeur des ports maritimes, et ce sont là, en effet, de gros services, mais le premier ne devrait avoir qu'un rôle de contrôle sur les vrais directeurs des réseaux et le second n'aurait aucun rôle du tout si la loi sur l'autonomie des ports de commerce était enfin appliquée ; il semble donc qu'il vaut mieux conserver le système actuel et faire de tous ces directeurs grands ou petits

les simples lieutenants du ministre homme politique et seul investi du pouvoir de décision ; et qu'il y ait des inconvénients à ceci, je n'en disconviens pas, mais à cela il y en aurait de pires !

§

M. René Pancot étant agrégé des sciences n'a pu écrire son livre, **Le Rôle des sciences dans l'éducation**, qu'à leur éloge, et ce qu'il en dit d'ailleurs n'est pas sans intérêt. Il est exact que les études scientifiques servent à la formation intellectuelle, développent l'imagination, éduquent même le goût et enfin contribuent à notre amélioration morale en provoquant chez nous de précieuses qualités, la sincérité, la modestie, la conscience, l'initiative, le goût du travail régulier et soutenu, et tout cela n'est certes pas négligeable, mais la question plus terre à terre qu'il faut se poser, quand on parle programmes scolaires, est de savoir quelle est la part qu'il faut faire aux sciences comme aux lettres, en n'ayant garde d'oublier que la journée n'a que 24 heures, ce qui, défalcation faite du temps nécessaire au sommeil, aux repos et aux récréations, ne laisse guère pour des enfants que 4 heures de travail livresque par jour. Pour répondre à cette question il faut, comme le fait justement M. Pancot, distinguer entre les divers stades d'enseignement. Chez le primaire la partie sciences devrait être au moins égale à la partie lettres, car dans le programme minimum lire, écrire et compter demande autant de travail que lire et écrire et a certainement plus d'importance ; on peut se dispenser de savoir lire, mais non de savoir calculer ; et dans le programme un peu plus étendu, les leçons de choses qui correspondent aux sciences devraient avoir le pas sur l'orthographe, la grammaire, la géographie, l'histoire et autres matières littéraires qui n'apprennent ni à raisonner ni à observer. Mais au delà, tout change, suivant que l'enfant veut entrer dans la voie du travail rémunéré à quinze ans, par exemple, ou se résigne à de beaucoup plus longues études en vue de faire partie de l'élite sociale (laquelle comprend, bien entendu, les chefs de commerce ou d'industrie aussi bien que les gens de professions libérales ou administratives). Pour les premiers il faut que leur éducation, de 12 à 15 ans, soit professionnelle, et ici M. Pancot a raison de biffer l'enseignement primaire supérieur, qui n'est qu'une caricature de l'enseignement secondaire, ou du moins d'en faire un enseignement professionnel lui

aussi, celui des futurs instituteurs. Or, cette éducation professionnelle sera principalement scientifique, et suivant que l'enfant voudra devenir cultivateur, ouvrier qualifié ou comptable, il devra connaître telles ou telles sciences particulières. Mais, pour les seconds, c'est autre chose, leur orientation professionnelle de future élite sociale exige une éducation de culture générale de 12 à 17 ou 18, ans à laquelle viendra se superposer une éducation de culture technique pour devenir médecin, avocat, ingénieur, officier, etc., de 18 à 25 ans environ. Et la question délicate est alors de savoir quelle part dans cet enseignement-là qui correspond à notre secondaire il faut faire aux sciences. M. Pancot ne réclame pour elle qu'un rôle de collaboration, mais beaucoup de ses confrères sont plus ambitieux et, une fois admis dans la place, cherchent à se débarrasser de leurs collaborateurs littéraires ! Même s'ils ne vont pas jusque-là, leurs domaines sont si vastes, et c'est de si bonne foi qu'ils s'étendent, s'étendent, s'étendent ! Il n'y a qu'un moyen de couper court à cet envahissement, c'est de supprimer toutes sciences des programmes secondaires. Le jeune homme arrivera à 17 ans sans savoir ni algèbre, ni géométrie, ni chimie, ni physique, ni histoire naturelle (et j'ajouterais volontiers en ne sachant que le nécessaire en histoire et géographie). Mais alors, à 18 ans, dans une classe de synthèse qui fait suite à l'actuelle philosophie, il suivra un cours approfondi d'enchaînement des sciences et connaîtra ainsi dans son année l'ensemble majestueux de notre patrimoine scientifique. M. Pancot, si ces lignes lui tombent sous les yeux, bondira, mais une fois rassis, peut-être trouvera-t-il que nous ne sommes pas si loin que cela l'un de l'autre, et se dira-t-il que mon ajournement de la culture scientifique pendant la période de 12 à 17 ans ne vient que du désir de la rendre au fond plus pressante, plus profonde et plus efficace.

Memento. — Jean des Vignes-Rouges : *Pour la formation d'une élite nouvelle. Deviens un chef !* Flammarion. Excellent livre de conseils judicieux et énergiques où tout est à approuver. L'auteur rappelle avec à propos que M. Joseph Wilbois s'efforça de créer justement cette élite avec son Ecole d'administration et d'affaires de la rue de Vaugirard.— Alphonse Saché : *Seul un homme... essai de politique républicaine*, Sansot-Chiberre. Encore un livre à louer, mais dont il ne faudrait appliquer les idées que *cum grano salis.*

L'homme-providentiel, l'homme-sauveur, l'homme-messie social c'est parfois dangereux. Tout au plus dans cet ordre d'idées souhaiterait-on la proclamation d'un dictateur des économies ayant droit de supprimer des occasions de dépenses, même contre la volonté du Parlement ; encore faudrait-il excepter de sa dictature le service du minimum de la défense nationale et celui de l'intégralité de la dette publique. — Lazare, *Anarchie*. Edition de la Revue littéraire des primaires, Les Humbles. Ces choses-là nous rajeunissent de quelque trente ans, ombre de Ravachol ! Luciani Delpech : *La Ville mangeuse d'hommes*, Picart, 39, boulevard Saint-Michel. Ce plaidoyer en faveur des campagnes nous réconcilie avec l'imprimerie. Il est certain que la vie à la campagne est la vie heureuse, comme disait je ne sais plus quel titre de revue, et que beaucoup d'industries qui fonctionnent dans les villes épuisantes et stérilisantes devraient, dans l'intérêt de tous, être transportées dans les campagnes. — Edmond Blanguernon : *Histoire de trois petits Français. Images de France.* Marquant, Lille. Encore un livre tout à fait bien. M. Blanguernon est un de ces instituteurs, actuellement inspecteur d'académie, comme il ne devrait qu'y en avoir, dussent les bolchevistes primaires en tomber du haut mal ! Ce voyage en France pendant la grande guerre de trois petits Français curieux et judicieux est un modèle du genre. — *Le Centenaire de Napoléon* a provoqué de nombreux articles dans les revues, et comme l'Empereur relève de la science sociale autant peut-être que de la science militaire, il convient de signaler ici les fortes pages intitulées simplement *Napoléon* de M. Elie Faure dans la *Grande Revue*. C'est à mon avis ce qui a été publié de plus remarquable sur le grand homme depuis les *Origines de la France contemporaine*, et dans un sens d'ailleurs différent. L'admirable portrait en pied brossé par Taine au début du *Régime moderne* en 1892 marque le nadir de la réaction antinapoléonienne, car les incongruités que se permettaient les « penseurs » de la fin du Second Empire par haine de Badinguet n'avaient aucune importance réelle. L'étude de Taine en avait au contraire, mais, chose curieuse, elle sembla donner le signal d'un mouvement inverse, qui a fini par rendre pleine justice à l'œuvre immense de Bonaparte sans en méconnaître d'ailleurs les défauts. Comme je le disais, cette œuvre fut aussi sociale que militaire, et si, en 1918, nous avons eu le bonheur de trouver un digne héritier militaire du grand homme, nous n'avons pas eu celui de voir se révéler un continuateur de son génie de reconstruction politique et sociale.

HENRI MAZEL.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Le projet de réorganisation des chemins de fer d'intérêt général. — Examen critique de deux réformes envisagées dans le projet.

Le projet de réorganisation des chemins de fer d'intérêt général. — Sans doute le projet soumis aux Chambres, qui conserve les Compagnies, assure leur situation financière, établit une formule de partage des bénéfices et généralise l'allocation des primes au personnel, offre un ensemble satisfaisant ; mais il laisse subsister d'importantes lacunes et a besoin d'être amélioré aux points de vue de la concordance à établir entre l'intérêt de l'Etat et celui des divers éléments constitutifs des compagnies ainsi que de l'établissement d'une direction générale technique des réseaux. On pourrait aujourd'hui, en toute justice, adresser au réseau de l'Etat, en les amplifiant, les reproches qui ont paru justifier le rachat de l'Ouest : aussi importe-t-il d'éviter une nouvelle déconvenue.

Trois importantes lacunes sont à combler.

1° Il est nécessaire de supprimer absolument toutes les faveurs de circulation autres que celles accordées suivant des règles fixes à certaines corporations : agents des chemins de fer et des postes, membres de l'enseignement, ingénieurs étrangers (etc.) — Celles-ci même doivent être, autant que possible, coordonnées et raisonnablement limitées. Autrefois les faveurs individuelles pouvaient être considérées comme gracieusement octroyées par les Compagnies, à leurs frais. Actuellement, en raison du déficit de l'exploitation, elles sont entièrement à la charge des contribuables. De plus l'usage en est grandement incommode pour les voyageurs payants, le nombre des places offertes dans les trains étant limité. De telles faveurs constituent donc un abus intolérable dans l'état présent de nos finances. Si l'on ne les supprimait que partiellement, on ne tarderait pas à les voir se reconstituer en totalité. Toute faveur accordée arbitrairement, en dehors de règles préétablies et impersonnelles, doit donc être interdite sous de sérieuses sanctions. Il appartient à l'Etat d'évaluer l'économie à attendre de cette réforme en calculant la valeur des permis accordés en 1920 et en admettant que la moitié par exemple des voyages gratuits ou à tarifs réduits auraient été effectués à plein tarif.

2° Il est inconcevable que le projet maintienne la gestion directe du réseau de l'Etat. En effet, ce système et celui de la régie intéressée coexistent depuis plus de dix ans. Il est impossible que l'un d'eux ne se soit pas manifesté supérieur à l'autre et que le choix ne s'impose pas dans l'intérêt du Trésor et de la qualité du service. Comme, sans aucun doute, la gestion directe s'est montrée constamment inférieure à l'autre, quels que fussent les changements de personnes, elle doit être condamnée. Seuls seraient logiques ceux qui prétendraient, probablement à tort, connaître un système préférable aux deux autres. Une réorganisation administrative du réseau ne peut être qu'une œuvre vaine, malgré le talent de ceux qui la préparent. Car elle laissera subsister le principe de son infériorité, qui est la prépondérance absolue des influences politiques dans toutes les questions. Or, dans les régies intéressées, cette prépondérance, sans être annihilée comme dans les affaires privées, se trouve fortement atténuée.

3° Enfin le projet de loi aurait dû interdire les grèves et prévoir des sanctions. Afin de constituer le statut complet du personnel, il conviendrait aussi d'établir la procédure à suivre pour la présentation et l'examen des demandes corporatives. En aucun cas la procédure ne saurait avoir le caractère d'un arbitrage. Car l'arbitrage implique la prééminence de l'arbitre sur les parties considérées comme égales, ainsi que cela a lieu pour deux nations ou deux particuliers. De plus une sentence arbitrale rendue par exemple au sujet des salaires risquerait de créer une charge directe excessive pour le budget et d'entraîner automatiquement de nouvelles charges dans les autres services. Il ne peut pas y avoir d'arbitre entre la nation et un groupe de citoyens, si important qu'il soit. Comment le gouvernement pourrait-il investir un arbitre d'un pouvoir qu'il n'a pas lui même, puisque toutes les mesures qui entraînent des dépenses nouvelles doivent être soumises au Parlement ? Comment le parlement, à son tour, pourrait-il renoncer à ses attributions dont l'exercice n'est pas seulement une prérogative, mais un devoir ? Les différends ne peuvent être tranchés que par l'Etat, représenté par son gouvernement et son parlement. Bien entendu, un examen préalable avec les représentants du personnel peut être confié à un particulier ou à une commission, pourvu que les conclusions n'aient pas une valeur arbitrale.

Examen critique de deux réformes envisagées dans le projet. — La principale réforme est de caractère psychologique; comme le sentiment du devoir professionnel et le dévouement à l'intérêt public ne suffisent plus à assurer un bon service, le ministre propose d'y adjoindre le stimulant de l'intérêt personnel, en attribuant aux Compagnies et à leurs agents une prime de gestion ou de travail. Examinons donc successivement comment la question se présente pour les actionnaires, les conseils d'administration, la haute direction et le personnel d'exécution.

Il est notoire que les actionnaires n'ont aucune part à la direction des affaires. Les assemblées annuelles, dans lesquelles figurent un grand nombre d'agents, sont d'une complète insignifiance. Il est invraisemblable que l'appât d'un superdividende suscite un changement notable. Ainsi, à raison de 10 francs de supplément par action, le propriétaire de dix actions ne toucherait que 100 fr.

D'ailleurs, en France, même dans les sociétés où les bénéfices sont très irréguliers, il ne semble pas qu'en général les actionnaires aient beaucoup d'autorité.

Dans de nombreuses affaires les tantièmes des administrateurs sont largement variables et deviennent parfois fort importants. Aussi, sans parler des intérêts qui peuvent entrer en jeu en dehors des tantièmes, il s'y offre une prime sérieuse à l'activité. Il en est autrement dans les chemins de fer où les rémunérations sont fixes et relativement peu élevées. Nombre d'administrateurs jouissent de fortunes considérables et sont engagés dans de nombreuses affaires. Si les fonctions d'administrateurs sont recherchées, c'est donc moins en raison des avantages pécuniaires directs qu'elles offrent que de l'influence et de la considération qui s'y attachent.

Un moyen d'intéresser les actionnaires et les administrateurs à l'amélioration des profits serait de traiter les actions actuelles comme de véritables obligations à revenu fixe et de créer à titre de fonds de roulement un nouveau capital actions de quinze cents millions environ à répartir entre les Compagnies. Les actions nouvelles jouiraient d'un revenu garanti de 4 ou 4,5 o/o, qui pourrait s'élever à 10 ou 12 o/o suivant les recettes par application d'une formule à établir. Les souscriptions seraient réservées par préférence aux actionnaires actuels. Un tel système

serait analogue à celui qui a été adopté pour les services publics de Paris.

La véritable administration générale serait, comme au Nord, confiée à un comité de direction dont les tantièmes pourraient être élevés et par exemple varier de 40.000 à 100 ou 120.000 fr. On aurait soin de choisir la plupart des membres des comités parmi les administrateurs pour qui ces avantages seraient le plus intéressants et qui pourraient consacrer un temps suffisant à leurs fonctions. Il est vrai qu'au Nord il n'y a pas de directeur général. Mais à l'Ouest il y avait un directeur en même temps qu'un comité de direction. Il y a aussi des sociétés où le directeur est administrateur délégué. Chaque compagnie agirait suivant ses convenances particulières.

De même que la gestion des compagnies est de qualité intermédiaire entre celle de l'Etat et celle de l'industrie proprement dite, la situation pécuniaire d'un directeur, son autorité, son initiative sont plus grandes dans une compagnie de chemin de fer qu'à l'Etat, mais moindres que dans la grande industrie métallurgique, minière ou électrique. Pour que la direction des réseaux devienne vraiment industrielle, il est indispensable que la situation des directeurs et des principaux chefs soit améliorée, à condition que leur autorité, leur initiative et leur responsabilité soient accrues en proportion. Au point de vue pécuniaire, prenons un exemple. Supposons qu'un grand magasin de nouveauté soit la propriété de ses quatre mille employés syndiqués, qu'il fasse par an trois cents millions d'affaires, que son directeur, de valeur ordinaire, gagne deux cents mille francs par an et enfin qu'il existe, en dehors de l'affaire, un chef d'une valeur exceptionnelle reconnue. Les employés auraient raison de donner en moyenne chacun 100 fr. par an pour obtenir le concours d'un tel chef, en lui offrant des émoluments et parts d'intérêt élevés à 600.000 francs. Car si les bénéfices se trouvaient accrus de 2 o/o du chiffre d'affaires, soit de 6.000.000, ils retireraient de l'opération un bénéfice de 1.400 fr. par tête. Ce raisonnement suppose, conformément à la réalité, que, dans notre pays, il existe des chefs de grande valeur, mais qu'ils sont en nombre restreint et qu'il faut savoir les découvrir et les attirer en leur offrant la fortune et l'autorité. Dans cet ordre d'idées, il y aurait grand intérêt à placer à la tête des chemins de fer les chefs d'industrie de haute valeur qui actuelle-

ment sont plutôt tentés de se mettre au service de l'industrie libre. On pourrait à cet effet ajouter aux appointements fixes actuels des tantièmes qui permettent de les doubler ou de les tripler.

Pour stimuler efficacement le zèle du personnel, les primes devraient satisfaire à deux conditions qui ne se rencontrent pas dans le projet : 1° La prime constituerait une fraction notable telle que le dixième du traitement fixe ; 2° Elle ne serait pas uniformément répartie et proportionnée au produit global de l'exploitation du réseau. Ainsi l'effort d'un employé d'une petite gare des Alpes serait récompensé dans le cadre très restreint de son activité et non suivant le résultat de l'effort collectif de tout le personnel du P.-L.-M. Car, si nous avions en temps de paix un sentiment suffisant de notre solidarité dans nos intérêts généraux, aucune mesure nouvelle ne serait à prendre. Malheureusement, dans notre situation financière, nous n'avons plus à nous demander seulement si une dépense est désirable, mais si elle est possible. Aussi, pour ne pas augmenter nos charges, pourrait-on intéresser le personnel à la gestion en renonçant, dans la mesure de l'abaissement du coefficient d'exploitation, à réduire les salaires en proportion de la diminution du prix de la vie. D'ailleurs on réduirait notablement le coût de la vie pour les cheminots en améliorant le fonctionnement des économats dont les prix atteignent à très peu près ceux du commerce libre. L'adjonction aux gérances des économats de quelques dames employées choisies parmi les ménagères les plus avisées serait des plus utiles.

Au point de vue technique le projet crée un organisme suprême de direction dont l'élement prépondérant est le directeur des chemins de fer. Or, pour le contrôle financier et administratif des compagnies l'Etat trouve aisément des fonctionnaires compétents ou capables de le devenir. Par contre, en principe, donc en dehors de toute question de personne, le directeur ne saurait avoir une compétence technique. En effet, il n'a pas pratiqué le métier d'ingénieur des chemins de fer que l'exercice du contrôle ne remplace pas ; à part quelques tournées officielles banales, ses occupations sont sédentaires et purement administratives. Il serait bien difficile de trouver un directeur parmi les chefs des compagnies ou même du réseau de l'Etat dont les fonctions sont plus stables et plus lucratives. Un ingénieur étranger, Anglais ou Américain, ne serait pas non plus tenté d'entrer à notre ser-

vice; on se dégoûterait vite de nos paperasses et de notre routine. Il est à remarquer qu'il en est autrement de la direction des ports pour laquelle le choix est facile parmi les ingénieurs qui ont géré les grands ports avec une liberté d'allures inusitée dans les services publics. Dans tous les cas, le choix devrait être indépendant de la politique, ce qu'il est difficile d'espérer.

Tandis qu'il conviendrait de renforcer l'autorité des directeurs et des chefs de services des compagnies, le projet transfère au directeur des chemins de fer et à des comités tant de leurs attributions qu'on n'aperçoit plus ce qu'il leur en reste. Sans doute les directeurs font partie des comités. Cependant tel chef, d'initiative féconde et hardie, opérerait de lui-même des réformes et des progrès qui n'aimerait pas exposer ses projets aux intrigues ou aux préjugés d'une assemblée.

La nécessité d'accroître l'autorité du représentant de l'Etat afin d'unifier les méthodes des Compagnies n'apparaît nullement. Les directeurs et les chefs de service ont des conférences périodiques. L'unification des signaux a été réalisée avec le régime actuel. S'il subsiste dans les Compagnies un certain esprit de particularisme qui les incite à établir ou à maintenir des dissemblances sans objet utile, l'influence du ministre est assez grande dès à présent pour les amener à modifier leurs habitudes. De même les questions d'ajustement des chemins de fer d'intérêt général avec les chemins de fer d'intérêt local, des voies d'eau et au besoin des services publics d'automobiles et d'avions peuvent être résolues à l'amiable. Il serait temps de créer une loi, si vraiment l'Etat rencontrait une résistance insurmontable.

G. BAUCHAL.

VOYAGES

Louis-Charles Watelin : *La Perse immobile*, Chapelot. — F. Chaffiol-Debillemont : *Aux pays des eaux mortes*, Librairie des lettres, 12, rue Séguier. — Emile R. Wagner : *A travers la forêt brésilienne*, Félix Alcan. — Pierre Goemaere : *A travers l'Amérique avec le roi des Belges*, Plon, J. Goemaere, 2, rue de la Limite, Bruxelles.

La librairie Chapelot a donné une très belle édition de l'ouvrage de M. Louis-Charles Watelin sur **la Perse immobile**, où l'auteur a raconté son voyage en caravane à travers cet Orient dont rien ne change, — où l'on retrouve à chaque pas le passé

toujours debout, — et avec les grands paysages d'un continent où la nature a plus de place, plus d'espace pour brosser ses tableaux, conserve des populations toujours pareilles à elles-mêmes, qui ont pris une fois pour toutes leur visage historique, gardent les mêmes attitudes à travers les âges, comme si elles faisaient partie de leur propre décor. L'Asie est en somme une survivance du passé. C'est son intérêt et son charme, — surtout dans des pays, comme la Perse, qui se trouvent en dehors des grandes voies de communication, que des séries de hautes montagnes isolent encore de la mer, — région de plateaux souvent dénudés, avec des oasis, des jardins délicieux partout où affleure l'eau bienfaisante, — ailleurs vidée, aride, comme les régions du grand Désert Salé ou du Désert de Kirman, qui s'étendent au sud-est de la mer Caspienne, et semblent bien le fond d'une mer disparue. Les régions que parcourt l'auteur, c'est le pays qui s'étend depuis le plateau persan jusqu'aux rives de cet immense lac, avec la ville de Rescht; le Talyche où l'on retrouve des dolmens comme en Bretagne, et même des adorateurs du Diable nommé Yézidis; Ardebil avec le centre mégalithique de Namin, le souvenir des haras royaux installés entre Aristanabad et Tauris, et où l'on évoque les exploits légendaires du *Livre des Rois*. A Tauris même on assiste aux sanglantes pratiques de la fête de l'Achoura. Puis le voyageur se dirige vers le lac d'Ourmiah, le mont Ararat, — qui paraît être double, — la ville de Khoï dans le Kanat de Makou, — avant de redescendre vers le Kurdistan en passant par Sihné et les tombeaux des Sassanides à Bostan, dont il décrit les curieuses sculptures. — Le récit de M. Louis-Charles Watelin est abondant en péripéties et ne manque pas d'intérêt ; mais il raconte surtout de la Perse « ses paysages inconnus, ses villes délaissées », ainsi que les rencontres de la route, — à commencer par les lépreux qu'on aperçoit au départ de Kasvin ; le pays où se trouvaient le palais et les jardins merveilleux du « Vieux de la Montagne » ; ailleurs le site de la fabuleuse Ecbatane, etc. — La préface de ce livre avait été demandée à Mme Jane Dieulafoy, — bien en situation d'ailleurs de la donner, car elle a séjourné, travaillé longtemps dans le pays ou M. Dieulafoy, son mari, a exhumé le palais de l'acropole de Suse, et si la préface se trouve paraître après le décès de l'exploratrice, nous nous rappelons quel était son personnage falot, tel qu'on le rencontrait avant la guerre parmi les

habitués de la Bibliothèque Nationale, où elle faisait plutôt sensation. Toujours vêtue d'un costume masculin, elle avait l'aspect, en effet, d'un petit vieux, rabougri, ratatiné, portant les cheveux courts, et dont le costume du reste paraissait bien le seul qui pût lui convenir. Elle en avait pris l'habitude, disait-on, lors de son séjour en Asie. N'empêche qu'elle avait l'aspect plutôt d'un ancien notaire de province et qu'on se la montrait comme une curiosité. — Pourtant la préface qu'elle a donnée au volume de M. Louis-Charles Watelin est une page exquise, et l'auteur a été heureusement inspiré en la maintenant en tête de son volume. — *La Perse immobile* a été illustrée de deux jolies miniatures, — et malheureusement aussi de divers clichés originaux, plutôt médiocres, et dont l'éditeur ne pouvait tirer un grand parti.

§

Retardé lui aussi par la guerre, le volume de M. F. Chaffiol-Debillemont : **Au pays des eaux mortes** (*Flandre-Hollande*) est autant un ensemble de dissertations sur l'art pictural des pays visités qu'un récit de promenades, d'excursions en Belgique et parmi les cités de Néerlande. L'auteur a promené ses rêveries dans des villes mortes, précieuses comme Bruges — que nous avons vue autrefois, dans une période d'exposition, si encombrée qu'il n'y avait plus de place dans les hôtels (1), — mais dont il évoque le passé fastueux et dramatique dans les décors mélancoliques des vieilles rues, du Quai Vert ou de l'hôpital Saint-Jean, où sont conservées de délicieuses peintures de Memling ; dans la cathédrale d'Anvers, qui garde, à côté de bien d'autres œuvres d'art de remarquables toiles de Rubens, — et après lequel il se plaît à évoquer les compositions truculentes et si curieuses du vieux Breughel. — Il visite la Hollande et en même temps qu'il s'attarde devant des paysages de villes, qui s'appellent Amsterdam, Harlem, Rotterdam ou Dordrecht, il rappelle ou même imagine la vie de ses peintres : Rembrandt, Peter de Hooghe, Gérard Dow, Frans Hals, Ruysdaël, Jean Steen, Paul Potter ou Vermeer de Delft. Le voyage de M. F. Chaffiol-Debillemont est un pèlerinage. Il se plaît à évoquer, décrire le milieu, — parfois en des séries de courts poèmes en prose, tels que ceux qu'il a intitulés : *Moulins dans la pluie*, *l'écluse*, *villes mortes*, *le vieux navire*, et qui donnent le site, l'atmosphère, ou ramas-

(1) Lors de l'Exposition des Primitifs Flamands.

sent l'impression d'une œuvre en un court poème, — s'arrête devant un tableau, flâne devant un paysage de vieilles maisons — et de tout cela se trouve avoir tiré un livre qu'on peut dire au moins curieux, — d'une physionomie très particulière, et qui vaut d'être lu, qui ressuscite dans leur milieu des figures souvent intéressantes, presque toujours originales, — et se trouve en somme une intéressante tentative.

§

De M. Emile R. Wagner, correspondant du Muséum, dont nous avons présenté déjà de curieux souvenirs sur *l'Allemagne et l'Amérique latine*, la librairie Félix Alcan a donné encore un intéressant récit : **A travers la forêt brésilienne**, *de l'Amazone aux Andes*, — le tout avec une préface de M. Edmond Haraucourt, qui éprouve le besoin de déplorer, après bien d'autres, notre répulsion à quitter définitivement la France, à nous expatrier, — alors que l'Allemagne envahit de plus en plus les pays neufs et s'y installe en évinçant tout ce qui peut la gêner. Mais c'est une question qui pourra être discutée ailleurs. Les voyages de M. Emile R. Wagner ont porté sur l'état de Parana, au cœur du massif boisé de la Montagne Verte ; dans les forêts de l'Amazone jusqu'au pied des Andes de l'Argentine. Le naturaliste y parle, on peut le croire, beaucoup à côté des animaux et des plantes, s'il se trouve décrire d'intéressantes régions. Il raconte des épisodes divers et présente des personnages bizarres parfois, et qui se trouvent épiloguer sur leurs aventures ou rappellent les luttes encore récentes du parti royaliste contre la république brésilienne, — bref recueille des anecdotes et fait des constatations diverses; mais il décrit en même temps les régions qu'il traverse, avec leur végétation exubérante, leurs animaux très souvent curieux, les populations aborigènes réfugiées à l'intérieur du pays et qui descendent des vieilles peuplades dépossédées par les conquérants, tandis qu'un chapitre parle spécialement des bêtes et bestioles malfaisantes de ce pays, — des plantes mêmes qui se trouvent armées pour la guerre. Tout le livre est à lire, en somme, car il contient beaucoup et reste d'un intérêt soutenu. Mais avec ses histoires de l'Amérique du Sud, M. Emile R. Wagner me rappelle toujours ce vieux mélodrame qu'on joua longtemps au Châtelet : *les Pirates de la Savane*, où se trouvaient des épisodes si cocasses, — un personnage qui s'appelait dont

Andrès comme un de ceux de ce récit, — et l'épisode de l'attaque d'un serpent, qui descendait d'un arbre avec le « cli-cli » aigre d'une mécanique et qu'on tuait d'un coup de feu, sans d'ailleurs impressionner davantage les spectateurs.

§

M. Pierre Goemaere a raconté son voyage **à travers l'Amérique avec le roi des Belges**, et la traversée à bord du *George-Washington* qui déposa le monarque à New-York, d'où il passa en Californie, revint après avoir vu des Peaux-Rouges, et aussi Los Angeles et le Grand Canyon, le tombeau de Lincoln, Cincinnati, Philadelphie, Washington, etc. Accueilli partout avec enthousiasme, il reprit la mer, s'arrêtant en route à San Miguel des Açores. La relation de M. Pierre Goemaere est agréable à lire et il a su lui donner de l'intérêt par de curieuses remarques et la relation de divers épisodes. On peut indiquer de même les pages où il parle du journalisme américain, dont le *bluf* nous amusera toujours ; des *sky-scrappers* monstres de New-York ; de la fréquence du divorce dans le pays ; ailleurs, de la population si mélangée de San Francisco ; de la « sécheresse », de l'alcool, etc...

MEMENTO. — J'ai à signaler encore deux curieuses brochures : des *Souvenirs d'Orient*, par M. E. Paumès, et une relation du voyage *de Constantine à Touggourt*, par M. Raoul Stouppan (extrait du *Bulletin de la Société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord*).

CHARLES MERKI.

QUESTIONS COLONIALES

Les Colonies et la Société des Nations. — Dans cette rubrique, le 16 avril 1919, parlant de la *Paix coloniale* et de ce qu'elle devait être, ou, plutôt, aurait dû être, j'écrivais, — car j'ai toujours eu l'innocente manie des exactes mais inutiles prophéties.

« Au lendemain de la plus effroyable tuerie de tous les temps, la loi des contrastes veut qu'un bourdonnement philanthropique envahisse l'Univers. Parmi une humanité de névrosés, d'amoindris et de stropiats, des prophètes viennent célébrer la douceur de Caïn. Ainsi que le fantôme dont parle Carlyle, le

Président Wilson traverse les mers, vient dans cette Europe qu'il a prise en profonde pitié et s'écrie : « Je nettoierai vos carrefours fangeux et de ce cloaque du diable qui est votre monde je ferai un jardin du ciel ! » Attendons patiemment mais non sans angoisse qu'au jardin wilsonien les roses aient fleuri. »

Deux années ont passé : nous avons attendu, nous attendons encore avec la patience que l'on sait. D'angoisses, aucune ne nous a été et ne nous est encore épargnée. Le Président Wilson est venu et a été acclamé par une foule délirante, puis il est reparti, et il s'est produit quelques faits nouveaux qui ne sont pas sans appeler une revision nécessaire des enthousiasmes d'antan.

Parmi ceux qui, autrefois, l'ont loué éperdument et sans la moindre mesure, il en est beaucoup déjà qui reprochent à M. Clemenceau d'avoir gâché la victoire. Quelques-uns, même, ne l'ont-ils pas surnommé le Perd-la-Victoire ? Un mot ne tue pas toujours un homme. Il ne faut rien exagérer. Evidemment, lorsque l'ancien Président du Conseil prit part aux délibérations de la Paix, il avait, — du moins, nous le voulons croire, — une conception générale tendant à reconstituer au lendemain de la guerre un équilibre européen, et même un équilibre mondial, tout en assurant à notre pays des *garanties réelles* dont la principale eût été l'occupation de la rive gauche du Rhin. De ce gage certain, ni le Président Wilson ni M. Lloyd George ne voulurent entendre parler. Il fallut se rabattre alors sur une promesse d'alliance avec les Etats-Unis jouant automatiquement en cas de récidive allemande, alliance à laquelle accéderait l'Angleterre si... Il y avait un si, hélas ! Depuis, nos bons amis américains, se comportant comme de vulgaires boches, ont tranquillement protesté la signature du Président Wilson et le Sénat des Etats-Unis a considéré le traité de Versailles comme un simple chiffon de papier. En passant, je ne puis évoquer sans sourire ni m'attrister le souvenir des savants professeurs qui, en 1919, nous affirmaient que les pouvoirs du Président des Etats-Unis étaient absolus, que c'était un vrai souverain, etc. Lamentables ânes qui n'oubliaient qu'une chose, les pouvoirs non moins souverains du Sénat de Washington. Inutile d'ajouter que M. Lloyd George, une fois l'Angleterre servie et la délicate question de la liberté des mers écartée, devait se montrer assez tiède en ce qui concerne les ga-

ranties et les réparations qui nous étaient dues. Ce faisant, il représentait fidèlement le sentiment intime de ses compatriotes. N'avons-nous pas vu récemment ceux-ci s'irriter violemment du fait que les livraisons de charbon allemand empêchaient les centres miniers de Grande-Bretagne de nous garder comme clients qu'on tond à merci ? La solidarité ouvrière internationale apparut alors comme une admirable balançoire. Finalement, des beaux accords espérés, il ne demeura que la Société des Nations dont je ne veux m'occuper ici qu'au point de vue colonial. L'homme politique, l'idéologue humanitaire qui s'est constitué le champion de la Société des Nations dans notre pays, M. Léon Bourgeois, s'était primitivement arrêté à une formule assez logique, celle d'un *Superétat* s'appuyant sur une armée internationale chargée de veiller à l'application des sanctions à intervenir. Mais de Superétat l'opinion américaine ne veut point. Les Etats-Unis, en effet, ont la prétention d'arbitrer les destinées du vieux continent, mais sans se lier par contrat ni prendre d'engagement d'aucune sorte.

Les Etats-Unis refusant d'accéder à la Société des Nations originale, celle-ci, ne pouvant offrir quelque intérêt et représenter une force morale que de par le *consensus* des grandes puissances, devient une loque, et devrait disparaître. Mais cette entité morale ne veut point mourir. C'est le décapité qui veut se survivre et qui, pour donner des preuves de sa vitalité au monde, se lance éperdument dans la voie des réglementations internationales. C'est ainsi qu'on l'a vue récemment aborder la question du transit international à Barcelone et qu'on la voit en ce moment même ou qu'on la verra bientôt s'attaquer au problème de l'opium et à celui de la traite des blanches... en pays noir. Il faut bien rire un peu et ces petits jeux de l'estrade servent de trêve aux tragédies qui s'ébauchent dans la coulisse. Etant donné la défection américaine, pourquoi cette survivance de la Société des Nations et quel intérêt à tirer les ficelles de ce cadavre ? L'intérêt, il faut bien le reconnaître, est surtout *anglais :* le vieil esprit protestantomercantile trouve dans la S. D. N. satisfaction à certains desseins qui veillent et persistent toujours dans la conscience, si j'ose dire, de nos voisins et alliés. Tous les moyens sont bons qui permettent à l'Angleterrs de s'assurer le bénéfice de la liberté commerciale dans toutes les parties du monde. Grâce à sa supré-

matie maritime qui rend illusoire toute concurrence, qui dit liberté commerciale dit privilège exclusif de commerce au profit des commerçants de Glascow et de Liverpool. Que, du moins, le cadavre de la S. D. N. serve à cette fin et Albion consent à lui prêter encore quelque vie ! Mais, nous, Français, pouvons-nous aussi jouer de ce cadavre ? Au point de vue sinistrement bête du sentiment, nos politiciens humanitaires sont toujours prêts à bêler le cantique de la fraternité universelle. Mais, tout de même, l'attitude hostile de l'Allemagne les gêne quelque peu pour la production de leurs pitreries habituelles. Reste l'angle colonial : à la Société des Nations, alors qu'elle vagissait encore au berceau, il a été fait remise « des colonies et territoires qui, à la suite de la guerre, ont cessé d'être sous la souveraineté des Etats qui les gouvernaient précédemment ». Ce pathos désigne suffisamment les anciennes colonies allemandes, lesquelles, ensuite, ont été confiées *à titre de mandat* aux puissances de l'Entente. D'aucuns déclarent : « Morte la Société des Nations, le mandat s'évanouirait et, partant, plus d'attribution juridique des anciennes possessions germaniques, et, simplement, une situation de fait donnant lieu aux plus dangereuses discussions. » Cette conception est, je crois, erronée. Même si on supprimait du traité de Versailles le pacte de la Société des Nations, resterait toujours l'article 119 ainsi libellé : « L'Allemagne renonce en faveur des principales puissances alliées et associées à tous ses droits et titres sur ses possessions d'outre-mer. » Cet article se suffit à lui-même, et si on lit le traité, on constate que la section I, colonies allemandes, ne comporte aucune allusion à la Société des Nations. A cet égard donc le cadavre vivant qu'est la S. D. N. pourrait être délibérément enterré. Toutefois, cette opération faite et, conséquemment, la conception du mandat écartée, nous serions évidemment exposés, pour l'attribution des anciennes colonies allemandes, à retomber dans les errements d'antan si funestes et si dangereux et qu'on englobait avant la guerre sous le masque fallacieux de *l'Internationalisation*. Carcan pour carcan, autant, si l'on se reporte aux enseignements du passé, autant vaut celui du mandat que celui de l'internationalisation. Quoi que nous réserve l'avenir à cet égard, le gouvernement français, en ce qui concerne les anciennes colonies allemandes du Togo et du Cameroun, a pris de judicieuses dispositions. Le Cameroun, notam-

ment, de beaucoup le plus important de ces deux pays, vient d'acquérir sa pleine autonomie financière et administrative.

On sait qu'après l'accord franco-anglais du 4 mars 1916, abandonnant aux autorités françaises les quatre cinquièmes du Cameroun, notre occupation se réalisa dans ce pays conformément aux dispositions de la convention de La Haye, c'est-à-dire qu'un commissaire de la République fut nommé, et, dépositaire de tous les pouvoirs, fut chargé de prendre toutes les mesures pour assurer, conformément au droit international et dans les meilleures conditions, l'administration du pays; en conservant toutefois à l'occupation son caractère provisoire. Ces principes ne reçurent nulle atteinte du fait du décret postérieur du 8 juillet 1917 qui fit relever le commissaire de la République au Cameroun de la haute autorité du gouverneur général de l'Afrique équatoriale française. Il était bien entendu, en effet, qu'il s'agissait simplement, en l'espèce, de créer un lien hiérarchique, entre ces deux hauts fonctionnaires sur les questions d'ordre économique intéressant les territoires placés sous leur commandement respectif.

Le décret du 23 mars 1921 a consacré l'indépendance du Cameroun vis-à-vis de l'Afrique équatoriale française. Ses ressources sont exclusivement consacrées à son développement et, s'il est prévu qu'il pourra être appelé, dans certains cas, à servir une contribution aux budgets des colonies françaises voisines, il est nettement spécifié que ce ne sera qu'en vue de services *d'intérêt commun*. D'autre part, il a paru logique de doter d'une administration autonome et d'une capitale indépendante, Yaoundé, un pays qui a sa physionomie spéciale, comptant plus d'un quart de siècle d'une administration étrangère, dont il eût été déraisonnable de faire table rase. Au point de vue douanier, le Cameroun bénéficie des conditions prévues à l'article 23 du traité du 28 juin 1919 et du tarif des droits perçus à l'entrée et à la sortie dans le bassin du Congo. Mais, ç'eût été aller à l'encontre des intérêts du Cameroun et de l'Afrique équatoriale française que de ne pas établir un lien entre ces deux pays. Façade sur le golfe de Guinée d'une grande partie de notre hinterland congolais, le Cameroun est devenu le débouché naturel par lequel transiteront les marchandises et les produits à destination ou de provenance du Tchad comme des vastes régions du Gabon, du Moyen Congo et de l'Oubangui.

Aussi, cette liaison a-t-elle été créée par le fait que le commissaire de la République au Cameroun pourra siéger au conseil de gouvernement de l'Afrique équatoriale française pour participer aux délibérations sur les affaires d'intérêt général ayant pour objet d'amener la liaison politique et économique entre les deux territoires.

Ainsi, les dispositions insérées dans le décret du 23 mars 1921 pour le Cameroun et celles de même ordre pour le Togo vis-à-vis de l'Afrique occidentale confirment la loyale intention de la France de distinguer nettement ces deux pays de nos colonies plus anciennement constituées. Ainsi, encore, l'avenir est pleinement et judicieusement réservé, quoi qu'il puisse se produire quant au sort de la Société des Nations envisagée du point de vue colonial.

La Société des Nations est-elle vraiment le cadavre « qu'il faut qu'on tue » ? Constitue-t-elle, au contraire, le mal inévitable qu'il faut garder par crainte d'un pire? Les événements renseigneront à cet égard. Les Etats-Unis, beaucoup plus que de l'esprit, semblent avoir horreur de la lettre. Adversaires déterminés de la Société des Nations, superétat, ils admettront peut-être d'adhérer à une Ligue des Etats qui affirmerait leur droit d'intervention dans les affaires du Vieux Monde tout en réservant leurs apparences de désintéressement. Quoi qu'il puisse arriver à cet égard, il faudrait cependant que, sous couleur de se maintenir en vie, la moribonde Société des Nations ou, plutôt, les personnalités qui en sont les animateurs plus ou moins inconscients et désintéressés n'allassent point, pour fournir des aliments à sa « débile flamme », soulever les innombrables questions qui peuvent mettre en cause l'exercice de notre souveraineté dans nos colonies. Ces personnalités, évidemment, savent qu'en flattant les goûts du mercantilisme anglo-saxon elles trouveront toujours crédit auprès des pouvoirs constitués en Angleterre et aux Etats-Unis. Elles savent de même que tous projets de réglementations soi-disant humanitaires, qu'il s'agisse de l'opium ou de la traite des blanches, seront également accueillis avec faveur par les sectaires d'outre-Manche, lesquels se doublent presque toujours de voraces mercantis. De ces calculs la France ne doit pas être dupe. L'agonie de la Société des Nations ne peut être respectée que si elle n'est point nuisible à notre pays, qui a suffisamment souffert

jusqu'à ce jour des brumes philanthropiques sous lesquelles nos alliés et amis ont coutume de masquer leur *business*.

CARL SIGER.

APOLOGÉTIQUE

Adolphe Retté : *Lettres à un Indifférent*, 1 vol., chez Bloud et Gay. — Memento.

Un livre d'apologétique, c'est souvent une sorte de traité, aussi aride que massif, et où l'on fournit des arguments plus ou moins ternes aux défenseurs du catholicisme attaqué.

Rien de pareil dans le volume que M. Adolphe Retté vient de publier ; le didactisme en est absent ; on n'y trouve pas la préoccupation de dogmatiser. L'auteur rapporte des traits de mœurs et des états d'âme qu'il eut l'occasion d'observer au cours d'une existence singulièrement mouvementée. Il les analyse, en montre l'origine et les conséquences sans se perdre jamais dans l'abstraction.

Ces **Lettres à un indifférent**, ce sont, en somme, des *témoignages* d'un réalisme pénétrant, mais qu'imprègne néanmoins d'esprit surnaturel cette connaissance approfondie de la Mystique, dont M. Retté donna des preuves dans tous ses écrits catholiques.

Il s'ensuit que, dans son œuvre, les faits parlent d'eux-mêmes et que, comme ses propres expériences, exposées avec simplicité, ils portent un enseignement implicite. Aussi se garde-t-il de s'en prévaloir pour sermonner.

Il nous en avertit :

Mon ami, dit-il, je suis très content que tu te tiennes d'abord pour assuré de ceci : je ne suis pas un docteur improvisé qui se juche dans une chaire d'occasion et t'assène des prêches sur le crâne. Comme toi, je suis un miséreux que son dénuement oblige sans cesse de demander à Jésus pour deux sous d'amour de Dieu. Quoi qu'il ne puisse faire grand cas d'un mendiant tellement enclin à gaspiller ses aumônes, sa bonté est si grande qu'il les renouvelle même quand je ne le mérite pas. Que pourrais-je faire pour lui témoigner un peu de gratitude, sinon les partager avec toi ?...

Il a dit aussi à un critique qui l'interrogeait sur la genèse de son livre :

Ici je n'invente rien ; j'ai regardé, j'ai écouté, j'ai pris des notes, et je raconte.

La forme épistolaire prêtant à une grande variété de sujets, M. Retté touche donc à beaucoup de choses : la pratique plus ou moins fervente de la religion ; la mentalité des indifférents et des adversaires de l'Eglise ; l'influence de l'argent dans la société contemporaine ; les mérites, mais aussi les tares et les ridicules des littérateurs ; la psychologie de la souffrance ; le développement du sens mystique dans les âmes éprises d'oraison ; l'éloge de la solitude, etc.

Dans chacune des lettres, un ou plusieurs faits de vie directement observés, rapportés sans réticences, servent de thèmes à des commentaires tantôt assez rudes, tantôt d'une paisible ferveur. Quelques catholiques lui reprochent de ne point passer sous silence les imperfections humaines de l'Eglise et de juger le siècle sans aménité. Mais comme ils sont obligés de reconnaître qu'il s'exprime toujours selon l'orthodoxie la plus stricte, leurs réserves ne traduisent guère qu'un état d'esprit où il entre plus de nonchalance que de véritable optimisme. — M. Retté leur a répondu sur le premier point :

Trop de croyants semblent oublier que le christianisme est une religion *ascétique* avant tout. Ils se contentent de suivre, tant bien que mal, les rites prescrits, mais l'amour de Dieu et son corollaire : l'esprit de sacrifice, sont absents de ce formalisme exsangue. Ils prient des lèvres et non pas du cœur. Et c'est comme s'ils cassaient des noix sèches devant le Saint-Sacrement...

Sur le second point, il est certain que M. Retté ne goûte pas beaucoup son époque, mais il apparaît bien également que l'homme de tous les temps ne lui semble pas une merveille, car il écrit : « Quand on regarde l'humanité d'un peu près, il est difficile de la voir en beau. »

Cependant il n'en faudrait pas supposer que sa conception désenchantée de la société se manifeste toujours sous une forme morose. Il apprécie tellement le bienfait de *croire* qu'il voudrait le partager avec tous. La misère des âmes privées de Dieu lui arrache des pages émues. Il aime profondément les pauvres et son apologie de la pauvreté constitue l'un des chapitres les plus frappants du livre. Quant aux riches, leur prospérité apparente, il la juge plus pitoyable que criminelle. Il écrit en effet :

Tu me croiras si tu veux : il m'est impossible de haïr personne. La déplorable humanité, enfiévrée à cause de l'or méphitique dont elle s'empoisonne l'âme, me cause surtout de la pitié... Je ne puis, après tout, que la plaindre.

D'ailleurs, c'est avec un sourire plutôt goguenard qu'il relate sa rencontre avec Alphonse de Rothschild à la gare de Lagny. Comme les assistants se prosternaient presque sur le passage du « prince de l'usure », lui demeurait impassible. Il ajoute :

Le potentat de Banque ne regardait personne. A peine s'il fit un petit geste protecteur au chef de gare, qui, toujours plié en deux, l'accompagnait vers sa voiture. Lorsqu'il passa devant les hommes d'équipe, ceux-ci se courbèrent si bas qu'on eût cru qu'ils allaient baiser la poussière. Quant à moi, Rothschild ne faisant point partie de mes relations, je n'avais aucune raison de le saluer. Je le regardai donc tranquillement les mains derrière le dos et le chapeau sur la tête. En me croisant, il me lança un coup d'œil oblique, comme si mon attitude le surprenait. Mais la mine du chef de gare témoignait du scandale inouï que lui causait mon crime de lèse-Plutus.

Dès que Rothschild se fut installé dans le coupé, qui partit aussitôt, le préposé à la circulation ferroviaire revint sur moi et me demanda d'un ton à la fois réprobateur et affligé : — Vous n'avez donc pas reconnu le baron de Rothschild ?... Son intonation était la même que s'il m'eût dit : — Pourquoi ne rends-tu pas hommage à Dieu ?

Je lui répondis avec douceur : — Ce monsieur ne m'a pas été présenté. Et je lui tournai le dos...

Quand il traite de littérature, M. Retté analyse avec clairvoyance les œuvres qu'il cite. Pour les juger, il se place toujours au point de vue catholique et il s'arrête avec prédilection à des livres dont la valeur d'art se renforce de sentiments religieux. On trouvera dans les *Lettres à un indifférent* l'appréciation élogieuse des poésies de Verlaine, de Le Cardonnel et de Jeanne Termier, une étude perspicace des romans d'Emile Baumann. Mais cette préférence n'abolit pas son impartialité. Ainsi, rencontrant l'œuvre aussi copieuse que banale d'un polygraphe « bien-pensant », qu'il nomme Anselme Chambéry, il ne se prive pas de l'exécuter en quelques lignes ironiquement indulgentes. Le portrait est si nettement dessiné que tout le monde reconnaîtra Chambéry. Il réprouve également, peut-être avec trop de sévérité, ce qu'il appelle « l'art balourd » de Péguy.

Enfin il n'aime guère les femmes de lettres en général. Il s'écrie :

Dire que beaucoup sont mariées !... Te représentes-tu leur ménage ? Pour moi je songe, avec angoisse, aux hiatus lugubres qui déshonorent les chaussettes de leurs maris. Je plains ces infortunés voués aux pot-au-feu anémiques que leur confectionnent des cuisinières insuffisamment surveillées, tandis que Madame gambade... Il arrive à plusieurs de ces Muses effervescentes de célébrer, par ouï-dire, les ombelles délicates du cerfeuil, la rotondité puissante des citrouilles et toutes les gloires du potager. Mais je gage qu'elles seraient incapables d'éplucher un oignon ou de distinguer une escarolle d'une laitue.

Les catholiques qui, sous prétexte « d'esprit large », se risquent hors de « la voie étroite », M. Retté les critique — du reste sans acrimonie. Ainsi rendant justice à la partie orthodoxe de l'œuvre de Joseph Serre, il caractérise ses déviations hégéliennes comme ceci :

Il ne déteste pas de se balancer, par récréation, sur l'escarpolette du paradoxe, entre l'affable *Imprimatur* et *l'Index* bourru.

A un autre qui vagabonde parmi les systèmes philosophiques il demande :

Le panthéisme te procura-t-il autre chose qu'une évaporation de ta conscience à travers les champs de navets et les folles herbes des talus ? L'Impératif catégorique te donna-t-il jamais l'envie de servir de modèle à tout l'univers ?

Mais la partie peut-être la plus significative du volume, ce sont les récits véridiques où, parmi les événements très ordinaires, éclatent des drames de conscience. Par exemple, la lettre intitulée : *Une âme au Purgatoire*.

On sait que M. Retté, s'étant engagé au commencement de la guerre, fit campagne en 1914-15 avec une ambulance de combat. Au front, peu avant la bataille de Crouy, il rencontra un sergent qui lui fit des confidences émouvantes. Il s'agissait d'une assez banale histoire de séduction. Mais le remords déchirait le sous-officier et se manifestait en lui d'une façon mystérieuse et terrible. M. Retté rapporte les faits, avec la plus grande simplicité, sans exclamations ni paraphrases. Seulement il a su envelopper sa relation d'une telle atmosphère d'horreur mystique que, lorsqu'on arrive à la fin, il est difficile de ne pas éprouver un certain frisson tout à fait... insolite. L'on n'est pas loin de conclure avec lui :

Nous baignons dans le Surnaturel et le grand malheur, c'est que beaucoup ne semblent pas s'en douter.

Enfin, dans les *lettres* où M. Retté parle de la pratique religieuse, des grâces d'oraison et des splendeurs de la vie contemplative, les bases de son art sont d'une théologie solide ; mais il évite l'abstraction ; sa forme reste attrayante et il ne s'empêtre pas dans une phraséologie, technique qui rebuterait beaucoup de lecteurs. Nourri des maîtres de la Mystique au point qu'un théologien lui écrivait : « Comme on voit bien que vous êtes tout imbibé de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix », il traduit par des analogies ingénieuses leurs enseignements. Le sentiment de la nature, qu'on s'accorde à lui reconnaître, lui fournit de souples comparaisons et des paysages où passe comme un souvenir des cantiques de saint François d'Assise.

Ainsi, cette marche en forêt dans la lettre intitulée *la Confession :*

J'habitais un village à la lisière de grands bois où régnaient souverainement la solitude et le silence. Pour regagner mon logis j'avais à traverser une futaie rocheuse où les vieux chênes trapus alternaient avec les pins élancés comme des flèches de cathédrales et avec ces peuplades frissonnantes que forment mes frères les bouleaux. La nuit commençante noyait de sombre azur les taillis et gagnait peu à peu les clairières où le sentier traçait une mince ligne blanche, de moins en moins distincte. La lune, à moitié de sa plénitude, montait lentement dans le ciel très pur et argentait, par places, les frondaisons immobiles. Qu'il était tiède, qu'il était calme, qu'il était recueilli ce beau soir d'été où toute la nature semblait en prière !..

J'avance sans me presser. J'écoute la forêt énorme respirer dans l'ombre avec douceur. Je me réjouis de sentir les lianes de mes sœurs les clématites sauvages qui retombent des branches basses pour me caresser la tête. Tout, jusqu'au parfum des résines, jusqu'au frôlement des fougères flexibles contre mes genoux, me devient amical. Pardonné, je reçois cet enseignement que les effluves du Paraclet sanctifient la face de la terre et ne dédaignent même pas de pénétrer l'innocence du monde végétal.

Et lorsqu'il traite des joies et des souffrances alternées qui accompagnent l'oraison contemplative, l'auteur ne cesse de les présenter comme les étapes d'un voyage à travers une campagne aux aspects divers :

Corolles jaune-livide des euphorbes, bleu-traître des aconits, rouge-sombre des pavots qui engourdissent la conscience, naguère des liens de fleurs empoisonnées attachaient l'âme au monde. Voici qu'elle les a bri-

sés et qu'elle s'offre à Dieu, paisible et limpide comme un petit lac tout au fond d'un val ignoré, afin qu'Il daigne y refléter sa face.

Elle a traversé d'abord des fourrés épineux où elle a cueilli les roses sanglantes de la Passion. Leur parfum lui apprit à aimer Jésus pour lui-même ; et son abnégation lui valut des félicités auprès de quoi les allégresses des sens ne lui apparaissent plus que des soubresauts d'infirmes clopinant dans les ornières boueuses. Elle connaît maintenant la Joie unique, celle dont saint Thomas d'Aquin a dit *qu'elle n'est pas une vertu distincte de la Charité, mais qu'elle en est l'acte et le fruit...*

En 1906, quelqu'un, qui n'aimait pas le catholicisme, écrivit, à propos du retour à l'Eglise de M. Retté : « On se fait catholique quand on n'a plus de talent ! » Le lecteur impartial des *Lettres à un Indifférent* ne souscrira peut être pas à ce jugement sommaire.

Memento. — *Écrits des Curés de Paris contre les Jésuites, avec une étude sur la querelle du Laxisme*, par J. de Récalde, 1 vol., Editions et librairie. — M. de Récalde nous donne ici quelques documents du XVIIe siècle où des prêtres jansénistes et gallicans témoignent de leur animosité contre la Compagnie de Jésus. Les amateurs de controverses religieuses pourront s'y renseigner en tenant compte de ce fait que l'auteur, goûtant peu les Jésuites, les présente sur la couverture « comme les plus manifestes et les plus scandaleux des *régalistes* en rébellion contre le Pape Innocent XI », ce qui n'est peut-être pas suffisamment établi.

Pages religieuses, par Paul Thureau-Dangin, 1 vol. chez Bloud et Gay. — Feu Edouard Drumont disait de feu Thureau-Dangin « qu'il avait le style un peu *potironnesque* ». Cette appréciation ne manque pas de justesse ; mais quoique contaminé de libéralisme, Thureau-Dangin fut un brave homme, aima Dieu, et le servit de son mieux, avec désintéressement. A signaler les chapitres intitulés : *Les évolutions religieuses de Sainte-Beuve et une fondatrice de congrégation.*

Le Christianisme antique, par Charles Guignebert, 1 vol., chez Flammarion. — Ce qu'il y a de singulier dans le livre de M. Guignebert, c'est que l'auteur, traitant des origines du christianisme, donne comme des certitudes absolues les conjectures plus ou moins téméraires de l'exégèse rationaliste. S'il déclare, avec raison, du reste, que *la Vie de Jésus* de Renan « est scientifiquement négligeable », il accepte, comme fait probant, les assertions modernistes de Loisy et surtout les hypothèses contradictoires d'un lot considérable de rêveurs allemands, tels que Heitmüller, Bohlig, Schürer, etc. Il serait bien à désirer que les vulgarisateurs à prétentions scientifiques de France missent au rancart tout ce lourd fatras germanique ! D'autre part, M. Guignebert passe sous silence les Pères de l'Eglise et les apologistes catholiques — faute peut-être de

pouvoir les réfuter. Ainsi que bien d'autres, il prétend expliquer la formation des dogmes en éliminant le Surnaturel. C'est comme s'il prétendait faire du vin sans employer de raisins. Il résulte de cette lacune que son livre manque de sérieux et qu'il n'y a pas grand'chose à en retenir.

La *Revue d'ascétique et de mystique* paraît depuis deux ans à Toulouse, 9, rue Montplaisir, sous la direction du P. de Guibert (S. J.). — Dans le numéro d'avril, on trouvera une substantielle étude de L. de Grandmaison sur *Un ascète irlandais contemporain : le P. W. Doyle*, et une chronique très documentée de publications ascétiques et mystiques récemment mises au jour.

ROBERT ABRY.

LES JOURNAUX

Flaubert et la Musique (l'Ere Nouvelle, 23 mai). — *Un bouquet d'injures offert à Flaubert par MM. Léon Daudet et Frédéric Masson* (L'Action Française, l'Œuvre, l'Ere Nouvelle, 24 mai, le Temps, 2 juin). — *M. Paul Souday pense que Remy de Gourmont était un esprit archi-faux, un critique fallacieux et médiocre* (Paris-Midi, 22 mai). — *Un hommage à Joachim Gasquet* (Don Quichotte, 17 mai). — *Paris à Amsterdam en avion* (L'Eclair, 19 mai).

Dans l'**Ere Nouvelle**, à propos du centenaire de Flaubert, M. André Cœuroy nous donne une curieuse étude sur « Flaubert et la musique ». Le romantisme français, écrit-il, est resté musicalement nul.

La musique, dont il ne sut jamais pénétrer l'essence, ne lui a fourni que des thèmes littéraires : avec les enfants de quinze ans qui s'aiment, les clairs de lune, la pâleur, la blondeur, les yeux d'azur, le sourire d'ange, il a célébré les échos de romance, les harpes frissonnantes, les mains blanches sur le clavier d'ivoire et la voix qui chante une mélodie italienne.

On ne révoque plus aujourd'hui en doute le romantisme de Flaubert ; mais s'il en fallait encore une preuve, on n'en pourrait trouver de plus évidente que dans le rôle de la musique en son œuvre. Etranger par nature et par éducation à l'art sonore, Flaubert a encombré ses premiers essais du fatras musical romantique.

Le violon et l'orgue sont les personnages principaux des nouvelles écrites en 1836 et 1837. Dans *Un parfum à sentir*, qui est d'avril 1836, on voit une prostituée, malheureuse et jalouse, jouer du violon dans les rues pour gagner quelques sous : et le moment pathétique est marqué par la chute du violon qui se casse « en rendant un son criard et faussé ». *La Main de fer* (février 1837) contient une envolée sur l'orgue dont les sons « sublimes et majestueux, purs et plaintifs » se mêlent

au « jour mystique et azuré ». C'est encore l'orgue qui donne sa « poésie » à *Rêve d'enfer* (mars 1837) : cette histoire extraordinaire d'un être immatériel, esprit céleste jeté sur la terre « comme le dernier mot de la création », développe le thème fécond (et inépuisé jusqu'à ce jour) de la musique, ultime manifestation de l'âme, expression de l'ineffable, du surnaturel, du divin et de l'infernal. Sous le coup de la même inspiration où la netteté de la forme accuse plus cruellement le vide de la pensée, Flaubert écrit, le même mois, une autre nouvelle, *Quidquid volueris*, horrifique aventure d'un homme-singe qui tue, qui viole et qui joue du violon. Le passage qui décrit la musique « diabolique » de l'étrange exécutant peut passer pour un des morceaux les plus caractéristiques de cette littérature romantique à thèmes musicaux :

« Les sons étaient d'abord lents, mous ; l'archet effleurait les cordes et les parcourait depuis le chevalet jusqu'aux chevilles, sans rendre presque aucun son ; puis peu à peu sa tête s'anima, s'abaissant graduellement sur le bois du violon ; son front se plissa, ses yeux se fermèrent, et l'archet sautillait sur les cordes comme une balle élastique, à bonds précipités ; la musique était saccadée, remplie de notes aiguës, de cris déchirants ; *on se sentait, en l'entendant, sous le poids d'une oppression terrible, comme si toutes ces notes eussent été de plomb, et qu'elles eussent pesé sur la poitrine*. Et puis c'étaient des arpèges hardis, *des octaves qui montaient, des notes qui couraient en masse et puis qui s'envolaient comme une flèche gothique*, des sauts précipités, des accords changés (?) et tous ces sons, tout ce bruit de cordes et de notes qui sifflent, sans mesure, sans chant, sans rythme, une mélodie nulle, des pensées vagues et *coureuses qui se succédaient comme une ronde de démons, des rêves qui passent et s'enfuient poussés par d'autres dans un tourbillon sans repos, dans une course sans relâche*. »

Dans les phrases que je souligne éclate le besoin de transposer les impressions musicales en impressions de mouvement et de forme. Cette incapacité de lutter avec la musique sur un terrain autre que celui de la plastique, cette manie visionnaire qui, jusqu'au symbolisme, a marqué notre littérature, s'accorde à la nature intime de Flaubert qui déteste le son et n'a de jouissance que par l'œil. Dans une lettre à sa nièce, il réclame, par décision, une sonate pour piano et cor de chasse. Souvent il livrait bataille, avec son gueuloir, à une voisine s'acharnant sur son piano et, sous un déluge de phrases des *Martyrs*, la voisine vaincue fermait l'instrument d'un coup sec.

Mais la persistance des thèmes musicaux romantiques est telle, que même après *Salammbô*, où triomphent la forme et la couleur, Flaubert ne pourra pas débarrasser son *Education sentimentale* d'une brume musicale, qui s'est échappée des œuvres de jeunesse. Parce que les deux héros, Frédéric et Mme Arnoux, sont « sentimentaux », il faut

bien qu'il en fasse des « musiciens ». Frédéric « estimait par-dessus tout la passion ; Werther, René, Franck, Lara, Lélia, et d'autres plus médiocres l'enthousiasmaient presque également. Quelquefois la musique lui semblait seule capable d'exprimer ses troubles intérieurs ; alors il rêvait de symphonies... » Là-dessus il loue un piano, et « compose des valses allemandes ». Mme Arnoux, lui racontant sa vie, dit « sa fureur de musique, lorsqu'elle chantait la nuit dans sa petite chambre ». Car, comme toute héroïne romantique, elle a de la voix, « une voix de contralto, avec des intonations caressantes et comme des légèretés de brise ».

Et cependant, il y a plus, et mieux, que des variations sur des thèmes à la mode. La musique apparaît à deux ou trois reprises comme un *ressort psychologique*. Frédéric arrive à interpréter musicalement l'existence. Entre Mme Arnoux et Rosanette il se sent traversé par deux musiques, « l'une folâtre, emportée, divertissante ; l'autre grave et presque religieuse ; et vibrant à la fois, elles augmentaient toujours, et peu à peu se mêlaient ». Touche psychologique légère, certes, et à peine développée. Mais l'indication ne sera pas perdue. Maupassant saura la reprendre et en tirer parti. Rod fera de la musique la reine de la vie intérieure. Toute une branche du roman psychologique contemporain se gonflera de la sève musicale, mêlant, avec Mme Lucie Delarue-Mardrus, psychologie et romantisme.

Et ainsi, conclut M. André Cœuroy, se réalisa d'un brusque élan ce que d'instinct, mais en une faible lueur, avait pressenti Flaubert.

§

Rouen vient de célébrer le centenaire de Gustave Flaubert par des discours de ministres et d'hommes de lettres que Flaubert aurait volontiers recueillis dans son *Bouvard et Pécuchet* (la gloire est décidément une chose sinistre !) M. Léon Daudet profite de cette circonstance pour apporter dans l'**Action Française** son petit bouquet d'injures au grand homme. Ce sont de trop grosses vulgarités pour que je me permette de les citer ; qu'il suffise de dire que pour lui, à part cinquante pages de « Madame Bovary », « pas trop balancées entre verbes et épithètes », le reste n'est que médiocrité.

Cinquante pages sur six volumes, réplique M. Maurice Charny dans l'**Ere Nouvelle**, c'est tout ce que M. Daudet retient de Flaubert ! « Ah ! qu'il est dur d'être grand homme, surtout quand on songe que M. Daudet retient « *tout* » Maurras et peut-être « *tout* » de « tous » les écrivains de l'Action Française !

Mais Flaubert, ajoute-t-il, connaît pire malechance ! L'Académie elle-même vient de le rayer du registre des grands hommes ! On sait qu'elle a refusé, par la voix de son secrétaire perpétuel, de s'associer à la Société des Gens de Lettres, qui avait pris l'initiative des fêtes de Croisset.

M. G. Téry, dans l'**Œuvre**, souligne cette « incorrection ».

M. Masson s'est déjà rendu coupable d'une irrémissible incongruité en oubliant, l'autre mois, tout ce que nous devons à la Belgique. Et le déjeuner expiatoire de Chantilly n'est pas encore digéré qu'il récidive en manquant à Flaubert ! J'ai vainement insisté auprès de mon ami Edmond Haraucourt pour qu'il voulût bien me communiquer la lettre inconvenante de M. Masson sur l'auteur de *Madame Bovary* (déjà condamné, il est vrai, par les juges du second Empire). Haraucourt me fait justement observer qu'il ne s'agit pas d'une missive adressée personnellement par M. Masson à M. Haraucourt : dans l'espèce, c'est l'Académie qui écrit à la Société des Gens de Lettres. Raison de plus, et je n'invoquerai pas ma qualité de « sociétaire » pour commettre une indiscrétion inutile ; le sens de l'épître n'est malheureusement pas douteux, et il s'agit ici, non d'une étourderie ou d'une boutade, mais d'une manifestation délibérée, qui engage « l'Académie en corps » — et en esprit. Après ce nouveau scandale, elle ne saurait se dispenser de faire savoir si elle confirme ou désavoue les propos de son secrétaire ; et si elle les désavoue, comment pourrait-il de pas donner sa démission ?

L'opinion de M. Frédéric Masson sur Flaubert n'a guère plus d'intérêt que celle de M. Daudet. On aurait voulu tout de même connaître les termes de cette lettre par laquelle M. Masson (qui croit peut-être représenter la littérature française) a refusé de faire partie du comité constitué par M. Haraucourt pour l'érection, en décembre prochain, au Luxembourg, du buste de Flaubert (œuvre du sculpteur Clesinger et seul buste de Flaubert pour lequel le grand romancier ait posé).

Il y a lieu tout de même, écrit M. Téry, dans l'*Œuvre*, « de protester contre les termes employés par M. Masson pour motiver son refus. Ces termes ne sauraient être reproduits ici. Ils sont plus qu'indécents : ils sont obscènes ». Ces obscénités de M. Masson auraient bien fait rire Flaubert, et il eût ajouté un alinéa à son dictionnaire de la bêtise humaine. Au fond, je trouve cette aventure réconfortante.

§

D'un article de M. Paul Souday, dans **Paris Midi**, à propos

de l'Enquête des « Marges » sur la critique, je ne veux que citer cette phrase, sans commentaire :

M. Jean de Gourmont écrit, en prenant cet avis à son compte : « Mon frère Remy disait que le critique qui se permettait de juger sans avoir fait lui-même œuvre de créateur était un malfaiteur ». Remy de Gourmont était un fort brillant écrivain, mais un esprit archifaux et un critique des plus fallacieux. Sauf quelques exceptions, ses *Promenades littéraires* sont assez médiocres. D'ailleurs, il passait sa vie à se contredire.

Ce jugement suffit pour classer un critique au premier rang, surtout si on se souvient que M. Souday avait déjà écrit dans son bulletin du *Temps* : « Remy de Gourmont n'a pas l'esprit philosophique. »

§

Dans le **Don Quichotte** M. Royère rend un dernier hommage au poète Joachim Gasquet, qui fut avec Emmanuel Signoret et M. Paul Souchon, son ami d'enfance.

Joachim Gasquet restera pour moi, qui suis né dans la même rue que lui, deux ans avant qu'il ne vînt au monde, l'incarnation la plus parfaite de notre Provence, comme sa poésie est la réalisation la plus pleine du lyrisme méridional. Les cervelles du Nord ne peuvent pas entrer dans la compréhension de cet émoi intellectuel. Il faut être les arrière-petits-fils d'Homère et les petits-neveux de Cicéron pour boire, comme le faisaient Signoret et Gasquet, l'air et le feu dans une strophe latine, la même d'ailleurs pour :

... Rome, Pise éclatante, Avignon, Florence, Arles !

Puis :

Cigale et toi, nourris le cœur de ces cités
Du langage immortel qu'avec tant d'art tu parles !

Ce lyrisme sculptural qui jaillit, comme naît le soleil de l'azur, de la poésie et de l'éloquence, et qui les étreint toutes d'eux, n'est pas certes un art vide, pour un méridional, mais, au contraire, il devient sa substance, il nourrit son cœur et son cerveau. Il est la foi qui soutient l'artiste et son viatique. Il est son tout !

§

Dans l'**Éclair** Mme Louise Faure-Favier nous donne une relation de son voyage à Amsterdam, en avion, trois heures de vol à peine.

C'est un merveilleux voyage. Nous n'en sommes plus aujourd'hui à détailler les sensations du départ. Nombreux sont les voyageurs aériens.

Il faut avoir vu, le matin, l'aéro-port du Bourget à l'heure où les aérobus, chargés de passagers s'envolent vers les quatre points cardinaux pour comprendre qu'il y a quelque chose de neuf en ce monde qui est appelé à le bouleverser.

En attendant c'est notre vision qui se transforme. Nous apprenons à regarder verticalement. Jusqu'à présent, notre regard se posait horizontalement sur les paysages. Désormais il se posera verticalement. Au lieu de regarder des surfaces, nous regarderons des volumes. C'est une éducation de l'œil qui est à faire. Elle se fait vite.

Alors le plaisir de voyager en avion est intense. Tout est découverte. La cathédrale de Noyon apparaît. Jamais vous n'aviez vu son toit expressif ni les deux trous de ses clochers décapités qui semblent deux gueules de canons dressées vers le ciel. Et c'est Saint-Quentin, la pauvre ville au milieu des champs mal cicatrisés. La Belgique, elle, a repris toute sa santé. Elle est grasse, elle est florissante. Soudain cessent les luxuriants pâturages entourés d'arbres à la manière normande. Les arbres sont remplacés par des canaux : nous sommes en Hollande. Son paysage géométrique m'évoque Victor Hugo. Les poètes sont des devins. Victor Hugo avait pressenti l'aviation lorsqu'il décrivait, dans *Un paysage du Rhin vu à vol d'oiseau,* « cette immense étendue presque géométriquement composée... »

A Rotterdam, les vers de Baudelaire chantent dans ma mémoire :

Vois sur ces canaux
Dormir ces vaisseaux.

Ils dorment en effet ou semblent dormir, et pourtant ils courent vers l'estuaire si large. Un beau soleil éclaire la mer. Le monde est une vivante géographie qui s'anime sous notre passage rapide. Un vent heureux pousse les ailes de notre Goliath et fait tourner celles des moulins. Déjà c'est Amsterdam.

Déjà ! Il nous semble que nous n'avons pas quitté la France. Elle est là tout près dans notre dos... Mais non, c'est l'étranger. On parle une autre langue. Pourquoi parle-t-on une autre langue, puisqu'on est si proches voisins ? Je vous le dis, l'aviation fera la paix du monde.

De ce petit article, je veux souligner cette notation, qui, au point de vue de l'art futur, est peut-être grosse de conséquences : « Nous apprenons à regarder verticalement et au lieu de regarder des surfaces, nous regardons des volumes. »

Cette autre remarque aussi : « Pourquoi parle-t-on une autre langue puisqu'on est si proches voisins ? ».

On peut prévoir, en effet, que les langues s'unifieront, et ce sera

toute une littérature à recommencer en cette langue unique qui se prépare.

§

Dans le *Mercure* du 15 avril je citais un singulier compte rendu du *Messin,* concernant une conférence de M. Moussat sur le symbolisme.

Si j'avais, m'écrit fort gracieusement M. Moussat, proféré le quart des horreurs que ce compte rendu m'attribue, j'aurais mérité d'être exécuté...

Seulement je vous supplie de rendre à César ce qui lui appartient et de ne pas attribuer au conférencier ce qui n'est dû qu'à la plume peu exercée d'un journaliste.

Venir, sans préparation littéraire préalable, écouter un conférencier, cueillir au vol, entre deux somnolences, une phrase de ce qu'il dit, entendre par exemple qu'on lit d'un certain Laforgue ou Lafargue (peu importe!) une pièce qui a l'air d'une chanson et faire du grand Laforgue un chansonnier, c'est suffisant pour vous éclairer sur la façon dont les comptes rendus sont faits en province.

Si j'ai fait du symbolisme une critique, qui peut aussi bien venir de mes préférences personnelles que de la nécessité de ne pas trop ahurir un public peu averti, croyez bien que je n'ignore pas—et je l'ai dit, mais à ce moment précis le reporter devait dormir—tout ce que le symbolisme a apporté à l'âme française que le Naturalisme et le Parnasse desséchaient. Mais le lieu n'est pas d'engager une controverse sur ce sujet.

Vous avez ri, conclut-il, j'en suis fort heureux, et j'en ris moi-même, car l'aventure est savoureuse.

M. Moussat est un homme d'esprit, mais il m'est très agréable, aujourd'hui, de le laver d'un ridicule qui retombera sur ce singulier journaliste improvisé, et de le féliciter de parler à ses élèves de la littérature moderne; les professeurs, en général, croient trop facilement que la littérature française s'arrête à Victor Hugo!

R. DE BURY.

ART

Exposition Bonnard, Galerie Bernheim-Jeune. — Exposition du Troisième Groupe, Galerie Druet. — Exposition d'art contemporain (3e groupe), Galerie Marcel Bernheim. — Exposition Henry Malançon, Galerie Georges Petit. — Exposition Pierre de Matheu, Galerie Georges Petit. — Exposition d'œuvres de Camille Pissaro, Galerie Nunès et Fiquet.

Ces tableaux de **Bonnard**, *Campagne*, *Monuments*, d'une harmonie si riche, si variée, si neuve, de si agréable mise en

page, et d'un sens si subtil et si frais des nuances du ciel, des herbes et des eaux, on est tenté de les considérer comme de la peinture un peu littéraire. Si je note cette sensation, c'est avec le plaisir d'applaudir à un effort nécessaire et de voir les belles théories de l'impressionnisme pousser un rameau solide de plus. Au moment où tout le monde parle de construire, ce qui ne signifie point que tout le monde construit, au moment où tant de jeunes peintres doués aliènent à la gloire des géométries inutiles tant de fraîcheur et de primesaut que montraient leurs premiers essais, on se félicite de voir Bonnard créer, avec l'orchestration nécessaire des harmonies, et dans une belle flexibilité de lignes, des tableaux qui réunissent les qualités principales que réclament les chercheurs de neuf ou de rénovation par l'archaïsme, et pour qui la rigidité des lignes est un but, une loi, et cesse d'être un moyen pour devenir un procédé. La souplesse, la fraîcheur que Bonnard sait mettre dans un paysage, tel ce *Golfe* où palpite, dans un merveilleux décor d'eaux et de côtes provençales, tant de brise fraîche, il les conserve dans ses compositions décoratives, dans cette large *Campagne*, dans la structure curieuse et dans la meilleure acception du mot décor de théâtre, de ce tableau *Monuments*, où palais, statues, personnages s'acheminent vers un magnifique horizon verdoyant, dans ce paysage de *Ville*, si moderne et chatoyant, si complet, en fête de couleurs vives. Des nus, des figures féminines joliment modelées, un grand portrait d'homme bien mis en milieu, dans une chaude atmosphère, complètent cette belle exposition, affirmation d'un très grand talent, doux et puissant, et teinté heureusement de hautes ambitions.

§

Galerie Druet, Friesz, Camoin, Puy, Manguin, Raoul de Mathan, etc. La *Pastorale* de Friesz appartient au groupe d'études d'Italie de l'artiste et compte parmi ses bons tableaux. *L'arrivée du bateau à Belle-Isle*, de Jean Puy, est d'une chaude et réelle animation. M. Manguin, clair et harmonieux, demeure très cursif. C'est peint sans insistance, en décor multiple et joyeux, mais sans relief. Il y a dans l'exposition de M. René Lehmann d'heureuses et curieuses recherches, notamment une *Rue ensoleillée*. Un portrait de Charles Camoin, une nature morte, des fleurs offrent un joli charme coloré, varié et léger. La *Sologne* de Charles Lacoste est vue avec

simplicité. La *Danseuse* de Raoul de Mathan est sommaire, mais indiquée avec justesse, dans une agréable tonalité. Le portrait de M. Koubitzky, de Jacques Blot, est de bon caractère.

Le **Troisième groupe** a invité M. Huyot en même temps que M. Jacques Blot. On avait suivi avec attention, depuis plusieurs années, aux Indépendants et au Salon d'Automne, l'effort répété de M. Huyot, et la consécration dont l'honorent ses confrères est tout à fait bien venue. M. Huyot est un coloriste et un harmoniste. Il a de la fraîcheur, il compose et frappe des accords personnels. Que lui manque-t-il ? De renoncer à plier la nature à sa géométrie et à lui donner quelques raideurs dont elle est heureusement exempte. M. Huyot a fait ses preuves de solidité. Il lui demeure nécessaire de se laisser aller à la souplesse.

§

Autre troisième groupe à l'**Exposition d'art contemporain.** Peut-être serait-il opportun pour les peintres et pour les galeries que les appellations d'expositions prissent plus de variété et de signification.

Ce groupe d'artistes est bien composé. Balande, dont l'exposition de pastels et d'aquarelles à la galerie André, rue Bonaparte, était nombreuse et significative, donne de jolis coins de fraîcheur ombreuse, le vieux pont de Mantes, d'une belle sobriété de facture, l'esquisse de son tableau du Salon, très intéressante, de facture rapide et enlevée. Louis Charlot montre un portrait de jeune fille très vivant, souple, clair, dans la ligne vigoureuse qui est sa marque. C'est une toile tout à fait aimable de luminosité, rare jusqu'ici dans l'œuvre de ce peintre, préoccupé surtout de transcrire une âpre campagne et ses rudes habitants. De Victor Charreton la belle symphonie hivernale d'un jardin à Paris, sous la neige, des expansions florales notées avec une infinie délicatesse dans des lumières voilées de brume ; Victor Charreton enchaîne dans l'harmonie générale de son tableau les émaux chatoyants des détails et nul n'a autant de précision, avec autant d'enveloppe vraie et graduée. Lucien Mainssieux donne de vigoureux paysages de Creuse. M. Henri Saint-Jean excelle à figurer les fleurs dans le soleil. Il a une puissance décorative, du relief. Ses tableaux de fleurs sont de ton juste et vivant.

Personnel, audacieux, épris de mise en page originale de motif, M. Marcel Jefferys cherche la nuance rare avec agrément.

M. Fernand Trochain aborde le paysage méridional et en donne, un peu littéralement, l'ensoleillement. Quelques petites toiles de M. Henry Deziré, de belle qualité, des études de M. Gustave Pierre, et des notations marocaines de Mlle Grace Ravlin, foules, mosquées, jardins recueillis, très agréables.

§

Galerie Georges Petit, une très intéressante exposition de M. **Henry Malançon**. Un ensemble de paysages dont quelques-uns notent des bords de Seine et la plupart des aspects du midi, le paysage de Cagnes où le village semble, de loin, une coupole de pierre sur la campagne, les pins légers d'Antibes, le port de Saint-Tropez, un coin de Villeneuve-lès-Avignon silencieux et sombre, et des jardins et des cahutes de Provence, des murs blancs diaprés d'étincellements, de solides horizons de fleurs et d'arbres de chaude couleur, très accentués de lignes, de structure juste, d'ornementation exacte et élégante. La facture est variée, passe aisément du vert sombre et du gris d'un soir sur la Seine à l'éclat matinal du soleil sur les palmiers, à la lumière lourde et dorée des chaudes après-midis aux rives méditerranéennes.

§

L'exposition d'un jeune peintre, M. **Pierre de Matheu**, couvre de ses toiles d'une exécution facile et de claire coloration un peu uniforme les parvis d'une salle de Georges Petit. Paysages parisiens, paysages de Nemours, visions de Saint-Jean-de-Luz. La couleur n'est point assez spécialisée et ne se plie point assez aux différences des régions. Mais il y a de la verve et de la joie de peindre et des promesses d'art vivant.

§

L'exposition de la collection de Mme veuve Camille Pissarro a donné l'occasion de revoir un précieux ensemble d'œuvres de **Camille Pissarro**, de toutes les époques de sa production, depuis ses premiers jardins d'Osany ou de Pontoise, jusqu'à ses dernières visions de grandes villes, Paris ou le Havre; des études de vie campagnarde comme la *Fenaison à Eragny*, ou la *Paysanne passant le Gué*, donnent la mesure de Pissarro, peintre de figures. Une préface de Gustave Geffroy, en fixant avec une pieuse exactitude la place de Pissarro dans l'histoire de notre art, s'étonne de l'hostilité sans cesse déployée contre ces peintu-

res, « qui nous paraissent si sages, si patientes, si scrupuleusement étudiées ».

Pareille hostilité s'exerça contre tous ceux qui en même temps que Pissarro voulurent peindre la vie lumineuse, d'après leur regard, d'après la nature.

Il est constant qu'ont été méconnus tous ceux qui s'écartent du modèle du musée pour mettre leur chevalet devant le paysage vrai et tentent d'en saisir en même temps l'harmonie générale et les nuances imprévues. Camille Pissarro, pour sa part, outre sa résolution de vérité colorée et de transcription lumineuse, touchait aux habitudes ordinaires de conception du motif. Il donna l'exemple d'exclure le pittoresque de détail, de négliger les aspects romantiques, pour chercher à traduire la beauté que la lumière peut donner à un champ, à un pré. Il ne choisit point dans le paysage un motif de lignes ; ce qu'il veut noter, c'est tout l'ensemble de sa vision, et ainsi dans son paysage les lignes de frondaisons apparaissent toujours plus légères, plus fluides, jusqu'au fond indistinct qui n'est plus que lumière et reflet. Nul n'a apporté plus de légèreté à donner tout ce tendre horizon des paysages d'Ile-de-France, et de ce Vexin où il s'était fixé. Cette tranquillité à aborder la nature, ce dédain du choix et de l'élision dans les beautés naturelles, ce souci de rendre tout en l'embellissant de lumière, c'est toute une esthétique. Composer le paysage, telle est l'ambition de nombre d'artistes. Celui qui tente de le capter tout entier n'est-il pas plus certain d'une belle ordonnance que celui qui combine dans sa mémoire des éléments de paysage, ou réduit les lignes du motif? Sans cette volonté de faire complet de Monet, de Pissarro, de Raffaelli, notre temps se serait passé sans qu'on y notât une image fidèle du Paris de leur heure, de la joie agreste de l'Ile-de-France ou de la nuance imprécise de ville et de lande de la banlieue de Paris, parmi le pullulement des usines.

GUSTAVE KAHN.

MUSÉES ET COLLECTIONS

Au Musée du Louvre : réouverture de la salle des Etats ; les nouvelles salles du XIXe siècle ; nouvelles acquisitions. — Au Musée Guimet. — Au Musée de l'Armée. — Le Vermeer de la collection Six. — Memento bibliographique.

La réorganisation des galeries de peinture du Musée du Louvre, dont nous avons retracé ici depuis dix-huit mois les phases

successives, vient de s'achever par la réouverture, qui a eu lieu le 9 mai, de la salle des États consacrée à l'école française du XIXe siècle. Elle avait eu comme prélude, l'an dernier (1), l'exposition, dans les anciennes salles de dessins, d'un choix de toiles, aquarelles, pastels et dessins de cette même école comprenant surtout les œuvres de moyen et de petit format, les grandes toiles devant être réservées à la vaste salle des États. Celle-ci, pourtant, a admis çà et là, pour reposer l'œil du visiteur et composer un ensemble harmonieux, des peintures de moindre dimension, portraits pour la plupart, importants par leur signification et, par suite, nécessaires pour donner un résumé de notre école de peinture au siècle dernier. On l'y trouve, en effet, résumée tout entière jusqu'à Manet dans ses noms principaux, avec les œuvres les plus marquantes que possède le Louvre. L'effet d'ensemble est heureux, mais peut-être le tableau serait-il plus instructif si l'œuvre de certains maîtres (Ingres, Delacroix, Corot, Ricard, etc.) était moins disséminé et si l'ordre chronologique avait pu être mieux suivi.

En entrant par la Grande Galerie, on trouvera d'abord, au-dessus de la porte, une vaste composition dans le goût de l'école de David, *La Mort de Virginie*, due à un ancien directeur de l'Académie de France à Rome sous l'Empire : Lethière; puis, à gauche, groupées autour de l'*Homère déifié* d'Ingres — qui occupe comme autrefois le centre de la paroi, vis-à-vis de l'*Entrée des croisés à Constantinople* de Delacroix sur l'autre muraille — se succèdent des toiles d'Ingres (*Le Christ remettant les clefs à saint Pierre*, l'*Odalisque couchée*, les *Portraits de M. et Mme Rivière*), Daumier, Benouville (*La Mort de saint François d'Assise*), Delacroix (*Le 28 juillet 1830*, et, plus loin, les *Massacres de Scio*, le *Naufrage de Don Juan*, la *Noce juive*, Couture (*Les Romains de la Décadence*), Géricault (le *Cuirassier blessé*, le *Radeau de la Méduse*, l'*Officier de chasseurs de la garde*, la *Course de chevaux à Epsom*), Courbet (*La Remise des chevreuils*), Ary Scheffer (*Les Femmes souliotes*, œuvre romantique retrouvée dans les réserves du musée), Chassériau (*Les Deux Sœurs* et le *P. Lacordaire*), Corot (*La Danse des nymphes*), Millet (*Le Printemps* et *Les Glaneuses*), P. Delaroche (*La Mort d'Elisabeth d'Angleterre*), P. Huet

(1) *Mercure de France*, 1er mars 1920, p. 512.

(*L'Inondation*), Hébert (*Les Cervaroles*), avec çà et là de beaux portraits par Ricard, Larivière, Granger, Mottez, Hippolyte Flandrin. Au-dessus de la porte qui s'ouvre sur la salle Denon se dresse, comme autrefois, le *Maréchal Prim* d'Henri Regnault. Puis se succèdent, de l'autre côté, d'autres tableaux d'Ingres (*Le Bain turc*, et, plus loin, *Roger délivrant Angélique*, la grande *Baigneuse*, les portraits de *M. Bertin* et de *M. Bochet*, la *Jeanne d'Arc au sacre de Charles VII*), de Devéria (la *Naissance de Henri IV*), de Delacroix (la *Barque de Dante* et, nous l'avons dit, l'*Entrée des croisés*), de Corot (la *Femme à la perle*), de Chassériau (*La Chaste Suzanne*). Mais c'est Courbet surtout qui, près de Delacroix, préside à ce groupe avec l'*Atelier du peintre*, l'*Enterrement à Ornans* — sorti enfin de l'ombre où il fut trop longtemps relégué et dont on apprécie maintenant toute la valeur magistrale, — la *Source*, le *Combat de cerfs*, l'*Homme blessé* et son propre portrait. Autour de lui, Daubigny avec les *Vendanges*, Théodore Rousseau, Troyon évoquent l'école de Fontainebleau. Dans le haut, comme contraste (mais était-il bien nécessaire de nous les montrer ?) des toiles d'Aligny, de Michallon, de Schnetz, de Heim. Puis le beau *Portrait de Mme de Calonne* par Ricard, et enfin, dernier stade de cette évolution d'un siècle, l'*Olympia* de Manet.

Les quatre petites salles dont nous parlons plus haut, et qui ont été inaugurées en même temps par le président de la République, offrent la suite de cette histoire de l'école du XIXe siècle. Dans la première, Ary Scheffer, avec une grande composition romantique, *Paolo et Francesca de Rimini*, bien typique, du goût de l'époque, et son *Saint Augustin et sainte Monique*, voisine avec le *Cherubini* et la *Chapelle Sixtine* d'Ingres, l'*Hamlet* de Delacroix, la *Jeune martyre* de Delaroche, un *Portrait de femme* de Louis Boulanger, le *Portrait d'Adèle Chassériau* par son frère, le *Castelgandolfo* et le *Souvenir de Mortefontaine* de Corot, la *Vague* de Courbet, un *Paysage* de Paul Huet, la *Malaria* d'Hébert, venue du Musée du Luxembourg, le *Portrait de l'Impératrice Eugénie* par Winterhalter, don récent de la baronne d'Alexandry, etc. — Dans les deux salles suivantes, nous retrouvons Ingres avec la *Vierge à l'Hostie* et la *Vénus anadyomène*, Delacroix avec l'*Appartement du comte de Mornay* et le *Coin d'atelier*, Géricault avec le

Four à plâtre et la *Course de chevaux barbes*, Heim avec la *Distribution des récompenses du Salon de 1824*, Corot avec la *Vue de la Trinité-des-Monts*, la *Femme en bleu*, le *Portrait de sa nièce* et le délicieux *Intérieur de la cathédrale de Sens*, Courbet avec le *Ruisseau du Puits Noir*, Gleyre avec *Les Illusions perdues*, Chassériau avec sa charmante *Vénus marine*, *Macbeth*, les *Cavaliers arabes se défiant* et le *Caïd visitant un douar* ; puis voici la romantique *Courtisane* de Sigallon ; une toile délicate de Constant Dutilleux : l'*Enfant au papillon*, qui décèle l'influence de son ami Corot ; le *Printemps* et la *Moisson* de Daubigny ; une ébauche magistrale de Millet : le *Repos des moissonneurs* ; le charmant petit *Portrait de la comtesse de Barck*, d'Henri Regnault, etc. La quatrième salle, consacrée principalement aux aquarelles, pastels et dessins, renferme notamment des aquarelles, de Delacroix, parmi lesquelles une esquisse des *Massacres de Scio* et les belles études, provenant du regretté Paul Leprieur, pour deux des écoinçons de la Bibliothèque de la Chambre des députés ; puis une étude d'Ingres pour son *Odalisque à l'esclave* ; l'esquisse de la *Paix* de Chassériau ; la *Baratteuse* de Millet ; des dessins et aquarelles de Millet, Th. Rousseau, Diaz, Dupré, Daubigny, acquis par le musée ou par la Société des Amis du Louvre à des ventes récentes ; le magistral dessin de Daumier, *La Soupe*, donné par M. Zoubaloff, à la générosité duquel on doit aussi un *Paysage* de Corot à l'aquarelle ; un autre *Paysage* à l'eau du beau coloriste qu'est Ravier ; un *Portrait de Musset*, par Landelle, donné par la famille du poète ; le *Portrait de Mme Manet* au pastel par son mari, et un petit *Portrait de femme* à l'aquarelle du même, donné par M. Léonce Rosenthal ; une jolie peinture, *L'Hortensia*, de Berthe Morisot, don de M. et de Mme Ernest Rouart, et le *Portrait de M. Paul Leclercq*, par Toulouse-Lautrec, récemment offert au Louvre par le modèle.

Une autre salle du XIXe siècle, où l'on a accroché des toiles de Gérôme, Hébert, Jules Breton, venues du Musée du Luxembourg, avec le *Coin de table* de Fantin-Latour, a été créée au second étage entre la collection Thomy-Thiéry et le Musée de la Marine, mais n'est pas encore ouverte au public. Il faut souhaiter qu'on puisse y adjoindre prochainement les salles de ce dernier musée — dont le départ est décidé depuis de longs mois,

mais pour lequel on n'a pas encore trouvé d'emplacement — et qu'on transporte dans ces nouveaux locaux toutes les œuvres dont nous venons de parler ainsi que celles de la collection Chauchard, pour montrer enfin, dans un seul ensemble logiquement présenté, les créations de notre école française du XIXe siècle, actuellement dispersées aux quatre coins du musée.

Quelques nouvelles toiles sont venues encore enrichir, depuis notre dernière chronique, le département des peintures. Les enfants du statuaire Alfred Lenoir, décédé dernièrement, lui ont offert le beau *Portrait de Mme Lenoir*, mère d'Alexandre Lenoir, le créateur du célèbre Musée des monuments français d'où est sorti notre musée de sculpture du moyen âge et de la Renaissance, peinture de Duplessis qu'on a déjà admirée à l'Exposition des portraits de femmes du XVIIIe siècle au Jeu de Paume en 1911, et qui est une des créations les plus exquises de notre école d'alors (il est exposé dans les salles du XVIIIe siècle) ; puis le *Portrait d'Alexandre Lenoir* lui-même peint par David à Bruxelles en 1817 (on le trouvera dans la salle Henri II). Enfin, un amateur, M. Pardinel, a fait don d'un beau *Portrait d'homme* de l'école française du XVIIIe siècle (et que plusieurs, non sans raison, ont attribué à Watteau), qui figura dans les collections Roqueplan et Charles Landelle. On l'a placé en pendant du *Portrait de Mme Lenoir*.

§

Le **Musée Guimet** vient, de son côté, d'ouvrir au public trois nouvelles salles où sont exposés les résultats des missions Pelliot et Vaillant en Asie centrale (1906-1909), Jacques Bacot au Tibet, Ségalen, Gilbert de Voisins et Lartigue en Chine (1915 et 1914), Chavannes également en Chine (1907). Nous avons dit ici même, en son temps (1), l'importance des découvertes opérées par M. Pelliot dans le Turkestan chinois. La plupart de ces trouvailles, celles qui se rattachent le plus directement à l'art boudhique hindou du Gandhâra pénétré d'influences helléniques, sont exposées, comme on sait, au Musée du Louvre, près des œuvres rapportées de cette dernière région par la mission Foucher. Mais la quantité des peintures sur soie trouvées par M. Pelliot dans les grottes de Touen-Houang (Chine occidentale) était assez grande pour faire au Musée Guimet sa bonne part, et ce sont ces pan-

(1) *V. Mercure de France*, 16 juin 1910, pp. 739 et 740.

neaux, datant des IXe et Xe siècles, qu'il expose aujourd'hui. On y voit des figurations, remarquables par la noblesse du style et la délicatesse du coloris, d'« arhâts » (saints) et de Bodhisattvas (Bouddhas de contemplation) et, dans une peinture plus importante placée au centre de cet ensemble, la représentation, avec un grand luxe d'épisodes fantastiques des plus savoureux, de la tentation du futur Bouddha par Mâra, le Satan de la religion bouddhique. Au milieu de la salle et dans une vitrine se dressent des statues en bois peint, datant de la même époque, figurant les Rois gardiens des quatre points de l'espace, en armures de guerriers, qui, dans leur structure vigoureuse et leur expression farouche, semblent comme l'incarnation de la force brutale. Enfin, dans une autre vitrine on admirera deux têtes d'une divinité et d'un moine, l'une en pierre, l'autre en argile peinte, datant du IXe siècle, une boîte à reliques en bois sculpté du VIIIe, des poteries de l'époque des Han, etc.

Dans cette même salle sont exposées, de chaque côté de l'entrée de la salle Bacot, les plus belles peintures rapportées du Tibet par cet explorateur. De colorations plus vives que les précédentes, d'une époque très postérieure (vers le XVIIe siècle) et trahissant l'influence hindoue et peut-être persane, elles représentent, en cinq panneaux peuplés de scènes multiples, l'histoire des quatre-vingt-quatre « mahâsiddhas » ou grands magiciens.

La salle suivante est entièrement tapissée d'autres peintures du même genre, mais d'époque plus récente encore, au centre desquelles se dresse une statue en bois doré (appartenant déjà au musée) du dieu Amitaba, œuvre thibétaine du XVIIe siècle.

La salle consacrée aux missions Ségalen, Gilbert de Voisins et Lartigue et à la mission Chavannes est peut-être la plus intéressante, quoique elle ne comprenne guère que des photographies. Les monuments découverts par les trois premiers de ces explorateurs dans la Chine du Nord ne sont rien de moins, en effet, que les plus anciens monuments connus de la sculpture chinoise, du IIe au VIIe siècle de notre ère, art admirable de robustesse, de simplicité, de beauté décorative, représenté par des piliers funéraires décorés d'animaux, d'oiseaux et de scènes familières en bas-relief, par des lions ou des chevaux ailés gardiens de sépultures, etc. A ces photographies sont joints de précieux moulages, donnés par M. Loo, de deux des grands chevaux en bas-relief

qui ornaient la sépulture de l'empereur T'ang T'aï-tsong († 649), sculptures où la noblesse du style s'allie à la vérité. — Tandis que ces créations nous offrent un art spécifiquement chinois, les bas-reliefs des grottes bouddhiques découvertes à Long-Men par le regretté Edouard Chavannes, et qui datent du ve au viie siècle, montrent l'influence de l'art hindou. Ils sont représentés également par de nombreuses photographies et des estampages (1).

Après ce tableau du début de la sculpture chinoise, on trouve au second étage, à l'extrémité d'une galerie où l'on a groupé, dans une sorte de sélection, les objets les plus artistiques du musée (œuvres japonaises pour la plupart), les plus anciennes œuvres chinoises réunies dans une salle à laquelle a été donné le nom de Petrucci, en hommage à la mémoire de ce savant sinologue, trop tôt disparu. On y trouvera, à côté de quelques œuvres données par lui, les trois belles peintures de l'empereur Siuan ho (mort en 1135), de Ma Lin (de l'époque des Song) et de Tchao Mong-fou (1254-1322) données autrefois à M. Guimet par l'impératrice Tseu-Hi et représentant *L'Empereur Ming-houang instruisant son fils*, *Les Génies au-dessus de la mer* (un véritable chef-d'œuvre), et un *Paysage* ; puis d'autres peintures de Tchao Mong-fou, dont un *Cheval dans un paysage*, don récent de M. Paul Mallon ; des œuvres des empereurs Wou Tao-tseu (1re moitié du viiie siècle) et Li Long-mien (xie siècle), un album de paysages dessinés sur feuilles dorées ayant appartenu à l'empereur Kang-hi (xviie siècle), etc.

§

La cérémonie du centenaire de Napoléon aux Invalides nous a conduit à revoir les salles du **Musée de l'Armée**. Il y avait quelque temps que nous n'y étions entré, et nous y avons encore trouvé de nouveaux changements. Ils ne sont pas des plus heureux. Dans la galerie du rez-de-chaussée consacrée aux souvenirs des victoires de la Révolution et de l'Empire, on a suspendu, entre les vitrines des trophées et au plafond, les drapeaux des ré-

(1) Nous renvoyons, pour plus de détails sur ces trois salles, aux savants catalogues illustrés qui viennent d'en être publiés et qui forment les deux premiers fascicules d'une nouvelle publication : le *Bulletin archéologique du Musée Guimet* (Paris, G. van Oest et Cie éd.)

(2) Voir également sur ces peintures primitives le catalogue, dressé par MM. Tchang Yi-tchou et J. Hackin, *La Peinture chinoise au Musée Guimet* (Paris, Geuthner, 1910.)

giments créés pendant la dernière guerre et dissous en 1919, file chatoyante et glorieuse qui serait mieux à sa place, et ne ferait pas moins bon effet, dans les salles de la Grande guerre, et sur le mur du fond on a accroché une énorme peinture que nous avions vue au Salon de l'an dernier, allégorie en forme de diptyque symbolisant la perte de l'Alsace-Lorraine et son retour à la France, qui non seulement n'a rien à faire dans cette salle, mais qui, de plus, est bien la chose la plus niaise et la plus pauvrement peinte qu'on puisse imaginer. Comment l'État, sous prétexte d'encourager l'art, gaspille-t-il nos deniers à acquérir de pareilles platitudes et à pervertir le goût du public ? Tous ceux qui ont visité à Berlin les galeries de l'Arsenal où sont exposés les souvenirs des guerres de la Prusse n'ont pas manqué de traiter avec une sévérité bien justifiée les grandes « machines » d'Anton von Werner, le Detaille allemand. Mais ce sont des chefs-d'œuvre à côté de l'ineptie qu'on nous inflige ici, dans cette salle toute remplie de la gloire de l'Empereur et où ne devraient trouver place que des œuvres en harmonie avec la sublime épopée ! Si l'on voulait orner cette galerie d'une peinture décorative, il y en avait une tout indiquée dans la galerie située en face : le tableau de Detaille — qui, nous le savons, n'est pas un peintre de bien grande envergure, mais est cependant infiniment supérieur à M. Joseph Aubert — représentant le défilé à Paris en 1809 des drapeaux pris sur l'ennemi et portés au Sénat, drapeaux dont les originaux sont justement ici, dans les vitrines alignées le long du mur. Qu'on se hâte, en grâce, de reléguer au grenier, ou tout au moins dans les salles de la guerre de 1870 ou de celle de 1914, auxquelles elle appartient par son sujet, cette acquisition déplorable, et qu'on nous rende tout simplement, au fond de cette galerie, où ils ne faisaient pas mauvaise figure, les mannequins représentant les fantassins et cavaliers des guerres de l'Empire, avec, au centre, la cuirasse trouée de Waterloo qui, elle aussi, était mieux à sa place en cet endroit que dans les salles du premier étage consacrées aux souvenirs personnels de Napoléon. Combien la logique est donc une chose rare dans nos musées !

Les salles de la grande guerre, remaniées plusieurs fois, n'offrent pas non plus, en ce qui concerne les œuvres d'art, un spectacle digne de cette formidable tragédie : on chercherait vainement dans cet amas de toiles et d'aquarelles une œuvre vraiment

émouvante. Il est nécessaire de s'élever, ici encore, contre le mauvais goût ou les complaisances qui nous valent ces choses insignifiantes, d'autant plus lamentables qu'on aurait souhaité, pour évoquer un tel drame, des œuvres d'une autre puissance ! De grandes et belles photographies (il n'en manque pas à la Section photographique de l'Armée) seraient préférables et constitueraient des documents plus instructifs.

Une nouvelle attraction vient d'être offerte aux visiteurs du musée : la reconstitution du cabinet de travail de La Fayette, avec de nombreux souvenirs des héros français de la guerre d'Indépendance.

§

Le 12 avril a été mis en vente, à Amsterdam, un des plus célèbres tableaux de la **Collection Six** : la *Petite rue de Delft*, de Vermeer, toile exquise entre toutes de ce maître délicieux dont on admire en ce moment à Paris quelques œuvres à l'exposition hollandaise du Jeu de Paume. Déjà, il y a treize ans, la *Verseuse de lait* du même artiste — qui figure justement à cette exposition — avait été vendue pour la somme de 751.400 florins (1) et avait passé au Musée d'Amsterdam. L'an dernier, l'établissement d'une nouvelle rue sur l'emplacement de la vieille demeure des Six sur le Heerengracht avait entraîné la dispersion de la collection et deux Rembrandt (une grisaille, *Joseph expliquant les songes*, et le portrait du médecin juif Ephraïm Bonus), un Jan Steen et un Isaak van Ostade avaient été vendus, les deux Rembrandt 45.000 et 88.000 florins, le Steen 73.000, l'Isaak van Ostade 37.000. Cette fois on demandait du Vermeer (on sait combien sont rares et appréciés les tableaux de ce maître) la somme énorme d'un million de florins, soit, au cours actuel, environ 4 millions 500.000 francs (en 1696 il avait été adjugé à Amsterdam 72 florins !) Mais les enchères — toutes fictives d'ailleurs — ne sont montées qu'à 680.000 florins, et le tableau est resté provisoirement chez ses anciens possesseurs (2).

(1) V. *Mercure de France*, 16 novembre 1907, p. 353.

(2) Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons qu'il vient d'être apporté à Paris et proposé, pour la somme de trois millions, au Musée du Louvre, qui, s'il trouve de généreux mécènes pour l'aider, songerait à l'acquérir afin d'ajouter un second chef-d'œuvre à l'unique tableau de Vermeer qu'il possède. Nous serons heureux s'il y réussit; mais il est permis de regretter qu'il aille contre ses propres intérêts en encourageant cette hausse insensée du prix des œuvres d'art.

Memento. — Nous avons plaisir à annoncer l'apparition du quatrième et dernier volume (allant de N à Z) de l'utile *Dictionnaire des sculpteurs de l'école française au* xixe *siècle* de M. Stanislas Lami (Paris, Ed. Champion ; gr. in-8, 378 ; 30 fr.). Nous avons dit dernièrement la valeur de ce répertoire, dressé par un artiste doublé d'un savant ; il nous apporte sur chacun des sculpteurs du dernier siècle les renseignements biographiques les plus précis et les plus détaillés, puisés dans les archives, les monographies, les écrits de toute sorte, et accompagnés de la liste complète de ses œuvres avec l'indication des collections ou des monuments où elles sont conservées. C'est un ouvrage indispensable aux historiens d'art et aux collectionneurs.

Nous ne pouvons, malheureusement, recommander pareillement un petit livre, *L'Art antique en 12 promenades au Musée du Louvre*, dû à la plume de Mme Sirieyx de Villers (Paris, Nilsson ; in-18, 136 p., av. 70 ill.). L'auteur a essayé de combler « la lacune qui existe entre les manuels coûteux ou [et ?] les livres difficiles à lire et trop savants », et elle s'est efforcée de résumer de son mieux ce qu'elle a noté dans des ouvrages spéciaux dont elle énumère complaisamment les titres à la fin de son volume, ou dans les cours de l'École du Louvre ; mais il semble qu'elle n'ait pas très bien digéré cet amas de renseignements ; la clarté et l'exactitude ne règnent pas toujours dans son livre, et trop de fade littérature y nuit à l'exposé des faits ; une documentation plus précise et plus sûre ferait mieux notre affaire. De pareils manuels de vulgarisation sont tout à fait inutiles.

La revue anglaise *The Studio* a publié l'hiver dernier un numéro spécial, luxueusement édité, sur les récentes acquisitions des musées britanniques : *The Art collections of the Nation : some recent acquisitions* (in-8, 152 p., dont 106 p. de gravures). Une introduction de M. W.-T. Whitley résume l'histoire de chacune des collections nationales anglaises, puis expose les enrichissements de chacune d'elles. Notons, parmi ces nouveautés, à la National Gallery : plusieurs beaux Primitifs italiens, dont un Fra Angelico ; un Rommey ; un dessin de Dürer, étude pour un *Christ* ; un dessin d'Aubrey Beardsley ; au Victoria and Albert Museum : quantité d'objets d'art décoratif, sculptures, meubles, céramiques, armures, etc. ; à la National Gallery of British art : un beau tableau d'Holman Hunt, une *Tête de femme* de Degas ; à la National Gallery d'Écosse : un dessin de Millet, *Bûcherons* ; à celle d'Irlande : deux Primitifs espagnols ; etc. Quand donc reprendra chez nous la publication si utile qu'avait entreprise M. Paul Vitry, *Les Musées de France*, où étaient enregistrés et étudiés pareillement les enrichissements de nos musées ?

AUGUSTE MARGUILLIER.

LINGUISTIQUE

Lazare Sainéan, *Le Langage parisien au XIX*[e] *siècle*, de Boccard. — J. Marouzeau : *La Linguistique ou Science du langage*, Geuthner.

Le **Langage parisien au XIX**[e] **siècle** m'a endormi ; c'est positif : il était minuit ; ce gros bouquin m'a glissé des mains sur mon guéridon.

Le guéridon s'est mis à danser. Il venait de prendre langue avec des esprits. Le premier à parler fut Victor Hugo : ... Sept parties dans ce livre, les sept spirales babéliques du Verbe-Cosmos qui peuvent, au creuset de Lavoisier-Chaos, devenir sept néants... Mais de bons esprits lui coupèrent la parole.

— Je n'aime point, dit Rabelais, que cet auteur me déclare son « maître » ; ni qu'il nous raconte comment il a bourré de ses manuscrits, pendant la dernière guerre, mon « tonneau diogénique », lequel il a roulé de Paris à Aix-les-Bains, d'Aix-les-Bains à Paris, à seule fin d'en tirer un « vin généreux » pour les combattants. Je suis tarabusté de force gens qui se disent rabelaisiens et qui ne sont pas du tout rabelaisiens.

— *Bat d'Af*, remarqua Vaugelas : cette manière de couper les mots, que les Grecs nommaient « apocope », et cette autre, plébéienne, de créer une particule, *J'aime-ti-ça !*, pour combien j'aime ça !, comment notre linguiste ose-t-il les enrôler au titre des « sons » de la langue ? Ce qu'elles font naître de nouveau, c'est, ici et là, un « mot ». Et de dire une *desfoux*, pour une Casquette de chez Desfoux, ou mon *gouvernement*, pour ma Femme, comment peut-il étiqueter cela « syntaxe » ? Car ce sont des figures de la pensée retournant les glèbes du « vocabulaire ». Voilà, j'en atteste les plus jeunes écoliers, une grammaire en fouillis.

— Supposé, dit Robert Etienne, qu'on attendît de l'auteur un sommaire de la prononciation parisienne du temps présent, au lieu de toutes ces notes que je vois décousues des grammaticoles de mon bougresque siècle, j'aurais cru plus propre de montrer aux yeux, par quelques diagrammes de musique, l'accent faubourien, — il n'en souffle mot, — et de dépeindre gentiment, d'après les appareils enregistreurs, ce que pouvait être, à l'oreille, tel phonème, voire tel épiphonème, de la dix-neuvième fin-de-siècle. Mais M. Sainéan a l'ouïe étoupée, — et « foncièrement » ! pour employer un de ses mots usuels. (J'ai des loisirs, je suis

en retraite, je composerai un thesaurus de son français spécial, des *stocks lexiques* qui ont le *critère formel*, ou qui *dégagent un résidu*, et des *preuves documentaires* décelant un *processus initial...*).

— Bon, dit Francisque Sarcey, laissons, dans l'économie de ce livre, toutes les 128 pages qui, précédant les *Facteurs Sociaux* et *Contingents Linguistiques*, n'en sont que les coulisses, et aussi ces 60 autres qui, pérorant sur les tranchées du xxe siècle, et la lingua franca d'Alger, terminent la pièce après qu'elle est achevée. Dénoncer et classer l'apport des diverses provinces et des divers métiers dans le bas-langage parisien, c'était ça la scène à faire.

— La promesse en est belle; et le ton y est assuré, dit Adolphe Orain; mais j'ai donné un glossaire patois de l'Ille-et-Vilaine, d'autres qui vivent encore ont fait mieux que moi, et M. Sainéan nous a fort mal consultés, car il prend le pays de la Mée pour un village. La Basse-Bretagne parle le breton, langue celtique, et l'autre moitié de l'Armorique, chef-lieu Rennes, des patois français, qu'on réunit sous le nom de gallo; ce gallo, que M.Sainéan appelle « le breton », aurait, selon lui, fourni à la capitale de la France six mots : *groumer*, *galetouse*, *fayol*, *doche*, *fayusse*, et *blague à tabac*.Davantage peut-être, mais pas ceux-là; pour les cinq premiers coups, il n'y a qu'à refuser de marquer. O balle; O point.— Au sixième, je puis accorder un vague demi-point d'interrogation consolatoire, non pas tant au tireur maladroit, qu'au respectable Dictionnaire de Trévoux, qui lui a mis le fusil à l'épaule : Trévoux, en 1771, dit que *blague à tabac* « s'emploie en Bretagne » ; je trouve, mais cette fois en langue bretonne, l'abbé Cillart de Kerampoul, dès 1744, traduisant « Trousse de barbier » par la locution vannetaise « *blague cribeu* » (poche à peignes); c'est même, je crois, la plus vieille date de ce mot *blague*, d'étymologie d'ailleurs ignorée. Bref, chapitre Bretagne, la commande est loupée.

— Et aux chapitres du Miéjour, pécaïré ! rugit Mistral.

George Sand, trente autres, se lamentèrent : M. Sainéan ravageait leur pays, brûlant une futaie, picorant le cheptel, déplaçant des signaux de tournants brusques.

— Pour souligner qu'il *ne marche pas*, s'écria Cambronne, le troupier ajoute *J'ai les pieds nickelés*. Voilà un mot vraiment

nantais : chez nous, être *niclé*, c'est être Noué, Rachitique ; cela se dit des veaux. Si l'on a *les pieds niclés*, on ne peut pas marcher. Que dit-il, de cette locution, M. Sainéan ? — Il n'en parle pas. — Et que dit-il du *polochon* des casernes ? — Origine inconnue. — La cavalerie nomme le Fantassin un *traversin*, entendez un raccourci d'homme ; elle nomme aussi le Traversin de ses lits le *fantassin ;* or, les poupons, ces bouts d'hommes, sont appelés des *poulochons*, et aussi des *poulots*, entendez des poussins, dans tout le pays rennais, *poullonchiaus*, Poussins, en vieux français. — A propos de la *blague* des barbiers : je me prends à songer que, de ce sac à malices, en même temps que leurs peignes, nos figaros tiraient leurs histoires ; encore une de ta blague, leur disait le soldat ; et ils contaient une rase, une *blague*, ces blagueurs. D'un autre sac, les troupiers d'Afrique ont tiré leurs galéjades, de leur *giberne* ; et chez eux *giberner*, c'est encore *blaguer*.

— Dites donc, Bescherelle ! vous aviez soufflé à M. Sainéan que *cabosser* est populaire dans tout l'Ouest ; il le trouve à Lyon en 1810, il le catalogue lyonnais ; moi, Grégoire (de Rostrenen, Cornouaille), j'ai imprimé « *Cabocer*, voyez bossuer », dans mon dictionnaire, en 1732 ; et ce verbe n'est-il pas du moyen âge ?

— Oui : notre auteur affirme toujours les mots nés dans la paroisse où un papier les aurait portés pour la première fois, papier qu'il saisit et révère comme un extrait de baptême ; encore ne ramasse-t-il que ce qu'on a imprimé : leur texte premier ! s'écrie-t-il ; c'est plutôt *son* texte premier...

— Quant aux « facteurs sociaux », dit Marcel Schwob,... il me semble que M. Sainéan, qui naguère manipulait sans tact l'ancien argot, a déversé dans ce livre-ci, déclaré conclusif des précédents, les notes qui lui restaient sur les bras ; cela s'appelle « enterrer la synagogue ». Il m'a invoqué comme patron ; s'il faisait comme je fis, écoutant parler des gens de tout acabit, ouvriers, chiffonniers ou saltimbanques, cet amateur du bas-langage n'écrirait pas, ici, p. 75, que *téterre*, Tête, *taper*, Puer, sont des mots de l'encrier de Bruant et qu'on n'entend jamais. — Polytechnique lui expliquerait que ses élèves ne sont pas des *cocons* parce qu' « assimilés » à des vers-à-soie, mais parce que *coconscrits*. — Un apache ne serait pas même indispensable pour lui traduire ce texte, de M. Hirsch : « Qu'est-ce que ça peut bien

être que ce mastic-là ? », et lui épargner l'équation *mastic*= Individu mastoc ! — Est-il de belle couleur que, pour dire Duper, les Parisiens aient pris aux marins un prétendu *envergner*, que les marins auraient tiré de *vergne*, synonyme de Ville en vieux jargon, parce que le marin répugne à s' «encitadiner» ? N'importe quel matelot comprend qu'il s'agit ici d'*enverguer*, avec un *u*, et qu'on *envergue* les sots. Glissons. — Y a-t-il chance que Napoléon III ait été surnommé *Badingue* (car M. Sainéan ne parle point de *Badinguet*), « d'après sa barbiche au menton, semblable au cordage nommé *badingue* à Fécamp » ? Peu de Français ignorent l'histoire de l'évasion de Ham et du maçon Badinguet. Quelle méthode, de prendre n'importe où n'importe quelle énigme, et de l'expliquer par une intuition individuelle et déracinée !...

— Et puis, dit le comédien Belleville-Turlupin, M. Sainéan se plaint d'être *turlupiné* ; je crois que c'est pour avoir été quelque part qualifié de « M. le Docteur ». Cependant son livre sur l'argot des tranchées, en 1915, arborait le titre de « Docteur ès lettres ». Je n'y suis pour rien.

— Il doit être docteur malgré lui, dit Molière ; car ce livre-ci rentre le diplôme dans l'étui ; c'est un doctorat à éclipses.

— Ou bien, dit Voltaire, il aura voulu parler des Turlupins, ces hérétiques qui soutinrent que rien de naturel n'est honteux : il n'y a pas de honte à être docteur, et il est naturel, si on n'est pas docteur, de souhaiter de l'être.

— M. Sainéan est docteur, dit Léopold Delisle, qui fut bibliothécaire. Vous pouvez même hardiment lui donner du Herr Doktor. Voyez son autobiographie : il est « docteur en philosophie », de l'Université de Leipzig, — par une thèse sur certaine légende populaire de son pays natal, la noble et sympathique Roumanie. C'est un laborieux, et qui est en train d'apprendre le français, par la meilleure méthode, en l'enseignant. Ce qui nous importe, c'est de savoir si ses ouvrages sont doctes, c'est-à-dire utiles.

Tant de vénérable sagesse rasséréna tous les esprits. Le reste de ma nuit fut calme jusqu'à l'aube.

Au fin petit jour, je vérifiai l'exactitude des mots ; voici le contrôle des critiques d'Orain : 1° *groumer*, Ronchonner, est loin d'être propre aux Armoricains ; Littré le signale à Aix-la-Chapelle et en wallon ; à Châteauroux un homme à la voix graillonnante « grôme» ; en Coglais le Rhume du cheval se nomme

« grôme » ; en Bourbonnais un mouton morveux qui tousse « groume ». — 2° et 3° *galetouse*, Gamelle, et *fayol*, Haricot, qui en Bretagne sont sentis comme argotiques, n'y ont aucun titre domanial ; ils sont répandus dans toute la France ; le paysan gallo appelle ses haricots des *pois* ; le prétendu mot « breton » qui expliquerait *galetouse*, « *galette*, seau », n'existe ni en celtique, ni en gallo. — 4° si *doche* a été attrapé en quelque coin d'Ille-et-Vilaine, au sens de Poupée, comment induire que ce jouet, tout au plus espèce de fillette pour nos pastourelles, soit d'emblée devenu la *doche* des apaches, la Vieille Mère ? — 5° *fayusse*, Repas de marins en partance, se dit à Boulogne-sur-Mer ; aucune marine bretonne ne l'emploie ; celle de Paris, savoir ?

J'aurais eu la parole, j'aurais dit à Léopold Delisle : le livre de M. Sainéan illusionnera le commun des lecteurs, qui lui demanderont les résultats des recherches dernier cri ; mais il comporte un *index des mots* utilisable au Français expérimenté, sensé et patient, qui aurait sous la main une bibliothèque d'argot et de patois. L'entreprise de M. Sainéan est une ville dont l'idée première est bonne : deux grandes artères en croix, les Métiers et les Provinces ; seulement, tout ce que cet entrepreneur a bâti est à démolir, et à redistribuer, tout, marbres, moellons, briques, en repassant aux gabarits et en recalculant les résistances. Prière à l'architecte à venir de ménager, aux carrefours, plusieurs places banales où prendront l'air une foule de faits ambigus ; et, quand il risquera de ces lignes restauratives qu'on nomme hypothèses, de les signer, même s'il n'emploie que des matériaux de style et d'époque.

§

Au plus grand public, à tous les « honnêtes gens » qui savent qu'ils ne savent pas, ou se doutent qu'ils définissent mal, un maître linguiste, M. Marouzeau, offre un exposé du domaine de la **Linguistique**, de ses matériaux, de ses outils, de ses chefs-d'œuvre réalisés et de son esprit actuel. Certes, il n'y a guère de linguistes professionnels, et par suite spécialisés, qui ne profiteront, lisant ce manuel d'ensemble. Mais son but spécial est d'être initiateur, son grand mérite d'être accessible à tout esprit par sa netteté, persuasif pour toute oreille, si novice ou si préoccupée soit-elle ; sa manière pédagogique est d'une simplicité extrême ; combien de mises au point suppose une pareille trans-

parence, et combien de retours sur soi-même tant de droiture !

Un homme du monde a ouï parler de la parenté des langues de l'Occident et de l'Inde ; ce livre lui dit comment elle se prouve et s'il y a d'autres familles linguistiques reconnues, et à quelles limites, ayant remonté l'histoire, la science s'arrête aujourd'hui. — Depuis une quarantaine d'années on admet, au collège, à côté des *Règles* du bien-dire en vigueur, des *Parce que* et des *Quoique* tirés de l'histoire (nos substantifs sont en *s* au pluriel parce qu'ils viennent des accusatifs latins.... dites J'ai *ouvert* les portes que j'ai *ouvertes*, quoi qu'il soit plus étymologique, d'aussi grand siècle, et non sans grâce, de dire J'ai la porte *ouverte*, comme on dit Je tiens la bouche *ouverte*). Avez-vous senti que, derrière la façade des froids décrets de la grammaire dogmatique, il y a tout un monde, vivant une vie dangereuse ? Si vous désirez y faire excursion et croisière, voici votre guide, sûr, pénétrant, et suggestif. — C'est de la linguistique que vous avez fait, M. Jourdain, en remarquant comment vous prononcez un *o ;* mais vous irez de ravissements en ravissements, si vous jetez les yeux sur les vibrations par lesquelles la voyelle, s'écrivant soi-même dans un appareil enregistreur de la voix, donne sa véritable orthographe, si vous écoutez d'une oreille sincère le ton dont vous parlez et non le style que vous menez sur le papier, si vous constatez par la grammaire comparée que votre langue maternelle, sans que cela lui retire ses excellences, n'est pas l'unique dépositaire de toutes les possibilités pour l'expression des jugements.

M. Marouzeau ne prétend, en aucun de ses chapitres, à une *somme* des lois établies par la linguistique : son objet, c'est de bien définir et de donner les directives que les résultats ont montrées fécondes. L'abstraction pouvait sembler le danger inévitable. M. Marouzeau s'en joue. Aucune sécheresse, parce que rien n'est avancé sans sa preuve immédiate par un exemple aussi familier que possible. Ce livre se tient merveilleusement près du lecteur. S'agit-il de sons, de vocabulaire, de flexions, de sémantique et de style, de la « grammaire descriptive », de la « grammaire historique », de la « grammaire comparée », de la « grammaire générale », ou enfin de l'évolution de la linguistique jusqu'en 1808 et depuis, et des sciences qui lui sont auxiliaires, tout cela se lit comme du roman, je dis comme du roman qu'on pourra relire, parce qu'il ne s'y trouve pas un mot de trop. Et

pour être de plain pied avec un lecteur français quelconque, l'auteur a pris presque tous ses exemples dans le français de nos jours ; les petites listes de livres à lire qu'il a judicieusement distribuées aux divers chapitres, il les a limitées à des ouvrages écrits ou traduits en français.

Aucun manuel aussi difficile à écrire ne pouvait être mieux réussi.

GASTON ESNAULT.

NOTES ET DOCUMENTS D'HISTOIRE

Psychologie de la question des zones. — Que Genève soit une cité orgueilleuse, il faudrait être totalement ignorant de son passé et de son esprit pour le mettre en doute.

Placée dès les débuts de son histoire au point de rencontre de trois grands peuples, il était inévitable qu'en cas de dissentiment avec l'un d'eux elle tentât de s'appuyer sur l'un des autres et de ce jeu pratiqué à travers de longs siècles elle ne pouvait s'attendre à ne retirer que profits. C'est déjà beaucoup que du milieu de cette ronde des peuples sarde, helvétien et burgonde, la Tour-Prends-Garde ait réussi à ne se pas laisser prendre. Or, s'il est incontestable que ce rôle purement défensif, cette satisfaction de l'isolement contribua pour le plus gros à son éclat intellectuel, c'est de lui, hélas, que devait patiemment éclore ce fameux conflit des zones dont la presse de France et de Suisse s'occupe beaucoup depuis quelques mois, faute de s'y être intéressée plus tôt.

Pour expliquer cette question très spéciale des zones franches, il ne suffit pas de se reporter à 1860, date de l'annexion de la Savoie à la France, ni même à 1815, date de délimitation des territoires genevois sarde et français sur les rives du lac et du Rhône.

Il faut se rappeler, pour ce qui concerne le pays de Gex, que, jadis terre des Helvétiens comme la rive droite de la ville même, il fut annexé à la France lors du traité de Vervins (1598). Demeuré plus ou moins parpaillot jusqu'à la fin, mais plus Gascon encore que parpaillot, Henri IV s'était déclaré protecteur de Genève contre son cousin le duc de Savoie. Mais cette ville ne devait pas tarder de sentir ce que coûtent les protecteurs. Henri prit pour lui le Pays de Gex, dont la perte, constate Daguet, « a coûté à la Suisse une de ses frontières les plus importantes ». Or, cette con-

fiscation opérée, le roi ne pouvait cependant ravir encore à sa conquête la cité qui constituait le débouché naturel de ses productions.

Pour ce qui concerne la zone de Savoie, il importe de se rendre compte que Genève relevait autrefois de cette nation et qu'elle s'en libéra en embrassant la Réforme.

Après la tentative manquée de l'Escalade de 1602 par les troupes du duc Charles-Emmanuel, fut signé, en 1603, le traité de Saint-Julien, qui réglait les rapports économiques entre la cité rebelle et le territoire ducal duquel elle se séparait politiquement.

C'est de ces deux traités lointains que découlent les stipulations inscrites à cet égard dans les traités consécutifs, qui tous maintinrent entre Genève et ces régions le droit de commercer librement. Et ainsi, la douane française resta établie en dehors de la petite zone, soit à cinq ou six lieues en recul sur la frontière politique des arrondissements voisins.

La question des zones a donc sa psychologie comme toutes les traditions séculaires. Méconnue et même dédaignée jusqu'en ces derniers temps, aussi bien dans l'*hinterland* suisse que français, elle était demeurée propre aux Genevois et à leurs voisins immédiats de France. Il y a même très peu de temps que les hommes politiques de la Haute-Savoie, dont quelques-uns restent encore en scène, se réservaient, de compte-à-demi avec ceux de Genève, le souci de cette affaire d'intérêt commun.

Mais en 1902 Genève perdait un de ses chefs politiques qui comptait d'innombrables amis parmi les vieux républicains non seulement de Savoie, mais de Bourgogne, du Lyonnais et du Dauphiné.

A cette disparition de Georges Favon faisait suite celle du sénateur César Duval. Etablis l'un et l'autre à la lisière des deux peuples, ces hommes avaient largement contribué à resserrer par-dessus la frontière des liens populaires d'amitié et de familiarité, en entraînant les populations aux fêtes publiques par un échange continu de joutes oratoires sur les questions qui les intéressaient. Quant à ceux qui leur survécurent, ils avaient déjà trop pris l'habitude de ne jurer que par Berne ou par Paris pour s'attarder avec quelque plaisir à ces festivités champêtres.

Car, en même temps que centre d'affaires de ces régions politiquement étrangères, Genève restait, si l'on peut dire, leur chef-

lieu commun, fait qui s'explique en dehors du proche voisinage par la présence sur son territoire d'un effectif de près de 40.000 Français, dont le plus grand nombre s'y tenait pour autochtone. D'où l'éclosion d'une foule d'associations, intellectuelles, artistiques, économiques, philanthropiques. Je dois même ajouter politiques : nombre de sénateurs et députés français ont vu s'élaborer leur carrière dans les salles de réunions et de banquets de cette ville étrangère.

Etrangère ! On ne l'aurait certes pas cru aux dates des grandes permissions militaires, alors que parmi les foules emportées le long des quais et des jardins qui entourent la rade éclataient de partout les notes vives des képis et des pantalons rouges.

De ce relâchement des liens entre les hommes politiques des deux pays devait découler peu à peu le relâchement des intimités entre leurs lieutenants, et ainsi de suite. Et la maudite guerre se chargea du reste. Les mamans savoyardes, qui ont perdu un très grand nombre de leurs fils durant la première période de la guerre, ne sont pas très éloignées de croire que c'est leur province qui a fait tous les frais de celle-ci. Ah, ils la leur baillent belle, ces Suisses, avec leurs prouesses éloignées du Morgarten, de Grandson, de Morat et du Milanais ! Décidément il faut reconnaître qu'ils avaient trop édifié de vaillances sur ces ruines et même que, longtemps, ils l'avaient pris d'un peu haut avec ces voisins de race proche parente à qui le jeu des événements politiques avait fait un destin différent du leur en les ballottant d'un trône à un autre par-dessus le faîte des Alpes.

D'autre part, pourquoi oublierait-on, dans la Savoie du Nord, que, si la question des zones reste ouverte, ce n'est pas la faute de ses habitants ? Lorsque, en 1860, la Savoie fut détachée du royaume de Sardaigne pour être réunie à la France, la grande partie des populations des rives sud du lac de Genève et du Rhône supérieur au Fort de l'Ecluse, de même que de la vallée de l'Arve, sollicitèrent leur annexion à la Suisse par 13.000 signatures. Pour la consolidation de ses frontières par la cime du Mont-Blanc et l'arête sud de la vallée de l'Arve, la Confédération aurait évidemment désiré cette réunion si des préoccupations plus mesquines n'eussent surgi qui laissèrent à l'empereur Napoléon III le loisir de revenir sur ses premières dispositions.

Après avoir déclaré, le 31 janvier 1860, *qu'il se ferait un plai-*

sir, par sympathie pour la Suisse, à laquelle il portait un intérêt particulier (1), *de lui abandonner comme une partie de la Confédération helvétique les provinces du Chablais et du Faucigny*, ce monarque trouvait, moins de deux mois plus tard, un prétexte quelconque de refus, et, dès le 24 mars, le traité officiel de cession à l'Empire était signé (2).

Sans doute, les populations qui aspiraient ainsi à devenir suisses devaient s'accommoder bientôt de leur réunion à la France qui, bien malgré elle, les avait laissé échapper au lendemain des désastres de 1814 et 1815 et qui leur assurait la fraternité de langage et de culte. Aussi pourquoi oublieraient-elles si aisément aujourd'hui l'accueil distant et refrigérant que leur firent alors les protestants de Genève et de Lausanne, par crainte de renforcer l'élément catholique parmi eux (3) !

Car ce que recherchaient les 13.000 signataires, c'était, en premier lieu, le bénéfice d'institutions démocratiques qu'ils étaient bien placés pour connaître et qu'en ces temps la Suisse était seule en puissance de leur assurer.

Après avoir été contraint avant 1860 d'aller chercher par delà les glaces du Mont-Blanc, chez des frères d'origine et de langue différentes, son centre de pensée et son foyer politique, alors qu'ici, à portée de sa main, brillait une cité qui avait été sienne et dont les échos intellectuels avaient retenti loin dans le monde, mais qui se dérobait, il est compréhensible que le vieil Allobroge n'ait pu se défendre d'un certain dépit. Et puis, pourquoi serait-il indéfiniment tenu pour le parent pauvre de tous ses voisins, du Français, du Suisse, du Piémontais ?

Passe encore qu'un Parisien moqueur lui demande de montrer sa marmotte, puisque le Parisien ne voyage guère et que lorsqu'il voyage il cause au lieu d'observer ! Mais que, dans cette Genève grave et parfois sévère, où il se sent quasi chez lui, on persiste à le juger bon tout au plus à faire un concierge ou un garçon de café, voilà qui l'irrite.

(1) On sait peut-être que Napoléon III était citoyen suisse.

(2) « Les divergences et les temporisations des Conseils helvétiques servaient à merveille les vues de la France. A peine les députés étaient-ils rentrés chez eux que des commissaires impériaux, M. Laity en tête, arrivaient à Bonneville et à Thonon pour préparer les esprits, de concert avec les fonctionnaires ecclésiastiques et laïques acquis à l'annexion. » (Daguet, *Histoire de la Confédération Suisse*, p. 504, t. II.)

(3) V. Daguet, *Ouv. cité*, t. II, p. 504.

Et les amertumes les plus tenaces sont celles qu'on a longtemps tenues secrètes.

Evidemment les préjugés de supériorité ou d'infériorité de races n'empêchèrent jamais les affaires, quoique force ne soit plus de reconnaître l'acheteur comme la Providence du fournisseur. Autrefois, la rareté et l'état des voies de communications faisaient de Genève, pour les populations agricoles de Savoie, un débouché précieux en même temps qu'un agréable centre d'approvisionnements en produits lointains. Mais, de nos jours, où le commerce s'implante dans les villages les plus reculés, étonnez-vous que ces petits commerçants locaux se liguent pour détourner leur petite clientèle de descendre à Genève, où l'on vide son char, sa hotte, son panier et quelquefois son porte-monnaie, pour ramener tout cela rempli — à l'exception de ce dernier, car pour être économe comme un Savoyard, on n'échappe pas à toutes les séductions d'une grande cité. Aussi, bien que le paysan ait toujours intérêt au maintien de ce marché urbain, ce n'est pas lui qui est grand électeur au village. Ce rôle est plutôt celui de l'ancien camelot devenu sédentaire, du cabaretier, du maquignon, du petit agent d'affaires.

Demandez plutôt aux hommes politiques ce qu'ils en pensent.

Et puis la guerre, qui en a fait bien d'autres, n'a-t-elle pas déshabitué les aubergistes de Savoie des visites des caravanes de promeneurs dominicaux et de « jeudistes », qui, si nombreux, se déversaient jadis sur leurs bourgades ? Or, si le bon Allobroge ne gagne rien à ces revirements économiques, il croit y découvrir une certaine satisfaction de revanche malicieuse. N'est-il pas aujourd'hui le citoyen d'une grande nation ? Et bien que moins rapprochée, la flamme qui s'élève là-bas de l'Ile-de-France ne brille-t-elle pas plus haute et plus resplendissante que celle qui, tout proche, se réfléchit dans le miroir azuré du Léman, et qui, jalouse de sa coquetterie, s'entoure d'un paravent pour que nulle étincelle n'échappe de son foyer ?

D'aucuns pourraient s'étonner que nous ayons parlé beaucoup plus du Savoyard que du Tioquand — c'est-à-dire du Gessien. C'est qu'à côté du Savoyard ce dernier est déjà un très vieux Français et que, pour ce seul motif, il éprouve moins que l'autre la nécessité d'annoncer cette qualité du haut des toits. Le zèle sera toujours le partage des néophytes et les Genevois n'ont pas

besoin qu'on le leur apprenne. La plupart des froissements que leurs voisins de Savoie ou de France eurent jamais à leur reprocher furent l'œuvre de Français de la veille, trop impatients de se dire Suisses et de surexciter le zèle patriotique de ceux qui cependant avaient été leurs aînés dans la filiation de Guillaume Tell. A l'heure où j'écris ceci, il est difficile de se dire quelle tournure prendra ce déplorable conflit des zones. Mais Genève et la Suisse française, qui, dès l'aurore de la guerre, ont partagé les anxiétés, les joies et les deuils de la France, sont bien quelque peu confuses de voir les journaux germanophiles, tels que le *Berner Tagblatt*, rompre des lances pour elles. Elles diraient volontiers aux Français comme Chimène à Rodrigue :

> Combats pour m'affranchir d'une sédition
> Qui me livre à l'objet de mon aversion.

LOUIS COURTHION.

LETTRES ESPAGNOLES

Miguel de Unamuno : *Tres Novelas ejemplares y un prologo*, Calpe. — Ramon Perez de Ayala : *El Sendero andante*, Calleja. — La revue « Hermes ». — Memento.

Il a été brièvement montré, dans ma dernière chronique, ce qu'était Unamuno poète, à propos de l'effort extraordinaire que représente son poème du *Christ de Vélazquez*. Unamuno romancier atteint son expression avec une volonté aussi tendue, une exacerbation aussi acharnée de toutes les facultés. Il y a pour un romancier un ascétisme, plein de jouissance et d'amertume, à rejeter tout ce qui peut être décor, drame extérieur, luxe et pompe de la phrase, de la description, des gestes, pour n'accorder aux personnages en jeu qu'un lyrisme tout intérieur et, comme ce Vélazquez tant aimé, dresser un homme debout, que, seule, son ombre prolonge, sur un fond monotone. Unamuno est ce romancier ascétique prêt à tous les dévouements, à tous les sacrifices, à toutes les ablations, s'il espère y gagner en profondeur et s'enrichir d'une force nouvelle.

Il a, dans ses derniers romans, et particulièrement dans ces **Trois Nouvelles exemplaires et un Prologue**, fait table rase de tout ce qu'était le roman jusque là pour nous présenter des sortes de récits schématiques, mais dont l'humanité, à force d'être dénudée, écorchée et fouillée, n'est que plus intense.

Toutes les passions sont là, tous les désirs et les besoins de conquête les plus âpres, les jalousies, les tyrannies : emprise de la mère sur son fils, du mari sur sa femme, de la maîtresse sur son amant. Ces récits marquent une impitoyable volonté d'atrocité, un besoin de se satisfaire d'horreurs, une sorte de méchanceté terrible à la Zarathoustra. Le romancier qui s'est privé de délectations faciles prend une sorte de revanche sur lui-même et sur son lecteur en allant réveiller au fond de sa conscience créatrice ses imaginations les plus farouches et les plus douloureuses.

Car Unamuno est depuis longtemps tourmenté du problème de la réalité des créations poétiques. Nous l'avons vu, dans la *Vida de Don Quijote y Sancho*, livre admirable qu'il faut traduire en français, donner à Don Quichotte et à son écuyer une vie en dehors de Cervantes et en dépit de Cervantes. Le héros de son roman *Niebla* s'interrompt pour crier à son auteur : « Mais je veux vivre, Don Miguel, je veux vivre, je veux vivre !... » Unamuno, dans le prologue de ses *Trois Nouvelles*, revient sur cette question et rappelle la théorie d'Oliver Wendell Holmes : dans un dialogue entre Jean et Thomas, il y a trois Jean et trois Thomas :

1° Le Jean réel, connu du seul auteur.

2° Le Jean idéal de Jean, celui que Jean croit être et qui est un peu l'être bovaryque de M. Jules de Gaultier.

3° Le Jean connu de Thomas.

Même analyse pour Thomas. Unamuno ajoute à cette classification que l'être le plus intime, le plus réel de l'homme est celui que celui-ci *voudrait* être. Ses héros, qu'il va chercher au fond de lui-même, qui sont le plus intime de lui-même, sont des êtres qui veulent être ou qui veulent ne pas être. Les ressorts de ses drames sont la volonté et la *nolonté*. Mais cet être créateur doit vivre dans un monde de phénomènes ou apparences. « Et il doit rêver la vie qui est un rêve. » Car il ne faut jamais oublier, lorsqu'on lit un livre profondément espagnol, que « la vie est un songe ». C'est de ce choc que naissent les combats contre les moulins à vent, et les romans d'Unamuno.

Lecteur, si tu veux créer, par l'art, des personnes, des *agonistes* tragiques, comiques ou romanesques, n'accumule pas les détails, ne t'adonne pas à observer l'extérieur de ceux qui vivent avec toi, mais traite-les, excite-les, si tu peux, aime-les surtout, et attends qu'un jour —

peut-être jamais — ils fassent naître, toute nue, l'âme de leur âme, celui qu'ils veulent être, en un cri, en un acte, en une phrase, et alors saisis l'instant, plante-le en toi et laisse-le qu'il se développe, comme un germe, dans le personnage vrai, celui qui est vraiment réel. Peut-être parviendras-tu à savoir, mieux que ton ami Jean ou que ton ami Thomas, quel est celui que Jean veut être ou celui que Thomas veut être, ou quel est celui que chacun d'eux veut ne pas être.

Balzac n'était pas un homme qui menait une vie mondaine ou passait son temps à prendre des notes sur ce qu'il voyait ou entendait chez les autres. Il portait le monde en lui.

Miguel de Unamuno termine son prologue par une interrogation, mais il la pose avec tant d'autorité, elle est nécessitée par des théories si fièrement arbitraires que ce doute équivaut à une foi :

Enfin, voici ces trois nouvelles exemplaires dont je sais, bien que ses *agonistes* aient à vivre isolés et inconnus, qu'elles vivront. Aussi sûrement que je sais que je vivrai, moi.

Comment ? Quand ? Où ? Dieu seul le sait...

Que lui importent les modalités de cette pleine conscience future ? Cette inquiétude lui est douce, au contraire. Il y a une volupté à s'être isolé dans une position périlleuse et à contempler, de chaque côté de sa route, les abîmes que l'on s'est voulu proposer.

§

Ramon Pérez de Ayala, dont nous avons résumé le dernier roman : *Belarmino y Apolonio*, vient de joindre à deux recueils de vers : *La Paz del Sendero* et *El Sendero innumerable*, un nouveau recueil : **Le Sentier qui marche. Moments. Modes. Dithyrambes. Doctrine de vie et de nature.** Cerveau audacieux et inquiet lui aussi, mais avec grâce, avec humour, sans attitude forcée, et amoureux des jeux intellectuels par pur plaisir du jeu. Ses vers sont d'un rythme fluide, ils sont simples et aériens et font un peu penser à Francis Jammes ou à Vielé-Griffin. Il y a dans ce volume un conte d'enfants, une histoire de sept petits garçons et de sept petites filles dans un éden printanier qui est amusante et charmante et qui se termine quand il en prend la fantaisie au poète :

Assez (1). Too late. Les longues sèches institutrices
mettent fin à l'enchantement...

(1) En français dans le texte.

J'aime moins un immense poème sur *la Presse* qui, malgré des strophes originales, prend parfois des aspects de grande machine allégorique. Ramon Pérez de Ayala, qui est un grand poète et un grand écrivain, donne parfois de ces déceptions. Peut-être a-t-il trop l'air de savoir que ses mensonges sont des mensonges. Mais il faut toujours le louer et le remercier pour son intelligence, son ironie mobile et tous ses irrésistibles charmes.

§

Le Pays basque a donné à l'Espagne moderne ses meilleurs peintres et plusieurs de ses meilleurs écrivains. Je pense à Zuloaga et à ces frères Zubiaurre, qui nous présentent des vases de terre aux couleurs brillantes et des visages de paysans mystérieux, fermés, qui semblent, comme leurs auteurs, sourds et muets, visages d'une race que tourmente l'ignorance de son origine. Pour les écrivains, il suffit de nommer Pio Paroja, Ramiro de Maeztu et Unamuno lui-même, fils de ce Bilbao qu'il a chanté en vers majestueux :

Tu vis en moi, Bilbao de mes songes,
tu souffres en moi, mon orageuse ville,
toi qui m'as fait, dans ta forge de douleurs
et d'anxiétés avides.

C'est à Bilbao qu'un groupe d'écrivains et d'artistes a fondé une des revues les mieux présentées qui soit : **Hermes**. *Hermes*, organe du régionalisme basque, offre aussi ses pages aux écrivains des autres provinces, puisque le grand penseur catalan Xenius y publia de ses *gloses*, et affecte aussi un aspect cosmopolite, puisqu'on s'y occupe de Francis Thompson et qu'Ezra Pound, le poète américain dont les milieux littéraires de Paris ont vu passer l'ardente curiosité, y publia récemment un article en anglais sur Quevedo. Alejandro de la Sota, qui vient de réunir en un volume plusieurs de ses chroniques : *Divagaciones de un Transeunte* (Bilbao), entretient les lecteurs d'*Hermes* des hommes et des choses les plus diverses, de Marinetti et d'Ardengo Soffici, d'Arthur Symons et des merveilles du cirque Médrano. Tout cela prête à cette revue une physionomie ouverte, vivante, pleine de cordialité et de gentillesse.

Memento. — Mme Emilia Pardo Bazan est morte, dernier témoignage d'une Espagne un peu ankylosée, romancier fécond, aux moyens

un peu étroits, aux qualités un peu vulgaires, trop ou pas assez embarrassée des préoccupations du naturalisme français, mais femme de cœur et infiniment respectable. M. Pitollet a fort opportunément rappelé à son sujet l'interview prise en 1919 par *America Latina* et qui était vraiment émouvante. — M. Narciso Alonso Cortés a fait paraître à Valladolid trois volumes définitifs consacrés à *Zorrilla, sa vie et ses œuvres*. Les longs travaux n'effraient pas M. Narciso Alonso Cortés qui a déjà publié, en particulier sur l'histoire littéraire de Valladolid, une œuvre critique considérable. Le fameux poète, honneur d'un siècle de romantisme, parfois verbeux, parfois puissant, toujours généreux, méritait cet hommage. — Après la *Sainte Thérèse* que publia le *Livre Catholique* de Crès, voici Raymond Lulle : un fragment du *Blanquerne*, le célèbre *Livre de l'Ami et de l'Aimé*, traduit par M. Marius André. Toutes les richesses du XIIIe siècle méditerranéen, mystique, arabe, amoureux, sont dans des lignes aussi adorables que celles-ci :

Les oiseaux chantaient l'aurore, et l'Aimé, qui est l'aurore, s'éveilla, et les oiseaux finirent leur chant ; et l'Ami mourut pour l'Aimé en l'aurore.

— A l'instigation des écrivains de la *Pluma*, un théâtre s'est fondé à Madrid qui pourra devenir ce que sont pour Paris l'*Œuvre* et le *Vieux-Colombier* : le répertoire comprendra des pièces étrangères, des pièces d'auteurs modernes et aussi des pièces classiques dédaignées ou sabotées par les théâtres officiels. — Luis Araquistain, dans *El Peligro yanqui* (Publicaciones Espana), marque l'antagonisme qui existe entre les peuples espagnols, derniers remparts des forces spirituelles et les Etats-Unis anglo-saxons, si ceux-ci, comme semblent le montrer les événements, tendent à devenir l'Allemagne de demain et si, enivrés d'un messianisme brutal, ils mobilisent à leur tour le Dieu de la Bible pour des fins purement matérielles. — Miguel Asin Palacios : *Los precedentes musulmanes del « Pari de Pascal »* (Boletin de la Biblioteca Menéndez y Pelayo, Santander). Cette thèse d'un des plus nobles et des plus modestes représentants de l'Espagne érudite, et dont je parle ailleurs plus longuement, va rejoindre ses autres travaux sur la philosophie et la mystique arabes et leur influence sur la pensée occidentale.

JEAN CASSOU.

LETTRES NÉERLANDAISES

Dirk Coster, *Marginalia*; Arnhem, van Loghum Slaterus en Visser. — Henriette Roland Holst-Van der Schalk, *De Held en de Schare* (*Le Héros et la Foule*). Amsterdam, Maatschappij voor Goede en Goedkoope Lectuur.

Parmi leurs défauts et leurs qualités, mes compatriotes comp-

tent en tout premier lieu le penchant à moraliser. Toujours ils l'ont eu. Une lutte séculaire contre les flots qui assiégeaient leur terre et auxquels ils l'arrachèrent, pour ainsi dire, pied par pied, ne leur a guère laissé le loisir de s'adonner aux songeries poétiques et les préoccupations religieuses ont marqué de leur gravité le caractère national. Les Hollandais éprouvent donc un vif intérêt pour les manifestations de la pensée religieuse et pour les applications de la morale et il en a été ainsi de tout temps ; au moyen âge, notamment, et particulièrement depuis le XVIIe siècle : les nombreuses publications de livres de sentences (« wyze spreuken ») souvent joliment illustrés en sont la preuve. Je n'ai qu'à rappeler ici Roemer Visscher, Joan de Brune, les ouvrages de Vondel : Warande der Dieren en Gulden Winckel.

Un jeune écrivain qui, comme critique et comme conférencier, a remporté des succès marquants, Dirk Coster, continue la lignée. Pendant ces douze dernières années, parurent de lui des études très fouillées sur des littérateurs français, néerlandais et russes (Pascal, Dostoiewsky, etc.) et maintenant, sous le titre de *Marginalia*, paraît un petit volume de 300 pages édité avec un goût des plus délicats, ce qui n'est pas peu dire dans un pays comme la Hollande où l'art de l'édition est extrêmement avancé. Ce sont, de nouveau, des « wyze spreuken » ou sentences qui se rangent sous différentes rubriques : Souvenirs et Pressentiments, Humanité moderne, Force de vie, Amour et absence d'amour, Force d'âme, Amour humain et Amour chrétien.

Il me serait difficile de choisir entre ces pensées pour définir le caractère de l'ouvrage. Elles m'apparaissent dans leur ensemble comme un symptôme de l'époque où nous sommes et attestent un revirement d'esprit. Le réalisme, aboutissement de l'éveil sensualiste dont se marqua la Renaissance et d'après lequel la vie spirituelle s'ente sur la matière, subit aujourd'hui une atteinte et la notion de l'existence s'affirme comme un reflet et une émanation de l'éternel. Mais cette notion n'a pas encore trouvé la précision et la netteté d'expression qu'elle eut, par exemple, au moyen âge. Ces formes d'expression, autrefois pénétrées d'une ferveur intime, se sont desséchées, ne nous apparaissent plus que comme une vaine terminologie et, comme elles ont perdu leur puissance évocatrice, notre âme actuelle s'efforce en tâtonnant de traduire sur un mode nouveau ces antiques vérités.

Dirk Coster appartient à cette tendance et, pour le caractériser, je ne puis mieux faire en finissant que de citer la sentence qui sert de conclusion à son recueil et aussi de résumé.

L'influence directe de l'amour sur l'organisme sensitif est un problème que les temps nouveaux ont pour tâche de découvrir ou de redécouvrir.

S'il est déjà incontestable que même l'amour naturel pénètre l'homme d'une force inconnue, rend ses regards plus perspicaces, fait respirer sa poitrine plus profondément, règle le cours de son sang, la même loi qui agit ainsi en petit doit aussi agir dans une sphère plus étendue, et l'amour, qui s'est purifié et s'est transformé en charité, doit pouvoir accomplir de plus grandes merveilles. Ainsi déjà à considérer les lois de la réalité courante on éprouve l'inquiet pressentiment que les idées qui dominent effectivement la vie sont tombées dans un effrayant oubli et dans des ténèbres barbares.

§

Mme Henriette Roland Holst, dont j'ai déjà entretenu les lecteurs du *Mercure*, vient de nous donner une magnifique biographie de Garibaldi. Magnifique, si du moins, dans un ouvrage de ce genre, nous nous contentons de goûter les qualités littéraires. A cet égard, Henriette Roland Holst nous satisfait pleinement. Sa sympathie pour le héros du livre et pour ses idéals l'amène à nous conter dans une prose étonnamment suggestive et entraînante la lutte qu'il poursuivit pour la liberté.

Il faut reconnaître aussi que notre sens historique, à la lecture de ces pages, se trouve souvent offusqué. Dès que nous réussissons à nous soustraire à l'émerveillement et à l'exaltation où le génial écrivain nous transporte, nous commençons, tout en sentant combien cette réserve est une profanation, à nous demander s'il convient bien de nous donner d'un personnage historique comme Garibaldi une image aussi idéalisée et aussi immaculée. Mme Roland Holst nous le montre, quoique il se mêlât pendant de longues années à une guerilla sud-américaine, non pas comme essentiellement mû par l'esprit d'aventure, mais uniquement et toujours par un idéal de liberté, en héros chez qui toutes les impulsions sont de la beauté. Dès que notre esprit critique a été mis en éveil sur ce point, nous ne pouvons plus nous empêcher de sourire même aux endroits où l'écrivain a le plus prodigué les enchantements de son style.

Il y a aussi des points où Mme Roland Holst manque de largeur

d'esprit, surtout dans ses interprétations et ses appréciations. Elle est une ardente communiste, et un proverbe hollandais dit qu'il faut prendre les gens comme ils sont. Vraiment, il ne nous coûte rien d'appliquer ce proverbe à Henriette Roland Holst, un écrivain à qui nous devons tant de belles œuvres et par qui notre langue acquit une si merveilleuse puissance d'évocation.

J.-L. WALCH.

LETTRES YOUGO-SLAVES

L'unité yougoslave. — Le moyen âge littéraire. — Bogdan Popovitch : *Antologija novije srpske lirike*, Cviyanovitch, Belgrade. — Milan Réchétar : *Gorski Vijenac*, poème de Pétrovitch Niégoche ; Cviyanovitch, Belgrade. — Les Expressionnistes. — Memento.

Rien ne se produit dans la vie des peuples qu'en fonction du passé, du plus lointain passé, et il serait peut-être relativement facile de jeter sur l'avenir un regard assuré, prophétique, si presque toujours notre clairvoyance ne se trouvait obnubilée par des préoccupations d'intérêt direct et matériel. Longtemps contrariée, chaotique encore, l'**unité yougoslave** se trouve dès l'origine intuitivement formulée dans la tradition nationale, dans la langue, dans les mœurs avant de l'être dans le rêve des poètes et dans la volonté des hommes politiques. Sa réalisation progressive appelle l'attentive méditation du penseur ; car les divers tronçons du peuple yougoslave ne s'étaient jamais trouvés réunis dans le passé, et tout au contraire l'âme yougoslave ne cessa jamais d'être aimantée contradictoirement par l'Orient et par l'Occident, ce qui semble lui avoir conféré une double polarisation et, par là même, une mission d'harmonie. Telle fut de tout temps, sur un plan plus large, mais non pas plus significatif, l'âme française, instrument merveilleux de fusion entre Nord et Sud. Ces considérations serviront sans doute à montrer à tous ceux qu'intéresse l'avenir du peuple des Serbes, Croates et Slovènes l'importance du cours public de littérature yougoslave que M. Miodrag Ibrovac, l'éminent professeur de langue serbo-croate à l'Ecole des Langues Orientales, vient d'inaugurer le 29 janvier dernier et qu'il doit poursuivre chaque samedi à l'Institut d'Etudes Slaves.

Les premières leçons concernent spécialement le **Moyen âge littéraire**, dont l'exploration minutieuse est si difficile, et met-

tent en lumière la dualité de culture et de religion, qui vint greffer sur le tronc racique originel des rameaux imprévus, au feuillage diversement coloré.

Les Yougoslaves, qui ont donné au monde des hommes de science comme Boskovic et Tesla, des philologues comme Miklosic et Kopitar, des poètes comme Gundulic et Niégoche, des artistes comme Mestrovic, peuvent s'enorgueillir d'une littérature qui remonte à la fin du ixe siècle, au moment où les deux apôtres slaves Cyrille et Méthode traduisirent les premiers livres sacrés.

Les tribus serbo-croates étaient descendues de Galicie au viie siècle ; arrivées sur les bords de l'Adriatique, elles s'y convertirent au christianisme sous l'influence de Rome catholique ; mais à l'intérieur de la Péninsule ce fut l'orthodoxie byzantine qui l'emporta.

Ainsi la Croatie et la Slovénie furent amenées à se servir de l'alphabet latin et à subir l'action romano-germanique, tandis que la liturgie slave s'implantait en Dalmatie, en Istrie à la faveur de l'alphabet glagolitique, qui dérive des minuscules grecques ; en Bosnie, en Slavonie, en Serbie, où les disciples de Cyrille et Méthode firent prévaloir l'écriture cyrillique, issue des majuscules grecque.

L'action ecclésiastique favorisa longtemps dans les divers milieux le maintien des formes archaïques du langage à l'encontre des formes populaires ; mais la lutte fut particulièrement vive en Croatie, où les livres glagolitiques furent à l'origine très répandus. Chez les Slovènes, le dialecte populaire triompha de bonne heure ; les premiers monuments écrits datent du xe siècle. En Serbie le célèbre Evangéliaire du prince Miroslav, frère de Nemanïa, remonte au xiie ; mais le premier écrivain national est saint Sava (1175-1236), frère du roi Etienne et premier archevêque autocéphale de Serbie. La vie intellectuelle fleurit au sein de nombreux monastères ; Hilandar, l'un des plus célèbres, fut fondé par saint Sava lui-même sur le mont Athos. Les églises se multiplient ; Hélène d'Anjou, princesse française mariée à Uros Ier, fait édifier celle de Gradac. On rédige des vies de saints et de rois ; on prend pour modèles les œuvres de la littérature byzantine, que l'on paraphrase ou que l'on traduit en même temps que les romans ou contes d'Orient et d'Occident ; le *Roman d'Alexandre*, *Tristan et Yseult*, le *Roman du Renard*, *Barlaam et*

Josaphat, qui n'est autre qu'une version chrétienne de la Vie de Bouddha, *Eladie* sorte de Faust oriental, *Beuve d'Hanstone*, etc. En même temps, sous l'influence de l'hérésie bogomile et patarine, se répandent les Apocryphes, les interprétations fantastiques de l'Ancien et du Nouveau Testament. A côté des auteurs de Biographies, à côté de saint Sava, de son frère Etienne, du moine Domentian, de l'archevêque Danilo (1346), de Grégoire Camblak (1364-1450), il faut placer la douce et touchante figure de la princesse Jefimija, dont le mari fut tué à la Maritza (1371) et qui, après avoir pris le voile à Hilendar, broda en or un éloge du Prince Lazare, où elle a mis tout son cœur.

La poésie savante ne paraît guère avoir illustré le moyen âge serbe ; mais on sait de quelle floraison merveilleuse le peuple se préparait à l'illustrer.

En Croatie, sous l'influence du Nord, naquit de bonne heure le drame liturgique. Il nous reste, en caractères glagolitiques, un *Mystère de Jésus* du xve siècle, une *Passion de Notre Sauveur* et un recueil de trois mystères dus au frère Matija Zadranin.

De même, en Dalmatie, la culture italienne fit éclore un peu plus tard le drame religieux.

Submergés par l'invasion ottomane, les pays serbes gardèrent pourtant leurs églises et leurs monastères et, s'il est vrai de dire que la littérature médiévale demeura sans action sur la littérature moderne, elle contribua néanmoins à sauvegarder l'indépendance morale de la nation, cette nation qui allait tirer de son martyre de quatre siècles la plus étonnante épopée des temps modernes.

Telles sont les grandes lignes esquissées par les premières leçons de M. Ibrovac. Nous ne pouvions choisir de meilleure préface à ces chroniques.

Sur la Poésie populaire se greffe, grâce à la diffusion des idées propagées par Dosithée Obradovitch et aux travaux de Vuk Karadjitch, le réveil intellectuel et national contemporain, du Romantisme au Dynamisme. Dans cette éclosion, les influences étrangères, tour à tour ou concurremment italiennes, françaises, allemandes, russes, jouent le rôle de ferment.

L'Anthologie de la Nouvelle Poésie lyrique serbe, par M. Bogdan Popovitch, nous présente un admirable raccourci de ce mouvement. La première époque, illustrée par

les accents tour à tour élégiaques ou révoltés de la poésie romantique, débute vers 1840. Elle est représentée par Branko Raditchévitch (1824-1853), né à Brod en Slavonie, chantre de la tendresse passionnée, influencé à la fois par Heine, par Byron et par les chansons du peuple, capable à l'occasion d'accents épiques (*Goïko, Le tombeau du haïdouk*), auteur vibrant du *Départ des écoliers;* par Djoura Yakchitch (1832-1878), fils du Banat, lyrique fougueux et emporté, criant sa haine aux oppresseurs, sa pitié aux deshérités et qui sut trouver, à l'adresse de la France vaincue en 1871, d'inoubliables accents; par Yovan Yovanovitch Zmaï (1833-1904), né à Novi Sad, parent du roi Milan, enfant prodige, cerveau et sensibilité d'élite, affiné à la double école de l'amour et de la douleur, ami intime du grand Romantique croate Pierre Préradovitch, prophète ardent de l'unité yougoslave, admirateur de la poésie magyare, tour à tour élégiaque et satirique, rêveur passionné et humoriste subtil, auteur des *Boutons de roses*, de *Tombeaux resplendissants*, de *Selim-Bey*, des *Trois haïdouks;* par Lazare Kostitch (1841-1910) ; par Nicolas Pétrovitch Niégoche (1841), roi de Monténégro, auteur de L'*Impératrice des Balkans* et de chants épiques où il exalte un idéal qui devait se tourner contre lui-même ; par Milan Kouyoundjitch (Aberdar) (1846-1893) et Yvan Grtchitch (Milenko) (1846-1875).

La deuxième époque, celle que nous avons résumée dans notre dernière chronique et qui appartient aux Parnassiens, est représentée par Voïslav Ilitch (1862-1894), Yovan Doutchitch né en 1874, Milan Rakitch (1876), trois figures magistrales qu'accompagnent Milorad Mitrovitch (1867-1907), Aleksa Chantich, né en 1868, poète herzégovinien de la joie printanière, Mileta Yakchitch, né en 1869 et Miloche Pérovitch.

La troisième, à laquelle il nous fut donné déjà de faire allusion, débute en 1900. C'est proprement celle des Dynamistes. Elle est tout entière dominée par la haute figure du critique Jean Skerlitch, pionnier fervent de l'influence française; cependant, nous avons marqué comment quelques artistes d'élite faisaient quelque peu bande à part et sauvegardaient, à l'encontre d'un art trop volontaire, trop exclusivement extérieur et formel, les droits de l'inspiration personnelle et du songe intérieur. A ce titre les *Souvenirs* que publie Milan Voukassovitch dans la jeune revue *La Guirlande* (*Venac*) sur Nestor Youtchni, Vélimir Rayitch,

Miloutine Ouskokovitch et Voïslav Petkovitch-Dis offrent un intérêt tout particulier.

L'Anthologie de M. Bogdan Popovitch réunit des poèmes de MM. Tchourtchine, sceptique réaliste, lyrique captivant, plein de verve et d'humour, qui dirige maintenant avec autorité l'active revue *L'Europe Nouvelle* de Zagreb ; Velimir Rayitch, poète émouvant du *Vœu*, de *Pour le jour de ses noces*, Voïslav Ilitch jeune, chantre des *Cloches*, Sima Pandourovitch, maître du vers et du verbe, directeur de la revue *La Pensée*, où se concentre une large part du mouvement intellectuel d'aujourd'hui, auteur d'une très vivante traduction en vers d'*Athalie*, parue en 1913 ; Velko Pétrovitch nostalgique ; Danitsa Markovitch, poétesse naturiste au vers souple et vibrant, dont le recueil *Instants*, paru en 1904, consacra la renommée. On y remarque *Elégie de printemps*, *A la Fontaine*, *Rose d'automne*, poésies d'un sentiment profond ; Mirko Koroliya, fils de la Dalmatie, gracieux et fier, et surtout Svétislav Stéfanovitch que la nouvelle génération *expressionniste* considère comme un précurseur, Svétislav Stefanovitch, le poète védique de l'*Hymne à Hénil* (dieu de l'aurore), est un visionnaire païen qui s'est efforcé, dans un récent recueil d'aphorismes, *Coups d'œil et tentatives*, de dégager la mission du Slavisme. Il n'hésite pas à proclamer la déchéance du Christianisme, que Mgr Velimirovitch, auteur des *Paroles sur l'Homme-Tout*, considère au contraire comme indispensable au salut de la civilisation européenne.

A n'en pas douter, M. Stefanovitch procède directement du grand poète de **La Guirlande des Montagnes**. Le chef-d'œuvre du vladyka Petrovitch Niégoche, réédité récemment avec un substantiel commentaire biographique et critique de Milan Réchétar, contient en effet cette affirmation :

La défense est liée à la vie. La nature arme tout contre la nécessité, et tout le désordre qu'elle crée suit tout de même un ordre. Au-dessus de ce puissant mélange, une force intelligente règne ; elle ne permet pas que le mal la domine.

Paroles à méditer longuement.

Toujours, dans la poésie yougoslave, le Rêve est éperdûment tendu vers l'Action, en associant de plus en plus la nature et l'âme à ce rêve. Ces **Expressionnistes** ont chance de découvrir les sources d'un renouveau fécond. MM. S. Vinaver, chan-

tre original de *La Route à travers le chaos*, de *La Cité des mauvais mages;* Tsrnianski, vers-libriste ingénieux, auteur des *Contes sur le mâle* qui ont causé quelque surprise, sont à l'avant-garde du mouvement.

L'inspiration d'Augustin Ouyévitch, le poète de *Lelek Sébra*, s'exerce davantage en profondeur. La forme de son vers reste classique et puissamment disciplinée, et l'apparition du recueil fut un réel événement littéraire. Il nous y faudra revenir. Devant la nature et la vie, l'émotion joyeuse de Mme Yélitsa Spiridonovitch-Savitch, qui publie *Par les sentiers étroits*, s'exprime en rythmes quelque peu hachés, mais qui ne sont pas sans charme ni sincérité. L'accent est ferme et neuf. Quant à M. Ivo Andritch, son beau recueil de méditations rythmées, intitulé *Ex Ponto*, est d'une portée trop haute pour que nous omettions de l'analyser plus en détail un jour.

C'est une âme slave qui s'efforce à découvrir le sens de la vie dans l'universelle bonté.

Memento. — Nous avons eu l'occasion de signaler plus haut au passage quelques revues. Nous devons mentionner tout particulièrement la nouvelle série du *Srspki Knizevni Glasnik*, où a paru une magistrale nouvelle de Sibe Militchitch : *La Mort du Père*, des vers de Chantitch, de Koroliya, de Mileta Yakchitch, de Tsrnianski. A *Misao* la collaboration est particulièrement riche. Marquons au passage de prestigieux *Poèmes en prose* de Voukassovitch.

Nous aurons besoin de consacrer prochainement un commentaire particulier à l'analyse du mouvement intellectuel slovène, qui dispose d'une langue à part. Ce mouvement gravite autour de deux revues déjà anciennes, le *Lioublianski Zvon* (La Cloche de Lioubliana) et le *Dom in Svet* (La Patrie et le Monde). Il se manifeste par un naturisme impressionniste qui va parfois jusqu'au symbole et où l'on discerne l'influence des modes françaises de la fin du xixe siècle. Poète en prose d'une sensibilité particulièrement vibrante, Ivan Cankar, qui vient de mourir prématurément et qui fut le directeur de *Dom in Svet*, se place au premier rang, avec le rhapsode Zupancic, chantre puissant des *Dumas*, et le conteur populaire Finzgar, évocateur prestigieux des figures du terroir, auteur de *Sous le soleil libre*.

LIOUBO SOKOLOVITCH.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

I. Loriss-Mélikof : *La révolution russe et les nouvelles républiques transcaucasiennes*, Alcan. — Ossip-Lourié : *La révolution russe*, Rieder et Cie. —

Jules Legras : *Mémoires de Russie*, Payot. — William Le Queux : *La Vie secrète de la tzarine tragique*, Edition française illustrée. — Henri Barbusse : *La Lueur dans l'Abîme*, Editions *Clarté*.

« Peu de pays sont moins connus de a généralité du public que cette vaste région appelée communément Transcaucasie ou Caucase méridional... », ainsi débute le livre du Dr J. Loriss-Mélikoff, et c'est pour remédier à cette ignorance qu'il fut chargé par le gouvernement de M. Clemenceau d'une mission en Transcaucasie. Sa tâche était de découvrir au gouvernement français ce pays, de lui faire connaître ce qui s'y était passé pendant la guerre et surtout, après la débâcle russe, de définir par quelles étapes sur les ruines de l'ancien empire tzariste se sont formés les trois nouveaux Etats transcaucasiens de Géorgie, d'Arménie et d'Azerbeydjan. Si le but de cette mission était des plus louables, le choix du missionnaire ne fut peut-être pas des plus heureux. Le Dr Loriss-Mélikoff, excellent médecin et savant estimé, qui a beaucoup travaillé à l'Institut Pasteur, n'était pas suffisamment préparé au rôle d'écrivain politique. Dans le rapport qu'il a présenté et qu'il a résumé dans son livre : **La révolution russe et les nouvelles républiques transcaucasiennes**, il a voulu trop embrasser. Remontant aux origines, il décrit les mœurs primitives de la Russie, l'influence d'abord des Varègues, puis du christianisme byzantin, et du joug mongol. Mais d'Ivan le Terrible il saute à Alexandre Ier, Speransky Araktcheiev et au général Loriss-Melikoff, son propre parent, qui fut incontestablement un des grands hommes d'Etat qu'ait eus la Russie. Néanmoins, malgré des lacunes et des défauts, le livre du Dr Loriss-Melikoff apporte une contribution intéressante à l'étude des nouvelles républiques transcaucasiennes et surtout de la Géorgie. Sa conclusion est que la confédération des Etats transcaucasiens — et l'indépendance de ces républiques — est possible et nécessaire et qu'elle contribuera fortement à la paix en Orient et à la paix universelle.

Un des défauts que nous avons signalé dans le livre du Dr Loriss-Melikoff se retrouve dans celui de M. Ossip-Lourié : **La révolution russe**, c'est-à-dire que l'auteur a voulu rappeler, en 112 pages, tous les événements qui se sont produits en Russie depuis la déclaration de la guerre, en 1914, jusqu'à nos jours. Il n'y a rien de nouveau dans ce petit livre, sauf peut-être les

chiffres des tirages des journaux bolchevistes. Ces chiffres sont assez curieux ; comme en Russie il n'existe actuellement aucune autre presse que la presse bolcheviste, les tirages de ces journaux représentent donc le total de la publication périodique en Russie. Voici ces chiffres, dont l'auteur ne nous indique d'ailleurs pas la source :

En novembre 1919 : La *Pravda*, tirage, 150.000 exemplaires ; la *Krasnaia Gazetta* : 180.000 ; la *Deresenskaia Kommouna* : 65.000 ; les *Isvestia* : 53.000. Au total 450.000. L'auteur se montre sympathique au régime bolcheviste et très indulgent pour Lénine et ses collaborateurs. C'est ainsi qu'il nous présente Lénine comme un puritain inaccessible à la corruption, et qu'il le compare au héros d'Ibsen, Brandt, alors qu'il est avéré par les révélations du socialiste allemand Bernstein et d'autres que Lénine et ses acolytes ont reçu de l'Allemagne 70.000.000 de marks, fait qui, du reste, a été confirmé par le général Ludendorf lui-même, et que ne nient pas les bolcheviks.

Au livre de M. Jules Legras : **Mémoires de Russie**, on peut reprocher d'être surchargé de trop de menus détails de la vie militaire. L'auteur n'omet rien des événements qui se sont passés en Russie depuis six ans, et auxquels il a pris une part directe ou indirecte. Par exemple, il ne manque jamais de mentionner qu'il a été invité à la table impériale, qu'il a déjeuné ou dîné avec tel ou tel général ou commandant d'armée.

Le titre : *Mémoires de Russie* correspond imparfaitement au sujet du livre qui est consacré surtout à la vie militaire en Russie pendant la guerre et à la tourmente qui l'a suivie. Cependant, tel quel, c'est un travail d'une lecture profitable. L'auteur est indiscutablement un observateur averti et sa parfaite connaissance de la langue russe lui a beaucoup facilité la compréhension des faits et des hommes. Son chapitre sur le front roumain, ses caractéristiques des officiers et des soldats russes, ses commentaires sur la débâcle de l'armée au début du bolchevisme sont tout à fait remarquables. Le livre de M. Jules Legras occupera une place importante parmi les ouvrages que consulteront les historiens de la guerre mondiale.

La vie secrète de la tzarine tragique, de M. W. Le Queux, est de la même facture que son *Raspoutine moine scélérat*. Ch. Omessa nous avait déjà présenté un courrier de l'Im-

pératrice qui n'existait que dans le royaume de la fantaisie. M. Le Queux nous présente une demoiselle d'honneur, confidente de l'impératrice, la baronne Zénaïde Tzankoff, qui ne semble pas avoir plus de réalité ; mais comme il n'y a aucun moyen de contrôler les faits rapportés dans le journal de cette soi-disant demoiselle d'honneur, il faut les accepter de confiance et s'y intéresser si l'on peut. Toutefois l'incrédulité est permise, car l'ignorance de l'auteur pour tout ce qui touche la Russie éclate à chaque page. Un exemple entre cent : la demoiselle d'honneur rapporte sa conversation avec l'impératrice : « Zénaïde, je vais avoir à déjeuner aujourd'hui une certaine Mme Oranovsky, la femme d'un colonel qui m'est très recommandée... On me dit que c'est une femme extrêmement fine et intelligente, ce sont les *starets* qui me l'ont envoyée »... Et au mot *starets* l'auteur fait la note suivante : « Les « sœurs-disciples », confrérie fondée par Raspoutine. » Pour goûter la saveur de cette note il faut savoir que le mot *staretz*, en russe, signifie un vieillard, et qu'on donne ce nom aux pèlerins vagabonds. Raspoutine, qui, au début de sa carrière, fut un tel pèlerin, était appelé « staretz ».

J. W. BIENSTOCK.

§

Ces lueurs... ces clartés... cet abîme... J'ai cru, de prime abord, qu'il s'agissait d'un ouvrage spirite. Et mon « double » déjà se frottait les mains. Pourquoi non ? L'auteur de l'*Enfer* m'apparaissait fort capable de nous apporter des révélations convaincantes sur l'au delà. Hélas ! renseignements pris, nous restons dans l'en deçà,—et même un peu moins haut : dans la polémique. Car ce pimpant opuscule est un manuel de civisme international et un catéchisme de groupe. L'abîme, selon Barbusse, c'est le désastre où roule notre civilisation. « La loi bestiale du plus fort entre les particuliers dans les États, entre les États dans le monde », voilà la peste qui dévaste l'univers et le précipite vers sa fin. La maladie est-elle bien nouvelle ? J'ai comme un souvenir qu'on en parlait déjà, en ces mêmes termes, voilà 130 ans. Et le mal dure toujours — ni plus ni moins que le malade. Qu'il soit sérieusement « amoché », comme il est dit dans le *Feu*, là, peut-être, le diagnostic est exact. Barbusse, en praticien consommé, relève tous les indices, ausculte tous les organes atteints, enfonce son thermomètre dans toutes les anfractuosités sociales, débride toutes

les plaies. Là, il n'est vraiment qu'à le laisser agir, subtil anatomiste et impitoyable clinicien : de ceux qui rudoient le malade et dont on redoute les éclats, mais qui ne peuvent sous le masque dissimuler une immense pitié et une tendresse qui saigne avec la plaie mise à nu. Et sous sa plume, trempée à la fois dans du fiel et dans les larmes, l'observation médicale s'inscrit, fougueuse et nette comme une eau-forte. Que tout soit à accepter néanmoins dans ce déballage d'amphithéâtre, je n'en suis pas bien sûr. D'autant que ce malade à l'agonie, ce corps social pourri et inéluctablement condamné, Barbusse, un peu plus loin, prétend le sauver et le forcer à guérir. Moïse après Jérémie. Après Héraclite, Ambroise Paré... Il nous expose au long son traitement. Comme révulsif, la « révolte sacrée ». Révolte de la raison contre la croyance. Puis, tour à tour moxa ou reconstituant, la *loi d'égalité* corroborée par la *loi de travail*. Egalisation des hommes, des enfants et des femmes, selon les méthodes du citoyen Procuste, transposées dans l'ordre moral. Suppression de l'héritage et socialisation de tous les moyens de production. Substitution, à l'idéal patriotique, de l'idéal humain et de l'internationalisme au nationalisme. Emploi d'une langue universelle auxiliaire qui remédie à la séparation biblique de la confusion des langues. Plus de fétiches religieux ou autres. Plus de drapeaux, avec « les différences ridicules de leurs bigarrures ». Un seul pouvoir central dans l'univers, à la fois politique, économique et judiciaire : la vraie Société des Nations, souveraine effective de tout le prolétariat du monde...

Il faut forcer l'aurore à naître en y croyant, vaticine un poète que connaît bien le poète Barbusse. Le groupe « Clarté » dont on peut lire à la fin du volume les statuts et les conditions de souscription (à toutes les religions, anciennes ou nouvelles, il est un symbole commun : c'est l'offrande), prétend par une action continue, méthodique, accélérer cette aube, — version édulcorée et plus souriante du « grand soir ». *Clarté*, à moins d'imprévu, répudie les coups de force ; c'est par la parole et par l'écrit qu'elle se flatte d'accomplir la révolution dans les esprits, nous imposer la « Charte du Changement ». Pourquoi ne me sens-je pas convaincu ? Pourquoi ce catéchisme libertaire m'inspire-t-il la même gêne que tous les catéchismes ? Pourquoi ces invectives contre la société d'aujourd'hui nous semblent-elles si vieillotes ?

Pourquoi ce livre d'avant-garde nous laisse-t-il l'impression d'une affiche déteinte? Le livre n'est pas fait pour suppléer aux réunions publiques. Le gros alcool des mots surchauffés n'a point de prise sur le cœur-à-cœur auquel il nous convie. Et puis, pourquoi suis-je choqué d'aviser sur la page de garde de ce manuel égalitaire cette curieuse mention: *Il a été tiré de cet ouvrage :*

100 exemplaires sur Japon de 1 à 100
150 — Hollande de 101 à 250
200 — papier vergé de 251 à 450.

« Nous mourons du Privilège », s'exclame l'auteur, dès les premières lignes. Et il n'a rien de plus prompt que de le restaurer avant la lettre. Pour qui ces « Japon » et pour qui ces « Hollande »? Hélas! comme les autres chapelles, *Clarté* a ses porte-flambeaux et ses moucheurs de cierge. Et voilà démontrée, au seuil même du temple, et devant même qu'il soit construit, la touchante illusion de cette « Egalité », dont la promesse rayonne dans les pages du livre, avec la même insistance qu'au fronton de nos maisons d'arrêt ou de nos Monts-de-Piété. Certes, Barbusse avait beau jeu à fouiller dans le gâchis d'après-guerre — cette guerre dont il supplie pathétiquement ses camarades du front « de garder la mémoire en leur cœur comme une plaie ouverte ». Certes, oui, la blessure dont il parle reste ouverte et suppure. Mais est-ce un bon procédé de la guérir que de l'écorcher à vif ou de la cautériser au fer rouge? C'est de la chirurgie des cavernes ; et il doit y avoir, malgré tout, je veux le croire, des cures plus opérantes et des asepsies plus humaines.

Laissons là les vaines comparaisons et parlons à cœur franc, avec cette fraternisation dont il faudra bien, avant les peuples, faire entre individus le loyal essai. Comme vous, Barbusse, — puisque la nouvelle foi m'autorise à vous parler d'égal à égal, — je vis aux champs et pour les mêmes maux. Je ne veux pas dire que tout ici soit limpide ou salubre. Il y a bien par ci par là quelques tas de fumier et, derrière eux, quelques profiteurs. Mais il y a aussi la vieille terre, ceux qui l'aiment et qu'elle aime. Je vous jure, Barbusse, qu'on ne sent pas ici gronder la fin du monde. J'y cherche en vain les menaces que vous avez vu s'assombrir dans les villes. J'y ai cherché en vain dans les cerveaux ou les cœurs le vertige de cet « abîme », que Pascal désorienté,

— pour avoir trop regardé peut-être du côté de l'Orient, — vous sentez, dites-vous, se creuser sous vos pas. Je ne vois pas se profiler, même dans la brume des pensées les plus confuses, ombre d'un désir, voire d'un appétit de ce « changement », dont vous prétendez, d'extrême urgence, homologuer la charte.

Par contre, la clarté dont vous croyez opportun de revivifier nos esprits, elle ruisselle ici, éblouissante et de partout. Dans les ténèbres dorées de la grange ou de l'étable, sous l'alcôve écrasée des vieux lits en tombeaux comme au plein jour des champs... S'est-elle jamais éclipsée ? C'est la même qui, depuis des siècles, fait lever le blé et mûrir l'âme de ceux qui le moissonnent. Elle est simple et flagrante, démonstrative et nette. A sa lueur d'évidence s'élucident bien des questions qui vous enfièvrent, bien des anxiétés qui vous troublent. Venez aux champs, Barbusse : j'entends aux vrais, ceux qui travaillent et ceux qui peinent, ceux qui produisent, aussi : ceux qui devront peiner, travailler et produire sous votre régime comme sous les autres. Ceux-là ne s'effrayent guère du lendemain, pas plus qu'ils ne se sont effrayés de la veille. Je vous jure, par Lénine, que la Russie ne les intéresse pas, et que les « malheurs » de l'Allemagne les laissent assez froids. Ils réservent leur pitié pour nos régions dévastées, pour la terre qu'ils ont vu souffrir, et dont, mieux que quiconque, ils ressentent la détresse. Et vous aurez peine à leur faire admettre que l'Allemagne soit pour rien dans ce malheur ou qu'il y ait rien de plus urgent que d'y porter secours. Faites parler nos paysans, Barbusse : et ensuite, comptez-les. C'est tout de même l'avis de ceux-là qui prévaut. Car si vous n'avez pas le prolétaire des champs, vous n'avez rien. Et ceux-là, vous ne les « aurez » pas, pas plus que d'autres ne les ont « eus ». Et puis, derrière eux, il y a les guérets et les arbres, les oiseaux et le ciel. Toute la douceur inébranlable, toute l'âme diverse et unifiée de nos exquis paysages de France. Est-ce que la vieille terre nous a désabusés ? Est-ce qu'elle ne console pas, en tout temps, de la vilenie des hommes et de leurs meurtrissures ?

Et, dites, n'étiez-vous pas plus libre et plus universel, ô prophète enfiévré de néant, quand votre lyrisme, ébloui des seules clartés qui comptent, transposait en beaux vers, pour tous et pour quelques-uns, la lumineuse réalité des bonheurs qui nous entourent ? Pourquoi vouloir égarer ses rêves parmi les hommes, quand

il est si substantiel et si humain de les étendre à toute la nature, qui, elle, est raisonnable et jamais décevante, et nous enseigne, mieux que toutes les abstractions des philosophes et des politiciens, les lois saines et libérales d'un honnête, d'un droit et juste gouvernement ?

PAUL OLIVIER.

OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914-1919

Le capitaine pilote-aviateur Fonck : *Mes combats*, Flammarion. — H. Bornecque et Germain Drouilly : *La France et la Guerre*, Payot. — Th. W. Koch : *Les Livres à la Guerre*, E. Champion.

Les Homères manquant à nos Achilles, il faut bien que ceux-ci se donnent la tâche d'iliadiser eux-mêmes leurs combats. Fonck, pour sa part, a pris ce soin. Les Michelets à venir lui sauront gré d'avoir, avec autant de précision que de modestie, brouillonné leur tâche. L'image du mémorialiste sourit au seuil du livre. Sourire un peu amer, — par la faute, peut-être, du clichage... Derrière la brume du regard transparaît ce flamboiement des souvenirs, qui sont déjà des songes. Se rappeler, n'est-ce pas rêver, en mieux ?... Ce testament homérique est dédié aux immortels compagnons que sont les morts. On ne peut qu'avec piété en feuilleter les pages où circulent de grands souffles. René Fonck est né voilà vingt-six ans au pied de ces Vosges, qui, tout un demi siècle, ont entendu passer, sur l'aile du vent, la plainte mélancolique des vaincus. Ces murmures ont bercé son enfance et enfiévré ses songeries. « La guerre se dressait au milieu de mes rêves comme l'antique fatalité à laquelle il fallait payer tribut pour avoir le droit de progresser vers l'avenir. » La terrible échéance venue, Fonck n'a pas dix-neuf ans. Après un an de noviciat, il prend son essor vers la gloire. Retracer les étapes de cette envolée serait faire injure à nos souvenirs. Cent vingt appareils abattus dont six en une seule chasse et à deux reprises ; vingt-huit citations, et l'épopée quotidienne de cette escadrille des *Cigognes* où il conquiert ses chevrons, aile à aile avec Dorme, Deullin, Garros et Guynemer ; enfin apothéose, de son effort, cette tendre rivalité d'où il sortira vainqueur, contre l'intrépide Nungesser, à qui, vingt fois blessé, la guerre n'a laissé d'entier que le cœur... Ces chiffres, ces noms, ces faits rayonnent dans toutes les mémoires. Et leur panégyrique n'est plus à faire, pas

plus qu'on ne refait celui de Roland ou du Cid. Ce qui nous séduit par-dessus tout,en ce récit, ce sont les émotions personnelles du narrateur, ces profondeurs et cette intimité de l'âme, que les plus nobles hésitent parfois à confier au papier, et que d'aucuns regretteront sans doute de trouver trop brièvement éparses dans ces feuilles de grand vent... L'ivresse des hauts espaces est peu communicative. Elle exalte, par contre, cette âpreté du vouloir et cette froide domination de la raison, vertus expresses des combattants de l'air, dont le courage n'est pas seulement cuirassé de fougue et dont la chance est faite surtout de tactique et d'adresse. Les heures fécondes, nous enseigne René Fonck, ce sont les heures de nuit, les mêmes qui favorisent la méditation des philosophes et des saints. Bénédictin de l'espace, courbé sur sa tâche de mort qui protège la vie de milliers d'âmes, l'aviateur prend ici sa vraie figure d'anachorète, fécondant comme celui-ci de sa pensée le désert des étendues et l'infini du ciel. Et, comme les pieux solitaires des thébaïdes terrestres, il éprouve ce mépris et, en même temps, cette palpitation de la mort qui, aux âges héroïques de la foi, ravissaient en extase les âmes des confesseurs. « L'idée de n'être plus saisit mon cœur à la façon d'une joie subite », écrit saint Augustin. « Le frisson de la mort fouette mon sang, qui remonte à mes joues plus rouge et plus chaud », nous confie René Fonck. C'est par des mots empruntés aux soliloques des saints, aux mystiques effusions des docteurs de l'Eglise, que s'expriment çà et là ces sentiments épurés dans la perpétuelle confrontation de la mort et le sanctuaire des hauteurs. Cette austérité est caractéristique. Il faut savoir gré au capitaine Fonck d'avoir fait justice une bonne fois de la basse et superficielle légende de l'aviateur casse-cou — et casse-cœurs —, bonne à reléguer désormais parmi les chromos de la guerre. Les escadrilles ? Autant de confréries astreintes à la règle votive du désintéressement et de l'amitié. Que l'un vienne à disparaître, sa tâche est répartie entre les survivants. Fraternité de trappistes, qui n'ont point besoin de se répéter l'un à l'autre qu'il faut mourir. Et, comme les grands élus de la faveur divine, ces favoris des honneurs terrestres n'ont qu'une passion au cœur : l'amitié des humbles, des tout petits. Des baisers de la gloire, d'autres caresses aussi, ils furent vite blasés. Mais ce qui les émeut aux larmes, ces surhommes candides, restés de grands enfants, c'est l'estime

du poilu, la « reconnaissance naïve de ceux qui sentent, sans pouvoir définir leurs sentiments ». J'aime ce témoignage ingénu. Cette simplicité d'âme est la grâce suprême des grands animateurs. Qui pourrait oublier que Celui-là même qui donna des ailes au monde, dont la pensée survole après vingt siècles la grande anxiété des hommes, ne voulut pour amis qu'un humble adolescent et de pauvres pêcheurs du lac de Tibériade ?... Il y aurait injustice à prétendre que Fonck, à vingt-six ans, a pris ses invalides. Mais le pétrel, à l'abri dans son creux de roche, ne peut s'empêcher de revivre l'ivresse de l'ouragan. « J'ai la nostalgie, écrit notre héros, de ces heures épouvantables. » On en sent le regret percer à toutes les lignes. L'oiseau de haut vol est retombé de haut, puisque le voici dans la politique. Osons espérer du moins que, parmi ces remous, son œil clair et sa froide raison le serviront, et nous à travers lui. Un jour, peut-être, nous aurons les cahiers d'atterrissage du député René Fonck... Ce ne seront pas de ses Mémoires les pages qui offriront le moins d'intérêt. Il m'étonnerait cependant qu'elles ne fussent pas mélancoliques... L'homme n'a pas en vain, et pendant tant de siècles, envié ses ailes à l'oiseau, pour ne pas éprouver cruellement, au jour venu, la consternation de les fermer.

PAUL OLIVIER.

§

La formation de l'opinion publique pendant la guerre est le sous-titre du livre de MM. Bornecque et Drouilly : **La France et la Guerre.** Leur travail est avant tout une analyse des livres *français* qui ont défendu les Alliés ou attaqué leurs adversaires de 1914 à 1918. En 156 pages, ils ont condensé 200 volumes environ, permettant de savoir en quelques minutes ce que contient chacun d'eux. Ils ont ainsi créé plus qu'un guide pour les historiens futurs, car leur volume se lit avec intérêt d'un bout à l'autre.

La traduction française du livre de T. W. Koch sur **les Livres à la guerre** fera connaître dans notre pays l'admirable organisation créée avec un zèle infatigable par l'Association des Bibliothécaires américains pour fournir à ses compatriotes sous les armes les livres qui pouvaient leur être utiles ou les divertir.

En 1916, les soldats américains sur la frontière du Mexique

n'avaient pas de livres pour se distraire et en mendiaient aux voyageurs.

Instruits par ce qu'ils avaient appris « que les soldats britanniques, sans le réconfort de la lecture, n'auraient guère été favorisés en fait de distractions dans leurs abris lugubres », les Américains dotèrent leurs camps d'innombrables bibliothèques qui rendirent d'inestimables services pour maintenir le moral de leurs troupes. Le livre de T. W. Koch, orné à profusion d'illustrations hors texte, fournit de nombreux arguments à ceux qui préconisent de développer et de moderniser nos bibliothèques.

ÉMILE LALOY.

GAZETTE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Souvenir. — J'ai été, dans ma jeunesse, clerc d'avoué pendant une bonne dizaine d'années. J'avais vingt-deux ans. Il me fallait gagner ma vie, en gardant du loisir pour m'occuper des choses qui m'intéressaient. On m'avait indiqué cette sorte d'emploi. L'étude..., quai Voltaire, demandait un troisième clerc. Je m'étais présenté, disant que je commençais mon droit. A la faveur de ce mensonge, j'avais tout de suite été agréé. Cinquante francs par mois, et le pain du déjeuner. J'avais trente francs de chambre dans un hôtel rue de Savoie, au deuxième, sur la rue, une grande fenêtre, un tapis par terre, n'ayant jamais pu vivre dans un taudis. Restaient vingt francs. En y ajoutant une trentaine de francs que m'envoyait chaque mois ma tante Fanny, cela faisait, en forçant un peu, cinquante francs pour me nourrir, m'habiller, m'acheter un livre de temps en temps. Je n'en suis pas mort, comme on le voit. Et qu'il se montre, s'il existe, celui à qui j'ai emprunté même seulement cinq francs ! Ma situation fut d'ailleurs rapidement améliorée. Au bout de cinq ou six ans, promu deuxième clerc, j'avais soixante-dix francs. Au bout de trois ou quatre autres années, cent francs. Je me mis dans mes meubles, ce jour-là.

Hier dimanche, revenant d'une réunion chez Gaston Gallimard, je m'étais assis, pour me reposer, justement sur un banc, quai Malaquais. Il vint à passer, devant moi, un jeune homme, pâle, mince, les cheveux un peu longs, vêtu pauvrement mais soigneusement, les chaussures percées, — distingué, cependant, fin, l'air

que n'a pas tout le monde. Je me disais : j'ai été ainsi ! Toute ma vie à cette époque, après trente ans, repassait devant mes yeux. Je ne pouvais me décider à me lever et à continuer mon chemin, tant j'étais pris par la rêverie.

J'ai bien des petits souvenirs sur le temps que j'ai passé ainsi dans la basoche, d'abord ces dix années comme clerc d'avoué, et ensuite trois ou quatre ans comme secrétaire d'administrateur judiciaire. Dépêchons-nous d'en noter quelques-uns. J'avais surtout, comme clerc d'avoué, des dossiers d'assistance judiciaire, et dans ces dossiers, surtout des dossiers de divorce. J'ai vu là de bien belles histoires conjugales. Je trouvais déjà souverainement immoral que des gens puissent se marier et acquérir un droit de propriété l'un sur l'autre. L'expérience objective que j'ai faite là du mariage m'a donné, en plus, une prodigieuse admiration pour le courage qu'il demande. J'ai toujours été porté à me moquer des gens. Si jeune que j'étais, je ne m'en privais pas. Mes collègues comme les clients me servaient de sujets. Je me rappelle une demande en divorce formée par un gendarme contre sa femme. Je convoque cet homme pour avoir de lui les renseignements nécessaires à la rédaction de la requête. Il arrive. Je le questionne sur les griefs qu'il a à formuler. Il n'en avait qu'un. Et veut-on savoir lequel ? Sa femme avait volé. « Et vous demandez le divorce pour cela ! lui dis-je. Pour un vol ! Vous, un gendarme ! On a pourtant fait les gendarmes tout exprès pour les voleurs. » Je crois bien que cet imbécile n'a jamais compris la finesse de ma remarque.

Je m'occupais aussi d'autres affaires. J'ai rédigé la requête de divorce d'Henri Rochefort et je me suis occupé également du divorce du peintre L. G... dans lequel il y avait de bien jolis détails de relations intimes. Mme L. G..., était une créature merveilleuse, un vrai Rubens, fille d'une concierge et la bêtise la plus accomplie. L. G... l'avait certainement adorée. Après un long voyage, tout à la joie de la retrouver, lui écrivant pour lui annoncer son arrivée, il lui recommandait de ne pas faire sa toilette. L'amour a de ces raffinements.

J'ai d'ailleurs rarement été aussi malheureux, dans la nécessité de gagner ma vie, que dans ce métier de clerc d'avoué, par un certain côté. J'ai subi au Palais, dans les couloirs des greffes, pour le retrait des pièces, dans des attentes souvent de plus d'une

heure, une promiscuité affreusement pénible pour moi, au milieu de petits clercs aussi grossiers de langage que bruyants dans leurs manières. Il entrait aussi dans mes fonctions, comme pour tous les clercs, quand c'était mon jour de Palais, d'aller demander aux greffiers de chambres ce qu'on avait fait dans telle ou telle affaire. Ils étaient plusieurs fort désagréables. Celui de la sixième chambre les surpassait tous. Chaque fois qu'il me fallait aller le trouver, j'étais au supplice. Je revois encore cet escogriffe, prétentieux, pédant, avec des moustaches et une barbiche blondes ridicules, l'air d'un sot complet et un grossier personnage, par-dessus le marché, que je revoyais quelquefois, le soir, dans mes promenades, en train de cultiver son esprit en jouant à la manille au café François-Ier. S'il n'est pas mort et si ces lignes lui tombent sous les yeux, il peut se reconnaître : j'en serai enchanté. Il avait vraiment l'air de vous prendre pour des laquais et vous parlait de même. Un jour que je l'abordais pendant une suspension et qu'il usait de ses manières habituelles, je n'y pus plus tenir : « Vous pourriez tout de même recevoir les gens autrement, lui dis-je. Je me présente poliment. Répondez de même. Ce n'est pas parce que vous avez quelques mètres de lustrine sur le dos que vous m'en imposez. » Il changea un peu ses façons, à partir de ce jour-là. Quel contraste avec le greffier de la première chambre (un personnage au Palais), un bon gros commun, à la figure de marchand de vins, dont le nom ne m'est pas présent en ce moment, qui eut des histoires, plus tard, pour malversations ou imprudences commises par lui comme conseil judiciaire. Un excellent homme, qu'on pouvait déranger à tout moment, qui se mettait en quatre pour vous renseigner, comme s'il se fût rendu compte des corvées qu'on accomplissait. Quand je dis que les gens qui ne sont pas irréprochables valent souvent mieux que les autres, c'est que j'en ai fait l'expérience. La notion du devoir absolue rend les gens secs, étroits, bornés, finit par faire d'eux des mécaniques détestables. Un coquin est souvent un homme supérieur mal à l'aise au milieu de tous nos préjugés.

Comme secrétaire d'administrateur judiciaire, j'ai fait mes débuts avec l'affaire Humbert, pour l'apposition des scellés à la banque Humbert, rue Scribe, si je me souviens bien. Mon patron m'avait envoyé en premier, et je m'amuse encore de l'aisance polie avec laquelle je priai les employés, qui ne s'attendaient à

rien, de demeurer à leur place, personne ne devant plus entrer ni sortir. Pendant que j'attendais la suite, on frappa à la porte. J'ouvris et je me trouvai en face d'un vieil homme en pantoufles, habillé d'une sorte de houppelande, coiffé d'une casquette démodée, qui me demanda, d'un air alarmé, si c'était vrai qu'on posait les scellés. Sur ma réponse affirmative, il me supplia de le laisser venir à l'étude, dans la journée, pour avoir plus de renseignements. Je le vis, en effet, arriver dans la journée, transformé, sanglé dans une ample redingote, coiffé d'un haute-forme tromblon, les moustaches et la barbiche cosmétiquées, une énorme rosette à la boutonnière. C'était un vieil officier, qui avait mis toutes ses économies dans la banque Humbert. « Je suis ruiné », me dit-il avec désespoir. Toutes ces dupes, depuis le matin que j'en voyais, m'agaçaient. « C'est bien fait, lui dis-je. Comment ? l'énorme intérêt que vous touchiez ne vous a jamais mis en éveil ? Vous ne vous êtes jamais douté qu'on le prenait sur le capital ? Vous n'avez que ce que vous méritez. » Il partit avec ce viatique.

Je gagnais, comme secrétaire d'administrateur judiciaire, cent cinquante francs par mois, et j'ai eu, notamment, à opérer le règlement d'un passif successoral de plus de huit cent mille francs. Toutes mes instructions étaient celles-ci : le caissier a les fonds. Il paiera tous les bons que vous lui donnerez. Tâchez de régler au mieux et qu'il reste quelque chose à l'héritière. — Je m'en suis tiré à un peu plus de la moitié, en m'amusant joliment. Les créanciers attendaient depuis quinze ans. Je les convoquais un à un. Je prenais un air désolé. Je leur offrais le tiers ou la moitié de leur dû. Ils sautaient, d'abord, s'indignaient, s'en allaient, revenaient quelques jours après, recommençaient leur jeu, repartaient, et finalement acceptaient, moi, de mon côté, ajoutant un petit quelque chose, s'il le fallait. Les malins étaient ceux qui, jusqu'au bout, ne cédaient rien : ils étaient payés intégralement. J'ajouterai que les modestes, les prêteurs de bonne foi, les braves gens qui avaient donné leur argent ou leur travail pour de bon, je les ai payés, à la première convocation, capital et intérêts, sans leur rabattre un sou. Je me rappelle, notamment, un pauvre vieux bonhomme... Je lui ai certainement donné une des dernières joies de sa vie en retrouvant un argent sur lequel il ne comptait plus.

Je viens de dire que je réglai ce passif à un peu plus de la moitié. On pense si l'héritière fut contente. Il lui revenait quelques centaines de mille francs qu'elle aurait pu ne pas avoir. C'était une fort jolie femme, grande, approchant la quarantaine, des yeux, un teint admirables, quelque chose, dans le physique, d'une bohémienne de haut style, d'ailleurs fille d'une sorte de gitane épousée par amour par un millionnaire. Pour le moral : prodigue, désordre, un peu aventurière, ne regardant pas trop aux moyens, payant fort cher, de plus, l'amour dont elle ne pouvait se passer. Elle me le dit un jour : « Ma conduite vous étonne, mon cher ami, jolie femme comme je suis ? C'est que j'aime mieux donner de l'argent à un homme qui me plaît que d'en recevoir d'hommes qui ne me plairaient pas. » L'homme qui lui plaisait alors était un petit gringalet de vingt-cinq ans, laid et vulgaire, qui avait sans doute des séductions intimes, et vivait, en tout cas, fort élégamment grâce à elle. Elle avait aussi, pour l'aider à manger sa fortune, son frère, ou demi-frère, qui m'a souvent donné l'impression d'être un assez beau coquin, avec des allures de gentilhomme et un nom presque de grand d'Espagne. Il se disait d'ailleurs fils clandestin d'un grand seigneur espagnol. Quand celui-ci mourut, il se rendit en Espagne, espérant attraper, par chantage, quelque chose de la succession. Il paraît que la police lui donna avis d'avoir à déguerpir s'il ne voulait pas faire connaissance avec les prisons du pays, qui manquent encore de confortable, paraît-il. Il ne se le fit pas dire deux fois. J'a d'ailleurs rarement rencontré gens plus simples, cordiaux, généreux, même sensibles, que ces deux personnages équivoques, et si je n'avais déjà su que les coquins ont souvent moins de sécheresse de cœur et d'esprit que ce qu'on appelle les honnêtes gens, je l'eusse appris auprès d'eux. Ils m'intéressaient, de plus, extrêmement. Un honnête homme, le tour en est vite fait, en plus de la bêtise qu'il a souvent. Avec les fripons, la curiosité a plus de satisfactions. A force de nous voir pour le règlement de la succession, j'étais au mieux surtout avec Madame... Telle que je l'ai dépeinte, et entourée comme elle l'était, attendre la liquidation de son héritage lui était difficile. Elle avait déjà fortement emprunté dessus. Elle continuait de temps en temps. J'ai gagné, pour ma part, quelque argent dans ces emprunts, le plus facilement et le plus ouvertement du monde, sans l'avoir sollicité,

faisant ce que je considérais comme une simple obligeance, en allant montrer aux prêteurs le dossier de l'affaire, dont mon patron m'avait accordé la libre disposition, à la condition qu'il ne sortît pas de mes mains. J'ai sauvé ainsi différentes sommes : 1° de la roulette de Monaco où le jeune amant de Madame... allait jouer tout ce qu'elle touchait; 2° de la poche des usuriers. Je représentais, pour tout dire, à moi seul, la morale, dans ces opérations blâmables. J'aurais bien désiré autre chose. Je le fis entendre à Madame..., très discrètement, une ou deux fois, je crois bien. Cela m'aurait rattrapé des petites bourgeoises à idées étroites qui avaient été mon lot jusqu'alors. J'en suis désolé pour le préjudice que va subir la considération dans laquelle me tient certainement le lecteur : ce fut peine perdue. Nous nous expliquâmes de cela en riant et nous n'en restâmes pas moins bons amis.

A propos de ces emprunts, je me rappelle un voyage que nous fîmes à Beauvais, Madame..., son jeune amant et moi, pour conclure avec un prêteur. Au retour, elle avait en poche quarante mille francs. La perspective de cette somme enchantait sans doute le jeune amant, qui faisait l'empressé auprès de Madame ... Nous étions seuls tous les trois dans un compartiment de première. Moi dans un coin, d'un côté, eux deux dans un coin de l'autre côté, une main passée sous sa jupe il la caressait... Je ne savais où me mettre, las de regarder par la portière. Une semaine après, nous recevions à l'étude, de Monte-Carlo, un télégramme de Madame..., suppliant qu'on lui envoyât l'argent de son retour à Paris. Ils étaient là-bas tous les deux sans un sou.

Quand l'affaire fut liquidée, Madame... avait si bien emprunté, qu'il ne lui restait plus rien. Elle ne vécut plus guère que d'expédients, en attendant de vivre, je pense, des amants de sa fille, presque aussi jolie qu'elle. Un jour, je reçus d'elle une invitation à dîner dans un hôtel dans lequel elle habitait, rue des Mathurins. Le dîner terminé, et les autres dîneurs partis, elle m'expliqua sa situation. Depuis plusieurs mois dans cet hôtel, avec sa fille et une vieille tante qu'elle traînait partout et qui était en réalité sa mère (1), elle n'avait pas encore payé un sou à l'hôtelier. Celui-ci s'était déclaré, la veille, à bout de patience. C'était sa dernière

(1) Cette substitution d'état civil, fort difficile, avait été opérée et réussie par elle, je l'ai toujours pensé, pour faciliter des affaires d'héritage.

soirée dans l'établissement. Le lendemain matin, il lui fallait déguerpir, Elle entendait bien, pourtant, sauver ses affaires : toilettes, bijoux, argenterie, tous restes de sa splendeur. Je compris encore mieux quand, montés tous chez elle, elle me fit revêtir, sous mon pardessus, une pelisse de femme, me remplit toutes mes poches d'argenterie, me fourra des couteaux jusque dans mes bottines tout autour des chevilles, et me plaça même une petite pendule sur la tête, mon chapeau par-dessus. Elle-même, sa fille et la vieille tante, se garnirent le corps, sous leurs manteaux, de toutes sortes de choses, chacune dissimulant, en outre, sous ses jupes, pendues à la ceinture, entre leurs jambes, un compotier, des candélabres, une lampe. Nous sortîmes ainsi, de l'air le plus naturel, en conversant comme des gens du monde, la démarche un peu lente, toutefois, et l'attitude un peu raide, moi surtout, à cause des couteaux dans mes bottines et de la pendule sur ma tête. En deux voyages toute la fortune de Madame... était transportée dans un hôtel d'une rue voisine, où, faisant la grande dame, elle avait, le matin, retenu un autre appartement. Il est bien probable qu'elle vécut là au même prix et en partit de la même façon. Mais nous ne devions plus nous trouver ensemble, et je n'ai pas eu le plaisir d'être invité à cet autre déménagement. Quelques années après, je rencontrai, une après-midi, Madame ..., rue Bréda, épaissie, lourde, vieillie, malgré ses yeux toujours très beaux, moins élégante, en compagnie de sa fille devenue une jeune femme et dont la tournure disait assez le genre de vie. Je ne l'ai plus rencontrée depuis.

J'ai aussi fort bien connu, comme secrétaire d'administrateur judiciaire, l'usurier L..., mêlé à toutes sortes de belles affaires, célèbre dans son genre, procédurier de première force, connaissant toutes les ressources du code jusqu'aux limites de la prison, homme charmant, d'ailleurs, distingué, très fin, un regard étonnant, vrai personnage balzacien jusque dans son physique. Il m'inspirait un intérêt... philosophique, si ce mot peut me faire comprendre. Nous avions souvent à parler ensemble et souvent la conversation dépassait l'affaire qui nous occupait. «Vous me plaisez beaucoup, me dit-il un jour, au cours d'un de ces entretiens. Vous n'êtes pas niais comme tous ces gens...» Je suis plus fier de ce compliment-là que d'un brevet d'héroïsme.

Un jour, le pauvre L... mourut. Mon patron fut nommé ad-

ministrateur et séquestre de sa succession. Il habitait, dans le vieux Passy, un petit pavillon avec un petit jardin charmant. J'allai là, pendant plusieurs mois, chaque matinée, dépouiller ses papiers, examiner ses dossiers, classer et prendre des notes. J'ai justement retrouvé, ces jours-ci, un état du travail que je fis alors: plus de six cents dossiers d'affaires analysés et décrits. J'ai rêvé là, plus d'une fois, assis seul dans son petit salon, à cet homme admirable qui connaissait la vie et les hommes, et n'avait reçu souvent que déboires des gens qu'il avait obligés de son argent.

Ai-je besoin de dire que, clerc d'avoué ou secrétaire d'administrateur judiciaire, on n'a jamais su, chez mes collègues, que j'écrivais ou pensais à écrire ? J'aurais rougi de parler à de pareils sots de ce que j'aime le plus au monde.

MAURICE BOISSARD

ART ANCIEN ET CURIOSITÉ

Exposition hollandaise aux Tuileries : œuvres de Rembrandt, Frans Hals, Jan Steen, etc. ; œuvres modernes. — Exposition Ingres, rue de La Ville-L'Evêque : peintures, dessins. — Huit scènes de chasse, par J.-B. Oudry, chez Jacques Seligmann. — Vente Cabruja : tableaux modernes. — Vente Demont : objets du XVIIIe siècle, peintures, boîtes, meubles, tapisseries.

Je reviendrai, dans un prochain article, sur la question des objets d'art ancien et sur la situation désastreuse créée par la néfaste loi du 31 juillet 1920.

Pour aujourd'hui, je m'abandonne aux attraits que Paris présente en ce moment.

Voici d'abord l'**Exposition Hollandaise**, installée aux Tuileries, et qui n'a cessé d'attirer une foule nombreuse pendant avril et mai. Les recettes ont été fructueuses : on les réserve au soulagement des misères de nos régions dévastées. Nous devons l'idée de cette exposition et son but généreux à nos amis de Hollande. Le mérite de sa réalisation revient à un comité actif composé de MM. Loudon, ministre, à Paris, des Pays-Bas ; Duparc, Directeur des Sciences et des Beaux-Arts au Ministère de l'Instruction publique à La Haye ; Willy Sluiter, artiste-peintre ; Willy Martens, artiste-peintre, Directeur du Musée H. W. Mesdag, à La Haye ; Schmidt Degener, Directeur du Musée Boymann à Rotterdam ; J.-H. Toorop, artiste peintre ; Jan

Veth, professeur à l'Académie des Beaux-Arts à Amsterdam ; B.-J. Van Gelder, commissaire délégué à Paris.

Bien entendu, l'œuvre de Rembrandt dominait dans cette exposition avec 15 peintures de premier ordre et 43 dessins dont 22 prêtés par M. C. Hofstede de Groot, de La Haye, et 11 par M. Léon Bonnat.

La célèbre *Leçon d'anatomie*, du Musée d'Amsterdam, figurait parmi les tableaux. Je lui aurais préféré la fameuse *Ronde de nuit.* Quoi qu'il en soit, je me suis attardé à ce délicieux *Titus,* appartenant à Sir George L. Holford ; au *Portrait de l'artiste*, par lui-même, envoyé par Lord Iveagh. M. Eugène Schneider avait confié au comité les précieuses toiles qu'il possède de Rembrandt : *Portraits de Johannès Elisson et de sa femme.* Ces personnages sont représentés en pied, grandeur nature, assis dans des fauteuils, en costumes du temps, robe noire, grande fraise autour du cou, manchettes de dentelle blanche. Que dire de la vie simple et grave qui se dégage de ces figures ?

Cinq œuvres importantes de Frans Hals paraient aussi cette exposition. Ceux qui ont vu, même une fois, ce *Bouffon* (au baron Robert de Rothschild) et ce *Joyeux buveur* (au musée d'Amsterdam) ne peuvent oublier l'expression et la couleur de ces toiles. On reste confondu d'étonnement et d'admiration à la pensée qu'il suffit à un artiste de génie d'un simple pinceau et d'un peu de couleur pour traduire une telle force !

Cette vigueur et cet éclat se retrouvent dans *Femme tenant une rose* (au baron Edouard de Rothschild) avec, en plus, une grâce singulière. On remarque ces mêmes qualités dans *Tableau de famille* (à M. Otto Kahn, de New-York). On y voit un père et une mère entourés de leur fils, de leur fille et d'un petit nègre, leur domestique, car, autrefois, les domestiques faisaient partie de la famille, — heureux temps où la doctrine bolcheviste n'avait pas encore appris aux domestiques à être les ennemis de leurs maîtres !

Les œuvres de Carel Fabritius, d'Albert Cuyp, de Jan Van Goyen, d'Hobbéma, d'Isaac Ruysdaël ne manquèrent pas d'attirer l'attention du public. Mais, en dehors de Rembrandt et de Hals, le succès alla surtout à Jan Steen, spécialement à sa *Basse-Cour.* La scène est charmante de vérité et d'intimité. Au premier plan vont et viennent des canards, des coqs, des poules, des dindons;

à droite près d'un arbre dans lequel un paon fait la roue, un valet de ferme porte un panier plein d'œufs ; à gauche, un autre valet serre une poule sous un bras, tandis qu'à l'autre bras pend un panier plein de petits poussins ; au milieu, une jeune châtelaine partage sa tasse de lait avec un agneau qui boit le liquide en parfait gourmand.

L'Exposition Hollandaise, outre une partie d'art ancien qui était la principale, comportait une partie d'art moderne où l'impressionnisme et même le cubisme avec M. Gestel se donnaient libre carrière.

Quel contraste entre les deux parties, — entre l'art ancien et l'art moderne ! Et quelle leçon ! Ce contraste rendit immédiatement saisissant à mon esprit un autre contraste, — un contraste dans le domaine politique. Comparée à la politique d'autrefois, celle d'aujourd'hui avec son incohérence et ses loufoqueries ne s'apparente-t-elle pas au cubisme ? M. Lloyd George convoite évidemment de passer pour le maître du cubisme politique.

Des Tuileries à la rue de La Ville-L'Evêque la distance n'est pas longue. Je suis donc persuadé que la plupart des visiteurs de l'Exposition Hollandaise sont allés à l'**Exposition Ingres**, d'autant plus que celle-ci comme celle-là s'inspirait d'un sentiment d'humanité. Ses recettes profiteront à nos chers mutilés de la face.

A vrai dire, j'opine qu'on exagère un peu la vogue dont on accable le père Ingres. Dans l'Histoire de notre art français il y a tout de même autre chose que l'œuvre de Dominique Ingres. Je sais que des farceurs veulent mettre le cubisme à la mode et qu'ils machinent en ce moment la fumisterie de soutenir, voire de démontrer que le grand art cubiste dérive de l'art Ingriste ! Admettons toutes les plaisanteries, — même celle-là ! Mais puisque la guerre et toute une série de circonstances mettent en relief la belle figure de Jeanne d'Arc, n'aurait-on pas été mieux inspiré en organisant une exposition de l'art français au xve siècle, une exposition de l'art au temps de Jeanne : peintures, miniatures, sculptures, tapisseries, meubles ? Ceux qui ne prisent que notre xviiie siècle, dédaignant les siècles précédents si riches en œuvres du génie français, sont de simples niais. Je suis sûr que le jour où des gens cultivés et actifs organiseraient une exposition d'œuvres de notre moyen âge et de notre Renaissance, cette

exposition rencontrerait un succès sans précédent. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à voir la foule qui se presse tous les jours et surtout le dimanche au musée de Cluny, ou au Louvre dans les salles du moyen âge et de la Renaissance.

En attendant que vienne cette intelligente initiative, j'ai examiné en détail les œuvres d'Ingres qu'on nous présentait à l'Hôtel de la Chambre syndicale des Antiquaires. Les dessins, très nombreux, offraient le précieux intérêt de nous montrer sur le vif la méthode de travail de l'artiste, méthode consciencieuse jusqu'au scrupule, jusqu'à recommencer nombreuses fois les croquis et études qui devaient servir à l'œuvre définitive.

J'ai déjà eu occasion d'exprimer mes préférences pour Ingres dessinateur, et mes hésitations devant ses nus aux chairs fondantes et ses grandes machines mythologiques d'une sécheresse de carton peint. Par contre, vie et relief s'accusent fortement dans certains de ses portraits. Le *Portrait du peintre Granet* (au musée d'Aix) est l'un des plus vigoureux. Celui de *Bonaparte, Premier Consul*, daté de 1805, impressionne par son intérêt historique et par sa belle couleur.

Bonaparte est debout, en habit rouge aux boutons et aux parements d'or, en culotte rouge et bas blancs, avec souliers noirs à boucles d'argent, l'épée au côté, la main gauche dans l'habit, la droite posée sur des parchemins que supporte une table drapée d'un velours bleu vert; à sa gauche, un fauteuil en acajou orné de bronzes dorés. Une draperie forme le fond avec une ouverture sur une ville dominée par des tours et un clocher.

Ce précieux portrait appartient au musée de Liége. Félicitons cette ville héroïque de le posséder, tout en regrettant qu'il ne soit pas dans notre Louvre.

Il m'a été donné aussi de passer une heure fort agréable devant **Huit scènes de chasse, par J.-B. Oudry**, première ébauche des *Chasses Royales*, que la manufacture des Gobelins exécuta pour Louis XV. Les grands modèles qui servirent à tisser ces tapisseries sont conservés au Palais de Fontainebleau, sauf le huitième, qui est exposé au château de Compiègne.

Ces huit petits tableaux, qui forment un ensemble incomparable, ont été exposés pendant quelques jours chez l'antiquaire Jacques Seligmann, dans l'ancien hôtel Sagan. On les ignora

longtemps. Ils passèrent en vente, présentés, je crois, par M. Féral, il y a une dizaine d'années.

Dans ces petites toiles, Oudry s'affirme peintre animalier prodigieux et coloriste magnifique, traduisant avec un art consommé les profondeurs de la forêt, son calme mystérieux tout à coup troublé par une meute enragée et hurlante, des sons de trompes et des galops de chevaux.

La vie de Paris, et c'est ce qui fait son charme tant recherché par les étrangers, permet de varier les plaisirs et les émotions. Le 18 mai, les amateurs d'art pouvaient admirer à la galerie Georges Petit une collection de peintures modernes formée par **M. J. Cabruja** avec un goût particulier. C'est Me Lair-Dubreuil, assisté des experts J. Allard et André Schœller, qui la dispersa le 20 mai avec une recette totale de 612.650 fr. M. Tempelaère acquit pour 49.000 fr. sur demande de 50.000 le *Panier de roses*, de Fantin-Latour. M. Th. Champion paya 19.000 fr. *Mare en forêt*, par Diaz, qui n'est autre que la Mare aux fées, dans la forêt de Fontainebleau, près de Marlotte. Diaz possède un talent unique pour rendre ces coins de forêt où un peu d'eau, une bande de ciel bleu, quelques arbres forment un mélancolique coin de paradis terrestre, grâce à la palette magique du peintre.

Il me semble que fléchissent les prix des Ch. Jacque. C'est un tort. La maîtrise de ce peintre pour faire revivre coqs et poules rappelle celle de Jan Steen. Est-ce peu dire ? La *Provende des poules*, de la collection Cabruja, fut adjugée 6.300 fr. sur demande de 6.000 à M. Georges Bernheim. *Un sous-bois : moutons près d'une mare et bergère* fut adjugé 7.600 fr. à M. Michel.

Huit toiles représentaient Lépine dans la collection Cabruja. Toutes témoignaient du talent délicat de l'artiste, de son dessin sûr, de sa perspective bien aménagée, de sa composition parfaitement équilibrée. Le n° 33, qui résumait à merveille ces qualités, *Rue de Village* ou rue de l'Abreuvoir à Montmartre, fit 15.100 fr. et fut acquis par les galeries Georges Petit.

M. Viau poussa à 25.000 fr. le *Loing à Moret*, de Sisley. Encore que les Veyrassat ne fassent pas de gros prix, ne dépassant guère 4 à 6.000 fr., il n'en demeure pas moins que ce peintre est fort plaisant. Il allie un dessin énergique à un coloris riche en même temps que délicat. M. Michel a montré du goût en ac-

quérant pour 6.000 fr. la *Moisson* et M. Paillet, pour 5.800 fr. le *Maréchal ferrant* et le *Bac* pour 6.400 francs.

Un Ziem d'une somptueuse atmosphère rose et or : *Venise, bateau pavoisé sur le grand canal*, s'arrêta à 19.000 fr. sur demande de 20.000.

Avec la **Collection Demont** nous revenons au XVIIIe siècle. Elle aussi témoignait d'un goût raffiné et délicat chez son auteur. La vente, faite les 23, 24 et 25 mai par Mes Lair-Dubreuil et A. Desvouges, assistés de MM. Paulme, Lasquin et Pape, produisit 844.050 fr. Les enchères sur les petits tableaux du XVIIIe siècle et sur les boîtes et étuis furent assez calmes. Celles sur les meubles et les tapisseries furent plus mouvementées. Un ameublement de salon, composé d'un canapé et de 4 fauteuils en bois sculpté et doré recouverts d'une jolie tapisserie du XVIIIe à paniers fleuris, revint à M. Paulme pour 47.000 fr. Les trois tapisseries à médaillons estimées 70.000 fr. échurent à M. Grange pour 60.000 fr. Le petit bureau signé Richter revint au baron Davilliers, pour 15.200 fr. et la petite table de milieu signée De Loose à M. Duchateau pour 30.000 francs.

Ces deux derniers meubles étaient particulièrement exquis de proportions et de marqueterie.

JACQUES DAURELLE.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Histoire

Victor Cambon : *Comment parlait Napoléon;* La Force française. 3 50

Pierre Champion : *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc.* Texte, traductions et notes. Tome I : *Texte latin.* Tome II : *Introduction, traduction et notes* ; Champion. » »

Ernest Lavisse : *Histoire de France contemporaine depuis la Révolution jusqu'à la paix de 1919.* Avec nombreuses gravures. Tome VI : *La Révolution de 1848, Le second empire*, par Ch. Seignobos ; Hachette. » »

Georges Maurevert : *La mort de l'aigle ;* Chiberre. 3 »

Linguistique

Dr René F. Guillon : *Les ballades en jargon de François Villon,* du manuscrit de Stockholm; essai de restitution et d'interprétation agrandi d'une introduction et suivi de notes et vers nombreux, d'un index des noms propres et d'un glossaire étymologique : Watters, Groningue. 1 90

Littérature

Robert d'Humières : *Le livre de la Beauté.* Avec un portrait de l'auteur. Préface de Camille Mauclair; Mercure de France. 15 »

Raymond Lulle : *L'ami et l'aimé.* Traduit du catalan par Marius André ; Crès. 22 »

Francis de Miomandre : *Le Pavillon du Mandarin ;* Emile Paul. 6 75

J. de Vilade : *Juvénal, satires,* traduites en vers français et précédées d'une étude sur la vie et les œuvres de Juvénal; Lemerre. 6 »

Philosophie

François Mentré : *Espèces et variétés d'intelligences.* Eléments de néologie ; Bossard. 12 »

Fr. Paulhan : *Le mensonge du monde;* Alcan. 15 »

Poésie

Paul Léon Andrieu : *La voix de l'écho;* Les Tablettes, Saint-Raphaël » »

Jehan d'Arvieu : *Le monde sous l'étoile;* Les Gémeaux. 4 »

Paul Baar : *Poèmes ;* L'Edition contemporaine, Bruxelles. 12 »

Léon T. Bancal : *Vers l'amour:* Ass. Jeunes littérateurs, Prades » »

Frédéric Bonhomme : *Le Coffret des vierges;* Fischbacher. » »

Joseph Cahn : *Et puis voici des vers;* Imp. Coueslant, Cahors. » »

Joseph Delteil : *Le cygne androgyne.* Frontispice de Raymond Thiollière; Images de Paris. 4 »

Charles Droulers : *Les jeux errants;* Bloud et Gay. 5 »

Roger Caillard : *L'if et les constellations;* Feuilles libres. 8 »

Antoine Giacometti : *Le Visage des jours.* Préface de Lorenzi de Bradi; Jouve. 5 »

Julien Ochsé : *Repose ailleurs;* Chiberre. 5 »

Clement Pansaers : *L'apologie de la paresse;* Ça ira, Anvers; 4 »

Politique

Raymond Poincaré : *Histoire politique,* Chroniques de quinzaine, 2e série : *15 septembre 1920-1er mars 1921 ;* Plon. 7 50

R. de Villeneuve-Trans : *Une grave accusation contre les auteurs français du traité de paix.* Extrait de l'ambassade de Washington ; Bossard. 1 80

Questions coloniales

Henri Bussen, Joseph Fèvre, Henri Hauser : *La France d'aujourd'hui et ses colonies.* Avec 79 grav. et 94 cartes ; Alcan 14 »

Questions juridiques

Edmond Picard : *Les constantes du droit.* Instituts juridiques modernes ; Flammarion. 7 50

A. Mérignac et E. Lémeron : *Le droit des gens et la guerre de 1914-1918.* Préface de M. Léon Bourgeois ; Libr. du Recueil Sirey, 2 vol. 50 »

Roman

M. A. Aldanov : *Sainte-Hélène petite île,* traduit de russe par M. Kirchwald ; Povolowzky. » »

Démians d'Archimbaud : *Marcelle;* Plon. 7 »

Jean Bertheroy : *Les paroles mystiques ;* Plon. 7 »

Louis Bertrand : *Le sang des races :* édition complète, revue et augmentée ; Ollendorff. » »

Henry Bordeaux : *La chair et l'esprit;* Plon. 7 »

Paul Bourget : *Un drame dans le monde;* Plon. 7 50

Frédéric Boutet : *Aventures sombres et pittoresques;* Ferenczi. 1 50

Edouard Crocikia : *Le roman du chérif.* Préface de Claude Farrère; Albin Michel. 6 75

Marc Elder : *Le sang des dieux;* Albin Michel. 6 75

Marcello Fabri : *L'Inconnu sur les villes ;* Povolowzky. 6 50

Washington Irving : *Contes de l'Alhambra.* Traduit de l'anglais par Emile Godefroy ; Crès. 6 »

Germaine Lagalice : *Seule devant l'amour ;* L'âme gauloise. 6 »

Lucie Paul-Margueritte : *L'amour et les raisons ;* Flammarion. 6 50

Tancrède Martel : *Ce que coûtent les rêves ;* Lemerre. » »

Emile Masson : *Une utopie des îles bienheureuses dans le Pacifique en l'an 1980*; Rieder. 6 50
Armen Ohanian : *Dans les griffes de la civilisation*; Grasset. 6 75
Adolphe O. Orna : *Les araignées*, Crès. 6 »
Louis Pergaud : *Les Rustiques*, nouvelles villageoises. Préface de Lucien Descaves ; Mercure de France. 7 »
Charles Petit : *Les amours de Raspoutine*; Flammarion. 7 50
Daniel Riche : *L'appel ardent*; Renaissance du livre. 6 »
J.-H. Rosny jeune : *Fanchon la belle*; Calmann-Lévy. 6 70
Scipio Slataper : *Mon frère le Carso*. Traduit de l'italien avec une préface par Benjamin Crémieux ; Rieder. 6 »
Emile Zavie : *Paris-Marseille*; Renaissance du livre. 6 »

Sciences

A. Baldit : *Etudes élémentaires de météorologie pratique*; Gauthier-Villars. 15 »
Georges Bohn : *La forme et le mouvement*, essai dynamique de la vie. Avec 15 figures ; Flammarion. 4 50
L. de Launay : *Géologie de la France*. Avec 64 planches et 53 fig. et 8 cartes en couleur ; Colin. 40 »

Sociologie

Paul-Meunier : *Clemenceau et Rosenberg*; Soc. nouvelle d'édition. 4 50

Théâtre

Raymond Bouchard : *L'âme alsacienne*, pièce en vers en 2 actes ; Attinger. 2 »
Victor Ségalen : *Orphée-Roi*. Avec des compositions originales gravées sur bois par G. D. de Monfreid et un frontispice d'après Gustave Moreau : Crès. » »

Voyages

Henry Asselin : *La Hollande dans le monde*. Avec 50 gravures ; Perrin. 15 »

MERCVRE.

ÉCHOS

Le Procès de Nancy. — Les Amis de Verlaine. — M. Frédéric Masson contre Gustave Flaubert. — Un pastiche de Béranger par Louis Bouilhet. — Editeurs et Auteurs. — La colonne de Marengo. — L'Epée de Napoléon sur son lit de mort. — Sarah-Bernhardt à Madrid. — Publications du « Mercure de France ».

Le procès de Nancy. — Mlle Blanche Desserey, de Stenay, qui habite actuellement Nancy, où elle est venue s'établir peu de temps après l'armistice, se jugeant diffamée par quelques passages du *Boucher de Verdun* la représentant comme ayant été la maîtresse du Kronprinz, à l'époque où l'héritier des Hohenzollern avait son quartier général à Stenay, avait assigné le *Mercure de France*, son directeur et gérant, M. Alfred Vallette, et l'auteur du roman, M. Louis Dumur, devant le tribunal correctionnel de Nancy. En même temps que le *Mercure* étaient assignés le *Petit Parisien*, *l'Est Républicain*, de Nancy, et M. Léon Piréyre, rédacteur à ce dernier journal, pour des articles la concernant et jugés également par elle diffamatoires. La demanderesse réclamait à titre de dommages-intérêts : 25.000 fr. au *Mercure de France*, 20.000 fr. à *l'Est Républicain* et 15.000 fr. au *Petit Parisien*.

Le procès est venu le 4 juin à Nancy et a duré toute la journée. L'audience était présidée par M. Thirion, vice-président du tribunal, assisté de MM. Grandjean et Liégeois, juges. M. Joly, substitut, occupait le siège du ministère public.

Au banc des avocats se trouvaient : d'un côté, Me Pierre Moutier, du barreau de Nancy, qui soutenait la demande de Mlle Blanche Desserey ; de l'autre, Me José Théry, du barreau de Paris, qui se présentait pour le *Mercure de France* et M. Louis Dumur ; Me Coudy, du barreau de Paris, pour le *Petit Parisien* et Me Georges Boulay, du barreau de Nancy, pour *l'Est Républicain* et M. Léon Pireyre.

La loi sur la presse interdit de rendre compte des débats. Nous empruntons à un de nos confrères de Nancy, *l'Impartial de l'Est*, cet aperçu de l'audience :

Dans une salle d'audience où régnait une température d'étuve et où pénétrait une lumière blafarde de temps d'orage, toute une journée durant, une foule bariolée, où les curiosités élégantes coudoient les passions populaires, a suivi hier au Palais de Justice de Nancy une joute oratoire ardente. Un écrivain de grand talent défendait sa probité littéraire ; contre lui, une jeune fille prétendait venger son honneur de femme.

Et ce n'était pas un spectacle banal, en vérité !

D'un côté une des plus anciennes revues des lettres françaises, le *Mercure de France*, illustré par la collaboration des premiers et des plus fameux parmi nos littérateurs. Auprès d'elle un écrivain, M. Louis Dumur, d'un incontestable talent, dont l'œuvre est remplie à la fois d'un prodigieux lyrisme et du plus brutal réalisme, dont certaines pages ont la sonorité de l'airain. Et cette revue et cet écrivain n'étaient pas venus seuls, escortés seulement de leur réputation. Un maître du barreau de Paris, Me José Théry, mettait au service de leur défense — et j'ose dire de l'exaltation de leurs mérites — une science profonde des débats judiciaires et un âpre talent de parole.

Et comme si ce n'était pas assez encore de tant de talents de ce côté de la barre, un de nos confrères locaux et un confrère parisien — dont le délit n'est que d'avoir « reproduit » — se faisaient représenter encore aux côtés des principaux « inculpés » par deux avocats dont l'éloge n'est plus à faire et dont l'un surtout, Me Boulay, est connu pour la vivacité de ses reparties et pour la maîtrise avec laquelle il manie l'arme d'une incomparable ironie !

Et de l'autre côté, une jeune fille âgée de quelque vingt-cinq ans, qui n'est en quelque sorte que moralement présente, puisqu'elle n'a pas osé affronter l'audience et que sa mère seule est venue prendre place sur les bancs. On dit de cette jeune fille qu'à l'heure où les fils de France, où les hommes de son sang et de sa race se sacrifiaient par centaines de mille sous Verdun pour faire de l'accumulation de leurs cadavres un rempart à la Patrie, elle était la favorite du plus odieux des Boches, le Kronprinz de Prusse !

Et c'est de cette accusation infamante que cette jeune fille entend se laver : elle a entrepris, pour ce faire, de contraindre à venir s'asseoir sur les bancs de la correctionnelle l'homme de lettres, le directeur de revue et les journalistes : et elle a pour unique défenseur un jeune avocat stagiaire, Me Moutier, qui va

ainsi se trouver seul aux prises avec les plus redoutables maîtres du barreau.

Vraiment, au premier abord, la partie semble trop inégale et, comme il arrive toujours en pareille circonstance, le public, le « bon public », et aussi, nous a-t-il semblé, le tribunal, portent d'instinct toutes leurs sympathies du côté des plus faibles. Il prend d'autant plus nettement parti pour eux que Me Moutier apporte un courage, une énergie et une logique impitoyable en même temps qu'une ardeur fébrile à la défense de sa cliente, et fait face à l'attaque avec un si imperturbable aplomb qu'il force l'admiration de ses puissants adversaires eux-mêmes.

Les témoins défilent ; tous déclarent que la rumeur publique accusait la jeune fille et ils apportent quelques faits très graves en vérité. La jeune fille est allée maintes fois au château du Kronprinz ; elle y a porté des fleurs ; elle y est allée en robe de fête ; elle a reçu des bijoux, beaucoup de bijoux ; elle est allée un soir retrouver dans une maison abandonnée de ses propriétaires le Kronprinz, et elle est restée là en sa compagnie de 10 heures du soir à 4 heures du matin. Il est vrai que les avions français l'avaient obligée, en venant jeter des bombes, de descendre à la cave et peut-être aussi l'avaient empêchée de partir et de rentrer chez elle plus tôt. Voilà ce que disent les témoins... Mais il y a aussi des témoignages écrits, celui en particulier d'une notabilité de la ville : « La conduite de la jeune fille était évidemment d'une mauvaise Française ; un jour, aux obsèques d'un aviateur boche — un certain lieutenant Schmidt qui se vantait d'avoir descendu 26 Français, — elle pleurait, mouchoir en mains, devant la foule indignée et, le lendemain, on trouvait au cimetière, sur la tombe du Boche, un bouquet et la carte du père de la jeune fille — un brave homme mort avant la guerre — épinglée au bouquet. » « Elle avait dans le magasin de sa mère un grand portrait du Kronprinz ; elle mettait un drapeau à sa porte les jours de fête boche. »

En dépit de tous ces témoignages, Me Moutier affirme hautement l'innocence et la pureté totale de sa cliente... et il produit, triomphant, deux certificats médicaux qui doivent établir son irréprochable vertu.

Mais voici que brusquement l'affaire change d'aspect.

« Que nous importe l'intégrité physique que viennent attester les médecins ? La jeune fille s'est conduite en tous points comme si elle était la maîtresse du Kronprinz, vient dire Me Théry. Elle a pris une attitude à ses côtés qui la lie désormais à cet individu ignoble et, qu'elle le veuille ou non, elle appartient à l'Histoire ! C'est au nom des « droits de l'Histoire » que la défense réclame pour M. Louis Dumur le droit de « diffamer ».

Il convenait évidemment de s'entendre sur le sens exact d'une pareille proposition, et pour cela il était nécessaire de démontrer que M. Louis Dumur a fait dans ses romans, en dépit même de ce titre de « romans », une œuvre historique et il fallait aussi montrer que si on entend par diffamation tout propos capable de porter atteinte à la réputation, il n'en est pas moins vrai qu'il est permis à l'accusé de prouver qu'il n'a pas eu l'intention de nuire. Il est clair que si M. Louis Dumur est un historien, si c'est l'histoire qu'il a eue en vue, la preuve est faite « ipso facto » que l'intention de nuire n'a pas existé. Les deux questions se ramènent donc à une seule : M. Dumur a-t-il fait œuvre historique ?

La défense n'a pas de peine à montrer que M. Louis Dumur, sujet suisse, mais

Français de cœur, a rendu à la France un service signalé en publiant ses livres qui ont porté dans le monde entier le récit des infamies allemandes et qui l'ont porté d'autant plus facilement que la forme romanesque adoptée par l'auteur a permis une diffusion plus grande et a servi de véhicule à la vérité historique.

Restait à démontrer que M. Louis Dumur a respecté le loi de l'Histoire, qui est la sincérité et la vérité, et que c'est en toute vérité qu'il a pu dire d'une jeune fille qu'elle avait été la maîtresse du Kronprinz. La preuve est facile, si, au lieu de consister dans la démonstration même du fait allégué — qui est d'ailleurs indémontrable — elle peut résulter simplement des apparences.

« Tout s'est passé comme si la jeune fille accusée avait été la maîtresse du Kronprinz. C'est l'apparence qu'elle s'est donnée qui est le fait historique. C'est cette apparence qui la juge et l'historien qui l'a dessinée sous cette apparence et dans cette attitude n'a pas commis une diffamation. »

La défense a informé le tribunal que des documents officiels, provenant d'enquêtes, existaient tant au ministère de la Guerre qu'à la Sûreté générale, confirmant l'authenticité des faits. L'avocat de la République, M. Joly, a déclaré qu'il se tenait à la disposition du tribunal pour demander communication de ces documents.

Le tribunal a mis l'affaire en délibéré pour rendre son jugement à une date ultérieure.

§

Les Amis de Verlaine se réuniront au monument du Luxembourg, dimanche 19 juin, à 11 heures moins le 1/4. Après la récitation de poèmes à Verlaine de Ferdinand Herold, Antoine Orliac, Jacques Feschotte, André Romane, Gustave Kahn, les Amis de Verlaine se retrouveront comme de coutume à déjeuner. Après le déjeuner, on dira des poèmes de Verlaine et de Saint-Georges de Bouhélier, Fernand Gregh, Ernest Raynaud, Valmy-Baysse, Fernand Divoire, Guy-Charles Cros, etc.

Les interprètes des poètes seront Mmes Segond-Weber, Dussane, Constance Maille, Moréno, Marie Marcilly, Lucie Brille, Le Querré, MM. Denis D'Ines, Escande, Paul Rameau.

Le déjeuner aura lieu à midi et demie, taverne Dumesnil, 73, boulevard Montparnasse (cotisation 16 francs). On peut s'inscrire au *Mercure de France* ou chez M. Elie Vidal, trésorier des Amis de Verlaine, 9, rue du Havre.

§

M. Frédéric Masson contre Gustave Flaubert. — M. Frédéric Masson, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, a bien voulu satisfaire la curiosité générale mise en éveil par l'écho du *Mercure* : il a communiqué au rédacteur en chef du *Temps* le texte de la lettre à M. Edmond Haraucourt, lequel, le 11 novembre de l'an dernier, lui avait demandé de participer, le 11 décembre 1921, à une manifes-

tation en l'honneur de Gustave Flaubert. Voici le texte de la réponse de M. Masson :

16 novembre 1920.

Mon cher président,

Voulez-vous me permettre de décliner votre très aimable et très flatteuse invitation. J'ai dû accepter de participer à cinq ou six érections... de monuments. Et c'est beaucoup pour mes soixante-treize ans. Mais c'étaient des académiciens. En ce qui concerne Flaubert, je n'aurais pas cette excuse. Je l'ai connu et je l'ai assez vu pour le juger durement. Nous en causerions, vous penseriez comme moi. Il était brave homme, bourgeois jusqu'aux moelles et simulait l'homme exaspéré, le rapin farouche, l'aplatisseur de la famille. Il s'est ruiné pour sa nièce et méritait toute l'estime possible : mais il avait la mentalité d'un vieux médecin de Rouen, en prenant, paroles parlant, l'attitude d'un débardeur et d'un chicard. C'est encore un mensonge de le présenter autrement, mais c'est ce qui se fera.

Bien à vous, FRÉDÉRIC MASSON.

On voit que cette lettre ne fait qu'aggraver la version résumée que nous en avions donnée. L'incident est clos. Jusqu'au prochain... Mais, comme le fait observer M. Paul Souday, M. Frédéric Masson a vraiment une facétieuse et scabreuse manière de pratiquer les points de suspension.

§

Un pastiche de Béranger par Louis Bouilhet. — Il existe une chanson faite par Louis Bouilhet en pastiche de Béranger, — chansonnier que l'auteur de *Meloenis* n'aimait guère et qu'il traitait volontiers de « vieille perruque ».

Cette chanson, intitulée *Le Bonnet de Coton*, reproduit heureusement les fadaises que l'on aimait à entonner dans les goguettes. Elle resta inédite jusqu'au 10 janvier 1877, date à laquelle l'*Intermédiaire* la publia dans ses « trouvailles et curiosités ».

Cela se chante sur l'air du *Dieu des Bonnes gens* et comporte six couplets. Les troisième et quatrième couplets contiennent des allusions qui permettent de dater approximativement cette pièce de 1848. Les voici :

Des « bonnets d'ours » la gloire est éclipsée,
Sous le pompon les Français sont égaux,
Et si la loi jusqu'au bout est poussée
Les bonnets blancs chasseront les shakos ;
Du laboureur c'est la coiffure honnête ;
Quand, dans nos champs, grondait l'invasion,
Les rois tremblaient en voyant, sur sa tête,
Le bonnet de coton.

L'éclat des cours, la pompe des Couronnes
D'un peuple libre offensent les regards.
La liberté, sur la cendre des trônes,
Bâtit un temple au Commerce, aux Beaux-Arts !

Guerre aux Tyrans ! La France les abhorre,
Fors le vieux roi coiffé par Jeanneton :
De Béranger la main soutient encore
Son bonnet de coton.

Mais le début du cinquième couplet, de caractère bachique, patriotique et galant tout ensemble, ainsi que le voulait la tradition, est particulièrement bien venu comme pastiche :

Buvons, amis, à la santé des belles ;
Au sol sacré qui nous donna le jour,
A l'industrie, aux gloires paternelles ;
N'ayons de fers que les fers de l'Amour !
Mais quoi ?... l'Aï qui saute des bouteilles
Me dit : Poète, achève ta chanson
Ou tous ici mettront sur leurs oreilles
Le bonnet de coton.

§

Editeurs et auteurs. — Depuis la crise du papier qui, par son prix prohibitif, a amené, avec les hauts salaires de l'imprimerie, la crise de la librairie, il a été dépensé, dans les journaux et dans les revues, beaucoup d'encre pour trouver des remèdes à la situation difficile dans laquelle se débattent auteurs et éditeurs. Chacun a voulu dire son mot, apporter son remède, trouver sa solution. Mais le problème est si « ondoyant et divers » que, jusqu'ici, les donneurs de conseils n'ont guère fait avancer la question.

Les uns apportent des considérations sentimentales. Tel ce chroniqueur du grave journal *Le Temps* (M. Paul Souday, puisqu'il faut l'appeler par son nom), qui s'indignait avec véhémence à l'idée seule que le prix du livre pût être modifié et en rendait responsable le « mercantilisme » des éditeurs ! D'autres ont cru trouver le remède en indiquant que fibres, racines, roseaux fourniraient à l'occasion d'excellente pâte à papier. D'autres enfin se contentent d'injurier les éditeurs, ces pelés, ces galeux, d'où vient tout le mal.

Heureusement, pendant ce temps, les éditeurs silencieux — peut-être un peu trop silencieux — se sont mis au travail. Leur premier soin a été de faire comprendre à la Société des Gens de Lettres que les intérêts des auteurs sont liés à ceux des éditeurs, et qu'il est très nuisible — à tous points de vue — de creuser un fossé entre la Société des Gens de Lettres et le Syndicat des Editeurs.

La chose a été comprise, et on a vu, ces dernières années, se créer des liens étroits entre nos deux grands groupements. Des relations suivies sont établies maintenant, et des Commissions mixtes d'auteurs et d'éditeurs fonctionnent régulièrement pour le plus grand bien de notre industrie du Livre.

Voyant les choses de près, mettant, comme on dit, « pièces en mains », les auteurs n'ont pas tardé à se rendre compte et des difficultés du problème et de la bonne volonté des industriels, éditeurs, libraires, imprimeurs, fabricants de papier, etc.

Si ces relations sont devenues non seulement courtoises, mais tout à fait sympathiques, c'est que les représentants de la Société des Gens de Lettres et des nombreux groupements qui s'y rattachent, de près ou de loin, constataient les efforts intenses faits par les groupements d'éditeurs, groupements qui se sont multipliés depuis le début de la crise et dont les buts étaient l'abaissement de prix du papier, de la main d'œuvre, des tarifs de transport, etc., enfin et surtout la création d'un organisme collectif *indépendant* assurant à notre industrie tous les avantages du groupement. De cet effort est sorti la Maison du Livre Français, qui fonctionne aujourd'hui à la satisfaction de tous et nous libère de certaines servitudes devenues intolérables.

Tout cela ne s'est pas fait sans de gros efforts conjugués, sans de considérables sacrifices de temps et d'argent, et si le résultat n'est pas plus éclatant, c'est que certaines causes subsistent et subsisteront encore longtemps. La journée de huit heures a été désastreuse pour nos industries. Les hauts salaires de la typographie ont beaucoup de peine à baisser, parce que les éditeurs sont les parents pauvres de l'imprimeur ; la publicité de luxe, les travaux de ville, les périodiques peuvent supporter des tarifs qui, pour l'édition, sont prohibitifs.

Que faire à cela ?

Les fabricants de papier sont outillés en France pour traiter certaines pâtes à papier *et non d'autres*. Chaque matière première exige des machines spéciales. Comment demander à une industrie de transformer son matériel du jour au lendemain en vue d'une matière première aléatoire, et cela au moment où les affaires chôment partout, où la moindre machine coûte une fortune et où les Banques « ne marchent plus » ?

Que faire à cela ?

Les pouvoirs publics se sont émus : les derniers ministres de l'Instruction publique ont fait de louables efforts pour trouver une solution au problème. L'Ecole et notre prestige dans le monde n'étaient-ils pas menacés ? Je pourrais vous énumérer tous les projets qui ont été échafaudés, tentés et quelques-uns poussés assez avant... Tout a échoué.

Est-ce à dire qu'il y faut renoncer ?

Non. Et je puis affirmer qu'il se fait actuellement, à la Maison du Livre Français, au Cercle de la Librairie et dans quelques grandes maisons d'édition, un effort considérable pour arriver à désembourber notre chariot.

Mais tandis qu'éditeurs, imprimeurs, fabricants de papier poussent à la roue, aidés maintenant par un grand nombre d'auteurs, ne serait-il

pas juste — simplement décent — qu'on ne trouve plus dans la presse ces diatribes surannées contre les éditeurs ?

Les intérêts des deux parties sont communs, leurs organismes se sont pénétrés et travaillent de bonne foi et d'un commun accord. Les affirmations sans preuves, les conseils aigres, les reproches gratuits n'ont pas raison de se produire publiquement. Ils ne font que nuire à la vente du livre. Est-ce là le but à atteindre ?

On voit, n'est-ce pas, ce que je veux dire ? Un seul exemple. Il date d'hier. — Dans l'*Intransigeant* du 2 juin, *Les Lettres*, sous la signature Mireille Havet :

... Les éditeurs qui sont sans doute les pires ennemis des poètes...

Demandez à n'importe quel commis libraire l'effet, sur la clientèle, de ce genre d'articles.

Non ! Il faut réformer ces mœurs de basse politique électorale. Il faut qu'on comprenne que tous ceux qui concourent au succès du Livre français sont solidaires ; qu'il existe aujourd'hui de nombreux organismes, de nombreux groupements pour la défense de tous les intérêts professionnels ; que c'est à eux qu'il convient de porter toute plainte, toute réclamation, toute suggestion ou revendication, *avec pièces à l'appui*.

Aux auteurs, aux écrivains à se grouper pour l'effort commun, aux journalistes à ne pas se faire l'écho de polémiques particulières — mauvaises humeurs ou petites querelles — qui, en premier lieu, desservent la diffusion de la pensée française.

HENRI BOURRELIER.
Co-Directeur de la Maison Armand Colin.

§

La colonne de Marengo. — La colonne de Marengo, après 107 ans, vient de revenir à Alexandrie en Piémont. Elle avait été érigée par le Premier Consul tout de suite après la bataille de Marengo, à l'endroit où la route de Castelceriolo se détache de la grande route de Gênes, sur le bord d'un champ qui s'appelle toujours le champ de la Colonne. En 1814, elle fut enlevée par le général autrichien comte Leval de Nugent de Westhmeat, qui la transporta en son château de Tersatto, tout près de Fiume, où il la plaça devant un monument en forme de temple antique destiné à devenir tombeau de famille. Le socle porte une inscription, en latin d'un côté, en italien de l'autre, dont la teneur est :

Ici — à Marengo — le 5 prairial — an VIII — Bonaparte — Premier consul de la République Française — conduisit l'Armée — à la victoire.

Une troisième inscription ornait le piédestal, et la plaque sur laquelle elle est gravée fut oubliée par Nugent. Après diverses vicissitudes, elle

fut déposée à l'Armurerie Royale de Turin ; mais, en 1892, le roi Humbert la rendit à la municipalité d'Alexandrie. On y lit :

La municipalité d'Alexandrie — le 25 Prairial — an IX de la République — éleva ce monument — Jourdan étant — Administrateur général — du Piémont — Brajda — Préfet du Département de Marengo.

La colonne est en granit. Elle a 3m 25 de haut, outre le piédestal, et se termine par un chapiteau sur lequel s'éploie un aigle en fer. Le tout s'élève à 5m50. Le monument fut inauguré le 5 mai 1805. La première pierre en avait été posée par Napoléon lui-même après une grande revue militaire.

Au mois de novembre 1918, dès la signature de l'armistice, le président de la Société d'histoire d'Alexandrie commença des démarches pour que la colonne de Marengo fût restituée. Elles viennent d'être couronnées de succès.

La colonne est déjà à Alexandrie, et sur le point d'être replacée où elle fut érigée il y a 116 ans.

§

L'Epée de Napoléon sur son lit de mort.

Cher ami,

Dans son intéressant article sur « la Captivité et la Mort de Napoléon d'après les *Mémoires d'Outre-Tombe* » (*Mercure de France* du 1er mai) M. R. Chevaillier note que Chateaubriand, Lebrun, Lamartine ont confondu deux scènes, celle de la mort de Napoléon et celle de l'exposition de son cadavre, à propos de l'épée qui fut posée à côté de l'Empereur mort.

Eh bien, même auprès de l'Empereur mort, ce ne fut pas son épée qui fut exposée. Marchand, le valet de chambre, l'avait bien posée à la gauche du cadavre, mais, d'après les propres déclarations du Grand Maréchal Bertrand et d'après celles d'E. Bouges, son majordome, dont je vais publier les notes, Bertrand, qui craignait quelque peu la manie de collectionneurs des officiers anglais ou même celle de son ennemi Hudson Lowe, *reprit l'épée de l'Empereur et mit la sienne à sa place.*

Bien vôtre

ERNEST GAUBERT.

§

Sarah Bernhardt à Madrid.— Sarah Bernhardt est allée à Madrid et y a déclamé, au théâtre de la *Comedia*, un drame : *Daniel*, écrit pour elle par son petit-fils par alliance, M. Louis Verneuil. Le Roi d'Espagne l'a décorée, après audience, de la grande croix d'Alphonse XII. Tout récemment, deux professeurs espagnols qui sont venus à Toulouse assister à la soutenance des thèses d'un professeur de Bayonne n'ont-ils pas été nommés l'un Officier, l'autre Chevalier de la

Légion d'Honneur en récompense de ce grand acte ? A l'*Ateneo*, MM. le comte de Romanones, Martinez Ruiz, Gomez de Baquero et Maura — mais celui-ci un peu à contre-cœur et pour ne prononcer qu'une harangue peu compromettante — ont lu des discours devant Sarah ; et celle-ci, dans une entrevue qu'elle a eue avec un jeune rédacteur de l' *A B C*, M. R. Martinez de la Riva, a déclaré que, malgré ses 77 ans sonnés, elle entendait bien continuer à figurer plus que jamais sur les scènes des plus divers théâtres. Voici la traduction littérale de ce passage de l'interview de l'*A B C* du 24 mai, où Fresno a publié une horrible caricature de la vieille mime, qu'il représente sous les traits de la Camade qui se serait survécue.

D'abord, je vais représenter *Daniel* à Barcelone. Puis je ferai dans toute la France une tournée de conférences littéraires. Je représenterai à Paris une œuvre nouvelle de Maurice Rostand. Et puis, je parcourrai toute l'Amérique pour y représenter 12 tragédies classiques.

A propos de la venue de Sarah à Barcelone, la *Publicidad* du 25 mai reproduit un article curieux qu'elle dédiait à cette artiste dans son numéro du 27 avril 1882. A cette époque, Sarah était venue dans la cité comtale pour y jouer la *Dame aux Camélias*. Les lecteurs du *Mercure*, qui ont fort goûté, dans la livraison du 15 novembre 1920, l'article de M. J. Gros sur *La fin de la Dame aux Camélias*, apprendront sans doute avec intérêt que l'écrivain portugais Carlos-Alberto Ferreira vient d'achever un « Essai Historique » sur cette même « Dame aux Camélias », qui paraîtra chez les éditeurs Guimarâes et Cie à Lisbonne. La dédicace de ce livre à Sarah-Bernhardt a paru dans le no 22 de *Paris-Noticias*, le nouvel hebdomadaire fondé par le *Diario de Noticias* de Lisbonne et que rédige en chef M. Paolo Osorio à Paris.

§

Publications du « Mercure de France » :

LES RUSTIQUES, par Louis Pergaud, préface de Lucien Descaves, vol. in-16, 7 fr. (La première édition a été tirée à 1.100 exemplaires sur vergé pur fil des Papeteries Lafuma, savoir : 1.075 ex. numérotés de 270 à 1334 ; 25 ex. marqués de A à Z, *hors commerce*. — Il a été tiré et numéroté à la presse 269 ex. sur papier de Rives.)

LE LIVRE DE LA BEAUTÉ, par Robert d'Humières, avec un portrait de l'auteur, préface de Camille Mauclair. Fort vol. in-8 écu. (Il a été tiré: 35 ex. sur vergé d'Arches, numérotés à la presse de 1 à 35, à 40 francs ; 100 ex. sur vélin pur fil des Papeteries Lafuma, numérotés de 36 à 135, à 25 fr.)

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.

“ LES CAHIERS D’AUJOURD’HUI ”

Publiés sous la direction de George BESSON

27, Quai de Grenelle, PARIS-XVe

SOMMAIRE DE MAI 1921 (N° 4)

Les numéros 5 et 6 contiendront la suite de *In Memoriam*, de PAUL LÉAUTAUD.

Les trois premiers numéros de la Nouvelle Série ont publié environ 40 croquis de Albert André, Raoul Dufy, Dunoyer de Segonzac, Albert Marquet, Henri Matisse, Georges Grosz, Renoir, Othon Friesz, Marchand, Derain, Régis Gignoux, Aristide Maillol, Luc Albert Moreau, etc.

ABONNEZ-VOUS :

France-Belgique, un an (six numéros) Edition ordinaire......... 24 fr.
Etranger — .... 28 fr.

Abonnez-vous à l’édition de luxe tirée à 50 exemplaires sur papier torchon de Hollande. Un an : 75 francs.

La collection complète de la Première Série (1912-1914) est épuisée.

Les années 1913 1914 peuvent être fournies contre mandat-poste de frs : 10 (franco 12). (environ 500 pages de texte, 100 croquis).

LA ROSE ✝ CROIX

Revue Mensuelle Synthétique des Sciences d'Hermès

Organe de la Société Alchimique de France (XXIVe année)

DIRECTION et ADMINISTRATION: 9, rue Saint-Jean, DOUAI (Nord)

ABONNEMENT : **12** francs par an. — PRIX DU NUMÉRO : **1 fr. 50**

M. JOLLIVET-CASTELOT, Président de la Société Alchimique de France a repris, sous le titre de la **ROSE ✝ CROIX** et sous un format actuellement très modeste, la publication de sa revue interrompue à la guerre.

Le public éclairé et les disciples de l'Hermétisme lui feront le même accueil favorable qu'ils réservèrent jadis à *L'Hyperchimie*, à *Rosa Alchimica* et aux *Nouveaux Horizons*.

LA ROSE ✝ CROIX, en effet, vient à son heure. Elle s'attache à réaliser l'œuvre de synthèse religieuse, scientifique et sociologique, plus urgente que jamais aujourd'hui. Héritière de la doctrine traditionnelle que les frères illuminés de la Confrérie de la Rose ✝ Croix reçurent et transmirent fidèlement, elle a pour but de répandre les connaissances mystérieuses qui découlent des principes immuables constituant la Méthode Occulte.

Groupant les meilleurs écrivains actuels dont la compétence est indiscutable en hermétisme, en alchimie, en astrologie, en médecine spagyrique, en psychologie : M. SAGE, H. DELOSERAIE, Dr Em. DELOBEL, Dr ELIAS, Achille DELÈVE, G. MEUNIER, L. GASTIN, Porte du TRAIT DES AGES, etc... **LA ROSE ✝ CROIX** lutte pour le triomphe de l'*Unité* dans la conscience, dans la religion, dans le savoir et dans le monde, Unité génitrice du Royaume de Dieu dont Jésus, le Christ, est l'éternel Messie.

(Adresser toute correspondance et le montant des abonnements à M. JOLLIVET-CASTELOT, *19, rue Saint-Jean, à DOUAI* (Nord).

On n'envoie pas de numéro spécimen.

Principaux Ouvrages de JOLLIVET-CASTELOT

En vente chez CHACORNAC, Bibliothèque Chacornac,
11, Quai Saint-Michel, PARIS (Ve)

La Vie et l'Ame de la Matière. — Comment on devient Alchimiste. — La Science Alchimique. — Nouveaux Evangiles. — Le Livre du Trépas et de la Renaissance. — La Médecine Spagyrique. — Croquis Scientifiques et Philosophiques. — Sociologie et Fouriérisme. — Natura Mystica ou le Jardin de la Fée Viviane. — Au Carmel *(roman mystique. Vie intime des Carmélites d'après documents secrets).* **— Le Destin ou les Fils d'Hermès** *(Histoire réaliste d'un adepte).* **— Les Sciences Maudites. — La Synthèse de l'Or. — Bréviaire Alchimique** *(Lettres d'August Strindberg à Jollivet-Castelot).*

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Nouveaux Express à partir du 1er Juin
1921

Nouvel express de nuit entre Paris et les Stations thermales d'Auvergne.

Départ de Paris à 22 h. 00. — Arrivée à la Bourboule à 7 h. 19 et au Mont-Dore à 7 h. 39.

Départ du Mont-Dore à 20 h. 35 et de la Bourboule à 20 h. 59. Arrivée à Paris à 6 h. 22.

Correspondance à Montluçon de ou pour Néris-les-Bains ; au Mont-Dore (Service automobile) de ou pour Saint-Nectaire.

Nouveau train express de matinée de Saint-Nazaire et Nantes sur Paris.

Saint-Nazaire, départ à 4 h. 42 (Lundis et Lendemains de fêtes en été); Nantes, départ à 6 h. 02. — Angers, départ à 7 h. 20. — Paris, arrivée à 12 h. 42.

Prolongement de Quimper à Brest et vice-versa des trains express 101 (Paris, départ 7 h. 51) et 102 (Paris, arrivée 19 h. 58).

Train 101, Quimper, départ à 20 h. 45. — Landerneau, arrivée à 22 h. 29. — Brest, arrivée à 22 h. 54.

Train 102, Brest, départ à 5 h. 00. — Landerneau, départ à 5. h. 22. — Quimper, arrivée à 7 h. 05.

Nouveau train express (toutes classes, entre Nantes et Quimper :

Nantes, départ à 7 h. 00, Quimper, arrivée à 11 h. 57.

Quimper, départ à 15 h. 10, Nantes, arrivée à 21 h. 50, avec arrêts aux principales gares du parcours et correspondances avec les embranchements de Quiberon, Pontivy, Concarneau, Pont-L'Abbé et Douarnenez.

Nouvelle relation directe de nuit de Paris sur les lignes du Centre

L'attention du Public est particulièrement attirée sur les facilités que procurera la création, au 1er Juin, d'un nouveau train direct (départ de Paris à 22 h. 06) comportant des voitures directes de toutes classes pour Toulouse par Capdenac et pour Aurillac (*viâ* Montluçon et Eygurande-Merlines).

Ce train donnera pour la plupart des gares du Berry, de la Marche, du Bourbonnais et du Nord de l'Auvergne toutes les correspondances assurées actuellement par les trains Express de soirée, évitant ainsi les longs stationnements en pleine nuit dans les gares de bifurcation.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

***Ces annonces sont exclusivement reçues* par M. CLAUDE, 6, rue Vivienne.**

HOTEL PARTICULIER 99, rue de la Faisanderie
Cont. **1.355** m. **Libre de location. M. à prix : 1.100.000** fr. A adj. ch. Not. Paris, 28 juin 1921. S'ad. Me A. GIRARDIN, not. Paris, 43, rue de Richelieu.

Vente au Palais, le 29 juin 1921, à 2 h., un seul lot
IMMEUBLE sis à Paris (6e arr.) **R. JOSEPH-BARA, 9.**
Cont. 404 m. env. Reveau brut 44.980 francs env. **M. à prix : 375.000 fr.** S'adr. Mes Roger BERTIN, Schwartz, avoués, Flamand Duval, not., M. Deguingue, gérant d'immeubles à Paris, 97, rue Réaumur.

Vente au Palais à Paris, le 15 juin 1921, à 2 heures.
1° PROPRIÉTÉ AU PERREUX (Seine), 94, av. Ledru-Rollin et, 32, r. des Vignes. M. à pr. ; **40.000** fr. — **2° Terrain au Perreux (Seine)**, 92, avenue Ledru-Rollin, et 23, rue des Vignes. M. à pr. : 5.000 fr. S'adr. à Me DÉGLISE, avoué, à Paris, 39, rue de l'Arcade.

Vente au Palais, à Paris, le 25 juin 1921, à 2 heures, en deux lots, de 1° : **MAISON DE RAPPORT**
AVENUE DU MAINE, N° 172. Revenu brut : 42.000 f. env.
M. à pr. : 350.000 fr. — 2° Maison de Rapport
R. MOUTON-DUVERNET, Nos 29 ET 31.
R. br. : 36.500 fr. env. M. à pr. : **300.000 f. Faculté de réunion pour les deux lots.** S'ad. à Me Robert TISSIER, avoué, 31, rue d'Anjou, Me Doyé, avoué.

Vente au Palais, mercredi 15 juin, 14 heures.
MAISON A PARIS 14, RUE D'ALEXANDRIE
(2e Arrond.). Rev. br. : 21.547 fr. 60 **M. à pr. : 180.000 fr.** S'adr THOREL, avoué, 4, rue de la Paix, PRUNIER et RÉGNIER, avoués.

Vente au Palais, à Paris, le 11 juin 1921, à 2 heures,
GDE PROPRIÉTÉ A VILLERS-SUR-MER
(Calvados), dite « **Villa Carmen** », avec **TERRAIN** en face la propriété, *en bordure de la mer*. **Cont. totale : 5.200** m. env. **Libre de location. M. à pr. : 35.000 fr. Mobilier à reprendre en sus pour 21.083 fr.** S'adr. à Mes PLAIGNAUD, DE FORGES, av. à Paris, PLANQUE, Syndic, DURAND des AULNOIS, not. à Paris, et BONEL, notaire, à Villers-sur-Mer.

RUE de BERCY, 159. C. 440 m. R. br. 20.740 fr. M. à p. : 200.000 fr. Adj. Ch. Not. 28 juin. S'ad. Me BREUILLAUD, not. 323, rue St-Martin.

Vente au Palais, 18 juin 1921, 2 heures, **en deux lots. 1° MAISON en construction à Paris**
RUE LA FONTAINE, 25. **Contenance 283 m. c. env.**
2° Maison en construction à Paris. RUE LA FONTAINE, 27
Contenance 337 m. 70 env. M. à pr. 1° lot : 140.000 fr. 2° lot 150.000 fr. S'ad. p. renseignements : Me PRUNIER, avoué, 68 Ch. d'Antin ; Linozeler, not. à Courbevoie.

Vente au Palais à Paris, le 29 juin 1921, 2 h., *9 lots* :
1° Terrain Paris, IMP. ALEXANDRE-LÉCUYER
Cont. : 92 m. 72 envir. **Mise à pr. : 2.000 fr.** ; —
2° MAISON A PARIS 181, RUE CHAMPIONNET
Cont. 197 m. 20 envir. **Prêt du Crédit Foncier. M. à pr. : 100.000 fr.** ; — **3° Propriété à Paris**
30, RUE LEVERT et rue **FRÉDÉRIC-LEMAITRE, n° 21.**
Cont. : 936 m. 42 env. **Prêt du Crédit Foncier. Mise à prix 50.000 fr.** ; **4° Maison à Paris 20, RUE D'ORAN**
Cont. : 116 mètres 37 env. M. à pr. : 30.000 fr. ; —
5° PAVILLON AU PLATEAU D'AVRON
(S.-et-O.), 31, Av. des Fauvettes. Cont. : 800 m. env. **M. à prix :** 5.000 fr. ; — 6° **MAISON D'ANGLE au Plateau d'Avron,** 39, avenue des Fauvettes, et 16, Gr. Avenue. Cont. : 1.703 m. envir. M. à p. : 10.000 fr. ; — 7° **TERRAIN Au Plateau d'Avron Av.** de Rosny, cont. : 538 m. 66 env. **M. à pr. : 2.000 fr.** ; 8° **Pavillon et Terrain au Plateau d'Avron**, Angle Avenue de Rosny et Av. des Ramiers. Cont. : 525 m. 04 env. M. à pr. : 2.000 fr. ; — 9° **TERRAIN au Plateau d'Avron**, angle Allée Michelin. Cont. : 472 m. 57 env. M. à pr. : 2.000 fr. S'ad. à Me BRILLATZ, avoué à Paris, 219, rue St-Honoré, à Mes *Garnier, Marraud et Raveton*, avoués à Paris, et à Me *Bauby*, notaire. à Paris.

Maison à Paris RUE AUMAIRE, 51 Rev. br. 8.515 fr. M. à p. : 50.000 f
Propriété au PARC St-Maur, 17, av. la Tourelle. 3 m gare, libre. Adj. ch. not. Paris 21 juin. Me GIRARDIN, not. 43, r. Richelieu.

BULLETIN FINANCIER

Les dispositions de la Bourse ne sont pas meilleures, la capacité d'absorption du marché restant très restreinte. La cote, dans son ensemble, paraît surtout obéir à la situation de place, d'où des fluctuations assez brusques, qui ne permettent pas de saisir d'orientations bien définies.

Le 6 o/o a détaché son premier coupon et s'inscrit à 97 fr.; le 3 o/o est plus faible à 57,10 ; les obligations du Crédit national sont par contre en progrès, respectivement à 465 et 476,50.

L'empressement du public à souscrire dès la première heure aux bons du Trésor à deux ans contribue d'ailleurs à entretenir la faiblesse observée dans les divers compartiments, qui sont momentanément privés d'une partie de la source qui alimente les transactions quotidiennes. Cet empressement est symptomatique du succès qu'obtiendra l'émission en cours, et qui ira en s'affirmant jusqu'au 25 juin, jour de clôture de la souscription ; car on ne saurait trouver actuellement de placement moins aléatoire, que celui offert par ces bons, qui reçoivent un intérêt de 6 o/o payé d'avance et exonéré d'impôts.

Nos grandes banques sont relativement résistantes et ne perdent que quelques points : Comptoir d'Escompte 962 ; Société Générale 720 ; Banque de Paris 1355 ; Banque Française 252. La Banque privée est à 443 ; son assemblée extraordinaire a autorisé le conseil d'administration à porter le capital en une ou plusieurs fois de 50 à 100 millions de francs. Une première tranche de 25 millions, constituée par la création de 62.500 actions nouvelles de 400 francs nominal est émise en ce moment au prix de 415 francs et la souscription sera ouverte jusqu'au 11 juillet. Les actions nouvelles sont réservées par préférence à titre irréductible aux actionnaires actuels dans la proportion d'une action nouvelle pour deux actions anciennes. Les titres non souscrits en vertu du droit de préférence seront offerts aux actionnaires et au public sans distinction ; la répartition en sera faite au prorata des actions demandées. Les souscripteurs auront le droit de libérer leurs actions par anticipation au moment de la répartition du 20 au 31 juillet.

Dans le groupement des valeurs qui sont exclusivement traitées au comptant et qui ont fait preuve d'une fermeté réelle, nous trouvons le Comptoir Lyon-Alemand à 878, les Forges et aciéries de la marine à 1110, Mokta-el-Hadid à 2780 ; mais en dehors de quinze ou vingt autres qu'on pourrait également citer, les actions de valeurs métallurgiques, sucrières, de pétroles, de caoutchouc, de transports, sont réalisées avec des pertes souvent sensibles. Il n'y a pas d'exception à faire pour les industrielles russes, les mines d'or et les diamantifères, ou autres valeurs du marché de la Coulisse, qui s'est cependant montré dans son ensemble plus résistant que celui du Parquet.

Si des faits venaient confirmer les intentions du ministre allemand de la reconstitution de remplir de façon intègre et énergique les engagements du Reich relatifs aux réparations, un revirement complet de l'orientation de notre marché se produirait très vraisemblablement, et d'autant plus vite que le mouvement serait aidé par des rachats du découvert qui en précipiteraient l'allure. Les événements passés rendent malheureusement un peu sceptiques.

Le Masque d'Or.

MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

Le *Mercure de France* paraît le 1er et le 15 de chaque mois et forme tous les ans huit volumes d'un maniement aisé, avec une Table des Sommaires et une Table par Noms d'Auteurs.

Complété de tables méthodiques et claires, le *Mercure de France*, par l'abondance et l'universalité des documents recueillis, est un instrument de recherches incomparable.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler qu'il est celui des grands périodiques français qui coûte le moins cher.

ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro du mois

FRANCE			ETRANGER		
Un an.............	60	fr.	Un an.............	68	fr.
Six mois...........	32	»	Six mois..........	36	»
Trois mois......	17	»	Trois mois.........	19	»

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en mandats, bons de poste, chèques et valeurs à vue sur Paris. Nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent, contre une taxe de 10 centimes, s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, *PARIS-259.31* ; celles qui n'ont pas de compte-courant postal peuvent, contre une taxe de 15 centimes, s'abonner au moyen d'un chèque postal modèle 1418 B, dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Notre adresse devra y être libellée ainsi : *Paris-259.31, Société du Mercure de France, rue de Condé, 26, Paris.* Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de correspondance.

Tous les numéros antérieurs à juillet 1920 se vendent 2 fr. 50, quels que soient les prix marqués.

Les avis de changements d'adresse doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard le 8 et le 23, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** *à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages* **personnels** *et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.*

Poitiers — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.